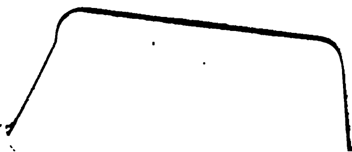








6.


SPES HISPANORUM IMMINUTAE
CAPELLA CAPTA
XXVI SEPTEMBRIS

8.


VICTORIA PACIFERA.
HISPANIS CAESIS AD
DUN QUERCAM
M·DC·LVIII.

LES VIES

DES

HOMMES ILLUSTRES

DE LA

FRANCE,

Depuis le commencement de la Mo narchie jusqu'à présent.

Par Monsieur D'AUVIGNY,

TOME SIXIÉME.



A AMSTERDAM;

Et se vend

A PARIS, chez KNAPEN, au b
Pont S. Michel, au Bon Protecte

M. DCC. LXIX.



LES HOMMES ILLUSTRES

contenus dans le Tome VIe.

LES



LES HOMMES ILLUSTRES DE LA FRANCE.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER,

Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat.



IL naquit à Paris le 18 Janvier 1641, de Michel le Tellier, alors Secretaire d'Etat, & depuis Chancelier & Garde des Sceaux de France, & d'Elisabeth Turpin. Le Tellier avoit acquis une grande réputation pendant la minorité de Louis XIV, & il possédoit la confiance de ce Prince, à qui le Cardinal Mazarin l'avoit fortement recommandé. Le Tellier plus insinuant, s'il est possible, que ce

premier Miniſtre, & ſe conformant avec encore plus d'adreſſe au génie du Roi, alors d'autant plus jaloux de ſon autorité, qu'il commençoit à en faire uſage, parut mieux établi de jour en jour dans l'eſprit de ce Monarque.

Ayant remarqué que le Roi avoit de l'inclination pour ſon fils, le Tellier eut ſoin de le préſenter ſouvent à ſes yeux, & de diriger de telle ſorte toutes ſes démarches, que le Roi, extrêmement ſatisfait de la conduite du jeune Louvois, lui accorda la ſurvivance de la Charge de Secretaire d'Etat de la guerre, que le Tellier poſſédoit alors. Louvois travailla quelques années avec ſon pere, ſous

1654. lequel il fit de ſi grands progrès, que celui-ci ſe démit entiérement en ſa faveur; ce fut en même tems par l'opinion qu'il avoit conçuë de l'habile-

1666. té de ſon fils, & à cauſe de la vivacité de ce nouveau Secretaire d'Etat, & de ſon éloignement pour les conſeils qui ne s'accordoient point avec ſes idées.

Louvois eſt fait Sécrétaire d'Etat.

La faveur du Prince ſe déclaroit pour le Marquis de Louvois. Le Monarque ne ceſſoit de lui donner de nouvelles marques de ſa bonté; il ſe

plaisoit à l'instruire lui-même, le regardant comme une créature qui lui étoit absolument dévouée. Louvois faisant alors usage des premiers conseils de son pere, affecta plus de soumission, à mesure que le Roi l'élevoit davantage. Chaque bienfait, loin de le rendre orgueilleux ou négligent, sembloit augmenter son activité & son zéle. 1666.

Ce n'étoit point assez pour plaire au Roi que de posseder de grands talents, & des qualités brillantes, ce Prince vouloit des mœurs, de la piété, de la douceur, de la justice, & aussi que l'on sacrifiât ses passions & ses humeurs au bien de sa charge & à ses devoirs. Il crut remarquer toutes ces choses dans Louvois, qui se montroit devant lui aussi doux, aussi modéré, qu'on l'accusoit d'être violent & emporté partout ailleurs. En cachant ainsi ses défauts, & répétant sans cesse au Roi, qu'aucun Prince n'avoit regné avec autant d'Empire, & que rien ne se faisoit que par ses ordres, il vint à bout d'acquérir beaucoup de crédit sur l'esprit de ce Prince; ce qui donna un grand relief à son autorité.

Son créd[it] sur l'esprit du Roi.

Si l'on ajoute foi aux discours de ses

1666. ennemis, Louvois se croyant assuré de la faveur, se montra à découvert; & seulement dissimulé à l'égard de son Maître, il se vengea sur les sujets de la contrainte où il vivoit avec le Roi. Ce fut du moins le sentiment de ses contemporains, qui se sont élevés contre ce Ministre avec une espéce de fureur. Ils se récrierent surtout sur ce qu'il n'accordoit les places vacantes qu'à des gens de peu: parce qu'il en espéroit plus de reconnoissance, ou qu'il se promettoit d'avoir moins de peine à les punir de leur ingratitude. Les gens de qualité se plaignirent, mais ce fut en vain; il continua de les maltraiter. Alors les clameurs redoublerent; on peignit Louvois des couleurs les plus noires. Il ne fut plus representé que comme un esprit orgueilleux & tirannique, qui n'avoit en vûë que son interêt, & l'ambition d'être le maître. On lui reprocha d'être insolent à l'excès, avec une ame basse & timide; d'être dur, fier, emporté, farouche, malfaisant & jaloux jusqu'à la fureur, de la faveur du Roi. Il se vit accusé en même tems de n'être en aucune façon attaché à ce Prince, mais seulement au pouvoir qui résultoit de sa confiance;

Discours des ennemis de Louvois.

ce qui lui faisoit, disoient ces mêmes ennemis, employer pour la conserver les moyens les plus injustes. 1671

Les amis de Louvois au contraire, vantoient partout sa vigilance & sa capacité. Ils relevoient les avantages que sa rare prudence avoit procuré chaque jour à l'Etat; en effet ce Ministre avoit une prévoyance admirable; excellent dans l'exécution, il trouvoit sans peine de nouvelles ressources pour remédier aux inconvéniens survenus. Peut-être les reproches de ses ennemis furent ils fondés; mais il est vrai de dire que Louvois porta plus loin qu'aucun autre Ministre la réputation de son Maître, & la puissance des François, dont personne avant lui n'avoit encore déployé toutes les forces. Ce fut lui qui régla la milice, qui l'augmenta, qui trouva les moyens de la discipliner & d'aguerrir les François dans le sein même de la paix. Durant une longue suite d'années, il sçut pourvoir aux différens besoins de plusieurs armées nombreuses, qui rendirent si long-tems la France triomphante de cette multitude d'ennemis, qui l'attaquerent en même tems. Ce fut par de telles qualités, & par de si grands services, que Louvois répara

Portrait de ce Ministre.

avec avantage son excessive fierté & ses autres défauts. A l'égard du mépris qu'il fit des Grands, il s'en justifia sans peine dans l'esprit des gens éclairés & équitables. Ce Ministre employoit le mérite & la capacité sans avoir égard à la naissance.

1666.

Jaloufie de Louvois contre Colbert.

La confiance que le Roi continuoit d'accorder au Vicomte de Turenne & à Colbert, causoit à Louvois les plus violens chagrins; plus jaloux encore, si on le peut dire, que ses ennemis ne l'en accusoient, il ne pouvoit souffrir de compétiteur. Le mérite supérieur du Vicomte, ni les grands talens de Colbert n'étoient point capables de le fléchir, ni de le résoudre à partager avec eux l'affection du Roi. A la moindre démarche de leur part, ou de celle du Maître, qui ne lui étoit point communiquée, on le voyoit tout à coup triste & mélancholique, jusqu'au point que sa santé en étoit souvent altérée. Son embarras étoit extrême, ayant à combattre à la fois deux rivaux si redoutables, & avec lesquels Louvois se trouvoit à chaque instant en présence. Si la paix augmentoit le crédit & l'autorité de Colbert, la guerre rendoit le Vicomte de Turenne plus nécessaire au Roi, qui le consultoit avec soin sur

Son embarras à ce sujet.

ſes projets Militaires, paſſant quelquefois des heures entieres à lui découvrir ſes deſſein, dont il regloit toujours l'exécution ſur ſes conſeils. 1666.

Louvois néanmoins préfera la guerre : il ſe voyoit alors le maître des principales affaires de l'Etat ; & ſi Turenne partageoit avec lui la confiance du Roi, au moins pendant ce tems, triomphoit-il en apparence de Colbert ; & même le génie entreprenant du Miniſtre de la guerre, s'accordant plus à l'ardeur de Louis pour la guerre, que la prudence de Turenne, ſes conſeils étoient quelquefois préferés aux ſages avis de cet illuſtre Général.

Guerre contre l'Angleterre.

La France étoit alors liguée avec le Dannemark & la Hollande contre l'Angleterre, qui prétendoit dominer ſur l'Océan & en interdire le commerce à ſes voiſins. Juſques-là les Anglois n'avoient point eu de rivaux capables de leur diſputer leurs prétentions, les Danois ſe contentoient de naviger dans la Mer Baltique, peu de leurs Marchands s'avançoient vers les côtes de la France ou de l'Eſpagne. Les François de leur côté, occupés depuis longtems à repouſſer l'ennemi, ou à ſe combattre entre eux, négligeoient le com-

merce & à peine voyoit-on dans les deux
1666. Mers quelques-uns de leurs Vaisseaux. La République de Hollande ne faisoit, pour ainsi dire, que de naître; mais en peu de tems les Etats avoient fait des progrès si rapides, qu'ils oserent entrer en concurrence avec les Anglois pour l'Empire de la Mer.

Ces insulaires les mépriserent d'abord; & fiers de leurs forces & de leurs richesses, ils se promirent de les accabler; mais il en arriva tout autrement. Les Hollandois aidés seulement de l'argent du Roi de France, triompherent avec leurs seuls Vaisseaux des Flottes nombreuses de leurs redoutables ennemis. Ce fut au courage, & à l'habileté de Ruitter & de Trompe, que la République fut redevable d'un succès aussi inespéré. Ces deux fameux Marins s'étant réunis pour combattre les Anglois, ils les défirent entierement à la vûë de leurs côtes.* La bataille dura quatre jours entiers, & la victoire après avoir balancé long-tems entre les deux partis, ne se déclara pour les Hollandois, que sur la fin du quatriéme jour. Charles II. trompé sans doute par ses confidens, s'attribua le succès

Bataille navale entre les Hollandois & les Anglois, qui la perdent.

* Au mois de Juin 1666.

d'un combat ſi funeſte aux Anglois ; & il écrivit aux Etats, pour leur offrir la paix, ſeulement, diſoit-il, par bonté, & par reſpect pour la Religion, qui leur étoit commune. Les Etats à qui le Roi, pour des raiſons qu'il diſſimuloit encore, inſpiroit des ſentimens de paix, ne parurent pas éloignés de l'accepter. Cependant ils permirent à l'Amiral Ruitter, de livrer une ſeconde bataille aux Anglois, qui la gagnerent.

1666.

Victoire des Anglois.

Ce mauvais ſuccès cauſa un violent chagrin à la République ; elle ſe plaignit avec aigreur de la négligence des François, dont les Vaiſſeaux n'avoient pas encore paru pour les ſeconder. La Flotte Françoiſe, commandée par le Duc de Beaufort, s'avançoit, mais lentement, pour joindre celle des Hollandois dans le canal de la Manche. Ruitter irrité de ſes retardemens, & ne voulant point partager l'honneur des ſuccès qu'il ſe promettoit, s'oppoſa lui-même à cette jonction ; & pour ſe venger de ſa derniere défaite, autant que pour étouffer les bruits qui ſe répondoient dans le monde à ſon déſavantage, cet Amiral, ſuivi d'une Flotte nombreuſe & bien munie, entra

1666.

Ruitter brûle les Vaisseaux Anglois.

dans la Tamise, s'avança jusqu'à Chattam, & mit le feu aux Vaisseaux Anglois, qui s'y trouverent; en vain le Duc d'Albermale accourut sur le bruit de l'arrivée de Ruitter, proposa pour sauver ses Navires, de les mettre sous l'eau. Ce projet n'ayant pû réussir, il eut le chagrin de les voir en proye aux flâmes dont ils furent entiérement consumés. Les Hollandois conserverent seulement le *Royal Charles* qu'ils emmenerent en triomphe dans leurs ports.

Ce dernier coup accabla les Anglois déja réduits aux plus fâcheuses extrêmités. Ils se voyoient menacés de tous côtés, par les armées de France & de Hollande, & hors d'état de résister désormais à la moindre de ces deux puissances; mais ces peuples trouverent leur salut dans leur foiblesse même. Le Roi étant informé que le dessein de Ruitter étoit de se tenir dans la Tamise, pour interrompre le commerce de Londres, & brûler ce qui restoit de Vaisseaux aux Anglois sur cette riviere, differa d'envoyer aux Hollandois le secours qu'ils lui demandoient pour achever cette expédition, & se hâta d'en venir à un accommodement,

Le Pensionaire de With, qui s'étoit fait une affaire personnelle de la guerre contre les Anglois, s'emporta contre Louis, & accusa ce Prince de s'entendre avec eux. La populace de Hollande, dont le Pensionnaire étoit alors l'idole, se recria comme lui contre la légereté & l'inconstance des François; mais le Roi n'eut aucun égard à leurs vaines clameurs, & il ne s'occupa plus que du soin de terminer cette guerre. Les pertes considérables que la Nation Angloise venoit d'essuyer, n'avoient rien diminué de sa fierté; imitant la magnanimité des Romains, qui ne vouloient point recevoir la paix par nécessité, & tant qu'ils étoient sur leur perte, ils refuserent long-tems d'entrer en négociation: & lorsque ces insulaires y consentirent, ils voulurent donner la loi à leur Vainqueur. Ce n'étoit pas le genie de Louis XIV. de montrer moins de fierté que ses ennemis; mais ce Prince avoit de fortes raisons alors pour se montrer moderé. Le Roi de Suéde devenu mediateur, acheva enfin le grand Ouvrage de la paix, qui fut concluë entre les Rois de France, d'Angleterre & de Dannemark & les Hollandois.

1666.

1667. Le Marquis de Louvois avoit plus d'empire que jamais sur l'esprit de son Maître. Il lui étoit important de le conserver ; & pour cela de se rendre nécessaire. La guerre étoit la passion favorite de Louis ; & c'étoit en lui donnant les moyens de la satisfaire, qu'on venoit à bout de gagner sa confiance & sa faveur. On accusa Louvois d'avoir été souvent peu scrupuleux sur les prétextes ; mais en cette occasion le Ministre avoit une raison légitime d'armer son Maître. Il étoit question de recouvrer des biens injustement retenus par d'anciens ennemis de la Couronne, & de se mettre en possession d'un héritage qu'ils vouloient joindre à leurs premieres usurpations. Je veux parler des Espagnols, qui n'avoient point encore payé la dot de la Reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII. ni satisfait aux obligations contractées avec Louis XIV. lors de son mariage avec Marie-Thérese d'Autriche, Infante d'Espagne.

Anne d'Autriche étoit morte l'année précédente ; & Louis XIV. son fils devenu héritier de tous ses droits, étoit d'autant plus porté à les faire valoir à la rigueur, que les Espagnols

venoient d'exiger un nouveau serment de fidélité de quelques Provinces des Pays-Bas, qui étoient tombées en partage à la Reine son épouse, par la mort de Philippe IV. son pere: quoique Louis par égard pour la Maison d'Autriche, avec laquelle ce Prince avoit contracté de si étroites alliances, leur eût proposé d'entrer en accommodement, & de terminer cette grande affaire par la voye de la négociation. 1667.

On prétend même que le Roi ne se seroit point déterminé à la guerre, sans les conseils de Louvois *, qui lui représenta que sa gloire étoit compromise, dans une occurrence où il s'agissoit moins de ses intérêts particuliers, que de ceux de la Reine, du Dauphin & de l'Etat. Il restoit de grands scrupules à Louis, à cause du traité des Pirennées & de la renonciation de Thérese d'Autriche. Pour les lever, le Marquis de Louvois fit assembler les plus habiles Avocats du Royaume, à qui l'on remît la décision de cette affaire. Ils prétendirent, que par le droit *de dévolution*, qui a lieu dans la plus grande partie de dix-sept Provinces, le Duché de Brabant, les Seigneuries

Conduite de Louvois au sujet des Espagnols.

* Vie de Turenne.

d'Anvers, de Malines, de la haute
1667. Gueldre, Limbourg, Namur & ses dépendances, le Hainaut, l'Artois, le Cambresis, la Bourgogne & le Luxembourg, appartenoient en toute propriété à la Reine de France, sans que le jeune Roi d'Espagne son frere, héritier comme elle de Philippe IV. pût reclamer contre ce droit de dévolution, qui vouloit que les enfans du premier lit succédassent aux biens situés dans les Pays où il a lieu, au préjudice des enfans nés d'un second mariage, comme on en avoit eu plusieurs exemples même à l'égard des Souverains.

Pour ce qui concernoit la renonciation de la Reine, les Avocats François prouverent par plusieurs raisons qu'elle étoit nulle; d'ailleurs sa dot n'ayant point été payée; & étant héritiere de onze cens mille écus d'or de la succession de la feue Reine sa mere, premiere femme de Philippe IV. elle étoit de nouveau autorisée à revendiquer tous ses droits; la renonciation n'ayant lieu, qu'autant que les conditions sont exactement remplies par ceux qui l'ont exigée.

[illegible] de la consultation

des Avocats assemblés par le Ministre de la guerre. Les Espagnols alléguerent en vain la *Pragmatique Sanction* de Charles V. On leur prouva que cet Empereur ayant trouvé les loix, les mœurs & les usages du Pays absolument contraires à son dessein de réunir les différentes Provinces des Pays-Bas sous une même coutume, il avoit laissé les choses sur l'ancien pied. Enfin le Roi demeura si persuadé de la bonté de son droit, qu'il ne voulut rien entendre, & se prépara à le faire valoir les armes à la main.

1667.

Ce qu'ils répondent à ses demandes.

Le Vicomte de Turenne, que ce Prince avoit consulté à ce sujet, repétoit sans cesse, que quoique la guerre lui fût plus avantageuse que la paix, il se garderoit bien de rien persuader au Roi qui fût contraire à l'équité, & au salut de l'Etat. Turenne avoit de la peine à commencer la guerre contre l'Espagne, non qu'il ne fût persuadé du bon droit de son Maître, mais parce qu'il craignoit la jalousie des Puissances voisines, qui ne pourroient voir sans impatience les François en possession de nouveaux Etats, & s'approcher également de l'Allemagne & des Provinces unies, à qui les Villes Espa-

Turenne s'oppose à la guerre.

1612. gnoles servoient de ce côté-là de limites & de barriere.

Colbert se joint avec ce Général.

Colbert d'un autre côté, après avoir mis des sommes immenses dans les coffres du Roi, ne lui parloit que d'établissemens de Manufactures favorables au commerce, & capables d'amener de nouveaux tresors en France; il tâchoit d'éloigner de l'esprit de ce Prince, tout ce qui pouvoit rendre à la dissipation des Finances, qu'il dirigeoit avec une capacité merveilleuse. Il promettoit à son Maître de le rendre le plus riche & le plus heureux Potentat de l'Univers, s'il vouloit fuir pendant quelques années l'occasion de faire la guerre; l'assurant qu'il retireroit plus de fruit, & peut-être plus de gloire du repos qu'il auroit accordé à ses sujets, que des conquêtes les plus brillantes. Ces remontrances firent impression sur l'esprit du Roi, à qui le Vicomte avoit tenu à peu près le même langage; mais Louvois s'étant servi des propres armes de ce Général, pour combattre ses sentimens, il vint à bout d'en triompher.

Louvois l'emporte & la guerre est résolue.

Le Vicomte de Turenne avoit donné plusieurs Mémoires pour la guerre; il conseilloit entre autres choses d'exercer les troupes en tems de paix,

en formant des Camps reguliers, où elles feroient toujours tenues en haleine, & où l'on reconnoîtroit la capacité des Officiers subalternes. Le Ministre de la guerre adopta ce projet; les troupes voisines s'assemblerent en un même lieu & l'on vit au sein de la paix, une image parfaite de la guerre. Louis se rendit à un de ces camps; & Louvois profitant de l'émulation qu'excitoit en ce Prince la vûë de si belles troupes, il lui representa qu'étant par ses qualités personnelles, & par l'étendue & la puissance de ses Etats, le plus grand Roi du monde, il ne lui manquoit plus que d'acquérir de la gloire; que les trésors amassés depuis quelques années, ne pouvoient être consacrés à un plus beau dessein, & qui fût plus capable de le rendre immortel. 1667.

Ce discours aussi conforme à l'inclination de Louis, que les refléxions de Turenne & de Colbert y étoient contraires, l'emporta sur leur solidité, & le Roi sans délibérer davantage, déclara qu'il vouloit aller prendre possession des Etats échus à la Reine sa femme, à la tête d'une armée.

Il consulta avec soin le Vicomte de

Turenne, sur la façon dont il devoit se conduire; & ayant pris les mesures pour réussir promptement, le Roi parut devant les Villes Espagnoles, qu'elles étoient à peine instruites de son départ de Versailles. En moins de trois mois il se rendit maître de la plus grande partie des Etats contestés par les Espagnols. Le Vicomte de Turenne accompagna le Roi dans toutes ses conquêtes, & il revint avec lui après les avoir achevées. Une campagne si glorieuse, augmenta la passion de Louis pour la guerre; néanmoins voulant faire voir à ses voisins, qu'il sçavoit se vaincre lui-même, il offrit la paix à l'Espagne, aux conditions les plus favorables. Cette modération, plus admirable encore dans un jeune Prince du caractere de Louis, & après de si brillans succès, ne guerit point les Hollandois de leur défiance & de leur jalousie. Ces Republicains oublierent les maux que leur avoient faits les Espagnols, & les biens dont ils étoient redevables à la France: aussi-tôt qu'ils eurent quelque chose à espérer de leurs anciens ennemis, & quelque chose à craindre de leurs premiers protecteurs, ils firent entendre leurs murmures & leurs pl[illegible]

1667.

Le Roi fait la guerre en personne.

ques dans la Cour de Louis. Ces Républicains parloient avec d'autant plus de fierté, que les Espagnols leur offroient, s'ils vouloient se déclarer en leur faveur, la Ville de Namur, avec son Port sur la Meuse, & le Port d'Ostende. 1667.

Le Pensionnaire de With étoit alors absolu dans la Hollande; & il favorisoit de tout son pouvoir les intérêts du Roi, pour engager ce Prince à le maintenir contre les Partisans du jeune Prince d'Orange, dont le nombre & les prétentions augmentoient tous les jours. De With détourna donc les Etats de la ligne que leur proposoit l'Espagne; & ils se contenterent d'envoyer en France un projet d'accommodement, que le Roi accepta, & que les Espagnols refuserent.

Rien ne convenoit davantage aux desseins de Louvois, que ces brouilleries. Il méprisoit également les Espagnols & les Hollandois; sûr de les vaincre, s'ils osoient entreprendre de combattre. Jamais la France n'avoit été si riche ni si florissante. La Noblesse cherchant à s'avancer, ne respiroit que la guerre; & le Roi avoit lui seul autant de bons Soldats, que tous ses voi-

1667. sins ensemble pouvoient mettre d'hommes sur pied. Mais avant de commencer une nouvelle guerre, Louvois vouloit éloigner le Vicomte de Turenne des Conseils.

Brouilleries entre Turenne & Louvois.

Ce Général de son côté étoit mécontent de la conduite du Ministre, qu'il soupçonnoit d'avoir cherché toutes les occasions de le mortifier pendant la Campagne précédente, Turenne indigné étoit enfin sorti de la modération qui lui étoit naturelle, & avoit traité Louvois avec beaucoup de hauteur & de mépris. Cet homme fier ne l'oublia jamais; il consulta avec son pere sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion.

Le Tellier plus courtisan que Louvois, auroit volontiers accordé au Vicomte les deférences qui étoient dues à sa naissance & à son mérite. Mais les choses étant parvenues à un point, où le Ministre de la guerre ne pouvoit changer de conduite à l'égard de M. de Turenne, sans perdre absolument son crédit, le Tellier conseilla à son fils de faire en sorte que le Prince de Condé fût remis dans les bonnes graces du Roi, & à la tête des armées; supposant avec raison, que le Vicomte de Turen-

me devenu moins nécessaire, perdroit une grande partie de son crédit, & se trouveroit peut-être obligé, ou de se retirer du service, ou de faire sa Cour au Ministre pour obtenir du commandement. 1669.

Portrait du Grand Condé.

Aux grandes qualités que la nature avoit prodiguées au Prince de Condé, s'étoit joint pour en former un Héros parfait, tout ce qu'une longue expérience & de grands malheurs peuvent produire d'avantageux dans un homme d'une génie aussi élevé, & d'un caractere aussi noble que celui du Prince de Condé. Son extrême vivacité, ce feu qui l'emporta quelquefois si loin de son devoir, avoient fait place à la modération & à la prudence. Assez grand, assez magnanime, pour avouer hautement ses fautes, il ne cessoit de chercher l'occasion d'en effacer la mémoire; non en rappellant le souvenir de ses premieres victoires, c'eût été les reprocher; mais en témoignant en toutes rencontres un zéle extrême pour le service du Roi & pour le bien de l'Etat.

Depuis son retour en France, le Prince de Condé avoit presque toujours vécu à Chantilli, sans se mon-

trer à la Cour, que pour rendre ſes
1667. devoirs au Roi, & ne lui demandant jamais d'autre grace, que celle d'oublier ſes fautes. Cependant ſes grands talens pour la guerre demeuroient enſevelis dans la ſolitude, où vivoit alors ce Prince.

Le Vicomte de Turenne qui ne jouiſſoit pas d'une moindre réputation en France que le Prince de Condé, ſuffiſoit ſeul au Roi, ce Monarque juſques-là, ayant plûtôt fait la guerre pour ſoutenir ſes alliés, que pour lui-même; mais ſa querelle avec les Eſpagnols durant encore; & le Roi ayant un grand déſir de ſe venger de leur fierté, ainſi que de l'inſolence des Hollandois, il fut aiſé de prévoir que l'on étoit à la veille d'une guerre ſanglante; & que la France ſe préparant à attaquer ſeule deux puiſſances formidables, elle avoit beſoin de tous ſes Capitaines.

Louvois veut recommencer la guerre.

Le Miniſtre de la guerre parla au Roi de la conquête de la Franche-Comté, comme d'un moyen de réduire les Eſpagnols à céder enfin les Etats des Pays-bas échus en partage à la Reine, & de donner un nouveau dégré de réputation aux armes de France. Louvois

fit enſuite valoir les ſervices que pouvoit rendre pour cette expédition le Prince de Condé, à cauſe de ſon Gouvernement de Bourgogne, & de l'ardeur que la Nobleſſe de cette Province auroit pour combattre ſous ſes ordres. Le Prince de Condé fut repréſenté alors comme un homme entiérement corrigé, & qui ne reſpiroit que l'honneur de pouvoir rendre encore quelques ſervices à ſon Roi & à ſa Patrie. 1667.

Il parle en faveur du Prince de Condé.

En parlant ainſi, le Miniſtre de la guerre ſembloit alors n'avoir en vûe que le bien de l'Etat; mais les circonſtances ſervirent à le faire ſoupçonner qu'il ne cherchoit qu'à ſe venger du Vicomte de Turenne. Le Roi ne ſe défiant de rien, & trouvant d'ailleurs ſon intérêt à rappeller le Prince de Condé à la Cour, lui rendit ſon entrée dans le Conſeil, & lui confia le commandement des troupes deſtinées à la conquête de la Franche-Comté.

On lui confie une armée.

Le Vicomte de Turenne le vit partir ſans jalouſie, pour cette glorieuſe expédition. Si tant eſt qu'il y ait de la gloire à acquérir, où l'on n'a point de périls à vaincre. La conquête de la Franche-Comté étoit préparée depuis long-tems. Quelque douce que fût la

Conquête de la Franche Comté.

1667. domination Espagnole dans cette Province, ses habitans souhaitoient depuis long-tems de se voir au pouvoir des François ; d'abord par rapport au commerce bien plus florissant parmi ceux-ci, & ensuite à cause de la foiblesse & de l'éloignement de leurs anciens Maîtres, qui ne se trouvoient plus en état de les défendre contre les attaques de leurs ennemis.

Le Prince de Condé n'eut donc que la peine de se montrer en Franche-Comté pour s'en rendre le Maître ; mais aussi habile Courtisan que Grand Capitaine, il voulut laisser au Roi la gloire d'avoir entiérement soumis cette Province. Ce Monarque fut donc prié de s'y transporter ; & voulant donner à son expédition un air plus extraordinaire & plus formidable, le Roi entreprit ce voyage dans le cœur de l'hyver, par le froid le plus rigoureux. La Franche-Comté entiere se soumit à son arrivée, il donna les ordres nécessaires pour sa conservation, & revint à Paris, où ce Prince entra plutôt en Voyageur qu'en Conquérant, ne voulant point donner de nouveaux sujets d'ombrage à ses voisins, & sur-tout aux Hollandois, qui sembloient tout prêts

à

ſe déclarer pour les Eſpagnols.

Ceux-ci devenus moins fiers depuis la perte de la Franche-Comté, accepterent enfin les conditions que Louis leur avoit tant de fois propoſées inutilement; ils firent même les avances. Le Roi voulant ſe montrer exact obſervateur de ſa parole, & détourner pour un tems l'orage dont le menaçoient ſes voiſins, leur rendit la Franche-Comté, & ſe contenta de quelques Provinces que les Eſpagnols lui céderent dans les Pays-Bas, comme faiſant partie de l'héritage de la Reine. 1667.

Cette modération toucha d'autant moins les Eſpagnols & les Hollandois, qu'ils s'apperçurent que le Roi en réformant ſes troupes, s'y étoit pris de telle ſorte, qu'il pouvoit les raſſembler en peu de tems, toutes les fois que ce Prince le jugeroit à propos; outre qu'il en avoit conſervé beaucoup plus qu'il n'en étoit beſoin pour la ſûreté des Frontieres, dans un tems où l'on ſongeoit bien moins à l'attaquer, qu'à ſe mettre en état de ſe défendre.

Il eſt vrai que Louvois ayant alors de grands deſſeins, avoit retenu la plus grande partie des Officiers au ſervice, en leur accordant des penſions, en les

1667. mettant dans des Places de guerre, ou à la suite des Régimens. De plus, par les ordres de ce Ministre, on continuoit de former des Camps en plusieurs endroits du Royaume, pour exercer, & augmenter encore le penchant que la Nation a naturellement pour la guerre. Les troupes qui composoient ces Camps, étoient également bien entretenues & fournies de tout ce qui pouvoit leur rendre le service agréable. Les Officiers étoient exactement payés de leurs appointemens & de leurs pensions. Les Places de guerre ne s'étoient jamais trouvées en si bon état, ni les magasins si bien fournis. Les coffres du Roi étoient pleins, & quoique ce Monarque dépensât des sommes immenses pour la construction du Château de Versailles qu'il faisoit bâtir alors, l'industrie de Colbert, & le commerce dont on peut dire que ce Ministre fut le restaurateur en France, réparoient ces dissipations, & produisoient chaque jour au Roi de nouveaux trésors.

Tant de moyens de faire la guerre avec avantage, inspiroient à Louis un grand desir de la déclarer aux Hollandois. Il y étoit doublement engagé, &

[redacted]

par le fruit qu'il eſpéroit en retirer, & par l'envie d'humilier des ingrats, qui 1667. venoient de conclure contre lui une ligue avec les Eſpagnols, les Suédois, les Anglois, & quelques autres Puiſſances jalouſes des progrès des François & de la gloire de leur Souverain.

Les Suédois, anciens Alliés de la France, étoient d'autant plus diſpoſés à ſe détacher de la Ligue, qu'ils n'y trouvoient aucun avantage, & que cette Nation ne pouvoit ſe réſoudre à combattre ſes anciens Alliés, en faveur des Hollandois & de la Maiſon d'Autriche.

Le Roi d'Angleterre qui venoit d'éprouver, auſſi bien que Louis, l'ingrati- 1670. tude des Hollandois, ſe voyoit à regret dans une même Ligue avec cette République; mais il craignoit ſes peuples, plus attachés aux Etats Généraux, qu'à la Couronne de France, à cauſe de la Religion. Louvois étoit alors embarraſſé à trouver les moyens d'attirer Charles dans les intérêts du Roi, & il mettoit tout en œuvre pour réuſſir, lorſqu'il apprit que l'Ambaſſadeur d'Angleterre avoit procuré à Madame la Ducheſſe d'Orléans, ſœur de ſon Maître, l'honneur d'être en quel-

que ſorte médiatrice entre les deux
1670. Rois.

Le Marquis de Louvois fut inſtruit de ce ſecret par des voyes détournées. Le Roi, comme on l'a vû dans la Vie de Colbert, n'en n'ayant fait confidence qu'aux Parties intéreſſées, & au Vicomte de Turenne, pour qui la Ducheſſe d'Orléans avoit conçu beaucoup d'eſtime; malheureuſement pour ce grand Capitaine, il étoit alors

Indiſcrétion de M. de Turenne.

amoureux de la Marquiſe de Coatquin, à qui il eut la foibleſſe de révéler le ſecret de l'Etat, ce qui occaſionna de grandes brouilleries dans la Maiſon d'Orléans, & couvrit M. de Turenne de confuſion. Louvois en tira un grand avantage; & il ſe flatta que le Roi ſeroit déſormais plus retenu à l'égard de ce Général indiſcret.

Crédit de Louvois.

Le crédit de ce Miniſtre étoit plus grand que jamais. Le Roi tout plein de ſon projet de la guerre de Hollande, lui avoit abandonné le ſoin de tout ce qui regardoit cette expédition. Les Courtiſans qui ne pouvoient plus eſpérer de grace que par ſon canal, ſe dévouoient entierement à lui. Les créatures de M. le Prince, l'étoient devenues du Marquis de Louvois, qui

leur donnoit en toutes occasions des marques de sa préférence, pour faire sa cour au grand Condé ; & quoique ce Prince semblât souvent être moins touché de ses déférences, que du mérite de M. de Turenne, dont on cherchoit à l'éloigner, il ne pouvoit se refuser aux avances du Marquis de Louvois, ce qui donnoit un grand relief au parti de ce Ministre. 1670.

Liaison de Turenne & de Condé.

Colbert, de son côté, cultivoit avec soin l'amitié du Vicomte de Turenne, & il avoit pour ce Général les mêmes égards & les mêmes attentions que le Marquis de Louvois avoit pour M. le Prince. Cependant ce Ministre donnoit ses ordres pour ce qui concernoit les troupes & les opérations de la guerre que le Roi se préparoit à déclarer à ses voisins ; ayant à sa disposition des sommes immenses amassées par Colbert, il n'étoit aucunement gêné dans ses desseins. Les deux Ministres, à l'envi l'un de l'autre travailloient avec une vigilance incroyable, à donner des marques de leur habileté & de leur zèle ; & quoique les fonctions de Colbert n'eussent point alors aux yeux du vulgaire le brillant de celles de Louvois, le Roi ne laissoit pas de recon-

1670. noître l'importance de ses services, & lui donner chaque jour de nouvelles marques de son estime & de sa confiance.

Charles se déclare contre la Hollande.

D'ailleurs le Marquis de Croissi, frere de Colbert, un des plus grands Négociateurs qu'il y eût alors en France, venoit de se signaler à la Cour d'Angleterre, où il étoit Ambassadeur, en déterminant enfin Charles II. à se déclarer ouvertement pour Louis XIV, contre les Hollandois, & à joindre sa Flotte à celle du Roi. Après la mort de la Duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, le Prince d'Orange son neveu, & plusieurs Seigneurs Anglois avoient formé une cabale puissante, pour détourner Charles de son alliance avec les François. Ce Prince naturellement léger & inconstant, sollicité par les Emissaires du Prince d'Orange, & touché des soumissions que lui firent les Etats Généraux, alloit peut-être changer une seconde fois de parti, sans l'habileté de Croissi, qui sçut lui faire connoître, que ses véritables intérêts étoient de se tenir inséparable de ceux de la France. Il lui représenta que les Hollandois étoient bien plus ses ennemis que ceux du Roi son maî-

tre, en ce qu'ils nuisoient davantage au commerce des Anglois; que ces Républicains lui avoient témoigné autant d'ingratitude, & si on l'osoit dire, autant de mépris qu'à Louis XIV. par les Médailles injurieuses dont les Hollandois étoient les auteurs, & qu'ils avoient fabriquées à dessein de ridiculiser aux yeux des autres Nations, les deux plus puissans Rois de l'Europe. 1670.

Ces remontrances firent sur l'esprit de Charles tout l'effet que Croissi en avoit attendu. D'un autre côté, il fit agir la Duchesse de Portsmouth *, Maîtresse de ce Prince, que la Duchesse d'Orléans avoit menée à sa suite en Angleterre, & que le Roi Charles devenu amoureux de cette Demoiselle, avoit retenu à sa Cour; elle avoit un grand empire sur l'esprit de son amant; & cette Dame instruite par Croissi de ce qu'elle avoit à dire, détruisit les impressions qu'avoient faite dans l'esprit de Charles, les offres des Etats Généraux, & la jalousie qu'on avoit voulut lui inspirer contre les François.

Le Corps de la Nation Angloise n'étoit point prévenu en leur faveur,

* Elle étoit Bretonne, de la Maison de Kerouel.

le peuple même déclaroit hautement contre l'inquiétude & l'ambition de
1670. Louis XIV. mais tout le monde rendit justice aux grandes qualités de Croissi. L'éloignement des Anglois pour les François ne s'étendit point jusques sur leur Ambassadeur ; ils eurent pour lui, au contraire, plus de modération & plus d'égard, qu'ils n'avoient eû pour aucun de ses Prédécesseurs ; même on peut dire que la haute opinion qu'ils conçurent de lui, servit pour un tems à tout le reste de la Nation Françoise.

Ce n'étoit point assez pour Louis, d'avoir tourné le Roi d'Angleterre contre les Hollandois, qui se flattoient de l'avoir pour eux. Il leur restoit encore l'Empereur & le Roi d'Espagne, dont les forces, jointes à celles de la République, étoient en état de causer de grands embarras aux François ; d'autant plus que le Corps Germanique pouvoit se déclarer quelque jour en faveur d'un parti que l'Empereur soutenoit. Louvois se chargea de trouver des ennemis aux Hollandois dans l'Allemagne, afin d'être en état de contenir l'Empereur, en cas que ce Prince voulût pousser les choses trop loin.

Politique de Louvois.

L'Evêque de Munster, cet irréconliable ennemi des Hollandois, ne 1670.
cherchoit que l'occasion de leur faire la guerre, & de réparer les pertes qu'il avoit essuyées par le dernier traité de paix, conclu entre ce Prélat & les Etats Généraux. Louvois instruit de ses sentimens, n'eut que la peine de lui communiquer les intentions du Roi. Dans le desir où étoit l'Evêque de Munster de se venger, il eût fait la 1671.
guerre à l'Empereur même, pour peu qu'on l'y eût excité. Ce Prélat leva des troupes, & promit d'entrer au plutôt sur les terres des Hollandois.

Pendant ce tems là, le Comte de Chamilli, Lieutenant Général des Armées du Roi, traitoit avec l'Electeur de Cologne, pour obtenir de ce Prince qu'il permît aux François d'établir des magasins sur ses terres. M. de Furstemberg, Evêque de Strasbourg, ami de la France, & qui gouvernoit l'Archevêque de Cologne, seconda Chamilli, pour déterminer l'Electeur à écouter ses propositions. Louvois répandit des sommes immenses dans la Cour de l'Electeur, & dans celle de l'Evêque de Strasbourg, qui tenoit alors un rang considérable parmi les

Princes de l'Empire.

1671. Enfin le Comte de Chamilli, croyant avoir applani toutes les difficultés, écrivit au Roi qu'il n'y avoit que Louvois qui pût mettre la derniere main au traité; ce Ministre étant en état de mieux connoître que personne, ce que l'on y pouvoit ajouter d'avantageux. Chamilli en usoit de cette sorte, pour faire sa cour au Ministre de la Guerre. Celui-ci partit sur le champ, & étant arrivé à Cologne, il signa le traité, par lequel l'Electeur cédoit au Roi Nuis & Keiswert, où l'on avoit déja établis de grands magasins, tant l'on étoit assuré de la bonne volonté de l'Electeur de Cologne. Ce Prince consentoit encore à donner des quartiers d'hyver sur ses terres à la Gendarmerie, & à quelque Cavalerie légere. On ne pouvoit rien souhaiter de plus favorable; par cet accord les François avoient des magasins de vivres & de munitions établis, pour ainsi dire, jusques dans le Pays des ennemis qu'ils alloient combattre.

Louvois se rend à Cologne.

Les Hollandois furent effrayés de tant de préparatifs, & sur-tout de la conduite admirable du Ministre de la Guerre; qui par le moyen de ses négociations,

avoit déja comme bloqué leurs ſept Provinces. Le jeune Prince d'Orange lui-même, voulant ſe rendre agréable aux Etats, s'étoit tranſporté en Angleterre, pour déſarmer la colere de Charles ſon oncle; mais ce Monarque plus irrité que jamais contre la République, avoit à peine voulu l'écouter. Grotius envoyé en France pour le même ſujet, n'eut point une réception plus favorable. Quelques proteſtations qu'il fît au Roi de la part des Etats Généraux, ce Monarque perſuadé qu'il ne devoit leur ſoumiſſion qu'à la crainte, & que ces Républicains ne profiteroient de ſa modération & de ſa clémence, que pour ſe mettre en état de l'outrager une ſeconde fois, il répondit à leur Ambaſſadeur avec beaucoup de fierté, & le renvoya perſuadé que la République n'avoit plus d'autre reſſource que dans une vigoureuſe réſiſtance. Le Roi d'Angleterre envoya en ce tems-là le Duc de Montmouth, ſon fils naturel, au ſervice de la France, à la tête de quelques Régimens Anglois.

1671

Grotius France.

Les Hollandois en proye aux diviſions inteſtines, ſongerent foiblement à leur défenſe, quelque preſſant que

1671. fût le danger dont ils se voyoient menacés. De With leur Pensionnaire, & qui par la supériorité de son génie, s'étoit vû le Maître de la République, tant qu'elle avoit été paisible ou victorieuse de ses ennemis, s'appercevoit que son crédit diminuoit, à mesure que le désordre alloit en augmentant; on avoit plus de besoin du peuple, de tout tems favorable au jeune Prince d'Orange. La multitude devenue la plus forte, avoit empêché les Etats de déferer aux conseils du Comte d'Estrade, Ambassadeur de France, chargé de la part de son Maître, de leur faire des propositions d'accommodement; elles avoient été rejettées. D'un autre côté, le Pensionnaire voyant que Louvois faisoit assembler de grands magasins à Nuys, pour la subsistance des armées Françoises, avoit formé le dessein de s'en emparer, ou de les brûler; ce qui auroit éloigné pour un tems le péril qui menaçoit la Hollande; mais on avoit méprisé cet avis, & donné le tems aux ennemis des Etats Généraux de mettre ces magasins hors d'insulte.

On se prépare à la guerre aux Hollandois.

Leur embarras.

Dans certaine République, tout se conduit par les motifs qu'inspirent un vil intérêt ou une ambition criminelle,

L'intrigue, la cabale, ſont les qualités qui élevent d'ordinaire, & qui 1671 perdent dans la ſuite, on n'y tient compte ni des talens, ni des ſervices rendus; l'émulation n'y règne point; l'orgueil prend ſa place. Ce noble deſir de ſe ſignaler aux yeux du Prince, qui fait naître les vertus & excite aux grandes actions, n'a point de lieu dans un Etat, où tout eſt régi ſelon les caprices du peuple, qui devient le Juge du mérite & le diſpenſateur des graces.

Il s'en falloit bien que les Chefs des Hollandois euſſent la même autorité que les Conſuls Romains ſur le peuple. Le Penſionnaire même, quoique le premier Magiſtrat de cette République, n'étoit puiſſant dans l'Etat, qu'autant que le peuple étoit pour lui. De With avoit poſſédé cette grande dignité durant pluſieurs années, avec beaucoup de gloire. Il aimoit ſa Patrie, & il ſe vit long-tems l'idole des Hollandois, dont ſon adminiſtration augmenta le bonheur & la puiſſance; mais cette félicité dont la Nation étoit redevable à ſa capacité & à ſon zèle, fut la premiere cauſe de la perte de ce Miniſtre infortuné. Les Hollandois

devenus heureux, voulurent se rendre
1671. formidables; l'insolence naît également de la bassesse, & d'un excès de fortune. Ils oublierent ce qu'ils devoient à leurs premiers Protecteurs, aussitôt qu'ils purent se passer de leurs bienfaits; & les Hollandois punirent le Pensionnaire des maux qu'ils s'étoient attirés par leur indocilité, & par les mépris qu'ils avoient fait de ses sages conseils.

L'autorité du Pensionnaire de With diminuoit à mesure que le jeune Prince d'Orange avançoit en âge. Le pere de ce Prince avoit été l'ennemi déclaré de celui du Pensionnaire, & les deux fils avoient hérité de la haine de ceux à qui ils devoient le jour; l'un & l'autre ne respiroient que la vengeance; mais tous deux vouloient être certains de leurs coups, & s'assurer en les portant, qu'ils n'avoient à craindre aucun retour fâcheux.

Le pere du Prince d'Orange, d'abord regardé comme le Libérateur de sa Patrie, ensuite comme un tyran qui avoit voulu l'opprimer, avoit laissé dans le cœur des Hollandois un grand éloignement pour les Princes de sa Maison; mais cette indisposition, qui dans les

commencemens fut presque générale, diminua peu à peu. Les Domestiques du feu Prince, ceux du Prince son fils, s'empresserent à justifier sa mémoire, & ses desseins par ses motifs ; leur fortune exigeoit qu'ils en usassent ainsi ; ils ne pouvoient espérer de s'avancer, que par le moyen de leur Maître. De plus, les vertus de la Princesse Douairiere d'Orange, admirée de tous les Hollandois, contribuoient encore à les ramener vers son fils. Ce jeune Prince montroit dès-lors lui-même les qualités les plus aimables, les plus capables de mériter l'estime des honnêtes gens, & de faire impression sur l'esprit de la multitude. Tout, jusqu'à sa figure, flattoit le peuple ; ce n'est pas qu'il fût beau, mais il avoit dans la phisionomie quelque chose de si noble & de si grand, que sa présence inspiroit en même tems de l'affection & du respect. Quoique ce Prince fût d'une vivacité surprenante, & que sa jeunesse ajoutât plus de violence à son tempérament tout de feu, il ne profera jamais aucune parole offensante, dont il ne consolât sur le champ. Souvent ce Prince récompensa des actions médiocres, pour exciter l'émulation, & rarement

1671.

Portrait du Prince d'Orange.

il fit punir les plus grandes fautes, si-
1671. tôt que les coupables lui témoignerent leur repentir. Peu d'hommes l'égalerent en courage, & aucun ne le surpassa en prudence. Tant que sa situation fut équivoque, & que les Hollandois furent divisés à son égard, il négocia secrettement, se fit des amis, des créatures, abaissa ses adversaires, & montra tous les talens d'un habile Chef de parti. Parvenu depuis à la souveraine puissance, on reconnut alors en lui les qualités d'un grand Capitaine, & les vertus d'un grand Roi. Par la bisarrerie de sa destinée, il se vit obligé de tourner ses armes contre les premiers Protecteurs de ses peres. L'Europe vit avec étonnement le Chef de la Maison de Nassau soutenir les droits des Descendans de Charles V. & de Philippe II. & faire la guerre aux Successeurs de Henri II. & de Henri VI. les Libérateurs de la Hollande.

Le Comte d'Estrade avoit été longtems Ambassadeur de France auprès de cette République. Le Marquis de Louvois l'avoit chargé de ménager sur-tout le Pensionnaire de With ; & durant même que Louis se préparoit à faire la guerre aux Etats Généraux,

les deux Miniſtres avoient toujours entretenu une étroite correſpondance entre eux ; ce que les partiſans du Prince d'Orange avoient ſoin de faire remarquer aux Hollandois, pour irriter le peuple contre lui ; & cette indiſpoſition ralentiſſoit le Miniſtre de la Guerre, celui-ci ne s'attachant au Penſionnaire, qu'autant qu'il lui étoit utile. 1671.

Alors de With prévoyant la décadence prochaine de ſon pouvoir, n'oſant ſe déclarer pour les François, de peur d'être déchiré par le peuple, & craignant en même tems de ſe voir abandonné de Louis XIV. ſon protecteur, donna le tems aux partiſans du Prince d'Orange de ſe fortifier. Ce fut en vain qu'il fit agir ſes amis, & qu'il tâcha de regagner l'eſtime du peuple ; on commença par mettre ſon frere en priſon, & quelque tems après on attenta ſur ſa propre perſonne ; il reçut quatre coups de couteau, dont ce Magiſtrat guérit heureuſement. Embarras de de With.

Cependant le Roi d'Angleterre ayant équipé une Flotte, lui donna ordre d'attaquer celle des Hollandois, qui venoit de Smirne richement chargée. Ce fut-là le premier ſignal de la guerre ; le combat dura trois jours, & cha- On veut l'aſſaſſiner.

que parti s'attribua l'honneur de la victoire. Les Hollandois ne perdirent que quatre Vaisseaux, quoiqu'ils fussent inférieurs en nombre à leurs ennemis, & qu'ils ne s'attendissent point à être attaqués, la guerre n'ayant point encore été déclarée.

1671. La guerre est déclarée aux Hollandois.

Enfin Louis publia un Manifeste contre les Etats Généraux, & presque en même tems il entra avec trois armées sur les terres de la République; la premiere étoit commandée par le Prince de Condé; la seconde par le Marquis de Chamilli, & la troisième par le Roi en personne, ayant sous lui le Vicomte de Turenne, qui se détacha de tems en tems pour faire le siége de quelques Places. Toutes celles que les François attaquerent se rendirent; enfin ils se trouverent vainqueurs à Tolhuis sur le bord du Rhin, qu'ils passerent à la nage à la vûe du Roi, s'avançant dans le cœur de la Hollande, après avoir taillé en pièces les troupes de la République, qui gardoient les rivages du Rhin.

1672. Le Roi leur fait la guerre en personne.

Passage du Rhin.

Des progrès si rapides sembloient assurer aux François la conquête entiere de la Hollande, les plus fortes Places se rendoient à l'envi; & à peine

les troupes de la République osoient-elles se montrer devant leurs ennemis. 1672.
Ils ne se défendoient plus que par le moyen de leurs écluses. Rochefort exécutant mal les ordres dont il étoit chargé, avoit négligé de s'en rendre maître. Ce fut le salut de la Hollande. Les François furent obligés de s'arrêter, à cause des inondations. Ils ne purent avancer jusqu'à Amsterdam, dont ils se seroient emparés sans la négligence de Rochefort ; & les Hollandois remis de leur premiere consternation, voyant arriver de tous côtés des troupes à leur secours, commencerent à reprendre courage & à faire une vigoureuse résistance.

De plus, le Roi d'Angleterre satisfait d'avoir vû humilier les Hollandois, agissoit contre eux avec moins d'ardeur. Ayant appris que les Etats Généraux envoyoient demander la paix au Roi, il appuya leurs propositions, & sollicita même en leur faveur. Les Députés des Etats suplierent Louis de leur accorder la paix, & la liberté, non comme à des Alliés, mais comme à des peuples vaincus, qui imploroient sa clémence. De With avoit chargé Grotius de représenter au Ministre de la Guerre l'état où il étoit réduit, pour

Ils demandent la paix.

1672. avoir voulu ſoutenir les intérêts de la France contre un peuple qui s'obſtinoit à ſa perte ; mais le Prince d'Orange conſeillé par ſes amis, avoit joint aux Députés un homme entierement à lui, qui devoit lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit dans cette négociation. Grotius deſcendit chez le Marquis de Louvois, qui le retint à ſouper ; mais quelque choſe que ce Député pût lui dire, le Miniſtre de la Guerre ne ſe souciant plus de ménager le Penſionnaire, & ſe flattant que toute la Hollande alloit ſubir le joug, fit enſorte qu'on rejetta les offres des Etats Généraux, ou plutôt, l'on conſentit à leur donner la paix, mais à des conditions ſi déſavantageuſes, qu'il n'étoit pas poſſible aux Etats Généraux de les accepter, ſans ſe rendre eſclaves de la France.

Les Hollandois ſe préparent à une vigoureuſe réſiſtance.

Les Hollandois au déſeſpoir de ſe voir traités avec tant de rigueur, firent de nouveaux efforts pour leur conſervation ; devenus fiers à leur tour par quelques heureux ſuccès de leurs troupes, & par l'appui des Eſpagnols, ils ne penſerent plus à la paix, mais à continuer une guerre ſanglante, que Louis ſe repentoit peut-être déja d'avoir allumée.

[redacted]

Cependant les Juges avoient condamné le frere de With à un bannissement perpétuel. Le Pensionnaire étoit allé lui-même lui annoncer cet Arrêt; & se voyant avec son frere dans un état si différent de cette autorité presque sans bornes, dont ils avoient joui tous deux, ils ne purent retenir leurs larmes. Les Spectateurs loin d'être touchés d'une situation si triste, murmuroient hautement autour d'eux, & leur reprochoient les maux dont la Hollande étoit accablée. 1672.

Ce fut en vain que de With & son frere opposerent la patience & la douceur aux injures qu'on leur adressa; la populace s'attroupa autour de la prison, & mêlant ses cris à ceux des premiers mécontens, ils firent un bruit épouventable.

Cependant de With se prépara à sortir avec son frere, esperant que les séditieux se ressouviendroient, en le voyant, du respect qu'ils devoient à un des Chefs de leur République; mais il en arriva tout autrement. Aussitôt qu'on l'apperçut, les cris redoublerent. On dit que le peuple étoit excité par les Emissaires du Prince d'Orange. Le bruit augmenta de telle

forte, que de With fut obligé d'envoyer chercher une efcorte : les principaux Magiftrats accoururent eux-mêmes, & prirent les deux freres fous leur protection ; mais le peuple s'animant à mefure qu'ils augmentoient en nombre, & qu'ils trouvoient plus d'obftacles, ils fe jetterent fur le carroffe des de With, le mirent en pièces, chafferent les Magiftrats, & mirent en fuite leur efcorte. Voyant alors les deux freres abattus par terre & foulés aux pieds, ils les poignarderent; & leur ayant arraché les membres, ils les traînerent tous fanglans dans les rues de la Ville. Ainfi finirent deux hommes, qui avoient été durant longtems l'idole des Hollandois, & qui après s'être vûs fans raifon l'objet de la haine publique, en devinrent enfin les victimes.

1614.

Les de With font affaffinés.

Après la mort tragique du Penfionnaire de With, les Etats Généraux avoient accordé au jeune Guillaume, Prince d'Orange, la Charge de Statouder, & les autres dignités dont avoient joui fes Ancêtres, depuis l'établiffement de la République. Aucun d'eux n'avoit poffedé plus de belles qualités ; quoiqu'il fût encore dans

la premiere jeunesse, le Prince d'Orange étoit mûr & prudent, & se trouvoit également propre à gouverner un Etat, & à commander une armée. Il étoit doux, affable, populaire, & en même tems ambitieux d'autorité, & avide de gloire; quoique brave, & bon Général, il fut presque toujours battu; mais il sçût faire en sorte que ses défaites nuisirent plus à ses Vainqueurs, qu'à son parti. Bientôt on reconnut les grands talens de ce Prince pour la guerre, & pour la négociation; & depuis le moment qu'il fut chargé du Gouvernement de la République, les affaires des Hollandois se rétablirent de jour en jour. Ils firent de nouveaux Alliés; & leurs propres forces se trouvant mieux employées, ils vinrent à bout d'arrêter les progrès des François. 1672.

Le Roi satisfait d'avoir pris plus de quarante Villes en moins de trois mois, & d'avoir montré quelle étoit sa puissance s'appercevant d'ailleurs que ses armes commençoient à devenir moins heureuses, quitta la Hollande & revint à Versailles, laissant à la tête de ses armées, le Prince de Condé, le Vicomte de Turenne, & le Duc de Luxembourg.

Le Roi revient à Versailles.

1672. Le Prince d'Orange voyant le second de ces Généraux occupé à suivre le Marquis de Brandebourg, accourut au secours des Hollandois, que Turenne repoussoit dans leur pays, sortit des terres de la République, entra sur celles de France, & mit le siége devant Charleroi ; Sthatouder prétendoit par ce moyen donner de la réputation à ses armes ; mais il se vit bientôt déchu de son espérance : Montal, Gouverneur de la Place, le contraignit d'en lever le siége. Cet accident lui causa un violent chagrin, & il revint à Breda, sans rien entreprendre de plus, pendant que l'Evêque de Munster continuoit de ravager les terres de la République.

Le Vicomte de Turenne continuoit de son côté à faire la guerre à l'Electeur de Brandebourg. Ce Prince voyant ses Etats désolés, & que l'Empereur n'étoit point encore en état de lui donner du secours, demanda la paix, & l'obtint, le Roi trouvant son intérêt à le détacher de l'alliance des Hollandois. Les troupes sortirent donc du Comté de la Mark, où elles s'étoient établies, & revinrent en deçà du Rhin ; mais le Vicomte de Turenne

ne se trouva bientôt obligé de le repasser. 1672.

Le Roi venoit de s'emparer de Mastricht ; & ses Généraux avoient fait plusieurs autres conquêtes, malgré la vigilance du Prince d'Orange, qui sembloit n'avoir visité depuis peu les Places fortes de la Hollande, que pour en regretter davantage la perte.

Toute l'Allemagne étoit en mouvement, & depuis le plus foible de ses Princes, jusqu'à l'Empereur, ils se disposoient à se déclarer à la fois contre Louis XIV. à qui ils reprochoient l'invasion de la Lorraine, & de ne vouloir ruiner les Hollandois, que pour n'avoir plus rien qui l'empêchât de les attaquer. Les Espagnols tenoient le même langage ; & l'on voyoit clairement, que ces Puissances liguées n'attendoient que l'occasion de se déclarer contre la France. On n'éclatoit point encore contre le Marquis de Louvois, principal auteur de cette guerre : le succès aveugloit les François, & les empêchoit de voir le précipice affreux dans lequel ils alloient tomber. Ce n'est pas que le Vicomte de Turenne ne se plaignît souvent du Ministre de la guerre, qui

1672. s'obstinoit à vouloir garder inutilement des troupes dans les plus mauvaises Places de la Hollande, pendant qu'on le laissoit exposé, avec un petit corps d'armée, aux efforts de l'Allemagne entiere.

Ce Général, comme je l'ai dit, venoit de repasser le Rhin, à dessein de mettre Philisbourg hors d'insulte, & de forcer plusieurs Princes de l'Empire, qui n'étoient point encore en état de lui résister, à se déclarer pour la France. Mais Louvois croyant employer plus utilement ailleurs les troupes que le Vicomte lui demandoit, ne lui en envoya point; & ce Général, loin de faire aucun exploit en Allemagne, se vit obligé de reculer devant l'armée de l'Empereur, commandée par Montecuculli. L'Electeur de Brandebourg, qui n'avoit fait la paix que par nécessité, reprit les armes, sous prétexte qu'on avoit troublé le repos de l'Empire; en sorte que le Vicomte se trouva à la fois sur les bras deux ennemis également redoutables qui le serrerent de près.

Louvois reconnoissant trop tard la faute qu'il avoit faite, en ne lui fournissant point de secours, crut pour

voir le dégager, en attaquant la Ville de Tréves ; mais cette Place ayant tenu plus long-tems que le Ministre ne l'avoit esperé, le Vicomte n'eut plus d'autre ressource pour se tirer du mauvais pas, où il se trouvoit, que son courage & son habileté. Il se conduisit avec tant de prudence, qu'il évita le choc des ennemis prêts à l'accabler. Turenne donna le tems à quelques troupes Françoises de le joindre à Marienthal ; & alors se trouvant à la tête d'une belle armée, il chercha à son tour les ennemis dans les plaines de Rottembourg. 1672.

Montecuculli, Général de l'Empereur, quitta le dessein de combattre Turenne, aussitôt que celui-ci eut reçu du secours. Il redoutoit avec raison les suites d'une bataille, dont la perte laisseroit l'Allemagne exposée aux entreprises des François, & les mettroit en état de subjuguer ce peu de Villes qui restoient aux Hollandois. On ne les pouvoit sauver, qu'en obligeant les Vainqueurs à diviser leurs forces; & c'étoit faire beaucoup, selon Montecuculli, que de les délivrer d'un ennemi tel que Turenne, en l'occupant ailleurs. Il évita donc

1672. ce Général, & ayant long-tems caché son dessein, il tomba tout-à coup sur Bonne, & prit cette Ville, qu'il avoit assiégée de concert avec le Prince d'Orange. Cet exploit des Allemans releva le courage des Hollandois, qui en avoient partagé la gloire; il sembloit que la conquête de Bonne, les indemnisoit de la perte de plusieurs Provinces. En effet par-là, les Alliés se retrouvoient supérieurs sur le haut du Rhin. Ce succès étoit au-dessus de leurs espérances; aussi en témoignerent-ils autant de fierté, que si la défaite de la garnison de Bonne, les avoit rendus Vainqueurs de toutes les armées Françoises.

Prise de Bonne.

Louvois s'appercevant que le Roi étoit chagrin de cette perte, en rejetta la faute sur le Vicomte de Turenne. Celui-ci se plaignit à son tour de l'opiniâtreté du Ministre de la guerre, qui avoit mieux aimé laisser les troupes inutiles en Hollande, que de les employer à la conservation des Places du haut Rhin.

Le Prince de Condé & M. de Turenne consultés par Louis XIV. à ce sujet, avoient tous deux été d'avis d'évacuer une grande partie des Places de

la République, pour être plus en état de conserver les autres; mais Louvois s'étoit opposé à ce dessein, en disant que la France étoit en état de conserver ses anciennes conquêtes, & d'en faire de nouvelles. Ce conseil qui flattoit plus l'inclination du Roi, que l'opinion des deux Généraux, fut suivi; & ce Prince ne s'apperçut de la faute de son Ministre, que lorsqu'il ne fut plus tems de la réparer. 1672.

Turenne déclare co tre Louvo

M. de Turenne mécontent du Marquis de Louvois, qui blâmoit hautement sa conduite, & qui continuoit de lui attribuer la perte de Bonne, résolut de concert avec M. le Prince de parler au Roi, & de se plaindre de l'injustice de ce Ministre. Jamais il n'avoit couru un si grand péril: il avoit beaucoup fait pour la gloire du Roi, en lui donnant les moyens de conquérir la Hollande; mais il étoit aisé de faire connoître que cette guerre entreprise trop légerement, ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses, si l'on ne se conduisoit à l'avenir avec autant de circonspection & de prudence, que l'on avoit eu jusques-là de négligence & d'opiniâtreté.

1672. Condé & Turenne étoient plus en état que qui que ce fût, de peindre au Roi la véritable situation des affaires, & de lui découvrir les fautes que Louvois avoit faites. Ce Ministre craignoit d'autant plus l'effet de leurs remontrances, que leurs témoignages réunis étoient une preuve complette contre lui. Il mit donc tout en usage pour se garantir du coup qui le menaçoit, ou du moins pour en diminuer la force, en appaisant l'un des deux Généraux.

Conduite de le Tellier à ce sujet.

Le Tellier plus formé aux intrigues de Cour que le Marquis de Louvois, s'employa dans cette affaire. Il vit tour à tour le Prince de Condé, le Vicomte de Turenne, cherchant à excuser son fils, par les circonstances qui l'avoient trompé, & par la multitude des affaires dont il étoit chargé; ce qui le mettoit dans le cas de ne pouvoir penser à toutes également. Il est vrai que rien n'auroit été si bien conduit que la guerre de Hollande, si Louvois ne s'étoit point obstiné à vouloir conserver toutes les Places conquises dans ce Pays, en même tems qu'il avoit la guerre à soutenir en Allemagne & dans les Pays-Bas

Espagnols ; & s'il avoit consenti que le Vicomte de Turenne liât les 1672.
mains à divers petits Princes de l'Empire, comme ce Général le lui avoit proposé avant l'arrivée de Montecuculli. Le Ministre se justifioit à cet égard, en disant, qu'il avoit esperé de gagner ces Princes en les ménageant, & par le moyen des négociations qu'il entretenoit chez eux ; que si ses espérances avoient été trahies, on ne devoit point lui imputer ce malheur, non plus que le danger où s'étoit trouvé le Vicomte de Turenne en Allemagne, puisqu'il avoit entrepris le siége de Tréves, seulement à dessein de lui donner du secours & de le dégager.

Ces raisons ayant été déduites avec art par le Tellier, firent impression sur le Prince de Condé, qui étoit d'ailleurs porté à reconnoître la bonne volonté que Louvois lui avoit témoignée en plusieurs occasions. Il oublia les sujets de plaintes qu'il avoit reçus de ce Ministre, & attribua les accidens dont ce Prince l'avoit cru coupable, au hasard qui décide des plus grands événemens. Mais Turen-

ne demeura inflexible. Peut-être le
1672. Tellier vint-il à bout de lui perſuader, comme au Prince de Condé, que Louvois n'avoit eu d'autre deſſein, que de bien ſervir le Roi & l'Etat; le Vicomte avoua même, que Louvois étoit un bon Miniſtre, qu'il avoit du zéle, de l'application, de l'activité, & qu'il étoit capable de rendre de grands ſervices; mais il lui reprocha de vouloir gouverner à ſon gré les armées; de ne point faire aſſez d'état des plus ſages conſeils, & de ne ſuivre que ſes idées. Tel fut le langage que Turenne tint au Roi, ſur le Chapitre du Miniſtre de la guerre; il rendit juſtice à ſes talens, mais il ſe plaignit avec force de ſes défauts, & ſur-tout de ſa préſomption. Non content d'avoir parlé de cette ſorte au Roi, Turenne repéta à Louvois lui-même tout ce qu'il venoit de dire à ce Prince. Le Général irrité par quelques rapports, en uſa peut-être avec trop peu de ménagement à l'égard du Miniſtre de la guerre. Le Roi crut reconnoître de la paſſion dans la démarche qu'il venoit de faire, & ſa remontrance fut ſans effet. Cependant

Louvois effrayé du péril qu'il avoit couru, & dont la prudence de son pere venoit de le délivrer, fut à l'avenir plus circonspect, sur-tout avec le Vicomte de Turenne.

1673.

Louvois Grand Vicaire de l'Ordre de S. Lazare.

Louvois avoit été revêtu quelque tems auparavant d'une nouvelle dignité. Le Marquis de Nerestan venoit de se démettre de la grande Maîtrise de Saint Lazare entre les mains du Roi ; cet Ordre établi dans la Terre-Sainte par les Chrétiens Occidentaux, & répandu pendant un tems dans différentes contrées de l'Europe, étoit également indépendant de tous les autres Ordres Militaires ; mais alors ne subsistant plus qu'en France, les Chevaliers supplierent le Roi d'unir la grande Maîtrise à sa Couronne, & de donner au Marquis de Louvois le titre de grand Vicaire de l'Ordre de Saint Lazare ; cette grace leur fut accordée, en même tems que la réunion de l'Ordre de Notre Dame de Mont-Carmel à celui de Saint Lazare.

Louvois s'appliqua aussitôt à rassembler un grand nombre d'Hôpitaux & de maladreries, qui avoient été démembrés de l'Ordre; son dessein étant de les faire servir à leur premier usage.

1673. Il en forma dans la ſuite cinq grands Prieurés, & un grand nombre de Commanderies, dont le Roi gratifia plus de deux cens Gentilſhommes & Officiers de ſes troupes, eſtropiés ou vétérans, qui juſques-là étoient demeurés ſans récompenſe. Louvois prit dès-lors les meſures néceſſaires pour la fondation de l'Hôtel des Invalides, dont ce Miniſtre avoit déja formé le deſſein, & qu'il exécuta dans la ſuite, ſe couvrant par-là d'une gloire immortelle.

Bataille navale entre les François, les Anglois & les Hollandois.

Cependant les Flottes de France & d'Angleterre jointes enſemble, ſe préparoient à combattre celle des Hollandois, commandée par Ruitter & par le brave Tromp. Elles ſe rencontrerent à la hauteur des côtes de la Hollande, & ſe livrerent la plus ſanglante bataille dont on eût oui parler juſques-là. Les François ayant à leur tête le Comte d'Eſtrées, attaquerent les premiers, & ſe battirent avec une valeur ſurprenante; les Hollandois n'en témoignerent pas moins de réſolution, & ſe mêlant avec intrépidité parmi les ennemis, ils en firent un grand carnage. Tromp ſe livrant à ſon impétuoſité, attaquoit tantôt les Anglois, tan-

tôt les François, & souvent il les mettoit en désordre, en s'y mettant lui-même. Ruitter moins brouillant, rallioit les Vaisseaux du fougueux Tromp, & les renvoyoit ensuite au combat; en sorte qu'il eût semblé que Tromp se multiplioit. Pendant que celui-ci se battoit avec fureur, Ruitter se ménageoit & n'aidoit son Collégue qu'autant qu'il étoit nécessaire pour arrêter les ennemis, ne songeant de son côté qu'à gagner le dessus du vent, qui avoit été jusqu'alors favorable aux Alliés. Le brave Ruitter en se mêlant quelquefois, & se retirant toujours à propos & en bon ordre, manœuvra avec tant d'adresse & de bonheur, qu'il vint à bout de son dessein. Ce fut le salut des Hollandois, dont les Vaisseaux se préparoient à la fuite, mais ayant le vent pour eux, ils se remirent en ordre & reprirent le chemin de leurs ports, où ils rentrerent, sinon victorieux, du moins avec l'honneur de n'avoir pu être vaincus par des ennemis supérieurs. Les mêmes Flottes se livrerent encore dans la même année plusieurs autres combats, aussi sanglans que le premier, sans pouvoir fixer la victoire, qui sembla s'obsti- 1673.

1673. ner à ne ſe déclarer pour aucun des deux partis.

La guerre continuoit avec la même fureur en Allemagne & en Flandre, ſous le Vicomte de Turenne & le Prince de Condé. Ce dernier battit le Prince d'Orange à Senef, & M. de Turenne, après avoir obligé le Duc de Lorraine & les autres Généraux de l'Empire à repaſſer le Rhin, ſe mit à ravager le Palatinat & s'en rendit le maître. Les ordres de la Cour le contraignirent d'en uſer en cette occaſion avec une rigueur bien éloignée de ſon caractere. Les Allemans & ſur-tout les peuples du Palatinat, avoient exercé des fureurs inouies ſur les ſoldats François; Turenne ſe vit forcé d'uſer de repréſailles. On ne vit donc plus dans ce Pays, le plus beau & le plus fertile de l'Europe, que des Villes ſaccagées, des Bourgs & des Villages réduits en cendres, des campagnes brûlantes, & un nombre infini d'habitans égorgés. Ces malheureux ne ſçavoient comment ſe garantir de la licence du ſoldat François. Les payſans fuyoient dans les Villes, & les Bourgeois croyant trouver leur ſûreté dans les campagnes, y rencontroient une mort

Incendies du Palatin.

certaine. Ceux qui pouvoient échaper aux ennemis, imploroient le ſecours 1673 de leur Souverain, obligé lui-même de fuir de ſa Capitale, pour chercher une retraite plus ſûre.

Ce Prince ne put ſe contenir à la vûe de tant de maux, dont ſon peuple étoit accablé; mais ſe trouvant alors ſans ſoldats & ſans ſecours à eſperer, que pouvoit-il faire contre un ennemi puiſſant & victorieux, maître de la meilleure partie de ſes Etats? Le Palatin réſolut de ſe dévouer lui-même pour le ſalut de ſes Sujets, & il envoya un cartel de défi au Vicomte de Turenne, lui demandant de terminer leur querelle dans un combat particulier. On s'étonna d'une pareille démarche de la part de l'Electeur Palatin, qui paſſoit pour un Prince ſage & prudent; mais emporté par la douleur, & par le déſir de ſe venger, il avoit ſaiſi le ſeul moyen qui lui reſtoit pour ſe ſatisfaire.

Le Vicomte de Vurenne, dont la Maiſon étoit alliée à celle du Palatin, & qui lui avoit de grandes obligations, reçut ſa Lettre avec reſpect, & y répondit avec une politeſſe à laquelle l'Electeur ne s'attendoit pas, s'excu-

1673. ſant néanmoins d'accepter le combat ſur la défenſe expreſſe qu'il en avoit reçu du Roi, à qui le Général avoit envoyé la Lettre de l'Electeur.

Ce Prince n'eſpérant plus de ſe venger du Vicomte de Turenne, autrement qu'à la tête d'une armée, implora le ſecours de tous ſes voiſins, & il vint enfin à bout de le contraindre à repaſſer le Rhin. Alors Turenne reçut des ordres preſſans par le Marquis de Louvois, de s'emparer des paſſages de la Lorraine, pour empêcher les ennemis d'y pénétrer, comme ils menaçoient de le faire. Depuis long-tems le Miniſtre de la guerre rouloit ce deſſein dans ſa tête, le croyant le plus avantageux à l'Etat; mais Turenne s'y étoit toujours oppoſé: & il continua de s'y montrer contraire, juſques-là que ce Général écrivit au Roi, pour ſe plaindre du Miniſtre, qui lui donnoit des ordres ſi oppoſés au bien de l'Etat.

Louvois qui ne pouvoit juger de ſi loin que par les apparences, ſoutint ſon premier avis avec beaucoup d'opiniâtreté, & il paroiſſoit en effet le plus ſage; mais on reconnut par l'événement, qu'il eſt de certaines choſes;

dont il n'y a qu'une longue expérience, & la connoissance exacte des 1673.
lieux, qui puisse nous mettre en état d'en décider. Le Vicomte de Turenne avec une petite armée, sçut se conserver dans l'Alsace, & vint à bout de contraindre les ennemis, non-seulement à abandonner cette Province, mais encore à repasser le Rhin, quoiqu'ils fussent quatre fois plus forts que le Général François. Cinq Princes Souverains des plus considérables de l'Empire, commandoient cette multitude d'Allemans; ce qui fit dire plaisamment au Duc de Lorraine, que cinq Princes par la grace de Dieu avoient été forcés de repasser le Rhin, par un Prince, par la grace du Roi, & cela à la tête de soixante & dix mille hommes armés pour la cause commune.

Cette action fut admirée de toute l'Europe, & garantit la France de l'irruption des Impériaux, qui menaçoient d'envahir ses plus belles Provinces. Turenne vint à la Cour, où il fut regardé de tout le monde, comme le Héros de son siécle; à l'exception du Ministre de la guerre, qui vouloit que l'obéissance aux or-

1673. dres de la Cour, fût la premiere qualite d'un Général.

Le Roi d'Angleterre venoit d'abandonner les intérêts de la France ; & son Parlement vouloit le contraindre à se déclarer ouvertement contre elle ; mais Louvois qui entretenoit des correspondances à la Cour de ce Prince, fit en sorte qu'il rejetta ce conseil violent, & offrit au contraire sa médiation pour donner la paix à l'Europe. Quelqu'avantageuse que la guerre eût été jusques-là au Roi, il en désiroit la fin. Ses Finances étoient épuisées, & Colbert se voyoit au bout de ses ressources : le mauvais état des affaires l'avoit réduit à la nécessité d'accabler les peuples de nouveaux impôts : après avoir murmuré long-tems, & ne voyant point d'apparence à la paix, ils se souleverent en plusieurs Provinces, & sur-tout à Bordeaux & en Bretagne, où ils pillerent les Bureaux du Roi. Cette révolte méritoit un châtiment exemplaire ; mais on la pardonna à la misere du peuple, & l'on se contenta de l'appaiser.

Le Roi désire la paix.

La Normandie n'étoit pas plus tranquille que les deux Provinces dont je viens de parler : les ennemis pour se

venger du soulevement des Messinois, fomenté par les François, y entretenoient des Emissaires : les Hollandois sur-tout, plus voisins de cette Province, mettoient tout en œuvre pour exciter du trouble. 1673.

Portrait du Chevalier de Rohan.

Le Chevalier de Rohan, homme d'une grande naissance & de beaucoup d'esprit, plein de hardiesse & de courage, mais léger, étourdi, rempli d'idées fausses & de desseins chimériques, fut celui à qui les Espagnols & les Hollandois s'adresserent d'abord. Ce Seigneur étoit d'une figure charmante, recherché des Dames & passionné pour elles. Il avoit dissipé dans leur commerce tout ce qu'il avoit du bien de ses Ancêtres ; & ayant mécontenté la Cour, il ne lui restoit aucun moyen pour subsister d'une façon convenable à sa naissance. Une meilleure conduite pouvoit changer son sort, & lui faire recouvrer, avec les bonnes graces du Roi, l'amitié de sa famille, avec laquelle ce Seigneur étoit brouillé depuis long-tems ; loin de prendre un parti si sage, il continua de vivre dans le désordre. Enfin se trouvant perdu de dettes, persécuté de ses créanciers & menacé de la plus affreuse misere,

1673. il écouta les mauvais conseils de la Traumont, ancien Officier, dont les services étoient restés sans récompense, & qui vouloit se venger sur sa Patrie de l'injustice du Ministere. La Traumont persuada au Chevalier de Rohan de se lier avec les Espagnols, & de faire une grande fortune avec ces Etrangers, en leur livrant quelques Places de la Normandie, où ils avoient tous deux de grandes intelligences. Le Chevalier de Rohan se laissa séduire, & offrit aux Hollandois de leur livrer Quillebœuf. Tromp se mit aussitôt en mer avec une Flotte, espérant de voir bientôt soulever toute la Normandie, comme le Chevalier de Rohan l'en avoit flatté.

La Traumont étoit convenu avec les Hollandois, que quand leurs préparatifs seroient faits; ils mettroient certaines nouvelles dans leur Gazette, & elles y furent mises. A ce signal, le Gentilhomme se rendit promptement en Normandie, pour y rassembler ses amis, & disposer toutes choses à un soulevement général. Il n'avoit osé jusques-là réveler son dessein à aucun d'eux, de peur d'être trahi: le Chevalier de Preaux son neveu, étoit le seu

à qui il en eût fait confidence. Mais ce dernier en avoit fait part à une femme 1673.
de qualité sa Maîtresse, nommée Madame de Villiers, autrement Bordeville, & qui pouvoit les servir à cause des grands biens qu'elle possédoit en Normandie. Par l'indiscrétion de cette femme, ou de quelque autre façon, Louvois & le Tellier découvrirent la conspiration : le Chevalier de Rohan fut arrêté & conduit à la Bastille, ainsi que le Chevalier de Preaux & Madame de Villiers.

La Traumont étoit à Rouen, fort inquiet de la tiédeur qu'il remarquoit dans ses amis, & se repentant sans doute d'avoir formé un projet si coupable, qu'il n'osoit leur découvrir, & qui ne pouvoit cependant s'exécuter sans eux. Sur ces entrefaites, M. de Brissac, Major des Gardes du Corps, arriva à Rouen & annonça à la Traumont, son ancien ami, l'ordre qu'il avoit de l'arrêter. Celui-ci, sans paroître déconcerté, le pria de le laisser entrer dans son cabinet, où il avoit besoin pour quelques momens. Brissac y consentit imprudemment; mais il ne fut pas long-tems à s'en repentir. La Traumont sortit de son cabinet,

comme un furieux, ayant deux piſto-
1673. lets à la main. Briſſac appelle les Gardes ; & ceux-ci voyant que la Traumont étoit réſolu de ſe faire tuer plutôt que de ſe rendre, lui tirerent un couq, dont il mourut le lendemain ; ſa témérité l'ayant ainſi garanti du juſte ſupplice qu'on ſe préparoit à lui faire ſubir.

Le Chevalier de Rohan, délivré de la crainte que pouvoit lui cauſer le témoignage de la Traumont, étoit le Maître de ſon ſort ; mais après avoir conſtamment nié à tous ſes Juges, qu'il eût aucune part à la conſpiration découverte, ce Seigneur avoua tout à l'un d'eux, nommé Bezons qui lui arracha ſon ſecret en lui promettant ſa grace.

Le Chevalier s'exhala en reproches contre Bezons, lorſqu'on lui lut ſon jugement ; quelques-uns blâmerent en effet la conduite de ce Magiſtrat, mais elle étoit autoriſée par tant d'éxemples, qu'il lui étoit aiſé de ſe juſtifier, ſur-tout dans une occaſion où il s'agiſſoit de punir l'ennemi de ſon Roi & de ſa Patrie. D'ailleurs le Chevalier de Rohan étoit tombé dans un ſi grand mépris, que peu de gens s'intéreſſe-

ſent en ſa faveur, ſa mere avec laquelle il étoit brouillé, ni perſonne de ſa famille, ne voulurent aller ſe jetter aux pieds du Roi pour demander ſa grace, comme s'ils l'avoient jugé eux-mêmes indigne de ſa clémence. Ce Prince avoit donné autrefois au Chevalier de Rohan quelques marques de bonté, il s'en ſouvint alors : & touché peut-être de l'abandon où ſe trouvoit un homme d'une ſi grande naiſſance, le Roi fut tenté de lui pardonner ſon crime ; mais Louvois & le Tellier lui repréſenterent avec tant de force les inconvéniens de cet acte de clémence, que la mort du Chevalier fut réſolue. 1613.

Le Chevalier de Rohan eſt exécuté.

On s'attendoit que Madame de Monteſpan ſolliciteroit en faveur d'un homme qui avoit été long-tems l'amant de ſa ſœur, & le ſien ſelon quelques-uns ; mais ſoit par dureté de cœur, ou dans la crainte d'augmenter les ſoupçons du Public, elle ſe contenta de pleurer ſa mort, ſans rien faire pour lui conſerver la vie. Un ſi grand exemple intimida tous les mécontens, aucun n'oſa remuer après avoir vu mourir ſur un échaffaut un homme de la plus haute naiſſance, &

à la conſervation duquel tout ce qu'il
1673. y avoit de plus grand dans le Royaume auroit dû s'intéreſſer.

Tromp après avoir erré long-tems ſur les côtes de Normandie, ayant appris que la conſpiration étoit découverte, ſe retira, après avoir inutilement tenté de faire quelques deſcentes : le Prince d'Orange qui avoit fondé de brillantes eſpérances ſur le ſuccès de cette entrepriſe, la voyant manquée, ſe donna de grands mouvemens pour armer de nouveaux ennemis contre la France. L'Empereur, le Roi d'Eſpagne, celui de Danemarck, l'Electeur de Brandebourg, avec les Ducs de Brunſwic & de Lunebourg, les autres Electeurs & Princes de l'Empire, même ceux qui avoient reçu de plus grands bienfaits de Louis XIV. s'étoient ligués enſemble contre ce Monarque. Il ne s'étonna ni de leur nombre, ni de leur puiſſance ; & s'étant aſſuré du Roi de Suéde, il défia tout le reſte de l'Europe. Ses ennemis reconnurent bientôt à leurs dépens ; que le grand nombre ne ſuffit pas pour triompher ; & que la puiſſance qui dé-
1675. pend d'un ſeul, a tôt ou tard l'avantage ſur une puiſſance diviſée, quelque grande qu'elle ſoit.

En Flandre, en Allemagne, le Roi se vit par-tout également victorieux; mais un accident funeste vint affliger ce Monarque au milieu de ses triomphes, je veux parler de la mort du Vicomte de Turenne, qui fut tué d'un coup de canon, au camp de Salsbach, dans le tems qu'il se préparoit à livrer bataille aux ennemis.

1613. Mort du Vicomte de Turenne.

Le Comte de Montecuculli, digne adversaire d'un si grand Capitaine, étant instruit de sa mort, cessa de fuir devant l'armée Françoise, aussitôt qu'il la vit privée de son vaillant Général, & s'empressa au contraire de lui livrer bataille. Le Comte de Lorges, neveu du Vicomte de Turenne, & qui lui avoit succédé au commandement de l'armée, repoussa les Allemans, & fit sa retraite avec autant de courage que de bonheur. Ce qui couvrit le Comte de Lorges d'une gloire immortelle, auroit été un échec à la réputation du Vicomte de Turenne.

Le Prince de Condé accourut en Allemagne, pour prendre la place de ce grand Capitaine, il arrêta tout d'un coup les progrès des ennemis, qui venoient de battre une armée

Françoiſe, commandée par le Maréchal de Créqui. Ce fut alors que l'on reconnut mieux encore toute la grandeur de la perte que l'on venoit de faire par la mort du Vicomte de Turenne. Louvois lui-même en témoigna du regret, quoique l'Hiſtorien de ce Général, & celui de Louis XIV. aſſurent que le Miniſtre & ſon frere l'Archevêque de Rheims, ne purent diſſimuler leur joie, lorſqu'ils apprirent ſa mort; mais il eſt vrai de dire que le Miniſtre de la guerre, voyant que malgré tous ſes ſoins & ſon application aux affaires, on apprenoit tous les jours quelques nouvelles défaites, avoua que tous ces déſavantages étoient la ſuite de la perte de M. de Turenne.

1675.

Le Marquis de Louvois n'ayant plus de concurrent pour la faveur; & voulant ſe montrer digne de poſſéder ſeul toute la confiance de ſon Maître, fit de nouveaux efforts pour ramener la victoire du côté des François. Par ſes ordres, on augmenta le nombre des troupes; on donna des récompenſes aux bons Officiers, pour augmenter leur zéle; il eut un ſoin particulier que les Places de guerre fuſſent bien

bien fournies de tout ce qui leur étoit néceſſaire à leur défenſe, & ſurtout que 1675.
les ſoldats ne manquaſſent de rien; non-ſeulement en ce qui pouvoit les rendre formidables aux ennemis, mais encore de tout ce qui étoit néceſſaire à leur entretien & à leur ſubſiſtance.

Par cette conduite, les armes Françoiſes eurent bientôt recouvré leur premiere réputation; le Soldat content ne reſpiroit que le combat; & les Généraux profitant de cette ardeur, contraignirent les ennemis à reculer devant eux, comme ils le faiſoient pendant la vie du Vicomte de Turenne. Le Prince de Condé, força Montecuculli à repaſſer le Rhin, que ce Général avoit paſſé dans l'eſpérance de diſſiper l'armée de France, & de faire enſuite des conquêtes dans l'Alſace. Mais pendant que Louvois ſe ſignaloit par ſon activité, qu'il partageoit avec les Généraux la gloire de tant d'heureux ſuccès, & que ce Miniſtre, ayant rendu le pays ennemi le théâtre d'une guerre ſanglante, laiſſoit jouir la France de toutes les apparences d'une paix profonde, les peuples que Colbert étoit forcé de charger d'impôts, faiſoient connoître



...ient comme l'auteur de cette ..., & contre Colbert, qui les ... oit pour avoir de quoi ... Enfin voyant que l'on n'avoit ... égard à leurs plaintes, & que ... le des Ministres étoit fermée ... eux, ils se révolterent, & pri... s armes. On ne pouvoit choisir ... ps moins propre pour éclater. ... avoit à ses ordres plus de trois ... ille hommes, tout prets à se ... sur les Rébelles: ses armées ... victorieuses de tous côtés; les ... de l'Etat n'étoient nullement ... disposition de fomenter de ... aux troubles; en sorte que tout ... roit à augmenter la puissance ... i, & à accabler les Révoltés. 1675.

...ssitôt qu'on eut appris à la Cour ... levement des deux Provinces, ... prépara à les punir, de sorte ... s pussent servir d'exemple aux ... Les Rébelles se virent environ... toutes parts, sans aucun moyen ... défendre. On fit mourir les plus ... ables, & les autres se soumirent. ..., bien loin d'avoir trouvé du ... gement à leurs peines, la Cour ... cha à leur donner de nouveaux ... s de mortifications. Non content

Révolte de la Guyenne & de la Bretagne.

par leurs murmures, que la guerre la
1675. plus avantageuſe eſt toujours un grand
mal.

Plaintes des Provinces.

Les habitans de la Guyenne & de la Bretagne, dont le commerce étoit interrompu depuis long-tems, ſe plaignoient de ce qu'ils étoient obligés de fournir ſans ceſſe de l'argent pour l'Alſace, la Flandres, ou pour d'autres pays éloignés du leur, & d'où cet argent ne pouvoit revenir chez eux. Ils ajoutoient que leurs denrées ne ſe conſumoient, ni par les peuples des Provinces voiſines, ni par les Etrangers; n'ayant plus de commerce avec ceux-ci, & les autres conſommant beaucoup moins qu'à l'ordinaire, à cauſe de la diminution de leur nombre & du beſoin qu'ils avoient de garder leur argent, pour payer les impôts. Ces plaintes étoient juſtes, & pendant que l'on ne voyoit que la monnoie Françoiſe dans les villes voiſines des lieux où l'on faiſoit la guerre, à peine en pouvoit-on trouver en France.

Les Habitans de la Guyenne & de la Bretagne, après avoir fait pluſieurs remontrances inutiles, ſe voyant à la veille de périr de miſere, déclamerent hautement contre Louvois, qu'ils re-

gardoient comme l'auteur de cette guerre, & contre Colbert, qui les accabloit pour avoir de quoi l'entretenir. Enfin voyant que l'on n'avoit aucun égard à leurs plaintes, & que l'oreille des Miniſtres étoit fermée pour eux, ils ſe révolterent, & prirent les armes. On ne pouvoit choiſir un temps moins propre pour éclatter. Le Roi avoit à ſes ordres plus de trois cens mille hommes, tout prêts à ſe jetter ſur les Rébelles; ſes armées étoient victorieuſes de tous côtés; les Grands de l'Etat n'étoient nullement dans la diſpoſition de fomenter de nouveaux troubles; en ſorte que tout concouroit à augmenter la puiſſance du Roi, & à accabler les Révoltés.

1675.

Révolte de la Guyenne & de la Bretagne.

Auſſitôt qu'on eut appris à la Cour le ſoulevement des deux Provinces, on ſe prépara à les punir, de ſorte qu'elles puſſent ſervir d'exemple aux autres. Les Rébelles ſe virent environnés de toutes parts, ſans aucun moyen de ſe défendre. On fit mourir les plus coupables, & les autres ſe ſoumirent. Ainſi, bien loin d'avoir trouvé du ſoulagement à leurs peines, la Cour s'attacha à leur donner de nouveaux ſujets de mortifications. Non content

de s'être vengé ſur les peuples, le
1675. Roi voulut faire éprouver ſa rigueur aux Parlemens des deux Provinces. On les accuſoit d'avoir fomenté le déſordre, ou du moins d'avoir eu trop d'indulgence pour les ſéditieux. Celui de Bretagne fut transferé de Rennes à Vannes, & celui de Bordeaux à Condom.

Quelque facilité que le Miniſtre eût trouvé à appaiſer ces nouveaux troubles, il fut touché de leur cauſe; ils étoient l'effet de la miſere des peuples, & non de leurs mauvaiſes diſpoſitions. Le Roi ne pouvoit ignorer que la plus grande partie de ſes Sujets mêloient ſouvent leurs pleurs à ſes triomphes, & il commençoit à regarder comme un malheur des victoires & des conquêtes, qui en augmentant ſa gloire & la réputation de ſes armes, plongeoient ſes peuples de plus en plus dans la pauvreté & l'affliction. Ces réflexions l'emporterent dans le cœur du Roi, ſur les ſujets qu'avoit ce Prince de continuer la guerre. Il voulut ſacrifier à ſes Sujets, juſqu'au plaiſir de ſe venger de tant d'ennemis ligués, & dont il avoit reçu des outrages au milieu de ſes conquêtes;

& dans le tems même qu'il pouvoit donner la loi à toute l'Europe, il arrêta lui-même les progrès de ses armes ; & ayant accepté la médiation du Roi d'Angleterre, on convint de Nimegue, pour y traiter de la paix. Les ennemis avoient peine à croire que Louis XIV. la désirât sincerement, lui qui sembloit n'avoir plus qu'un pas à faire pour achever leur ruine. Mais ils reconnurent bientôt que ce Monarque en usoit de bonne foi, lorsqu'on le vit sacrifier à l'espérance d'avoir la paix, le ressentiment que lui causoit l'affront fait au Prince de Fustemberg à Cologne, & qu'il envoyoit ses Plénipotentiaires à Nimegue. Le Duc de Vitri & Jean-Antoine d'Avaux, neveux de ce fameux Comte d'Avaux qui avoit été Plénipotentiaire à Munster, furent ceux que le Roi chargea de cette glorieuse commission. La jalousie qui regnoit entre Louvois & Colbert, n'empêcha point qu'on ne joignît au Duc de Vitri & au Comte d'Avaux, Colbert Marquis de Croissi, le même qui avoit été si long-tems Ambassadeur auprès de Charles II. & qui après avoir empêché ce Prince de se joindre aux ennemis

167

Le Roi fire la pa

de ſon Maître, comme toute la Nation
1675. Angloiſe l'en ſollicitoit, ſe préparoit à partager la gloire dont Louis XIV. alloit ſe couvrir en accordant la paix à l'Europe.

Il ſe trouvoit tant d'intérêts divers à ménager dans une occaſion ſi importante, qu'on fut long-tems à régler de quelle façon on s'y prendroit pour les traiter. Le Dannemark, l'Allemagne preſque entiere, l'Eſpagne, la Hollande, la Suede & la France de l'autre part, avoient chacun leurs prétentions, dont les Plénipotentiaires du Roi d'Angleterre devenu médiateur, ne pouvoient être inſtruits en peu de tems. Ainſi les conférences pour la paix ne commencerent à Nimegue que l'année ſuivante.

Le Roi voulant faire connoître à ſes ennemis qu'il ne ſouhaitoit point la paix par néceſſité, mais qu'il l'accordoit à ſon amour pour ſes peuples & au repos de ſes voiſins, mit de bonne heure ſes armées en campagne, tant ſur terre que ſur mer. Quoique la France parût épuiſée, Louvois voulant ſoutenir la gloire de ſon Maître, & rendre les conditions de la Paix plus avantageuſes à ce Prince, en le mettant

en état de donner la loi aux Alliés, avoit trouvé moyen de mettre quatre 167 armées sur pied; la premiere commandée par le Duc de Luxembourg, qui passa en Allemagne; le Maréchal Duc de Navailles conduisit l'autre en Roussillon : la troisiéme sous les ordres du Maréchal de Rochefort, le même qui fut la premiere cause de la perte de la Hollande, se tint entre la Sambre & la Meuse. Le Roi se mit lui-même à la tête de la quatriéme, & entra avec elle dans la Flandres.

On comprit mieux alors par l'expérience, combien servoient aux François l'intelligence & la capacité du Marquis de Louvois, toujours attentif aux différens besoins des troupes, & qui avoit l'art d'établir de grands Magasins, pour ainsi dire jusques dans le pays des ennemis, pendant qu'ils y pouvoient à peine subsister eux-mêmes; & que faute de provisions, ils n'étoient en état de rien entreprendre de considérable.

Entre hardies Cour.

Les Espagnols surtout se mettoient en campagne, dénués de toutes choses; leurs places n'étoient pas mieux munies, & elles étoient contraintes de se rendre au Roi, à mesure que ce Prin-

ce se présentoit devant leurs murailles.
1675. Ainsi on n'entendoit parler que de places emportées d'assaut; celles qui opposoient le plus de résistance, soutenoient au plus un siége de huit jours. Le Roi envoyoit détruire des citadelles, & même des villes, avec autant d'assurance, que si elles n'eussent point eu de défenseurs, témoins les citadelles de Liége, de Hui & la ville de Sittard, appartenante au Duc de Neubourg, qui furent entierement ruinées par les troupes Françoises. Elles firent de si grands progrès en peu de tems, qu'elles sembloient plutôt se promener dans le pays des ennemis, que marcher pour les combattre. Nimegue qu'elles environnoient, n'auroit pas été plus respectée, si le Roi n'avoit voulu donner une marque de sa considération pour les médiateurs, qui s'y étoient déja rendus de la part du Roi d'Angleterre.

Siége de Bouchain.

La plupart de ces expéditions étoient entreprises par différens partis que le Roi détachoit de son armée; ils la réjoignirent tous pour former le siége de Bouchain, que Sa Majesté avoit résolu depuis le commencement de la campagne : Louvois qui accompagnoit

ſon Maître à l'armée, avoit tout pré-
paré pour l'exécution de ce deſſein. 1675

La ville de Bouchain étoit d'autant plus conſidérable, qu'outre l'avantage de ſes fortifications, elle conſervoit à ſon poſſeſſeur la communication de Valenciennes avec Cambrai, & l'ôtoit à ſes ennemis; ainſi Louis XIV. n'oublia rien de ce qui pouvoit l'en rendre le maître, & il la fit battre durant ſix jours avec tant de furie, que les murailles & les baſtions ayant été réduits en poudre, le Gouverneur fit battre la chamade & ſe rendit.

Le Prince d'Orange, qui avoit compté ſur la valeur de cet Officier, & ſur la bonté de la place, ſe flattoit d'arriver aſſez à tems pour la ſecourir. La conſervation de Bouchain lui paroiſſant ſi importante, qu'il étoit réſolu de donner bataille pour la délivrer. Ce déſir étoit encore augmenté par la gloire, dont il eſpéroit de ſe couvrir en combattant le plus grand Roi de la Chrétienté. Auſſitôt que le Prince d'Orange eut parlé de donner bataille, tous ſes Soldats témoignerent une joie exceſſive; ils pouſſerent de grands cris & jetterent leurs chapeaux en l'air, en preſſant leur Gé-

néral de les conduire aux ennemis.

1675. Les deux camps n'étoient séparés que par une plaine, & ils jouissoient à peu près des mêmes avantages; le même bois couvroit le camp des François à la droite, & celui des ennemis à la gauche; le nombre des Soldats étoit égal dans les deux partis: & Louis XIV. ainsi que le Prince d'Orange avoient sous eux d'excellens Lieutenans Généraux. Les ennemis s'étant montrés en bataille, le Roi y rangea aussi son armée, & tout sembla disposé pour le combat. Le Monarque ne demandoit pas mieux que d'en venir aux mains, il esperoit se venger en personne des sujets de plaintes que lui avoit donné le Prince d'Orange, depuis qu'il étoit à la tête de la République; mais les Ministres & les Courtisans réfléchissant sur les suites du danger auquel le Roi seroit exposé, le supplierent de se modérer & de se contenter de prendre une ville à la vue du Prince d'Orange, sans lui faire l'honneur de mesurer ses armes avec les siennes.

On se prépare à une bataille.

Le Marquis de Louvois appuyoit fort cet avis, & s'opposoit de tout son pouvoir à la résolution où étoit le Roi

de donner bataille. Quelques-uns dirent qu'il en usoit ainsi, par attachement pour la personne de son Maître ; 1673
& par amour pour le bien de l'Etat, qui seroit demeuré étrangement exposé, si le Roi avoit perdu la bataille ou la vie. Mais les ennemis de ce Ministre lui reprocherent, qu'il ne s'étoit montré contraire au dessein du Roi, & au désir de toute l'armée, que par crainte de voir finir une guerre qu'il avoit commencée par ambition, & qu'il continuoit par le même motif. On dit que ne voulant pas se charger seul de la honte d'avoir retenu son Roi, dans un instant décisif, dont dépendoit toute la gloire de sa vie, le Marquis de Louvois chargea le Maréchal de Schomberg de retenir le Roi. Celui-ci pour plaire au Ministre, interrompit souvent un Officier plein de courage, qui offroit de battre le Prince d'Orange avec six mille hommes seulement, avant que ce Général eût achevé de passer un lieu étroit où ses troupes se trouvoient déja engagées ; mais Schomberg fit ensorte, qu'en proposant tantôt une façon d'attaquer & tantôt une autre, il donna le tems au Prince d'Orange de passer

1675. avec toute ſon armée & de ſe retrancher ſi bien, qu'il ne laiſſa point d'eſpérance de le pouvoir forcer. Le Roi ſe repentit alors de ne l'avoir point chargé, quand il l'avoit pu faire ; & l'on dit que ce Prince en parlant dans la ſuite de cette occaſion, ſe plaignoit de la foibleſſe qu'il avoit eue pour Louvois & pour Schomberg.

Les deux armées ſe ſéparent ſans combattre.

Le Prince d'Orange retenu de ſon côté par les Eſpagnols, qui ſervoient dans l'armée de la République, voyant Bouchain pris, & qu'il n'y avoit plus lieu d'eſpérer une bataille, ſe retira du coté de Maſtrich, dont peu après il fit le ſiége. Auſſitôt le Roi quitta l'armée, il en donna le commandement au Maréchal de Schomberg, & revint à Verſailles, où voyant que les Plenipotentiaires de Nimegue ne ſe preſſoient point de conclure la paix, dans l'eſpérance que les Alliés emporteroient enfin quelques grands avantages, il prit dès-lors des meſures avec le Marquis de Louvois, pour faire enſorte que la campagne prochaine fût encore plus funeſte aux ennemis que les précédentes.

L'Europe voyoit avec étonnement le Royaume de France réſiſter ſeul pendant pluſieurs années, à tant de

puissances liguées contr'elle, & sembler prendre de nouvelles forces à mesure qu'elle combattoit. Jusques-là on 167
n'avoit point eu de juste idée de ce que la France pouvoit faire; & les Etrangers étoient d'autant plus surpris de la voir si long-temps victorieuse, qu'avant le regne de Louis XIII. & la fin de celui du grand Henri son pere, à peine ce Royaume avoit-il pu résister aux seuls efforts de l'Espagne. Mais les tems étoient bien changés. La conquête de l'Amérique, & les trésors du Pérou avoient ruiné les Espagnols, tant il est vrai que le grand nombre d'hommes & leur industrie font la véritable richesse, & non cet amas d'or & d'argent, qui forment le lien, mais non pas le fond du commerce.

A mesure que l'Espagne s'étoit affoiblie, la France s'étoit fortifiée. Richelieu avoit raffermi les fondemens de cette Monarchie; & pour cela ce Ministre avoit réduit ses ennemis à songer à leur propre défense, en suscitant contr'eux tout le reste de l'Europe. Mazarin avoit suivi le même plan à certains égards, & avoit plus fait encore par ses négociations que par les armes. L'Espagne au contraire,

1675. également privée de bons Chefs & bons Miniſtres, perdoit chaque jour quelque choſe de ſa premiere ſplendeur.

Il eſt vrai qu'à cette Puiſſance s'étoient joints l'Empereur, l'Empire, la Hollande, & pluſieurs autres Etats pour combattre la France; mais pendant que ſes Alliés conſumoient une partie du tems à ajuſter leurs divers intérêts, & à mettre leurs troupes enſemble, Louis XIV. leur avoit déja enlevé trois ou quatre bonnes places, & fini ſa campagne avant qu'ils euſſent encore rien entrepris, comme on le verra l'année ſuivante.

1677. Siéges de Cambrai & de S. Omer.

Les Magaſins étant établis ſur les frontieres, le Roi ſuivi de toute ſa Cour, ſe mit à la tête de ſon armée, la plus leſte & la plus nombreuſe qu'on eût vû depuis long-tems; & l'Electeur de Brandebourg, avec le Prince d'Orange, qui déliberoient l'un à la Haye, & l'autre à Ham, ſur ce qu'ils avoient à faire, apprirent que le Roi avoit inveſti Valenciennes, & que le Duc d'Orléans & le Duc de Luxembourg formoient le ſiege; le premier de Saint-Omer, & le ſecond de Cambrai.

Le Prince d'Orance & l'Electeur témoignerent plus de surprise que d'in- 1677
quiétude, lorsqu'on leur apprit cette nouvelle. Ils comptoient sur la force de Valenciennes, qui se trouvoit défendue par un homme de cœur, & par une garnison de près de quatre mille hommes. Cette place étoit d'ailleurs régulierement fortifiée, & bien munie de tout ce qui pouvoit servir à sa défense.

Mais tous ces avantages lui servirent peu contre la valeur des troupes du Roi; le même jour que la tranchée fut ouverte, elles emporterent la contrescarpe, l'ouvrage couronné, une demi-lune & le ravelin. Les Mousquetaires du Roi, chargés de cette attaque, poussant toujours les assiégés devant eux, s'emparerent de tous les ouvrages à mesure que ceux-ci les quittoient. La chaleur du combat & la joie de remporter à la fois tant d'avantages, entraînerent les vainqueurs au-delà des bornes que la prudence leur devoit prescrire; mais cette témérité pardonnable à de jeunes gens tout de feu, eut le succès le plus favorable, de la contrescarpe ils s'avancerent toujours en combattant jusques dans

1677. la ville. Effrayés en quelque ſorte eux-mêmes, de ſe voir ſi-tôt vainqueurs, ils s'emparerent du canon, & le tournant contre la ville, les Bourgeois en furent ſi épouvantés, qu'ils envoyerent auſſi-tôt implorer la miséricorde du Roi. Le Monarque ſatisfait de cette ſoumiſſion ſauva leur ville du pillage, & ayant donné les ordres néceſſaires pour la conſervation de la place, il en ſortit pour ſe rendre devant Cambrai, que le Duc de Luxembourg tenoit aſſiégée. Cette ville ſe rendit au bout de trois ſemaines; & dans le même tems le Roi apprit que le Duc d'Orléans ſon frere, venoit de remporter une victoire complette ſur le Prince d'Orange.

Bataille de Caſſel gagnée par Monſieur.

Après avoir vû prendre deux villes preſque à ſes yeux, ce Prince réſolut de tout riſquer pour conſerver au moins la troiſiéme, fit faire une grande diligence à ſon armée, & le trouva, cinq jours après l'ouverture de la tranchée, à Caſſel, village éloigné d'une demie lieue de Saint-Omer. Auſſitôt le Prince d'Orange mit ſon armée en bataille. Le Duc d'Orléans inſtruit de ſon deſſein, ayant laiſſé dans ſes lignes autant de monde qu'il

en falloit pour les garder, se posta avec le reste de ses troupes sur les bords de la petite riviere de Péene. Les ennemis la passerent le lendemain, & attaquerent les François avec beaucoup de courage; ceux-ci les repousserent d'abord; & leur cavalerie fondant sur celle des Hollandois, la mit en déroute. Le Prince d'Orange qui se trouvoit par-tout, rallia les fuyards, & fit à son tour reculer les François. Alors l'infanterie du Duc d'Orléans, s'étant saisie de quelques hayes, fit un si grand feu sur les ennemis, qu'elle les contraignit de fuir une seconde fois, & de céder la victoire à Monsieur. Ce Prince s'étoit exposé comme un simple soldat, pour achever la défaite des Hollandois, & il reçut deux coups de mousquet dans sa cuirasse: la ville de Saint-Omer capitula quelques jours après, on en félicita Monsieur, & le Roi entendit crier dans tous les lieux de son passage: *Vive le Roi & Monsieur qui a gagné la bataille.*

1677.

La conquête de trois villes si importantes, achevée le vingt du mois d'Avril, tems où les armées commencent à peine de se mettre en campagne, consterna les Alliés. Le meilleur de

leurs Généraux avoit été battu en voulant secourir l'une de ces places ; & loin de se trouver en état de faire des progrès, comme ils s'en étoient flattés, à peine pouvoient-ils s'opposer aux moindres desseins des François.

1677. Les Espagnols qui voyoient la perte de toute la Flandres indubitable, si le Roi continuoit de suivre ses projets, firent de nouveaux efforts auprès du Roi d'Angleterre, pour l'engager à se joindre avec eux contre la France. Ils lui représenterent que Louis & ses Ministres, instruits par l'expérience, ne prétendoient plus comme la premiere fois, asservir tout-à-coup les sept Provinces-Unies, ce qui lui avoit attiré trop d'ennemis; mais que le dessein du Roi de France étoit de les subjuguer peu-à-peu, en commençant par leurs voisins, & en les affoiblissant de telle sorte, qu'ils ne pourroient plus être d'aucun secours aux Hollandois, dont la ruine entraîneroit dans la suite la perte de l'Angleterre : la principale richesse de ce Royaume consistant dans le commerce, qui seroit bientôt détruit par les François, s'ils devenoient les maîtres des Pays-Bas.

Le Roi d'Angleterre fit peu d'at-

tention à ces discours ; mais le Parlement & le peuple commencerent à le presser de nouveau de se déclarer contre la France, qui seroit bientôt invincible, si on ne s'opposoit de bonne heure à ses efforts. On craignit que Charles II. ne se vit obligé à la fin de céder aux désirs de sa Nation, & que toute l'Europe ne se trouvât liguée contre le Roi. Ce Prince pour faire connoitre la sincérité de ses intentions, s'arrêta de lui-même au milieu de ses conquêtes, & sacrifiant encore une fois à son amour pour la paix les avantages qu'il se trouvoit en état de remporter, il quitta son armée victorieuse & revint à Versailles, d'où il envoya ordre à ses Plénipotentiaires de Nimegue de presser la conclusion de la paix.

1677.

Le Roi presse l'instant de la paix.

Tant de modération dans une si grande fortune, fit plus d'honneur à Louis XIV. que ses plus brillans succès, surtout quand on le vit s'appliquer uniquement à finir la guerre en contentant ses ennemis. Leur intérêt les aveugla, quoiqu'ils eussent éprouvé depuis plusieurs années la supériorité de la France, ils ne répondirent à la générosité du Roi qu'en lui reprochant son ambition, & la tirannie

qui le portoit à vouloir enchaîner ses
1677. voisins, après avoir donné des fers à
ses sujets.

Cette fierté étoit fondée sur l'espérance qu'ils avoient conçue d'une armée de soixante & dix mille hommes, qui se préparoit à entrer en Champagne, sous les ordres du Duc de Lorraine. Le Maréchal de Créqui avec des forces inférieures, entreprit néanmoins de l'arrêter; & ne voulant point s'exposer au hasard d'une bataille, il se contenta de le cotoyer pour embarrasser sa marche, & l'affamer s'il étoit possible. Enfin le Maréchal se conduisit avec tant de prudence, qu'après avoir enlevé plusieurs quartiers au Duc de Lorraine, il vint à bout de ruiner son camp à coup de canon, & de l'obliger à la retraite. Le Prince d'Orange n'étoit pas plus heureux dans les Pays-Bas où il faisoit la guerre. Le Duc de Luxembourg l'obligea de lever le siége de Charleroi, que le Stadouder s'étoit promis d'emporter à la faveur de la diversion, que le Duc de Lorraine devoit faire en Champagne. Le Prince d'Orange inconsolable de ce mauvais succès, quitta l'armée & se rendit à Londres, où il épou-

ſa l'aînée des filles du Duc d'York, regardée comme l'héritiere préſomptive 1677.
de la Couronne d'Angleterre ; le Roi Charles n'ayant point d'enfans légitimes, ni ſon frere d'enfans mâles.

Charles s'étoit montré long-tems contraire à ce mariage de ſa niéce avec le Prince d'Orange, & le Duc d'York le ſouhaitoit moins encore que ſon frere ; mais les brigues du Parlement d'Angleterre, & les intrigues du Prince d'Orange l'emporterent ſur la répugnance de ſes deux oncles. Le Duc d'York ne pût éviter ſon mauvais deſtin ; & il accorda enfin ſa fille à celui qui devoit un jour lui ravir ſa Couronne & le chaſſer de ſes Etats.

Cependant les Maréchaux de Créqui & d'Humieres, avoient pris, l'un 1678.
Fribourg & l'autre Bouchain, quoiqu'ils euſſent en tête deux armées puiſſantes. De plus le Roi voyant que la fierté de ſes ennemis étoit augmentée depuis le mariage du Prince d'Orange, & qu'on le menaçoit de l'Angleterre, qui avoit plus d'envie que jamais de ſe joindre aux Confédérés, ſe remit lui-même en campagne, & fit bloquer tout à la fois Luxembourg, Charlemont, Namur, Mons & Yprès,

1678. Louvois ne s'occupoit pas ſeulement du ſoin des armées, il continuoit d'entretenir des négociations dans pluſieurs Cours de l'Europe, pour donner de la jalouſie aux ennemis, & rallentir leurs efforts dans le deſſein d'en détacher quelques-uns de la ligue. Il réuſſit ſurtout à Amſterdam, dont les Bourguemeſtres inquiets de la puiſſance du Prince d'Orange, ne vouloient plus contribuer à ſon élévation, & demandoient la paix aux conditions propoſées par la France.

Embarras du Prince d'Orange.

Le Stathouder voyant tant de villes menacées à la fois, ne ſçavoit à laquelle il donneroit du ſecours ; ſes Alliés étoient dans le même embarras : & malgré leur nombre, ils ſe contentoient de ſe tenir ſur la défenſive, ſans oſer rien entreprendre ; tout-à-coup ils apprirent que le Roi venoit de ſe rendre maître de Gand, la plus grande ville des Pays-Bas, & la même qui, ſous le regne des Empereurs Maximilien & Charles V, mettoit ſur pied de puiſſantes armées, & tenoit tête à ſes Souverains. Cette ville, que Charles V, avoit eu tant de peine à ſoumettre, ne réſiſta que cinq jours aux armes du Roi ; quoique ſes Habitans euſſent là-

Priſe de Gand.

ché leurs écluses, & qu'ils joignissent leurs efforts à ceux d'une nombreuse garnison. Louis XIV. ajouta la ville & la citadelle d'Ypres à cette importante conquête ; & s'arrêtant encore au milieu de ses conquêtes, il envoya aux Alliés un nouveau projet de paix. Ils firent de nouvelles difficultés ; & le Roi étant revenu à son armée, y répondit en prenant la ville & le fort-de-Lecluse, une des clefs du Brabant. Sollicitant encore la paix après tant de conquêtes, il envoya à Nimegue assurer le Nonce du Pape, qu'il étoit toujours également disposé à rendre le repos à l'Europe, aussitôt què ses ennemis voudroient repondre à ses bonnes intentions. 1678.

Le Nonce s'étoit rendu à Nimegue, pour y être le médiateur des Princes Catholiques ; à sa considération le Roi accorda aux Etats Généraux une suspension d'armes de six semaines, & les Hollandois & les Espagnols profiterent de ce tems pour faire leur paix particuliere avec la France. Le Prince d'Orange mécontent de l'empressement des Etats Généraux à finir la guerre, cherchoit toutes sortes de moyens pour la prolonger. Sur quel-

1678. ques contestations survenues à Nimegue, entre les Plénipotentiaires de France & ceux de la République, il avoit enfin déterminé Charles II. à se déclarer contre la France; déja dix mille Anglois avoient passé la mer, pour se joindre aux troupes Conféderées. Ainsi le Prince d'Orange se voyant à la tête de plus de trente mille hommes de bonnes troupes, il résolut de surprendre le Duc de Luxembourg, qui formoit le blocus de Mons.

Bataille de Saint Denis.

Ce Général avoit reçu la veille un Courier de la part des Plénipotentiaires de France, pour l'avertir que la paix venoit d'être signée. Ainsi le Duc de Luxembourg ne se tenoit plus sur ses gardes, comptant que le Prince d'Orange ne s'aviseroit pas de rien entreprendre. Celui-ci avoit d'autres vues, il ne demandoit pas mieux qu'à rompre cette paix, qui avoit été conclue contre son sentiment. Le Prince d'Orange (a) s'avança donc avec son armée, & fit battre le quartier du Duc de Luxembourg à coups de canon, pendant que ce Général étoit à dîner chez l'Intendant de l'armée. Il

(a) Hist. de Guillaume III. Roi d'Angleterre.

se

se leva aussi-tôt de table, & courut au secours de ses troupes, que les ennemis avoient déja chassés de deux postes avantageux. Le Duc en reprit un; & après avoir fait des efforts prodigieux pour rallier le reste de ses gens, il vint à bout, secondé de ses Officiers Généraux, de remettre son armée en ordre, & de combattre avec plus d'égalité. La mêlée fut opiniâtre, le Prince d'Orange ne pouvant s'excuser que par la victoire, & les François faisant les derniers efforts pour se venger de la trahison qu'il leur avoit faite: deux mille Anglois de ses meilleurs troupes furent taillés en piéces; & le carnage auroit été plus grand sans la nuit qui survint, & dont l'obscurité obligea enfin les deux partis à se séparer, après avoir combattu quelque tems dans les ténébres. Le Duc de Luxembourg revint dans son Camp; & le Prince d'Orange avec ses Alliés demeura à Saint Denis, s'attribuant, ainsi que les François, l'honneur de la victoire.

1678.

Mais ce Prince craignant qu'ils ne revinssent le lendemain pour terminer ce doute, il envoya deux Députés au Duc de Luxembourg, pour l'avertir

que la paix étoit enfin signée entre la
1678. France & les Etats Généraux. Il vouloit faire croire par-là, qu'il n'en avoit reçu la nouvelle qu'après la bataille; mais on continua de croire qu'il en avoit eu le jour d'auparavant le Traité signé dans sa poche.

La paix est conclue.

Ainsi finit à l'égard de l'Espagne & de la Hollande, une guerre sanglante, où la France, quoique toujours Victorieuse, se vit en quelque sorte obligée de demander la paix. Il est vrai de dire qu'elle y donnoit la loi, & que les conditions que le Roi proposa d'abord, furent les mêmes qui composerent le Traité de paix.

L'Empereur, après avoir vû battre ses Généraux sur le Rhin par le Maréchal de Créqui, & ne pouvant résister seul au Vainqueur de tant de Princes conféderés, s'accommoda à son tour; & le Roi de France, après avoir triomphé de toute l'Europe, mit le comble à sa gloire en lui donnant la paix.

1679. Jusques-là toute la France retentissoit des louanges du Marquis de Louvois; & si quelques particuliers se plaignoient encore, leurs murmures étoient étouffés par la voix publique. On ne pouvoit faire la guerre avec

plus de gloire, & la paix avec plus d'avantage. La France en étoit redevable aux ſoins & à l'activité du Miniſtre. Le Roi l'avouoit, & la plûpart des Grands de l'Etat, redevables à ſa recommandation du Bâton de Maréchal de France, ou d'autres marques d'honneur, étoient autant d'appuis qui ſoutenoient ſa faveur, & qui ſembloient en aſsûrer la durée. Mais dans le tems que tout paroiſſoit tranquille, une avanture qui ſurvint mit toute la Cour en confuſion. 1679.

Le Comte de Lauzan de la Maiſon de la Force, étoit alors fort avant dans les bonnes graces du Roi; on le regardoit même comme une eſpéce de Favori. Mais ayant oſé jetter les yeux ſur Mademoiſelle, fille de Monſieur, oncle du Roi, & qui joignoit à l'éclat de ſa naiſſance ſept à huit cens mille livres de rente, ſon projet d'épouſer cette Princeſſe qui avoit refuſé des Rois, fut l'écueil de ſa fortune. Mademoiſelle étoit alors un peu au-deſſus de la premiere jeuneſſe. Après avoir été déſignée Impératrice, Reine de France, Ducheſſe de Lorraine, perdant l'eſpérance d'être mariée à aucun Souverain de l'Europe, & d'ailleurs

1666. aimant la Cour de France, elle laissa connoître au Comte de Lauzun, qu'elle avoit de la bonne volonté pour lui. Ce Seigneur ambitieux mit tout en œuvre pour profiter d'une si grande fortune. Il fit agir ses amis qui étoient puissans & en grand nombre; & comme Mademoiselle, en lui donnant la main, honoroit en sa personne toute la Noblesse de France, le Duc de Montauzier & plusieurs autres Seigneurs, ayant formé une puissante brigue en sa faveur, ils allerent trouver le Roi, & le supplierent d'accorder son consentement au mariage de Mademoiseille avec le Comte de Lauzun; asſûrant Sa Majesté, que la Noblesse de son Royaume conservant le souvenir d'une faveur qui lui seroit si glorieuse, feroit de nouveaux efforts pour lui témoigner son zéle & sa reconnoissance.

Affaire du Comte de Lauzun.

Le Roi déja gagné par les soumissions de Mademoiselle & du Comte de Lauzun, prévenu d'ailleurs par les amis de ce dernier, qui lui avoient représenté que plusieurs exemples l'autorisoient à donner le consentement si ardemment sollicité, il l'accorda au Comte; & celui-ci transporté de joye,

courut faire part à Mademoiselle d'une nouvelle si agréable ; mais au lieu de presser l'instant du mariage, il s'amusa à préparer un train magnifique & des livrées superbes. Sa vanité choqua toute la Cour ; l'étonnement fit place au dépit. Les Princes du Sang, à la tête desquels se mit le Prince de Condé, & la Reine elle-même, remontrerent au Roi qu'un mariage si disproportionné alloit rendre Mademoiselle la fable de toute l'Europe, & que les Etrangers reprocheroient sans doute à Sa Majesté, de s'être prêtée à l'entêtement d'une Princesse, dont la réputation lui devoit être d'autant plus chere, qu'elle étoit la premiere Princesse de son sang, & sa cousine-germaine. 1679.

Le Tellier & le Marquis de Louvois que Louis XIV. consulta à ce sujet, s'étant trouvés d'un avis conforme aux remontrances des Princes du Sang, le Roi crut devoir faire violence à sa bonté naturelle, & révoqua la promesse qu'il avoit accordée à Mademoiselle & au Comte de Lauzun. Ce Seigneur au désespoir de voir évanouir tout-à-coup une espérance qu'il avoit crû si bien fondée, osa s'emporter

1679. contre le Roi même ; & l'on dit que dans la violence de cet emportement, il oublia d'une maniere étrange le respect qu'il lui devoit.

On ajouta à la louange de Louis, que ce Prince, qui d'un clin d'œil pouvoit punir une aussi grande insolence, se contenta de faire sortir le Comte, & de lui commander fierement d'avoir plus de respect & de modération. Lauzun ne profita point de ce sage conseil, il accusa tour à tour Madame de Montespan & le Marquis de Louvois, d'être la cause de son malheur ; il les déchira dans le Public ; & loin d'être touché de la patience avec laquelle ils souffroient ses fureurs, ce Seigneur continua de les outrager durant plusieurs mois. Il en fut enfin la victime, on l'arrêta, & il fut conduit dans la Citadelle de Pignerol, ou ce Seigneur resta dix ans. Les amis du Comte de Lauzun réprocherent sa perte au Marquis de Louvois, qui selon eux, auroit dû ne faire aucune attention aux discours d'une homme hors de lui-même, & qui se trouvoit d'autant plus à plaindre, qu'avec sa fortune il avoit en quelque sorte perdu sa raison.

Il est arrêté.

Ce fut comme un ſignal pour ſe déchaînier contre le Miniſtre de guerre : le Duc de Luxembourg, autrefois ſon ami, n'étoit pas un de ceux qui déclamoient avec le moins de force contre lui ; & par malheur pour Louvois, pluſieurs perſonnes de la premiere qualité ſe joignoient à ce Général pour décrier le Marquis. L'établiſſement de la Chambre ardente étoit la cauſe de cette nouvelle rumeur. 1679.

La Marquiſe de Brinvilliers, fille du Lieutenant Criminel d'Aubrai, ayant été arrêtée à Liége, fut brûlée à Paris, comme coupable d'empoiſonnement ; mais loin que ſon ſupplice eût effrayé les ſcélérats capables de l'imiter, la Voiſin & la Vigoureux, feignant de dire la bonne avanture, répandirent dans les meilleurs maiſons de la Capitale des poiſons ſemblables à ceux que compoſoit la Brinvilliers, & qui par la lenteur & la différence de leurs effets, donnoient moins de lieu aux ſoupçons. Par ce moyen, un grand nombre de femmes avancerent les jours de leurs maris, & ceux de leurs amans, dont elles craignoient l'indiſcrétion.

Cet affreux commerce dura long-

tems ; mais la mort précipitée d'un ſi
1679. grand nombre de perſonnes, la plûpart conſidérables par leur rang & leur naiſſance, ayant enfin ouvert les yeux des Magiſtrats, ils mirent tout en œuvre pour découvrir les auteurs de ces crimes énormes. La Voiſin & la Vigoureux furent exécutées. J'ai dit qu'elles ſe mêloient de prédire l'avenir, & de rendre compte du paſſé; ce qui joint au commerce qu'elles faiſoient de poiſon, avoit attiré chez elles une foule de perſonnes de tous états. Mais la plûpart ne cherchoient qu'à ſatisfaire une folle curioſité : de ce nombre furent la Comteſſe de Soiſſons, la Ducheſſe de Bouillon ſa ſœur, & le Duc de Luxembourg, Capitaine des Gardes-du-Corps, le même qui s'étoit ſignalé tant de fois à la tête des armées Françoiſes.

On rapporta au Roi, que ces perſonnes avoient fait pluſieurs queſtions à la Vigoureux & à la Voiſin, ſur la vie de Sa Majeſté & ſur celle de ſa Maîtreſſe. La Comteſſe de Soiſſons étoit ennemie déclarée de Madame de Monteſpan, qui poſſédoit alors le cœur du Roi ; elle avoit refuſé de lui vendre ſa Charge de Sur-Intendante

de la Maiſon de la Reine, & cette Princeſſe la bravoit en toutes rencontres. Auſſi fut-elle traitée avec plus de rigueur: on alla juſqu'à la décréter de priſe de corps. La Comteſſe de Soiſſons, dans la crainte de ſe voir accablée par le grand nombre d'ennemis qu'elle s'étoit fait à la Cour, prit le parti de la retraite, & ſe réfugia à Bruxelles. 1679.

Le Marquis de Louvois étoit celui de tous les Miniſtres, qui témoignoit le plus d'ardeur contre les perſonnes accuſées. Il repréſentoit au Roi, que ſi on n'employoit les ſupplices les plus terribles pour exterminer les coupables, ſans diſtinction de rang, ni d'état, la vie d'aucun particulier, ni celle de Sa Majeſté même ne ſeroient plus en ſûreté; que l'on verroit bientôt régner la défiance & la diſcorde dans toutes les familles; & que la plûpart, dans l'appréhenſion de ſe voir immoler au reſſentiment de leurs ennemis, ou bien à l'avidité de leurs héritiers, ne croiroient pouvoir ſe délivrer de leurs coups, qu'en les frappant les premiers. Etabliſſement de la Chambre Ardente.

La Ducheſſe de Bouillon, qui juſques-là avoit eſperé quelque ménage-

ment, fut aussi décretée de prise de
1679. corps : mais se confiant sur son innocence, & d'ailleurs étant plus altiere encore que la Comtesse de Soissons sa sœur, la Duchesse parut devant ses Juges, accompagnée de tous les amis de sa Maison, qui étoient en grand nombre ; la plûpart d'entr'eux étoient venus lui offrir leurs services, pour mortifier le Marquis de Louvois, qui s'étoit déclaré contre cette Dame : elle fut renvoyée par ses Juges ; mais la Cour mécontente de l'ostentation qu'elle avoit fait paroître en cette occasion, lui donna ordre de sortir de Paris. Si quelques-uns des Courtisans rendirent justice au Marquis de Louvois en louant son zéle, qui lui faisoit sacrifier au bien public toute autre consideration, le plus grand nombre lui reprocha de ne pousser ainsi à bout les premieres personnes de l'Etat, que pour faire montre de sa puissance, & satisfaire son propre ressentiment.

Le Public eut d'autant plus de penchant à croire ces discours, que la Comtesse de Soissons & la Duchesse de Bouillon sa sœur, étoient du parti contraire à celui du Ministre de la guerre, à la tête duquel étoit la Mar-

quiſe de Monteſpan, qui étoit elle-même ennemie déclarée de ces deux Dames. Mais ce qui fit plus mal interprêter l'ardeur avec laquelle Louvois pourſuivoit les gens ſoupçonnés d'empoiſonnement, fut la maniere dont il en uſa avec le Duc de Luxembourg. Celui-ci avoit été long tems l'ami de ce Miniſtre; mais s'étant brouillé avec lui depuis peu, on attribua à la vengeance du Marquis de Louvois la détention de ce Général. Sans égard pour ſa naiſſance, ni pour ſes grands ſervices, on l'enferma comme un criminel à la Baſtille, d'où il ne ſortit qu'après s'être pleinement juſtifié. 1679.

Il eſt vrai de dire, que le Duc de Luxembourg n'étoit coupable que d'un excès de curioſité, & de ne point ſe reſpecter aſſez, ni les bienſéances dûes au Public dans ſes galanteries. Ses plus grands ennemis ne l'accuſerent jamais que de légereté & d'indiſcrétion dans ſon commerce avec les femmes, & ne le ſoupçonnerent point d'avoir vû la Voiſin & la Vigoureux pour un autre deſſein; & lorſque l'eſpéce d'affront qu'il venoit de recevoir, eut réuni en ſa faveur tous les ſentimens du Public, on ne manqua pas de ré-

pandre des choſes fort piquantes con-
1679. tre le Marquis de Louvois, qui étoit, diſoit on, moins retenu encore que le Duc de Luxembourg ſur le chapitre des femmes.

Cette affaire fit un grand éclat à la Cour & dans tout le Royaume, & ſuſcita, comme je l'ai dit plus haut, un grand nombre d'ennemis au Marquis de Louvois. Le voyant alors trop bien établi dans l'eſprit du Roi, pour oſer éclater, ils ſe contenterent de ſemer ſécretement des bruits déſavantageux à ſa réputation; de faire paroître au grand jour ſes fautes les plus ſecretes, & qui étoient plutôt une ſuite de l'accablement où il ſe trouvoit, que l'effet d'aucune mauvaiſe intention. Ainſi le Public prévenu, ſe trouva diſpoſé à ajouter foi à tout ce que l'on débita dans la ſuite contre ce Miniſtre. Les Etrangers ſe joignirent bientôt à la multitude des François qui ſe plaignoient de lui; & pour ſon malheur, leurs reproches parurent d'autant mieux fondés, que les ſuites de quelques-unes de ſes entrepriſes eurent un ſuccès peu favorable, quoiqu'il les eût conduites avec tout l'art imaginable, & qu'il ſe fût montré ſupérieur

(en ce qui regardoit la guerre) à tous les Ministres qui l'avoient précedé. 1679.

La paix de Nimegue avoit extrêmement borné ses fonctions, Colbert reprenoit le dessus, & le Roi témoignant plus que jamais du goût pour les beaux Arts, sembloit ne vouloir plus s'occuper que du soin de les faire fleurir, & de couronner sa gloire, en rendant son peuple aussi supérieur aux autres Nations, par les Sciences & les Arts, qu'ils l'étoient déja par le courage & par la force des armes. Louvois se contint quelque tems, & laissa terminer diverses cérémonies qui se célébrerent à la Cour à l'occasion du mariage de M. le Dauphin avec la Princesse de Baviére; mais voyant que le Roi étoit rendu aux soins de ses affaires, il lui persuada de visiter ses Ports de Mer & ses Places Frontieres; ensuite il chercha dans le dernier Traité de paix de nouveaux prétextes de recommencer la guerre.

Jalousie de Louvois contre Colbert.

Louvois soupçonnoit son Maître d'être comme la plûpart des hommes, & surtout des Princes qui s'attachent seulement aux services présens & oublient les services passés. Ce n'étoit plus Colbert seul que le Ministre de la

guerre avoit à craindre ; le jeune Sei-
1679. gnelai, fils de Colbert, chargé du département de la Marine, avoit reçû des éloges de toute la Cour & du Roi même, lors du voyage de ce Prince vers ses Places Maritimes ; & l'on pouvoit dire en effet, que si les forces Navales de France étoient enfin parvenues à égaler, & même à surpasser celles des autres Nations, on en étoit redevable aux soins de Colbert & de Seignelai son fils. Depuis le moment que ces deux grands hommes s'étoient appliqués à rétablir nos forces de Mer, le Commerce avoit refleuri en France, & les Hollandois & les Anglois, auparavant si fiers de leurs Flottes nombreuses, avoient été forcés, sinon de céder aux François, au moins de partager avec eux l'empire des Mers.

Le Ministre de la guerre vouloit se hâter, en flattant la passion dominante du Roi, de balancer les services que Colbert & Seignelai son fils, rendoient à la Nation. La derniere guerre soutenue avec plus de gloire & de succès, que le Marquis de Louvois ne l'avoit esperé lui même, lui avoit inspiré une sorte de mépris pour les au-

tres Nations ; ce qui augmenta encore 1679.
ſa hauteur naturelle. Il ne parloit plus qu'en Maître aux Miniſtres Etrangers, & vouloit partout leur donner la Loi. Louvois, qui avec de belles qualités, avoit le défaut de trop préſumer de ſes forces & de la puiſſance de la Nation, s'imagina que toute l'Europe devoit ſe taire devant un Roi qu'elle avoit reconnu pour ſon Vainqueur, & qu'il pourroit déſormais réaliſer ſans crainte des prétentions, qui avoient été regardées juſques-là comme chimériques.

Louvois entreprit de réunir à la Couronne les Terres, Seigneuries & Souverainetés, uſurpées ſur la France par les Etrangers, pendant les tems de guerres & de troubles, ſans conſidérer que ces Souverainetés, ces Seigneuries & ces Terres, étoient depuis pluſieurs ſiécles dans les Maiſons qui les poſſedoient alors, & que juſques-là elles n'avoient point été réclamées. On établit donc des Chambres à Metz & à Briſac, où l'on ajourna tous ceux qui tenoient des Places dans la haute & baſſe Alſace, dont le Roi s'étoit fait reconnoître Souverain.

Etabliſſement des Chambres de Metz & de Brizac.

Pluſieurs Princes conſidérables de

l'Empire ſe trouvant compromis en
1679. cette occaſion, firent révolter toute l'Allemagne, contre une entrepriſe qu'ils caractériſoient d'attentat inoui; mais ce fut en vain qu'ils ſe plaignirent à la Diette de Ratisbonne, comme Feudataires de l'Empire. Le Corps Germanique épuiſé par les dernieres guerres, ne ſe trouvoit point en état de ſoutenir leurs droits. Louvois avoit choiſi pour recouvrer les Places qu'il prétendoit appartenir à la Couronne, le tems où l'on étoit le moins en état de s'oppoſer à ſes demandes; comme les Allemans, ſelon lui, avoient profité de la foibleſſe de la France pour faire cette uſurpation.

Les Princes & les Seigneurs inquiétés par les Chambres de Metz & de Brizac, y envoyerent leurs Députés, les uns pour rendre l'hommage exigé, les autres pour défendre leurs droits & juſtifier leur poſſeſſion; pendant qu'ils plaidoient leur cauſe à la Chambre de Metz, & que le Chapitre de cette Ville, autoriſé par le Roi, exigeoit le ſerment de fidélité de quelques-uns des plus grands Princes de l'Empire; Louvois dont le projet étoit de rendre ſon Maître Souverain abſolu

de l'Alſace entiere & de ſes dépendances, ſongea à s'emparer de Straſbourg. 1679.

Cette Ville, une des plus célébres de l'Europe par ſon étendue, ſon commerce, ſa force, le nombre & la richeſſe de ſes Habitans, formoit une eſpéce de République particuliere, & qui ſe tenoit ſouvent neutre, pendant les démélés de l'Empire avec la France; mais faiſant néanmoins partie du Corps Germanique, & le favoriſant en ſecret, & quelquefois hautement, lorſque ce Corps entier ſe déclaroit contre les François.

Les Habitans de Strasbourg obſervant la neutralité en apparence au commencement de la derniere guerre, s'étoient déclarés ouvertement contre le Roi ſur la fin; & l'on avoit vû paſſer ſur le Pont de leur Ville cette puiſſante armée d'Allemans, conduite par cinq Princes de l'Empire, que le Vicomte de Turenne avoit forcés de retourner dans leur Pays.

Depuis ce tems, le Roi étoit fort irrité contre les Habitans de Straſbourg; auſſi étoient-ils un grand obſtacle à tout ce que ce Prince ſe propoſoit d'exécuter dans l'Empire; tou-

jours favorables aux desseins des Alle-
1679. mans, ils s'opposoient d'une façon ou d'une autre à l'exécution de ceux du Roi; rompant sans scrupule tous les Traités faits avec ces derniers, & sacrifiant en toutes occasions les promesses les plus solemnelles, au salut de l'Empire, & à leur intérêt particulier, prétendant avoir reçû des François l'exemple de cette conduite.

Surprise de Strasbourg. Le Marquis de Louvois croyant les fixer en faveur du Roi, entretenoit des Emissaires parmi eux. Quelque particuliers de la Ville séduits pa leurs insinuations, & gagnés par l promesses du Ministre, étoient tou prêts d'embrasser avec ardeur les intérêts de la France, mais le grand nombre étoit toujours pour les ennemis de cette Nation. Louvois imagina un moyen plus court de les déterminer en sa faveur, ou du moins de les mettre hors d'état de lui nuire; par la même raison qu'il prétendoit réunir à la Couronne diverses Places de l'Alsace, il se croyoit en droit de s'emparer de Strasbourg, Capitale de cette Province.

Ce projet sembloit d'autant plus difficile à exécuter, que l'Allemagne

entiére étoit intéressée à la conservation d'une Ville, qui donnoit à ses armées une libre entrée dans la France, & dont la conquête procureroit aux François le même avantage contre l'Empire. De plus Strasbourg étoit bien fortifiée, & sans les troupes qui composoient la garnison, elle étoit remplie d'un si grand nombre d'Habitans, la plûpart aguerris, qu'ils auroient sussi seuls à sa défense. 1679

Le Ministre ayant prévû de longue main toutes ces difficultés, avoit pris toutes les précautions nécessaires pour les surmonter; & c'est en cette occasion qu'il montra une prudence & une conduite, qui après avoir trompé toute l'Europe, furent admirées de ceux même qu'il dépouilloit. Par son ordre, on avoit laissé une augmentation de troupes en Lorraine, en Bourgogne & dans l'Alsace, sous prétexte d'y travailler aux fortifications des Villes conquises. Elles étoient distribuées de façon, qu'en moins de trois jours, elles pouvoient se réunir & former ensemble un corps d'armée considérable, sans le secours de garnisons; & pour prévenir les soupçons que le séjour de tant de troupes dans le voisinage de

l'Empire auroit pû causer aux Alle-
1679. mans, outre l'occupation qu'on leur avoit donné, M. de Louvois faisoit courir le bruit qu'elles s'apprêtoient à se rendre en Italie pour occuper Cazal. Même le Ministre de la guerre n'avoit voulu établir aucuns magasins en ces Quartiers pout la subsistance des troupes, afin de mieux persuader qu'elles n'étoient là qu'en attendant l'ordre de partir pour Cazal. On envoyoit en Alsace de grandes caisses remplies de farine, qui servoit à leur nourriture; les Etrangers croyoient au contraire ces caisses pleines de mousquets pour les magasins des Villes conquises.

Ayant ainsi tout préparé pour l'exé-
1681. cution, M. de Louvois partit secrétement de la Cour, le 28 de Septembre, suivi de plusieurs personnes de qualité, qui ne croyoient pas non plus que le Roi, qu'il pût arriver assez-tôt, attendu que ce Ministre circonspect, sembloit ne s'être préparé en aucune façon à ce voyage; il fit une extrême diligence, & arriva à Brisac à l'heure marquée; de-là ce Ministre détacha neufs cens hommes de trois Régimens de Picardie, d'Orléans & Royal, qui partirent sur le champ pour Stras-

bourg, ayant à leur tête un Officier nommé la Sitardie. Ils joignirent en chemin le Baron d'Asfeld, Colonel des Dragons; & celui-ci s'empara avec eux des Forts de Strasbourg en deçà & au-delà du Rhin. Comme on ne s'attendoit à rien moins qu'à cette entreprise, les ennemis étonnés de se voir attaquer en pleine paix, firent peu de résistance & se sauverent par la fuite. L'alarme fut aussi-tôt portée dans Strasbourg: on ferma avec précipitation les portes de la Ville, & les Habitans envoyerent demander du secours aux Officiers de l'Empereur les plus voisins de leur Ville. 1681.

Pendant ce tems-là, les Emissaires que le Marquis de Louvois avoit répandus dans Strasbourg tenterent d'adoucir les Bourgeois, & de leur faire entendre qu'en se donnant à la France, ils se délivroient de l'inquiétude continuelle, ou de l'avoir pour ennemie, ou de s'attirer le ressentiment de l'Empereur.

Traité de Habitans de Strasbourg.

L'Evêque de la Ville & quelques personnes de qualité, étoient depuis long-tems du parti du Roi, ils furent suivis de leurs créatures; & lorsque les Habitans virent paroître le Baron de

Monclar à la tête de douze mille
1681. hommes, qui les menaçoit de ne leur faire aucun quartier, s'ils opposoient la moindre résistance, ils convinrent de se rendre, & envoyerent des Députés pour traiter avec le Marquis de Louvois.

Ce Ministre étoit accouru de Brizac, au premier avis de l'arrivée des troupes Françoises à Strasbourg, où il trouva le Bailli, ou Bourguemestre, & quelques autres des Magistrats de la Ville, avec lesquels il fit le Traité suivant *, s'engageant à le faire ratifier par son Maître.

« Nous, François-Michel le Tellier,
» Marquis de Louvois, Sécrétaire
» d'Etat & des ordres de Sa Majesté,
» & Josegh de Ponts, Baron de Mon-
» clar, Lieutenant Général des Ar-
» mées, du Roi, Commandant pour
» Sa Majesté en Alsace, avons en vertu
» du pouvoir qui Nous a été fait par
» le Roi, de recevoir la Ville de Stras-
» bourg sous son obéissance, mis les
» apostilles suivantes, dont nous pro-
» mettons fournir la ratification de Sa
» Majesté, pour la remettre entre les

* Le 30 Septembre 1681.

mains du Magistrat de Strasbourg, entre ci & dix jours.

1681.

» Par ce Traité, les Habitans de » cette Ville de tous états, reconnois- » soient le Roi pour leur Souverain » Seigneur & protecteur; & ce Prince » s'engageoit de son côté à leur con- » server tous les anciens Priviléges, » Droits, Statuts & Coutumes de la » Ville de Strasbourg, tant Ecclésias- » tiques que politiques, conformé- » ment aux Traités de Westphalie, » confirmé par celui de Nimégue; de » leur laisser le libre exercice de la Ré- » ligion Prétendue Réformée, com- » me il a été depuis 1624, jusqu'à pré- » sent, avec toutes les Eglises & Eco- » les, sans permettre à qui que ce soit » d'y faire aucune prétention, non » plus que sur les biens Ecclésiasti- » ques, conditions & consentemens, » particuliérement l'Abbaye de Saint » Etienne, le Chapitre de Saint Tho- » mas, Saint Mars, Saint Guillaume, » de tous les Saints, & toutes autres » Eglises ici comprises, ou non com- » prises; mais de les conserver éter- » nellement pour la Ville & les Habi- » tans, hormis l'Eglise de Notre-Dame, » qui sera rendue aux Catholiques,

1681. » Sa Majesté trouvant bon toutefois » que les Réligionnaires se servent des » cloches des Eglises susdites, hormis » seulement pour sonner la Prédica- » tion.

» Le Roi ne jugea point à propos » de rien changer dans le Gouverne- » ment particulier de cette Ville; il » lui laissa tous les revenus, Droits, » Douanes & Commerce, avec la li- » bre disposition des Tours aux de- » niers, de la Monnoye, des Mar- » chés aux Grains, du Vin, du Bois » ou du Charbon; il consentit que la » Bourgeoisie fût exempte de toute » contribution & taxe; Sa Majesté » laissant pour la conservation de la » Ville tous les impôts ordinaires & » extraordinaires; mais le Roi voulut » que le canon, les munitions de guer- » re & les armes des Magasins publics, » fussent en la puissance de ses Offi- » ciers; & touchant les armes appar- » tenantes aux particuliers, il fut or- » donné qu'elles seroient portées dans » une Salle de l'Hôtel de Ville, dont » le Magistrat auroit la clef. Au reste, » les Habitans de Strasbourg furent » conservés en la libre jouissance de » leur Pont, de toutes leurs Villes,

» Bourgs,

» Bourgs, Villages, Métairies & ter- 1681.
» res qui leur appartenoient, ayant de
» plus des Lettres de répit contre les
» créditeurs, tant au-dedans qu'au-
» dehors de l'Empire. Ce Traité fut
ſigné par le Marquis de Louvois à
Illkerck, le 30 Septembre, & les
troupes du Roi entrerent le même jour
dans la Ville, à quatre heures après-
midi.

Plaintes de l'Empire à ce ſujet.

La ſurpriſe de Strasbourg augmenta les plaintes que l'on faiſoit déja dans l'Empire, contre ce que ces Princes appelloient l'ambition du Roi de France; on ſe récrioit ſur-tout contre la violence de Louvois, on l'accuſoit d'être la ſeule cauſe des maux où l'Europe alloit ſe voir replongée, en donnant de mauvais conſeils à ſon Maître, à qui ſes ennemis même accordoient de la droiture & de l'équité; mais qui ſe laiſſoit ſéduire, diſoient-ils, par un Miniſtre injuſte, qui ne reſpiroit que le trouble. L'Electeur de Trêves & l'Electeur Palatin furent ceux qui parlerent le plus haut. Ils ſe plaignirent à toute la terre des entrepriſes des François, qui vouloient dans le ſein de la paix les dépouiller de leurs meilleures places, s'en rendre

la plus grande partie de la campagne ;
1681. & ils établirent des Bureaux jusqu'aux portes des autres Villes Espagnoles, recevant les droits que le Roi d'Espagne prétendoit lui appartenir ; & comme ce Prince se récria contre une conduite qu'il traitoit d'injuste & de violente, le Roi lui demanda la Ville de Luxembourg, en compensation de celle d'Alost, qu'il disoit lui appartenir.

Le Baillage d'Alost s'étendoit jusqu'aux portes de Gand & de Bruxelles, & rapportoit aux Espagnols plus de seize cens mille livres de rente, quoique leur coutume soit de ne lever que des impôts modiques. D'un autre côté, céder aux François la Ville de Luxembourg, c'étoit leur ouvrir la porte de l'Allemagne. Il y avoit un égal inconvénient à accorder au Roi l'une ou l'autre de ses demandes.

Le Roi d'Angleterre offre sa médiation.

Cette affaire étoit d'une telle importance, qu'elle ne pouvoit se décider que par la force des armes, en cas que les Espagnols s'obstinassent au refus. Dans cette crainte, le Roi d'Angleterre qui avoit été le médiateur de la paix, & qui en étoit le garant, offrit de terminer cette difficul-

à l'amiable; les Espagnols qui avoient dessein de traîner les choses en longueur, aimerent mieux nommer des Commissaires, qui s'assemblerent à Courtrai avec ceux du Roi de France; mais ce Prince s'appercevant que leur dessein étoit de ne rien conclure, rompit ces conférences, & bloqua Luxembourg. Il n'y avoit pas d'apparence que cette Ville pût résister long-tems aux forces des François; & les Espagnols consentirent pour la dégager à accepter enfin le Roi d'Angleterre pour médiateur. Sur cela, Louis fit lever le siége de Luxembourg. Alors le Roi d'Espagne n'ayant plus rien à craindre pour cette place, fit naître chaque jour de nouvelles difficultés, qui durerent jusqu'à ce que les deux partis en vinrent enfin à une guerre ouverte.

1681.

Louvois avoit pris depuis long-tems ses précautions, pour être en état de la soutenir avec vigueur, lorsqu'il seroit nécessaire de la déclarer. Ce fut alors que pour avoir toujours des Officiers subalternes en état de commander, il établit *les Compagnies des Cadets*. Ces Compagnies étoient composées de fils de Gentilshommes, ou d'anciens Offi-

1682.

Etablissement des Compagnies des Cadets.

ciers. Ils étoient instruits durant plu-
1682. sieurs années dans tous les exercices militaires ; & lorsque ces jeunes éleves avoient acquis la capacité nécessaire, on les plaçoit dans les grades subalternes de la Cavalerie ou de l'Infanterie, suivant leur inclination & leur mérite. L'une de ces Academies fut établie d'abord à Tournai & l'autre à Metz, & reconnoissant ensuite l'utilité d'un établissement qui fournissoit les troupes du Roi d'Officiers déja instruits de leur devoir & de celui des autres, dans un âge, où auparavant ils commençoient à apprendre les premiers élémens de leur métier. On mit de ces Compagnies de Cadets à Strasbourg, à Besançon, & dans quelques autres Villes. Par ce moyen, la pauvre Noblesse retenue au fond de ses maisons dans les Provinces, par l'impossibilité d'élever leurs enfans au métier de la guerre, les vît en état de signaler leur zéle & leur courage, & de remplir ainsi les devoirs de leur état naturel, étant les guerriers nés de la Nation.

Pendant que le Marquis de Louvois
1683. favorisoit de cette sorte la Noblesse du Royaume, & assuroit de bons

Sujets à son Maître, on prétend qu'il pensoit plus que jamais à ne partager plus avec personne la connoissance des affaires de l'Etat. Jaloux, comme je l'ai dit plus haut, des progrès du jeune Seignelai, qui faisoit respecter les Vaisseaux du Roi par les Corsaires d'Alger & de Tunis, accoutumés à ne respecter personne; quelques-uns l'accuserent d'avoir voulu sapper les fondemens de cette faveur naissante, en ruinant M. de Colbert, contre lequel on prétend qu'il présenta plusieurs Mémoires. Ce Ministre ne vêcut pas assez de tems pour se voir la victime de la mauvaise volonté de celui qu'on regardoit comme son rival; il mourut, lorsque celui-ci s'empressoit de lui rendre les plus fâcheux offices; & le Marquis de Louvois se vit enfin revêtu de la Sur-Intendance des Bâtimens, qui avoit fait de tout tems l'objet de ses desirs. 1683.

Le Ministre de la guerre se crut alors au comble du bonheur, il se voyoit orné des dépouilles d'un Rival, le seul dont il croyoit avoir à craindre; mais le Marquis de Louvois éprouva que la fortune nous attaque du côté dont on espere avoir le moins à craindre.

& que l'orgueil & la jalousie sont des
1683. sources intarissables d'inquiétude &
de chagrin.

Madame de Maintenon possédoit alors les bonnes graces du Roi, & s'étoit déclarée ouvertement contre Louvois, ami de Madame de Montespan. Le Ministre de la guerre, ne pouvant s'imaginer qu'une femme de l'âge de Madame de Maintenon, pût jamais faire de grands progrès dans le cœur & sur l'esprit du Roi, s'étoit peu mis en peine de son inimitié. Il fut bientôt puni de ce dédain; ce fier Ministre, qui n'avoit point voulu partager avec Colbert l'administration de l'Etat, se vit obligé de s'humilier devant une femme. Madame de Maintenon avoit acquis par les qualités de son cœur & de son esprit, par sa douceur & sa solide piété, un si grand empire sur l'esprit du Roi, que bientôt on n'entreprit plus rien de considérable sans son avis.

Cette Dame avoit été amie de
1684. Colbert, elle s'unit avec le Marquis
Siége de Luxembourg. de Seignelai, son fils, pour diminuer le crédit de leur ennemi commun. On prétend que ce Ministre en conçut un dépit si violent, qu'il ne songea qu'à

recommencer la guerre ; & ce fut, dit-on, ce qui l'engagea à persuader au Roi de faire le siége de Luxembourg en pleine paix. Courtrai & Dixmude que l'on attaqua ensuite, se rendirent en peu de jours aux troupes Françoises. Boufflers courut de tous côtés, ravageant les campagnes Espagnoles. Montal, ce fameux Gouverneur de Charleroi, porta la désolation jusqu'aux portes de Bruxelles, & la guerre recommença avec plus de fureur que jamais, entre la France & l'Espagne. 1684.

Le Roi auroit triomphé aisément de cette puissance ; mais ses troupes ayant attaqué les Villes de l'Empire & celles de l'Electorat de Trêves, toute l'Europe se déclara une seconde fois contre lui ; & malheureusement la France étoit alors déchirée par des guerres intestines. La Cour avoit formé depuis long-tems le dessein de réunir tous les Sujets du Roi sous une même Doctrine, pour éviter le danger de ces troubles, dont les Ancêtres de Louis avoient si long-tems souffert, & se garantir des inconvéniens qui sont toujours à craindre dans un Etat divisé par deux partis.

Nouvelle guerre entre la France & l'Espagne.

F v

1684. Les Réformés de France avoient pris les armes dans le Vivarais, on n'avoit eu que la peine de les aller réduire; mais dans un tems où toutes les Nations voisines de la France s'étoient une seconde fois liguées contre elle, les moindres mouvemens intérieurs étoient à craindre; & le Roi obligé de contenir ceux de ses Sujets, qui suivoient la nouvelle Doctrine, se trouvoit moins en état de résister aux ennemis du dehors.

Aussi s'attacha-t'on à la Cour à soumettre au plutôt les Protestans. Un si grand nombre d'Historiens ont instruit le Public de la façon dont on se conduisit à leur égard, que je me crois dispensé d'en rendre compte ici. On accusa Louvois d'avoir été le principal auteur des violences qui furent exercées contre les Religionnaires. Il est vrai que le Tellier, son pere, en signant la Déclaration qui les bannissoit du Royaume, répéta le Cantique que chanta le Grand-Prêtre Simeon en voyant le Sauveur du monde. Le Marquis de Louvois étoit sans doute dans

1685. les mêmes sentimens que son pere; aussi soit zéle pour l'Etat, soit qu'il fût déterminé par quelqu'autre motif, il

les fit poursuivre à toute rigueur, 1685.
malgré l'intercession des Princes Protestans d'Allemagne.

Sur ces entrefaites, comme si tout eût concouru à rallumer plutôt la guerre, ainsi qu'à augmenter le nombre des ennemis du Roi, Charles, Prince Palatin du Rhin, mourut sans laisser d'enfans. Madame la Duchesse d'Orleans, sœur de ce Prince, se porta aussitôt pour héritiere ; & Louis alloit faire entrer une armée dans le Palatinat, à dessein d'appuyer ses prétentions ; mais les prieres du Pape, & une maladie violente qui saisit le Monarque, l'empêcherent d'exécuter cette résolution.

Complot formé contre Louvois.

Le Marquis de Louvois fut fort en peine pendant la maladie du Roi. Monseigneur ne l'aimoit pas; il s'étoit déclaré là-dessus. Ce Prince doux & pacifique, souffroit la guerre avec peine, quoiqu'il la fît avec courage. Il aimoit la paix & le repos, & ajoutoit foi aux discours de ceux qui accusoient Louvois, de les sacrifier trop aisément aux moindres sujets de plaintes que donnoient les ennemis. Plusieurs personnes de qualité s'étoient unies ensemble pour procurer la faveur du

Dauphin au Prince de Conti, ennemi déclaré du Ministre de la guerre. 1685.
Dans ce dessein, le Duc de Vendôme avoit donné une fête superbe dans sa Terre d'Anet à Monseigneur, où se trouverent avec ce Prince, tous ceux des Courtisans qui avoient part à ses bonnes graces, & qui haïssoient Louvois. On doit croire que pendant la chaleur du repas, on n'épargna pas ce Ministre; c'étoit en quelque sorte une Assemblée tenue contre lui. Les Courtisans firent leurs efforts pour augmenter l'éloignement du Dauphin pour Louvois; mais contre toute espérance, le Roi recouvra la santé, après avoir souffert deux opérations cruelles avec un courage héroique. On lui rapporta ce qui s'étoit passé à Anet, & l'on ne manqua pas d'ajouter à ce rapport. Le Roi ne l'oublia jamais. Il fut outré de voir que des Courtisans, dont la plûpart étoient comblés de ses bienfaits, se fussent rejouis dans l'attente de sa mort; & plusieurs d'entr'eux se trouverent punis dans la suite, de l'ingratitude & de la dureté qu'ils avoient témoignée en cette occasion.

Cependant tout le reste de la France

célébroit la guérison du Roi. Ce fut alors que le Duc de la Feuillade voulant témoigner à ce Prince la reconnoissance dont il étoit pénétré, fit élever à sa gloire un monument superbe dans la Place *dite des Victoires*. Ce Seigneur, quoique d'une illustre naissance, étoit né avec peu de fortune, son humeur prodigue la diminua encore; mais il sçut plaire au Roi, qui le combla d'honneurs, & le rendit un des plus riches Seigneurs de son Royaume. On s'étonna d'autant plus, que le Duc de la Feuillade fût parvenu à ce haut dégré de fortune, qu'il faisoit profession de négliger tous les Ministres, & même de les braver quelquefois. Fouquet fut le seul qu'il ménagea; même il osa se déclarer son ami dans le tems de l'infortune de ce Sur-Intendant, sans s'inquiéter du ressentiment de Colbert, qui s'étoit déclaré contre Fouquet.

1686

Portrait du Duc de la Feuillade.

Depuis ce tems, le Duc de la Feuillade s'étoit brouillé successivement avec tous les Ministres, sans avoir plus d'égard pour le Marquis de Louvois, que pour les autres. Il ne voulut recevoir des graces que du Roi même, auquel ce Seigneur s'étoit uniquement

1686. attaché. Ce caractere d'esprit plaisoit beaucoup au Roi ; & il étoit bien aise d'ailleurs en récompensant l'affection du Duc de la Feuillade, de faire connoître qu'il n'étoit point gouverné par ses Ministres.

Il fait ériger la Statue équestre du Roi à la Place des Victoires.

La Feuillade fit un noble usage de ses grands biens, & il ne chercha dans la suite que les moyens d'immortaliser sa reconnoissance & son bienfaiteur. Pour cela il entreprit un ouvrage, qui sembloit d'abord au-dessus des forces d'un particulier, mais qu'il acheva néanmoins. Ce Seigneur fit abattre une partie de l'Hôtel de la Ferté-Sennetere, qu'il avoit acheté, & donna plus de la moitié du Jardin pour construire la Place que l'on voit aujourd'hui. On ménagea de telle sorte ce terrain si borné, qu'on en forma une Place réguliere, de figure ronde, à laquelle aboutissent six rues, dont trois sont des plus belles & des plus habitées de Paris. Cette Place fut environnée de grands Bâtimens réguliers, seulement de trois côtés ; le quatriéme consiste en deux maisons, fort belles à la vérité, mais qui ne ressemblent en rien aux magnifiques Hôtels qui entourent le reste de la Place. Au milieu est la

Statue du Roi, élevée sur un magnifique pied d'estal de marbre blanc veiné, avec un soubassement de marbre bleuâtre. 1686.

La Statue de grandeur héroïque, est de bronze doré, & représente le Roi dans les habits de son sacre. La Victoire placée derriere lui & montée sur un globe, tient d'une main une Couronne élevée sur la tête du Roi, & de l'autre un faisceau de branches d'olivier. Ces deux Statues forment ensemble un groupe de treize pieds de haut d'un seul jet; les accompagnemens de cette riche Statue ne sont pas moins précieux, quoiqu'ils ayent moins d'éclat. Quatre Captifs diversement habillés, & dans des attitudes différentes, sont attachés au pied d'estal avec de grosses chaînes, elles désignent les Nations que la France a vaincues. On ajouta à ce monument tous les ornemens qui pouvoient en rendre l'apparence plus frappante, & l'on eut soin de joindre sur tout de magnifiques Inscriptions, qui célébroient les différens triomphes du Roi, & les faits mémorables de son régne. C'est ainsi que le Duc de la Feuillade signala sa reconnoissance,

pendant que les autres Courtiſans
1686. témoignoient leur ingratitude. Les divertiſſemens continuerent à la Cour, & la joie des peuples prouva le contraire de ce qu'avançoient les ennemis du Roi, que les Sujets déſiroient avec ardeur un nouveau régne.

Aux premiers bruits qui ſe répandirent de la ligue d'Auſbourg, le Marquis de Louvois avoit fait viſiter toutes les Villes de l'Alſace, & les troupes qui ſe tenoient dans cette Province lui témoignoient un grand déſir d'entrer en action. Le Miniſtre en étoit d'autant plus ſatisfait, que tout ſe préparoit à la guerre, & que cette ardeur étoit un garant du ſuccès. On n'oſoit plus blâmer à la Cour une rupture qui devenoit néceſſaire, & les plus prévenus commençoient à avouer, ou qu'il falloit combattre, ou qu'il falloit céder des Villes & des terres conſidérables, dont les François ſe trouvoient en poſſeſſion, & qui leur avoient été cédées par le Traité de Nimegue.

Louvois mépriſant au reſte les bruits fâcheux qui pouvoient ſe répandre à ce ſujet dans le Public contre ſa réputation, travailloit avec un zéle infatigable pour ſe mettre en état de pré-

venir les ennemis, dont il n'ignoroit ni les intrigues, ni le nombre. Le Roi s'en rapportoit entiérement à lui; & quoique Madame de Maintenon & le Marquis de Seignelai fissent leurs efforts pour lui nuire, ce Monarque avoit fait jusques-là peu d'attention à leurs discours, & il avoit donné à Louvois pendant sa maladie les plus grandes marques de sa confiance. Ce Monarque avoit voulu que le Ministre fût toujours auprès de lui, quand les Chirurgiens avoient quelque opération à faire, ou qu'ils levoient l'appareil; & lorsque sa guérison fut assurée, il ordonna à ce Ministre d'en donner avis à tous les Gouverneurs de Province, & d'apprendre à ses peuples une si heureuse nouvelle.

1686.

L'ostentation que les Etrangers crurent reconnoître dans l'érection de la Statue du Roi dans la Place des Victoires, augmenta, dit-on, sa jalousie qu'ils avoient conçue contre la France. Selon eux, on les bravoit avec orgueil dans le tems qu'ils souffroient sans éclater les entreprises du Roi sur leurs Pays. Mais ayant dissimulé jusques-là par amour pour la paix, ils croyoient leur honneur engagé à manifester

1687.

1687. enfin leur juste ressentiment.

Nouvelle ligue contre la France.

Ce fut donc après avoir reflêchi sur tant d'outrages, qu'ils prétendoient avoir reçus, que l'Empire forma la fameuse ligue d'Ausbourg, avec tous les Princes & Etats de l'Empire, les Hollandois, le Duc de Lorraine & le Prince d'Orange. L'Empereur s'exprima en cette occasion en termes offensans pour le Roi. « Il formoit cette » ligue, disoit-il, pour tirer raison des » usurpations, faites sur l'Empire par » le Roi de France, & arrêter les suites du dessein qu'il avoit eu de l'en» vahir. L'Empereur adoptoit ainsi les bruits populaires, qui s'étoient repandus dans l'Empire & dans les Royaumes voisins. Des gens mal intentionnés, & qui se soucioient peu de choquer la vraisemblance, pourvû qu'ils vinssent à bout de satisfaire leur ressentiment, avoient débité verbalement & par écrit dans presque toutes les Cours de l'Europe, que le Roi n'avoit fait jouer tant de ressorts chez tous les Souverains de l'Allemagne, que pour s'assûrer des Electeurs, & faire élire le Dauphin, son fils unique, Roi des Romains; voulant réunir de cette sorte l'Empire avec la France, qui n'avoient

formé qu'une Monarchie sous Charlemagne, & que la mauvaise politique de ses Successeurs avoit laissé séparer dans la suite.

Ces mêmes imposteurs ajouterent encore à leur premiere calomnie, celle de faire courir dans le Public, les conditions que le Roi proposoit aux Princes de l'Empire, s'ils vouloient élire son fils Roi des Romains. Le Prince d'Orange & les autres ennemis de la France, ne manquerent pas d'appuyer ces faux bruits, pour augmenter encore l'indisposition des peuples voisins contre les François. Le Roi fut extrêmement sensible à une conduite pareille, & il ne souhaita pas moins la guerre que ses ennemis, pour être en état de se venger de tant d'affronts. Mais ce Prince apprit bientôt une nouvelle plus chagrinante. Ce fut le passage du Prince d'Orange en Angleterre, qui chassa de ce Royaume Jacques II. son beau pere, & se mit en possession de sa Couronne, sous le nom de Guillaume III. Cette révolution changea toute la face des affaires de l'Europe. Si le Prince d'Orange, seulement Stathouder de la République de Hollande, avoit été si redoutable aux Fran-

1688.

1688. çois : Que devoit-il leur paroître, étant alors un puissant Roi ? Ainsi la France se voyoit attaquée de tous côtés par mer & par terre ; & celle de toutes les Nations de l'Europe, la plus digne d'être comparée aux François pour la valeur, se trouvoit enfin réunie contre elle, à la multitude de ses ennemis.

Le Marquis de Louvois avoit prévû le malheur qui menaçoit Jacques II. & dont le contre-coup retomberoit avec tant de force sur la Nation. Par ses soins, on avoit averti à diverses reprises le Roi de la Grande-Bretagne. Mais ce Prince aveuglé avoit méprisé tous ces avis. Il ne pouvoit se persuader que son gendre voulût armer contre le pere de son épouse, lui arracher sa Couronne, & le chasser de ses Etats, au mépris de ce qu'il devoit à l'honneur & à la nature. Ainsi lorsque l'on apprit à Jacques II. que le Prince d'Orange équipoit une puissante flotte, à dessein de le détrôner, il refusa constamment de le croire, & dit au contraire que cet armement menaçoit les côtes de France, & qu'on y prît garde.

Enfin cette flotte partit, & fit voile vers l'Angleterre; & comme si le C

eût voulu faire connoître qu'il condamnoit ce projet criminel, un vent furieux dispersa les Vaisseaux & pensa les submerger; mais après avoir lutté quelque tems contre la tempête, ils se réunirent, & le Prince d'Orange descendit en Angleterre. Alors le Roi de la Grande-Bretagne ne pouvant plus douter de son malheur, & se voyant abandonné de tous ses Sujets, se sauva & vint en France en 1689. 1688.

Le Roi se prépare à la guerre.

Tout engageoit à se préparer à la guerre. Le Roi indigné contre les Hollandois, à cause du secours que ces Républicains avoient accordé au Prince d'Orange, venoit de faire arrêter leurs Vaisseaux dans tous les Ports de son Royaume. Il avoit fait saisir en même tems leurs effets & leurs comptoirs, & enfin ce Prince leur déclara la guerre. L'affaire de Cologne qui fit tant de bruit dans toute l'Europe en ce tems-là, & qui se trouve décrite dans les Histoires différentes de Louis XIV. servit, dit-on, de prétexte à une rupture entiere entre la France & la Hollande.

Le Roi désiroit avec ardeur l'établissement du Prince-Cardinal de Furstemberg à l'Archevêché de Cologne;

& ses ennemis appréhendant de le voir
1688. assez puissant dans l'Empire, pour embarrasser l'Empereur, sans avoir besoin d'employer ses troupes, mettoient tout en œuvre pour que le Cardinal fût exclus de l'Archevêché & de l'Electorat de Cologne. Les Hollandois furent ceux qui sous main firent naître les plus grands obstacles. Ils devinrent aussi l'objet particulier du ressentiment du Roi.

Dans la Déclaration de guerre de ce Prince, il reprochoit aux Hollandois, qu'après avoir témoigné tant d'empressement pour obtenir une trêve, & pour assurer à l'Europe une paix perpétuelle, ils se laissoient emporter au désir de ceux qui n'avoient d'autre intention, que de voir renaître le trouble & le désordre. « Ils faisoient
Manifeste de la France. » des levées de gens de guerre, & des » armemens extraordinaires, tant par » mer que par terre, & prenoient des » engagemens avec des Princes de » l'Empire, pour traverser par toutes » sortes de voyes l'établissement du » Cardinal de Furstemberg, dans l'E» lectorat de Cologne.... Que l'on » ne s'opposoit, contre toutes sortes » de formes à cette Election, que parce

» qu'on croyoit le Cardinal attaché
» aux intérêts de Sa Majesté, qui dès- 1688.
» lors se trouvoit obligée de soutenir
» ses intérêts.

Le Roi se plaignoit encore de ce que sacrifiant ses propres intérêts à l'amour de la paix, & à l'espérance de la rendre ferme & solide, il ne trouvoit que des obstacles dans un dessein si digne d'un grand Roi, & si utile à tant de Nations épuisées par cette longue guerre, heureusement terminée par le Traité de Nimegue. « Sa Majesté,
» disoit-on, avoit fait exhorter les
» Etats Généraux, par le Comte d'A-
» vaux, son Ambassadeur, de ne point
» employer les forces extraordinaires
» qu'ils mettoient sur pied, à rien qui
» pût troubler le repos de l'Europe, &
» leur avoit fait déclarer en termes
» exprès, qu'elle regarderoit ce qu'ils
» entreprendroient contre le Cardinal
» de Furstemberg, comme si c'étoit
» contre ses propres Etats.

» Mais au mépris de tant d'avances
» de la part de Sa Majesté, elle a été
» informée que les Hollandois n'ont
» pas laissé de commencer à exécuter
» leurs projets, & ont fait assembler
» une armée sous le commandement

» du Prince de Waldeck, laquelle est

1688. » actuellement jointe aux forces des
» Princes qui se sont ligués contre les
» intérêts du Cardinal de Furstemberg.
» Ce que ne voulant pas dissimuler
» plus long-tems, sa Majesté a résolu
» de déclarer la guerre, comme elle
» fait par la présente, aux Etats Géné-
» raux des Provinces unies des Pays-
» Bas, tant par mer que par terre.

Siége de Philisbourg.

Louvois avoit établi des magasins sur les frontieres, toutes les troupes étoient sur pié, & les François entrerent en même tems en action contre les Hollandois & contre l'Empire. Le Roi ouvrit la campagne par le siége de Philisbourg, où M. le Dauphin commanda en personne. Il se rendit maître de cette Place le premier du mois de Novembre, jour de la naissance de ce Prince.

Cependant le Prince d'Orange ayant réuni en sa faveur tous les suffrages de la Nation Angloise, jouissoit paisiblement de la Couronne de la Grande-Bretagne. Le Roi songea à lui déclarer aussi la guerre pour venger, s'il étoit possible, Jacques II. son ami & son allié. Le manifeste publié en cette occasion, n'épargnoit en aucune façon le Prince

Prince d'Orang[illegible]y disoit, que
» Sa Majesté auroit déclaré la guerre à 1688.
» l'Usurpateur d'Angleterre, dès que
» son entreprise avoit éclaté, si elle
» n'avoit appréhendé de confondre
» avec les adhérens audit Usurpateur,
» les Sujets fidèles de Sa Majesté Bri-
» tannique, & si elle n'eût toujours
» espéré que les honnêtes gens de la
» Nation Angloise, ayant horreur de
» ce que les fauteurs du Prince d'Oran-
» ge, leur ont fait faire contre leur Roi
» légitime, pourroient rentrer dans
» leur devoir, & travailler à chasser
» ledit Prince d'Orange d'Angleterre
» & d'Ecosse. » Tels étoient les termes de la Déclaration de guerre envoyée au Prince d'Orange. Il s'en mit peu en peine, & il ne songea qu'à se mettre en état de se venger du mépris qu'on faisoit de lui en France.

Le Roi sans s'inquiéter des démarches de l'Electeur de Brandebourg, qui venoit de se joindre ouvertement à ses ennemis, déclara en même tems la guerre à l'Espagne. Toutes ces Puissances firent une ligue entr'elles, pour accabler à la fois le Royaume de France. Colbert, dont le rare génie avoit été si long-tems la principale

1688. chemin de la retraite ; mais les Alliés en ayant été avertis, ils rappellerent leurs Fourrageurs, & les François qui les avoient déja joints, les pousserent avec vigueur jusqu'au Village de Forges, & ensuite jusqu'à Valcour, où ces Fourrageurs s'enfermerent.

Combat de Valcour.

Le Prince de Waldeck leur ayant envoyé du secours, ils repousserent à diverses reprises les François déja fatigués de tant d'attaques, & qui se trouvoient sur les bras des troupes que le Général ennemi avoit soin de rafraîchir souvent. Le Bailli Colbert, à la tête du Régiment de Champagne, dont il étoit Colonel, fit des prodiges de valeur, emporté par ce grand courage que toute la France a reconnu héréditaire à tous ceux de cette Maison. Colbert irrité de la longue résistance des ennemis, perçoit leurs rangs une hache à la main, voulant briser la porte de Valcour, où les ennemis venoient de se renfermer. Les gens du Pays assurent que ce Guerrier méprisant la grêle de coups que l'on tiroit de tous côtés sur lu , parvint plusieurs fois jusqu'à la port : ; mais s'obstinant à rester trop long-tems exposé au grand feu des en..e.nis, il fut renversé

mort aux pieds des murs de Valcour, 1688.
par la chute d'une pierre qu'une femme placée au-dessus de la porte lui fit tomber sur la tête. Plusieurs personnes de marques périrent en cette occasion; & toute l'armée du Prince de Waldeck venant par détachemens au secours de ceux qui défendoient Valcour, le Maréchal d'Humieres, qui n'en vouloit point venir à une action générale se retira, après avoir perdu, selon les ennemis, trois ou quatre mille hommes, mais beaucoup moins, si l'on en croit les François.

On étoit fort chagrin à la Cour de ces mauvais succès. Le Ministre de la Guerre sur-tout en étoit inconsolable. Le Marquis d'Uxelles & le Maréchal d'Humieres, l'un & l'autre ses créatures, avoient fait perdre dès le commencement de cette Campagne, la réputation des armes du Roi, qui dans les guerres précédentes avoit quelquefois suffi pour prendre des Villes, & même pour gagner des batailles. Les ennemis de M. de Louvois, ne manquoient pas d'en tirer avantage. Ils s'en prenoient à lui, & répandoient à ce sujet des bruits désavantageux à sa réputation: jusques-là même que le

Roi, peut-être un peu trop accoutumé aux triomphes, en témoigna quelque inquiétude. On en vint à convoquer le ban & l'arrière-ban, que l'on chargea de la défense de quelques Provinces maritimes, furieusement menacées par les Anglois & les Hollandois.

1690.

On fond l'argenterie de Versailles.

On s'apperçut alors plus que jamais du mauvais état des affaires. La France épuisée par des guerres si longues & si coûteuses, ne pouvoit plus suffire à l'entretien de tant d'armées de terre & de mer, que le Roi avoit sur pied. Ce même Prince, que les Etrangers ont voulu faire passer pour l'oppresseur & le tyran de son peuple, sacrifiant alors lui-même son propre bien à leur soulagement, fit changer en espèces toute la grosse argenterie de Versailles, & continua la guerre avec les sommes immenses que cette fonte lui procura. C'étoit du tems de Colbert que le Roi avoit enrichi Versailles de cette magnifique argenterie, dont il étoit obligé de se défaire après la mort de ce Ministre. Le Duc d'Orléans, les autres Princes & tous les grands Seigneurs de la Cour, imiterent l'exemple du Roi; & cet argent auparavant oisif, circulant alors parmi

le peuple, il devint en France plus commun que jamais. 1690.

Les troupes se réunirent en campagne, & le principal effort de la guerre tomba sur la Flandre. Pour cette fois, ce fut le Maréchal de Luxembourg qui commanda l'armée Françoise dans les Pays-Bas. Il n'étoit réconcilié qu'en apparence avec le Marquis de Louvois; mais ce Ministre immolant son ressentiment au bien de l'Etat, il employa le Duc de Luxembourg. Ce Général eut le Prince de Waldeck en tête, & après plusieurs mouvemens, il l'attaqua à Fleurus, & le vainquit en bataille rangée.

Bataille de Fleurus gagnée par les François.

Le Duc de Luxembourg avoit formé de grands projets; mais soit que la Cour eût d'autres vûes, ou par des raisons inconnues au Public, le Marquis de Louvois envoya des ordres contraires aux desseins du Maréchal, qui demeura long-tems campé sur les bords de la Sambre, recevant les louanges de toute son armée & du reste de la France, pour avoir gagné une bataille, qui fut la premiere cause du bonheur qu'eurent les armes du Roi dans la suite de cette Campagne.

Pour surcroît de bonheur, l'armée

Navale des François, commandée par
1690. le Comte de Tourville, battit celle des Anglois & des Hollandois, prit & brûla plusieurs de leurs Vaisseaux, & couronna sa victoire par une descente à Tinmouth, où cet Amiral brûla encore quelques Navires des ennemis.

Mais la joie de tant d'avantages remportés, fut temperée par la nouvelle que l'on reçut de l'union du Duc de Savoye avec les autres ennemis de la France. Les ennemis du Marquis de Louvois lui attribuerent encore ce malheur. Selon eux, ce Ministre en avoit usé avec trop de hauteur avec le Duc de Savoye, en voulant établir une poste à Turin, qui ne dépendît pas du Duc, & en exigeant de lui la Citadelle de Turin pour y tenir garnison Françoise; ce Prince indigné d'ailleurs de ce qu'on avoit refusé d'écouter des propositions, qu'il avoit fait faire par différentes personnes, avoit oublié son étroite alliance avec le Roi, pour ne songer qu'à se venger de l'esclavage où ce Prince vouloit le réduire. Le Duc de Savoye, plus politique que guerrier, avoit temporisé long-tems pour ne pas exposer ses Etats, déja désolés par les troupes Françoises, à

une ruine entiere. Le Maréchal de Catinat les commandoit. Ce grand homme se laissa surprendre aux artifices de Victor-Amedée ; & il fut bien étonné, lorsqu'il attendoit la conclusion d'un accommodement entre ce Prince & le Roi son Maître, de se voir signifier un ordre de la part du Duc de Savoye, qui lui enjoignoit de sortir incessamment de ses Etats, & de payer le dégât qu'avoit fait son armée. Les Vaudois qui avoient occupé pendant un tems les troupes de France, se réconcilierent alors avec Victor-Amedée leur Souverain, & le servirent beaucoup dans la guerre qu'il eut à soutenir.

1690.

M. de Catinat bat les ennemis de Staffarde.

M. de Catinat reçut ordre aussitôt de ne plus ménager le Duc de Savoye, qui avoit trahi de cette sorte la confiance que ce Général avoit eue en lui. Il marcha vers Salusses, dont il avoit dessein de s'emparer ; mais ayant appris que Victor-Amedée le suivoit, à dessein de charger son arrière-garde, il rassembla toutes ses troupes, dont une partie avoit déja passé le Pô ; & le 18 d'Août à la pointe du jour, il attaqua le Duc de Savoye auprès de l'Abbaye de Staffarde, lui tailla en pièces trois mille hommes, fit mille prison-

niers, s'empara de onze pièces de canon & d'une partie du bagage. Cette
1690. défaite consterna Victor-Amedée, & ce Prince se repentoit déja d'être entré dans la ligue, lorsqu'il apprit la victoire que le Prince d'Orange venoit de remporter sur le Roi Jacques en Irlande auprès de la riviere de Boine, que l'armée du Prince avoit passée à la vûe des ennemis.

La veille de ce combat, le Prince d'Orange avoit été blessé d'un coup de canon, qui lui ayant effleuré les deux épaules l'avoit tout couvert de sang. Le bruit de sa mort se répandit aussitôt dans l'armée du Roi Jacques & de-là en France, où le peuple, surtout à Paris, témoigna une joie extraordinaire. La plus grande partie des Auteurs de cette foule de Mémoires, où ce fait se trouve rapporté, accusent les Ministres de France, & particulierement le Marquis de Louvois, de s'être deshonoré, & d'avoir flétri leur Nation en même tems, par les réjouissances publiques qui furent faites en cette occasion.

» Je ne sçai*, dit un Historien par-» tial de la Vie de Louis XIV, si le Roi

* Limier, page 22, Tome VI.

» Guillaume a jamais reçu un plus
» grand éloge, ni qui marquât mieux 1690.
» à quel point il étoit redouté des
» François, que l'emportement de
» joie qu'ils firent paroître, dans la
» pensée qu'ils avoient d'en être dé-
» faits.

» Louvois, dit le même Historien,
» & les autres Ministres, ayant, par
» leurs discours entretenu quelque
» tems l'erreur commune, on ne vit,
» par-tout dans les rues que feux de
» joie, où l'on brûloit l'effigie du
» Prince d'Orange, après l'avoir traî-
» née indignement, & lui avoir fait
» toutes sortes d'outrages. On y bu-
» voit à la santé du Roi, & l'on y fai-
» soit boire les passans, que l'on arrê-
» toit malgré eux. »

Cet Historien mal instruit, ou de mauvaise foi, impute malignement au Roi & à ses Ministres, ce qui ne fut que l'effet d'un transport du peuple extrêmement prévenu contre le Prince d'Orange. Sans vouloir se rendre l'accusateur de ce Prince, ni entreprendre sur sa gloire, ne suit-on pas l'exacte vérité en disant, qu'il n'avoit jamais gagné jusques-là une seule bataille sur les François, & que toute l'Europe

l'avoit vû contraint de lever avec
1690. honte le siége de Charleroi & de plusieurs autres Places. Ce n'étoit donc point par ses triomphes qu'il s'étoit rendu redoutable à la Nation Françoise ; mais sa conduite à l'égard du Roi Jacques, étoit en horreur parmi le peuple : les Partisans de ce Prince, qui étoient en grand nombre à Paris, contribuoient à les entretenir dans cette disposition ; ils accusoient Guillaume d'être l'auteur de la guerre, comme les ennemis en accusoient Louvois.

C'étoit lui, disoient-ils, dont la vaste ambition n'ayant pû être satisfaite par les grands titres, & le pouvoir presque souverain que lui avoient accordés les Hollandois, avoit mis toute l'Europe en feu, pour ôter à la France les moyens de le chasser d'un Trône, d'où il avoit précipité son beau-pere. Ajoutez à ces choses les motifs de Religion, que les Partisans du Roi Jacques ne manquoient pas d'alléguer. Ils peignoient le Prince d'Orange comme un ennemi implacable des Catholiques Romains. C'étoit leur persécuteur & leur tyran ; & il n'avoit détrôné le Roi Jacques, que parce que ce Prince s'étoit déclaré leur

protecteur. Il n'en falloit pas tant pour exciter l'indignation du peuple contre le Prince d'Orange. Comme tous ces discours étoient fondés sur des faits publics, ils en firent d'autant plus d'effet ; la multitude regarda Guillaume III. comme un Usurpateur, comme un ingrat, & en quelque sorte comme un parricide. 1690.

On ne doit donc attribuer ces réjouissances & ces feux de joie, tant reprochés aux François par les Etrangers, à l'occasion de la prétendue mort du Prince d'Orange, qu'à l'horreur qu'ils avoient de ses actions, & non à la crainte qu'il leur avoit inspirée : le Roi, Louvois, ni les autres Ministres, n'eurent aucune part à ce mouvement frénétique d'une multitude inconsiderée.

Philippe II, du tems de la ligue, le Duc de Parme, & depuis le Prince Eugene, Malbroug sur-tout, firent plus de peine à la France, que le Prince d'Orange ne lui en a jamais causé : vit-on les peuples se réjouir de leur mort ? Quoi qu'il en soit, on apprit peu de tems après, que Guillaume III. avoit gagné la bataille de la Boine sur les troupes Françoises & Irlandoises,

1690. que commandoit le Roi Jacques. Ce Prince auſſitôt revint en France, & l'Irlande preſqu'entiere ſubit le joug du Vainqueur.

Cependant le Marquis de Louvois mépriſant ces bruits populaires, & ces vaines tentatives de ſes ennemis pour donner atteinte à ſa réputation, ſe préparoit à la rendre encore plus éclatante, en travaillant avec un zèle infatiguable à aſſembler une armée digne de ſon Maître, qui vouloit la commander en perſonne. Il garda un profond ſecret, & montra en cette occaſion une prévoyance admirable, & une activité qui ſurprit toute l'Europe. Avant que les ennemis fuſſent aſſemblés, ni qu'ils euſſent aucun avis de ſon deſſein, Louvois mit ſur pied une armée de près de cent mille hommes, munie de tout ce qui lui étoit néceſſaire.

Siége de Mons. Le Roi ſatisfait des ſoins de ſon Miniſtre, donna ordre au Marquis de Boufflers d'inveſtir Mons, Capitale du Hainault, ce qu'il exécuta le 15 de Mars. Sa Majeſté, que les précautions de Louvois, autant que les forces de ſon armée, rendoient preſque aſſurée du ſuccès de ſon entrepriſe, voulut que les Dames le ſuiviſſent à ce ſiége;

j'entends Madame de Maintenon & quelques autres. La premiere ne quittoit plus le Roi ; comme elle joignoit à beaucoup d'esprit, un grand jugement, ce Prince lui demandoit souvent des avis sur les affaires les plus importantes. J'ai dit plus haut, qu'elle n'aimoit pas Louvois, soit prévention, soit justice, son éloignement pour ce Ministre augmentoit chaque jour ; elle lui trouvoit l'humeur altiere, & prenoit plaisir à l'humilier. 1690.

Louvois s'étoit couvert de gloire par la conduite qu'il avoit tenue à l'occasion de cette Campagne. Les ennemis de la France ne purent lui refuser leurs éloges ; mais les ennemis particuliers de ce Ministre en formerent des armes contre lui. On a vû par-tout l'ardeur de Louis XIV. pour la gloire, On lui insinua que son Ministre s'attribuoit tout le succès de cette Campagne, & que ses créatures répandoient dans le Public, qu'on ne devoit qu'à lui tous les heureux succès des guerres précédentes. Le Roi, à qui ces discours étoient souvent répétés, ne pût s'empêcher d'y faire attention.

Le Duc de Luxembourg, dont le crédit étoit considérablement augmen-

té, étoit furieuſement indiſpoſé con-
1690. tre le Miniſtre de la Guerre, depuis l'affaire de la Vigoureux & de la Voiſin; il ſaiſit cette occaſion pour ſe venger, & traita Louvois avec beaucoup de hauteur. On ne peut s'empêcher de dire, que ce Miniſtre s'abandonnant trop quelquefois à ſon extrême vivacité, n'avoit aucun égard pour les perſonnes les plus conſidérables, & les plus en état de le deſſervir dans la ſuite. Il pouſſa ſans ménagement les premieres Têtes de l'Etat. Peut-être ſuivit-il en cela ſon devoir, & les mouvemens de ſon zèle, peut-être auſſi donna-t-il quelque choſe à ſes paſſions; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en ces occaſions il n'écouta point la prudence. Le Miniſtre devoit cacher ſes démarches & ſes ſentimens à ce ſujet. De plus, une foule de veuves & d'orphelins, dont les maris & les peres avoient péris dans les combats, ne ceſſoient de l'importuner pour des penſions; de vieux Officiers ſe joignoient à ceux-ci: les gens de qualité demandoient, les uns à être avancés, les autres à être placés.

Il eſt difficile qu'ayant un ſi grand nombre de perſonnes à ſatisfaire, il n'y

en ait pas beaucoup de mécontens. De ſorte qu'auſſitôt que l'on crut remarquer que le Roi avoit moins d'égards pour ſon Miniſtre, on vit ſe réunir contre lui le Duc de Luxembourg & ſes amis, une foule d'Officiers, les Partiſans de la Comteſſe de Soiſſons, & de la Ducheſſe de Bouillon, qui s'en prenoient à lui de leurs diſgraces, ceux des Courtiſans qui croyoient par-là faire leur cour à Madame de Maintenon. On prétend même que des perſonnes plus conſidérables encore que celles que je viens de nommer, travaillerent ſous main à renverſer la fortune de Louvois. Alors ceux de ſes ennemis, qui rampoient ſous ſon autorité avec plus de baſſeſſe, s'éleverent contre lui avec le plus d'audace, ſitôt qu'ils ſe virent appuyés.

1690.

Les Courtiſans cabalent contre Louvois.

On inſinua au Roi, que les Etrangers indignés des horreurs exercées par les François dans le Palatinat, publioient hautement que ce ſeul endroit de ſa vie terniroit à jamais tout l'éclat de ſes autres actions; c'étoit Louvois qui avoit ordonné de brûler Spire, Frankendal, & tout le Bas-Palatinat, afin que les armées de l'Empereur &

de l'Empire ne puſſent s'établir, ni
1690. ſubſiſter en deçà du Rhin.

En même tems, on fit ſouvenir à Louis XIV. de la reddition de Mayence, dans un tems où les ennemis étoient à peine au pied de ſes ouvrages ; mais ce qui contribua le plus à frapper le Monarque, fut l'affaire du Duc de Savoye, qui lui cauſoit beaucoup d'inquiétude. Ce Prince ſe plaignoit ſeulement du Marquis de Louvois; peut-être par ce même détour poli, ſi ſouvent uſité entre les perſonnes conſidérables, qui accuſent les inférieurs des fautes commiſes par leurs Maîtres.

Louvois qui s'attendoit à des éloges, fut bien ſurpris de n'entendre que des plaintes. Ce Miniſtre naturellement fier, ne pût ſe réſoudre à deſcendre juſqu'à la juſtification, ſoit qu'il reconnût que le nombre de ſes ennemis étoit trop grand, ſoit que connoiſſant le cœur du Roi, il comptât triompher de leurs efforts, ſans autre ſecours que ſon innocence & la bonté de ſon Maître; mais quelque réſolution qu'il eût priſe de ne rien témoigner de ſon mécontentement, il ne put s'empêcher d'en conſerver un violent chagrin

dans le fond de son cœur : même un jour qu'il se trouva au Conseil, voyant que le Roi s'obstinoit à contredire un avis important, le Ministre jetta, dit-on, sur la table les papiers qu'il tenoit à la main, en disant qu'il ne vouloit plus se mêler des affaires. Louvois se repentit aussitôt de la faute qu'il avoit commise, en manquant de respect à son Roi ; il employa ses amis, & Madame de Maintenon même s'entremit de l'accommodement ; mais le Ministre ne fut pas long-tems à connoître combien on doit se défier des faveurs d'une main ennemie. Depuis ce moment, son crédit alla toujours en diminuant, & ses ennemis ne lui donnerent aucun relâche. 1690.

Cependant le Maréchal de Luxembourg qui commandoit en Flandres, se signaloit contre les Alliés. Après avoir en quelque sorte forcé le Prince d'Orange à quitter l'armée qu'il commandoit, il attaqua le Prince de Waldeck, qui la conduisoit en son absence, & le battit à Leuze. M. le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans & Régent de France, se signala en cette occasion. Il n'avoit encore que seize ans. Quoique la victoire du Duc de Bataille de Leuze.

Luxembourg ſur les ennemis ne fût
1690. pas complette, elle lui fit néanmoins beaucoup d'honneur; & ce fut par cette défaite que ſe bornerent tous les grands projets des ennemis pour cette Campagne.

Elle ne fut pas ſi favorable pour les François en Italie. M. de Catinat continuoit d'y commander. Il avoit déja remporté pluſieurs avantages ſur le Duc de Savoye, & pluſieurs Villes de l'obéiſſance de ce Prince, étoient tombées ſous la domination du Roi. Le Maréchal de Catinat entreprit de joindre Coni à ſes autres conquêtes. Il chargea le Marquis de Bulonde d'en former le ſiége; mais la réſiſtance des ennemis ayant donné le tems au Prince Eugene de Savoye de venir à leur ſecours, le Marquis de Bulonde fut obligé de lever bruſquement le ſiége, & de ſe retirer, laiſſant ſon canon, ſes malades, les bagages, & une partie des munitions aux ennemis.

Cette entrepriſe, comme toutes celles qui concernoient la guerre, avoit été concertée avec le Marquis de Louvois. C'étoit lui en quelque ſorte qui la dirigeoit, & ce Miniſtre en deſiroit le ſuccès avec d'autant plus d'ardeur,

que l'on continuoit de lui faire un crime à la Cour de la rupture avec le Duc de Savoye, que lui seul, disoit-on, avoit occasionnée. La prise de Coni auroit mis Victor-Amedée hors d'état de nuire à la France, & dès ce moment Louvois se seroit trouvé excusé dans l'esprit du Roi. 1690.

Louvois se décourage.

Aussi fut-il inconsolable, lorsqu'on lui apprit la levée du siége. Le seul moyen qu'il eût alors de se rétablir dans l'esprit de son Maître, lui étoit échappé; & ce Ministre regardoit comme le plus grand malheur, celui d'avoir perdu les bonnes graces du Roi. Ne doutant point que ses ennemis ne tirassent avantage de cet accident, il alla trouver ce Prince, le désespoir peint sur le visage, & lui rendit compte de cette fâcheuse nouvelle. Louis le voyant si agité, lui dit pour le consoler : » Vous êtes abattu pour peu de » chose. On voit bien que vous êtes » trop accoutumé aux bons succès. » Pour moi, qui me souviens d'avoir » vû les troupes Espagnoles dans Paris, » je ne m'abats pas si aisément. »

Le Marquis de Louvois survécut de peu à cet accident. Etant allé le matin chez le Roi pour travailler à son

1691. Mort de ce Ministre.

ordinaire, il se trouva mal, & changea de visage. Ce Prince s'en étant apperçu, remit les affaires à une autre fois, & renvoya le Ministre; mais à peine étoit-il arrivé chez lui, qu'il expira au moment qu'on lui ouvroit la veine, le 18 de Juillet 1691. On soupçonna que Louvois avoit été empoisonné par le moyen d'un pot d'eau, qui étoit toujours dans une petite armoire auprès de sa table. Ainsi celui qui avoit poursuivi si vivement les Empoisonneurs, devint lui-même leur victime, si l'on en croit le sentiment public.

Louvois ne pouvoit mourir dans une circonstance plus fâcheuse. La guerre étoit allumée de toutes parts; il avoit le secret & l'habitude des affaires à cet égard, & il étoit peut-être le seul qui fût capable de les bien conduire. Aussi les armes Françoises perdirent-elles après sa mort une partie de cet éclat, qu'elles devoient à ses soins. Condé, le grand Turenne, avoient sans doute contribué par leurs rares talens pour la guerre, à rendre la France formidable à ses Voisins; mais Catinat & Luxembourg vêcurent long-tems après Louvois; & néanmoins la Nation cessa presque dès l'instant de sa mort à

se voir victorieuse de ses ennemis. On ne vit plus, comme sous l'administration de Louvois, les armées Françoises prévenir de plusieurs mois celles des Alliés, & prendre des Villes, avant qu'ils eussent songé à se mettre en Campagne, ce qui leur avoit procuré l'inestimable avantage de faire la guerre bien avant dans le Pays ennemi. 1691.

Cependant on se contenta d'avouer à la Cour qu'il auroit fallu, ou que Louvois ne fût jamais né, ou qu'il eût vécu plus long-tems, lui seul étant en état de terminer heureusement une guerre, qu'il avoit commencée avec tant de gloire. Cette foule d'Officiers qui se plaignoient de sa dureté & de sa hauteur, & les autres personnes considérables à qui Louvois s'étoit montré contraire, se réjouirent de sa mort, qui étoit néanmoins un des plus grands accidens qui pût alors arriver à la France.

Le Marquis de Barbezieux son second fils, obtint la survivance de sa Charge, au préjudice de M. de Courtenvaux son aîné; il lui auroit été plus avantageux d'avoir pour prédécesseur un Ministre moins habile que son pere. Quoique l'on ait accusé le Mar-

quis de Louvois de dureté, il a montré
1691. néanmoins en plusieurs occasions un cœur sensible aux peines des malheurenx, il en soulagea un grand nombre; & ce qui coûte plus à un homme de son rang, il pardonna souvent à ceux qui l'avoient outragé : ce Ministre vouloit seulement être assuré de l'intention.

Louvois montra, comme le Cardinal Mazarin l'avoit fait autrefois, une grande modération à l'égard d'un Poëte, Auteur d'une Epigramme sanglante contre la personne même de ce Ministre. Il fit venir ce Poëte téméraire, & ayant appris de lui qu'il n'avoit péché que par nécessité, il lui pardonna; & on prétend même qu'il lui donna de quoi pouvoir se passer de satyriser pour vivre : métier affreux & digne du mépris & de l'horreur de tout le monde, lors même qu'on s'efforce de l'excuser par le besoin.

Mais ce qui fit le plus d'honneur au Marquis de Louvois, & en même tems à la piété de Louis XIV, fut l'établissement de l'Hôtel Royal des Invalides, dite au commencement, l'Hôtel de Mars. Un nombre infini de vieux Officiers & de Soldats accablés d'infir-

mités & de blessures, après avoir échapé aux dangers des siéges & des batailles, durant une longue suite d'années, étoient réduits à envier le sort de ceux qu'une mort prompte avoit enlevés au milieu des combats, les délivrant ainsi d'une vieillesse languissante, qu'ils passoient dans l'accablement & la misere. Louvois fut touché de leur situation ; & ce Ministre ayant réuni en leur faveur plusieurs sortes de revenus mal appliqués, obtint le consentement du Roi, & fit jetter les fondemens de ce superbe édifice, qui semble plutôt le logement d'un grand Roi, que la retraite d'une foule de soldats estropiés. 1689.

L'Hôtel Royal des Invalides est situé à quelque distance de la riviere, dans une campagne stérile ; mais au milieu des sables & des graviers qui la couvroient, on a sçu à force de soins y faire croître de grands arbres & d'épais gazons. Depuis la riviere jusqu'à la chaussée, qui borde un des côtés du fossé de l'Hôtel, regnent deux belles prairies, qui servent à récréer les yeux & à la promenade. L'esplanade qui sépare le bâtiment d'avec le fossé, est large, spacieux & couvert de ga-

zon. On voit à l'entrée quelques pié-
1666. ces de canon de bronze, dont on se sert pour annoncer les rejouissances publiques. La face de cet Hôtel du côté de l'entrée, n'a rien de frappant que son étendue & sa hauteur ; ce sont des murs épais de pierre blanche, percés par un grand nombre de petites fenêtres. Après avoir traversé un passage assez sombre, on se trouve dans une grande Cour qui conduit à l'Eglise, & dans les principaux endroits de l'Hôtel ; elle est environnée de grands bâtimens, dont l'Architecture est admirée des connoisseurs ; ce sont deux rangs d'arcades, placées l'une sur l'autre qui donnent le jour à de grandes Galleries, à la faveur desquelles on fait le tour du bâtiment, cette Gallerie est percée en différens endroits, & forme plusieurs rues qui conduisent aux extrêmités de la Maison.

Les combles de l'édifice sont chargés de plusieurs ouvrages de sculpture, qui représentent des trophées, mais la hauteur empêche de les voir, & des ouvertures que l'on y a voulu ménager en gâtent le dessein. L'intérieur de la Maison ne répond pas pour la magnificence, à la beauté de cette Cour

dont je viens de parler, mais tout y est dans un grand ordre, & il y regne beaucoup de propreté. Les chambres des Officiers & des Soldats sont à plusieurs lits, & ils y trouvent toutes sortes de commodités. 1677.

On y remarque la Salle du Conseil, ornée de tapisseries d'ouvrage à la turque, qui représentent des trophées d'armes; elles furent fabriquées par des Invalides exercés à ce travail, que l'on a discontinué depuis. Lorsqu'on tient Conseil aux Invalides, le Ministre de la guerre y préside. Il est accompagné du Gouverneur de l'Hôtel, du Lieutenant de Roi, du Major, de l'Intendant, & de quelques Gens d'affaires. Les Soldats & les Officiers mangent dans quatre grands Réfectoires, où ils sont servis selon leur état & leurs besoins.

Les Infirmeries sont séparées du reste de la maison par une cour, & les malades y sont servis avec beaucoup d'exactitude & de propreté par les Sœurs de la Charité. Le spirituel y est administré par les Peres de la Mission de Saint Lazare. Enfin l'on n'a rien épargné pour rendre cet azile digne du puissant Monarque qui l'a fait

construite. Louis XIV. eut une attention particuliere pour la conservation d'un établissement aussi utile, il fit même à ce sujet un article exprès dans son Testament.

1671.

» Entre les différens établissemens, » dit-il dans ce dernier acte de sa » vie, que nous avons fait durant le » cours de notre regne, il n'y en a » point qui soit plus utile à l'Etat, que » celui de l'Hôtel Royal des Invali- » des : il est bien juste que ces soldats, » qui par les blessures qu'ils ont reçues » à la guerre, ou qui par leurs longs » services & âge sont hors d'état de » travailler & de gagner leur vie, » ayent une subsistance assurée pour » le reste de leurs jours ; & que plu- » sieurs Officiers qui sont dénués des » biens de la fortune, y trouvent aussi » une retraite honorable. Toutes sor- » tes de motifs doivent engager le » Dauphin & tous les Rois nos Suc- » cesseurs, à soutenir cet établissement » & lui accorder une protection par- » ticuliere, nous l'y exhortons autant » qu'il est en notre pouvoir.

On voit par plusieurs exemples que Louvois n'épargna ni les soins, ni la peine, ni la dépense, lorsqu'il fut

question du service du Roi ; il s'exposa lui-même & entreprit plusieurs voyages : dont les succès furent également heureux, sa présence sembloit applanir toutes les difficultés : il signa plusieurs Traités avantageux à la France qui lui doit Strasbourg. Ce fut lui qui rétablit les Postes, & qui fit revivre l'ordre & la discipline parmi les Gens de guerre. Il mourut haï d'un grand nombre d'Officiers, qui demeuroient sans récompense. Ce n'est point un titre contre sa mémoire, celle du Cardinal d'Amboise, le modele des bons Ministres, eut aussi des ennemis.

Le Marquis de Louvois eut d'Anne de Souvré, qu'il avoit épousée en 1662, 1. Michel-François le Tellier, Marquis de Courtanvaux, Capitaine des cens Suisses de la garde du Roi, né le 15 Mai 1663, qui a épousé en 1691, Marie-Anne-Catherine d'Estrées, fille du Maréchal d'Estrées, Vice-Amiral de France. 2. Charlotte-Magdelaine le Tellier, née le 27 Septembre 1665, mariée à François de la Rochefoucault, Duc de la Rocheguyon. 3. Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la Garde-

construite. Louis XIV. eut une attention particuliere pour la conservation d'un établissement aussi utile, il fit même à ce sujet un article exprès dans son Testament.

1671.

» Entre les différens établissemens, » dit-il dans ce dernier acte de sa » vie, que nous avons fait durant le » cours de notre regne, il n'y en a » point qui soit plus utile à l'Etat, que » celui de l'Hôtel Royal des Invali» des : il est bien juste que ces soldats, » qui par les blessures qu'ils ont reçues » à la guerre, ou qui par leurs longs » services & âge sont hors d'état de » travailler & de gagner leur vie, » ayent une subsistance assurée pour » le reste de leurs jours ; & que plu» sieurs Officiers qui sont dénués des » biens de la fortune, y trouvent aussi » une retraite honorable. Toutes sor» tes de motifs doivent engager le » Dauphin & tous les Rois nos Suc» cesseurs, à soutenir cet établissement » & lui accorder une protection par» ticuliere, nous l'y exhortons autant » qu'il est en notre pouvoir.

On voit par plusieurs exemples que Louvois n'épargna ni les soins, ni la peine, ni la dépense, lorsqu'il fut

question du service du Roi ; il s'exposa lui-même & entreprit plusieurs voyages : dont les succès furent également heureux, sa présence sembloit applanir toutes les difficultés : il signa plusieurs Traités avantageux à la France qui lui doit Strasbourg. Ce fut lui qui rétablit les Postes, & qui fit revivre l'ordre & la discipline parmi les Gens de guerre. Il mourut haï d'un grand nombre d'Officiers, qui demeuroient sans récompense. Ce n'est point un titre contre sa mémoire, celle du Cardinal d'Amboise, le modele des bons Ministres, eut aussi des ennemis.

Le Marquis de Louvois eut d'Anne de Souvré, qu'il avoit épousée en 1662, 1. Michel-François le Tellier, Marquis de Courtanvaux, Capitaine des cens Suisses de la garde du Roi, né le 15 Mai 1663, qui a épousé en 1691, Marie-Anne-Catherine d'Estrées, fille du Maréchal d'Estrées, Vice-Amiral de France. 2. Charlotte-Magdelaine le Tellier, née le 27 Septembre 1665, mariée à François de la Rochefoucault, Duc de la Rocheguyon. 3. Nicolas le Tellier, Marquis de Souvré, Maître de la Garde-

Robbe du Roi, né le 23 Janvier 1667. 4. Louis-François-Marie le Tellier, Marquis de Barbezieux. 5. Camille le Tellier, Abbé de Bougueil & de Vauluisant, Bibliothécaire du Roi. 6. Marguerite le Tellier, née le 14 Juillet 1678, mariée à Nicolas de Neuville, Duc de Villeroi.





LOUIS FRANÇOIS-MARIE LE TELLIER,

Marquis de Barbezieux, Chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit, Ministre & Secrétaire d'État, sous Louis XIV.

IL naquit à Paris le 3 de Juin 1668, de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre de la guerre, & d'Anne de Souvré, fille unique du Marquis de Souvré, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. Le Marquis de Courtanvaux son aîné, étant déja revêtu de plusieurs 1691. emplois considérables, on donna la Charge de Secretaire d'Etat au Marquis de Barbezieux son cadet. Bientôt il posséda la confiance de son Maître, & malgré sa grande jeunesse, on s'en rapporta à lui des entreprises les plus

difficiles. Il montra dans l'exercice de
1691. ſa Charge beaucoup d'eſprit & d'activité ; mais il s'apperçut peu de tems après, qu'il étoit dangéreux de ſuccéder à un auſſi grand homme, que le Marquis de Louvois ſon pere.

On compara rigoureuſement les actions de ce dernier, conſommé dans les affaires avec les démarches d'un jeune homme qui commençoit à les connoître, & cette comparaiſon ne put lui être avantageuſe. Il ſentit l'injuſtice de ce procédé, & s'appliqua à le faire mieux remarquer par ſes progrès, que par ſon reſſentiment. Il avoit à pourvoir à l'entretien de pluſieurs armées, que le Roi avoit ſur pied en Allemagne, en Flandres, dans le Piémont, & contre les Vaudois.

Louvois avoit épuiſé toutes les reſſources ; & c'eſt donner une haute
1692. idée de la capacité de M. de Barbezieux, que de dire qu'il mit le Roi en état d'entreprendre la campagne ſuivante le ſiége de Namur à la tête d'une armée de cent mille hommes, pendant que le Maréchal de Luxembourg couvroit le ſiége avec une ſeconde armée. On avoit admiré le génie du Marquis de Louvois, à l'occaſion du

siége de Mons. Namur étoit une Ville plus importante encore, & les circonstances étoient moins favorables pour le Marquis de Barbezieux. 1692.

Le Roi prit cette Place, & le Maréchal de Luxembourg battit les ennemis à Steinkerque; en sorte que la France n'avoit point fait de campagne plus glorieuse. Les personnes les plus prévenues contre le Marquis de Barbezieux, ne purent s'empêcher de rendre justice en cette occasion à sa conduite & à son zéle.

En ce tems-là parut à la Cour un homme extrarordinaire, qui disoit avoir un secret important à révéler au Roi. Cet homme étoit un Maréchal nommé François-Michel, natif de Salon, petite Ville de Provence & Patrie de Nostradamus. L'esprit de vertige étant commun dans ce lieu, ce Maréchal s'imagina avoir reçu des révélations importantes sur la personne du Roi, & sur les affaires de l'Etat. D'abord, il alla trouver l'Intendant de Provence, & lui déclara qu'il avoit des choses de la derniere conséquence à dire à Sa Majesté, l'Intendant le regarda avec raison comme un fou, & le renvoya avec mépris. Le nouveau

Prophéte outré de cette réception ;
1691. s'en plaignit à ses voisins, à ses amis, & à quiconque voulut l'entendre ; il disoit qu'un spectre menaçoit de le faire mourir s'il ne lui obéissoit pas, comme il en avoit déja fait mourir quatre autres qui avoient refusé d'accepter sa commission. Le spectre ajoutoit pour déterminer le Maréchal : » Tu iras trouver ton Roi, & tu lui » diras pour preuve de ta mission & de » la vérité de ton message, qu'il se » souvienne de l'accident qui lui arri- » va, il y a vingt-deux ans dans la » Forêt de Saint Germain, & dont il » n'a jamais rien dit à personne «. Le plus souvent rien ne prend si aisément croyance que ce qui paroît incroyable : Où cet homme auroit-il été inventer ce qu'il disoit avoir à dire ? Quel intérêt, quel motif l'animoit ? Bientôt le Visionnaire eut un parti, & l'Intendant se vit assiégé par une foule d'imposteurs qui ne lui donnerent de relâche qu'après qu'il eut consenti à envoyer le Maréchal au Roi. L'affaire étoit devenue sérieuse pour l'Intendant ; le peuple n'auroit pas manqué de rejetter sur son obstination le moindre accident qui seroit survenu au Roi ou à l'Etat.

En envoyant le Maréchal à la Cour, il se garantissoit de ce danger, & le mettoit à portée, ou de rendre les services qu'il promettoit, ou d'être reconnu pour un imposteur. L'Intendant confia donc cet homme à un Officier qui partoit pour faire des recrues, & celui-ci l'amena à Versailles, pour faire sa cour à M. de Barbezieux, Ministre de la guerre, ce fut à lui qu'il le présenta : Barbezieux l'interrogea deux heures entieres, & le Maréchal lui rendit compte de ses révélations, & des ordres réitérés qu'il avoit reçus du Ciel. Voilà tout ce qu'on sçait de positif sur cette aventure singuliere. 1692.

Quelques-uns disent que le Maréchal parla au Roi, d'autres assurent que ce Prince refusa de le voir ; mais les uns & les autres conviennent qu'il lui fit donner de l'argent pour son voyage ; & lui accorda une exemption de tailles & de logemens de Gens de guerre, sans doute pour récompenser ses peines & son zéle, & non l'importance de ses secrets. Le Roi étoit un Prince trop éclairé pour ajouter foi à des visions, que probablement il n'a pas voulu entendre.

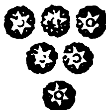
La paix ayant été rendue à l'Euro-

pe, M. de Barbezieux se trouva dans
1699. une espéce d'inaction, si l'on ne doit compter pour un grand travail la nécessité de répondre à une foule d'Officiers de toute espéce, qui ne cessoient de l'assiéger pour lui demander des récompenses bien méritées, mais que le mauvais état des affaires ne lui permettoit pas de solliciter auprès du Roi. Le Maréchal de Brunswich fut du nombre de ceux qui se plaignirent du Ministre de la guerre. On répandit qu'il avoit oublié à dessein de l'employer durant la derniere campagne, & que c'étoit ainsi qu'il répondoit à la confiance que le Roi Jacques son pere, avoit eu en la générosité du Roi. Sa Majesté en parla même à Barbezieux, qui s'excusa en disant, que la France étant à la veille de faire la paix avec le Prince d'Orange, & de le reconnoître pour Roi d'Angleterre, il étoit contraire à la politique d'employer le Duc de Berwich, fils naturel du Concurrent du Prince d'Orange, & qui s'étoit déclaré en toute occasion son ennemi personnel.

La suite justifia la solidité de cette réflexion du Marquis de Barbezieux, & fit voir combien ce Prince d'Oran-

ge étoit attentif à tout ce que la Cour le France entreprenoit en faveur du 1699.
Roi Jacques & de sa famille. Il ne cherchoit qu'un sujet de rupture,

Sa Majesté ayant reconnu le Prince de Galles pour le Roi d'Angleterre, après la mort de Jacques II. Guillaume III. remua toute l'Europe, & la réunit une seconde fois contre la France. Le Marquis de Barbezieux ne fut pas le témoin des suites funestes de cette nouvelle guerre ; il mourut le 5 Janvier, âgé de trente-trois ans. Il 1701.
avoit épousé en premieres nôces, Catherine-Louise de Crussol Czez, morte le 4 Mai 1694. En secondes nôces, Marie-Thérese d'Alegre, qui mourut le 29 Octobre 1706.





JEAN-BAPTISTE COLBERT,

Marquis de Seignelai, Ministre & Secrétaire d'État, Commandeur & Trésorier des Ordres du Roi, sous Louis XIV.

CE Ministre naquit à Paris le 31 Octobre 1651, de Jean-Baptiste Colbert, Contrôleur Général des Finances, &c. & de Marie Charron. M. Colbert prit un soin particulier de son éducation, & voyant chaque jour éclore en lui les qualités qui peuvent annoncer un grand Ministre, il s'attacha lui-même à les perfectionner dans son fils.

Colbert aimoit trop les Gens de Lettres, pour confier à d'autres le soin de l'éducation de son fils. Ce Ministre choisit Isarn, intime ami de Pelisson, & son rival auprès de Mademoiselle de Scuderi, dont ils disputerent l'estime, par deux petites Piéces fort in-

génieuſes. Péliſſon fit la Fauvette, & Iſarn le Louis d'or, qu'il compoſa en Vers & en Proſe. Cet Ouvrage eut du ſuccès dans le monde, & établit la réputation & en même tems la fortune de l'Auteur; elles ſe ſuivoient ſous le Miniſtere de M. Colbert: cette piéce de Louis d'or, de laquelle Iſarn ſe promettoit tout au plus quelques éloges de la part de Mademoiſelle de Scuderi, lui valut les applaudiſſemens du Public & l'eſtime de M. Colbert.

Ce Miniſtre inſtruit particuliérement des différens dégrés de mérite de tous ceux qui ſe diſtinguoient dans la République des Lettres, & les Emplois qui convenoient à chacun d'eux, confia à Iſarn l'éducation d'un fils qui donnoit de grandes eſpérances. Le nouveau Gouverneur ne manquoit de rien de ce qui lui étoit néceſſaire pour remplir dignement une telle place; & le jeune Marquis de Seignelai avoit auſſi les diſpoſitions les plus favorables pour bien profiter de ſes leçons, à la vivacité près. Mais ſi elle nuiſoit dans un ſens à ſes progrès, elle réparoit d'ailleurs ce retardement avec avantage. Le Marquis de Seignelai comprenoit d'un clin d'œil, ſi l'on

peut ſe ſervir de cette expreſſion, les affaires les plus embrouillées. Perſonne ne parloit mieux ſur le champ, même dès la plus tendre jeuneſſe. M. Colbert avoit voulu qu'on l'accoutumât de bonne heure à s'exprimer ſolidement & avec grace, rien ne paroiſſoit imprévu pour lui, & l'on croyoit lui avoir donné à peine l'idée d'une choſe, qu'il la rendoit toute entiere avec bien plus de netteté, qu'on ne l'avoit entendue ſoi-même. Seignelai n'étoit jamais mieux inſtruit, que lorſqu'on croyoit le ſurprendre. On peut juger de-là, quel homme ce devoit être, quand l'importance des affaires demandoit qu'il s'y donnât tout entier. Mais être jeune, riche, fils d'un Miniſtre puiſſant & accrédité, deſtiné à le devenir un jour, c'eſt être en riſque de ſe voir étrangement diſſipé. L'amour des plaiſirs, plus vif encore dans les perſonnes de cet état, aveugle ceux mêmes qui ne ſemblent pas nés pour en jouir : Quel effort pour les éviter, lorſqu'ils viennent en foule & de toutes parts ſe préſenter d'eux-mêmes ?

M. de Seignelai montra dans ſa jeuneſſe un penchant violent pour ces

plaisirs. La sagesse d'Isarn n'étoit pas toujours capable de vaincre cette premiere ardeur, il falloit quelquefois avoir recours à l'autorité de M. Colbert, pour qui le Marquis de Seignelai avoit une vénération profonde ; il l'aimoit, le craignoit & l'admiroit. A l'aspect severe de ce Ministre, toutes les passions de son fils se taisoient ; elles sembloient même étouffées par l'envie de plaire à ce pere si respectable, & par l'amour de la gloire qu'il sçavoit réveiller dans son ame, & où l'on n'arriva jamais par le chemin des plaisirs.

Quoique M. Colbert eût commis à Isarn le soin de conduire son fils, ce Ministre continua d'avoir une attention particuliere sur toutes ses démarches ; c'étoit lui qui le dirigeoit dans ses études, qui lui prescrivoit ses devoirs, & qui revoyoit avec soin les travaux ausquels il l'avoit assujetti ; il corrigeoit de sa main les fautes que son fils avoit faites dans les différens extraits des meilleurs Ouvrages, qui paroissoient sur des matieres graves & sérieuses qui tendoient à lui donner une connoissance parfaite de tout ce qui avoit quelque rapport avec le Mi-

niſtere. On s'étonnera ſans doute, qu'un Miniſtre auſſi occupé que M. Colbert ait pu deſcendre à tant de ſoins ſur ce qui regardoit l'éducation de ſon fils. Tel il étoit à l'égard du reſte de ſa famille, s'étant réſervé certain tems qu'il conſacroit tout entier à l'examen de ſes enfans. Il étoit à la fois grand Miniſtre & bon pere.

1675. S'étant déterminé à faire voyager ſon fils, il lui donna d'amples inſtructions à ce ſujet; & pour s'aſſurer qu'elles ſeroient exactement ſuivies, il voulut que le Marquis de Seignelai lui fît un Journal exact de tout ce qui arriveroit durant le cours de ſes voyages, de ce qu'il verroit de plus curieux, & de plus inſtructif dans tous les genres, afin de lui en rendre compte. Il voulut qu'il examinât les mœurs, les uſages, les loix, le gouvernement des peuples; qu'il s'attachât à connoître leurs différens dégrés de puiſſances, leurs reſſources, leurs avantages particuliers, les moyens de les augmenter & de leur nuire. Le Marquis de Seignelai rendit ainſi compte lui-même des inſtructions de ſon pere & de ſes démarches.

» J'ai cru, dit-il, que je ſatisferois

» avec plus d'exactitude à l'instruction
» qui m'a été donnée sur mon voyage 1675.
» d'Italie, si je la séparois en deux par-
» ties ; qu'il falloit dans la premiere
» écrire avec soin ce que je verrois
» tous les jours ; & dans la seconde,
» ce que j'apprendrois de considérable
» pour le gouvernement des différens
» Etats par lesquels je passerois.... J'ai
» mis au jour ce que j'ai vu de curieux
» ou de beau, dans les lieux où j'ai
» passé, soit pour les Peintures, les
» Tableaux & les Statues, soit pour
» les Eglises, les Palais, les Maisons
» particulieres & publiques, & géné-
» ralement pour toutes sortes de Bâti-
» mens anciens & modernes, y ayant
» remarqué avec soin tout ce que j'ai
» cru me pouvoir donner un bon goût
» de l'Architecture & de la Peinture.

» La seconde partie consiste en rai-
» sonnement ; elle regarde la connois-
» sance particuliere des Etats & des
Villes par lesquelles j'ai passé : elle
» consiste à sçavoir les intérêts des
» Princes, leurs Maisons, leurs Al-
» liances, la forme des Gouverne-
» mens, la connoissance exacte des
» Républiques, de leurs forces, *ou de*
» *leurs Conseils*. Je crois devoir faire

remarquer ce dernier ſujet de l'atten-
1675. tion de Seignelai : j'expliquerai ſans doute ſa penſée, en diſant qu'il regardoit un conſeil, composé de Citoyens ſages & zelés, comme quelque choſe de plus redoutable pour les ennemis d'un Prince, que les armées qu'il pouvoit mettre ſur pied.

» Je me ſuis informé, continue Seignelai étant ſur les lieux, de ce qui » pouvoit le plus particuliérement » m'inſtruire de toutes ces choſes, & » j'en ai composé la ſeconde partie de » ma Relation.

On reconnut dans les démarches du Marquis de Seignelai pendant tout le cours de ſes voyages, ce même goût de M. Colbert ſon pere, pour toutes les belles choſes, & pour honorer les talens. A peine étoit-il arrivé dans une Ville, qu'il couroit viſiter le Port, les Vaiſſeaux, les divers édifices; mais il voyoit auparavant les perſonnes diſtinguées par un mérite ſupérieur. Etant à Rome, il ſe déroba au tumulte de ce grand monde & aux honneurs qu'il en recevoit, pour aller rendre viſite au Cavalier Bernin : cet habile Sculpteur ne s'étant point trouvé chez lui, Seignelai admira les différens ouvrages de

cet homme célébre ; à mesure qu'il en contemploit l'excellence, il sentoit 1675. croître un nouveau goût pour leur Auteur. M. Colbert lui avoit recommandé de connoître autant qu'il se pourroit les gens à talens, de voir si leur mérite répondoit à leur réputation, & si la fortune leur étoit contraire ou favorable, dans le dessein de les attirer en France, & de réparer l'injustice du sort. M. de Seignelai sortit du logis du Cavalier Bernin, & vint le chercher derriere l'Eglise de Saint Pierre, où il le trouva au milieu d'un amas de pierres informes, que son ciseau alloit animer. Il vit le bloc de marbre que le Cavalier Bernin destinoit à former le Buste du Roi.

Après avoir rendu cette espéce d'hommage à l'habileté & aux talens, Seignelai se rendit au grand monde & à ses différentes remarques. Peu de jours après, il alla voir la Bibliothéque du Vatican, elle est composée de cinq grandes Galleries remplies d'une grande quantité de bons Livres : » On y » conserve, dit-il dans sa Relation, » un manuscrit des Comédies de Té» rence, copié de la main de Lelius ; » le conseil & l'ami de cet excellent

»Auteur. On a avancé que Lelius
1675. composé lui-même les Comédie
nées sous le nom de Térence. L
les-Lettres étoient trop en ho
dans Rome, pour que Lelius eû
lu cacher ses travaux littéraire
laisser jouir un autre à ses ye
genre de gloire le plus flatteur,
plus capable de conduire à l'im
lité. Sans faire de reflexions sur l
se de cette malignité, qui veut e
aux bons Auteurs la gloire de
productions, il suffira de dire q
rence, s'il étoit encore capa
sentiment, s'applaudiroit bie
doute, en apprenant que ce mê
lent qui lui fut disputé, a suffi p
gloire & pour celle de son ami
son bienfaiteur.

Le Marquis de Seignelai vit e
dans la même Bibliothéque plu
Livres anciens, comme Virg
quelques autres Auteurs, écri
main du tems d'Auguste, ou du
auquel ces grands hommes viv
Je me contenterai de ce que je
de dire au sujet des voyages de
Seignelai; cela suffit pour montr
quels motifs il les avoit entr
& le fruit qu'il en a dû retirer,

de retour en France, il se trouva à portée de mettre ses réflexions en pratique. 1675.

D'Italie, M. de Seignelai voyagea en Allemagne, en Angleterre & en Hollande; il s'attacha toujours à connoître la Marine de ces deux dernieres Nations. Il a fait des Volumes entiers de remarque à ce sujet. Ils lui servirent de Mémoires, & pourroient servir d'instructions. On le reçut avec de grandes distinctions dans tous les Pays qu'il parcourut; les Etrangers voulant lui témoigner par ces honneurs, l'estime qu'ils avoient conçue pour le grand Colbert son pere.

Enfin il revint en France, & Colbert le trouvant capable de conduire les affaires les plus importantes, il se déchargea sur lui du soin de la Marine. Le Roi agréa Seignelai, & aussi-tôt qu'il fut en place, il fit entendre à Sa Majesté qu'il étoit nécessaire d'augmenter considérablement le nombre des Matelots. Jusques là on avoit été obligé d'en emprunter des Vaisseaux Marchands pour les Vaisseaux de guerre, & même d'employer un grand nombre d'Etrangers, ce qui procuroit un profit considérable aux Nations

1675. voisines, & leur laissoit encore une ombre de supériorité sur les mers, dont le Marquis de Seignelai vouloit les dépouiller tout à fait. Dailleurs, quoiqu'il n'y ait en France que le tiers au plus de ce que la terre y peut nourrir, il s'y trouve toujours une grande quantité de malheureux que l'on y voit dénués de tout, parce qu'ils ne trouvent point d'occupation; & que par des arrangemens de plusieurs siécles, on laisse inculte une partie considérable de cette terre destinée à nourrir ses Habitans, sans se mettre en peine de réformer un abus, dont on a souffert dans tous les tems.

Le Ministre de la Marine ayant fait cette réflexion, voulut rendre un double service à la Patrie, en employant tous ces hommes jusques-là inutiles, & en augmentant par leur moyen le commerce & les forces de la Nation: on travailla aussi-tôt à l'exécution de son projet à cet égard; & le Roi ordonna la levée de soixante mille Matelots que l'on divisa en trois classes. On en mit un tiers sur les Vaisseaux de guerre; un tiers sur les Vaisseaux Marchands. Les vingt mille qui restoient furent destinés à remplacer ceux

qui

qui manqueroient dans la suite à l'une ou à l'autre classe. Ce nombre prodigieux de Matelots levés à la fois, excita d'abord la surprise des Etrangers. On a dit hautement que l'Histoire de Louis XIV. en Médailles, n'étoit point exacte pour ce fait; cependant si l'on se souvient que j'ai dit dans la Vie de Colbert, pere de celui dont j'écris l'Histoire, que l'on avoit vû sortir en moins de deux mois plus de Vaisseaux du seul Port de Saint Malo, qu'il n'en sortoit auparavant de tous les autres Ports de la France, on comprendra aisément que quarante mille Matelots, étoient là à peine suffisans pour former l'équipage de cette multitude de Vaisseaux de l'une & l'autre espéce, répandus dans les différens Ports de France, sur la mer Méditerrannée & sur l'Océan. 1679.

Si les Etrangers se rejettent sur la difficulté de trouver tout à coup soixante mille hommes en état de servir sur mer, dans un Royaume déja épuisé par une longue guerre, il sera plus aisé encore de leur répondre. Les hommes ne manquent jamais, surtout dans un Pays aussi peuplé que celui de France, ou dans le temps même que

1679. Louis XIV. se trouva supérieur au reste de l'Europe par ses nombreuses armées : on s'appercevoit à peine dans les Villes & à la Campagne, qu'il y manquât des Habitans.

A mesure que l'on travailloit à augmenter la quantité des Vaisseaux & des Matelots, on songeoit en même tems à remettre tous les Ports dans un bon état, & même à en faire de nouveaux. Ainsi l'on voyoit de tous côtés en France une multitude d'hommes employés à différens travaux tous utiles, & qui tendoient également à ses progrès & à sa gloire. Les Villes Maritimes dans un tems où il sembloit que la guerre auroit dû dépeupler entiérement la France, étoient plus habitées que jamais ; bientôt leurs premieres bornes se trouverent trop étroites pour loger cet amas d'hommes, que le commerce y attiroit de tous côtés, il fallut les agrandir. On commença par Toulon, où non-seulement on bâtit plusieurs maisons du côté de la terre, mais où l'on fut obligé de construire un nouveau Port, l'ancien ne s'étant point trouvé assez grand pour contenir tous les Vaisseaux. On bâtit en même tems un magnifique Ar-

Construction du nouveau Port de Toulon.

ſenal, accompagné de grands Magazins, d'atteliers différens de fonderie 1679.
pour les canons & pour les mortiers, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour les Arſenaux de Marine.

Le Canal par lequel on entre dans l'ancien & le nouveau Port, eſt bordé de canons à fleur d'eau, ce qui en rend l'approche inacceſſible aux ennemis. On eut ſoin en même tems de rendre les rades plus ſûres, en détournant le cours de deux petites rivieres, qui charioient continuellement le ſable de leur lit, particulierement dans les rades de Toulon & du Morillon, & les combloient à la fin. Pluſieurs batteries de canon furent dreſſées d'eſpace en eſpace, & par ce moyen les Vaiſſeaux s'y trouveient à l'abri de toute inſulte.

Le Roi faiſoit trovailler en même tems aux Fortifications des Villes & des Ports de Flandres. Le Marquis de Seignelai ſe tranſporta dans cette Province pour examiner les Ports d'Ambleteuſe & de Wiſſan, tous deux dans le voiſinage de Boulogne & de Dunkerque, & ſitués également ſur le Canal qui regarde l'Angleterre & la mer du Nord. Le Roi partit peu de tems

Seignelai va en Flandres.

après lui-même pour la Flandre, avec
1679. la Reine, M. le Dauphin, Madame
la Dauphine, le Duc d'Orléans & Madame.

Le Roi entreprend ce voyage.

Les plus grands Seigneurs de la Cour s'empresserent d'accompagner Leurs Majestés dans ce voyage, ce qui leur forma une très-belle Cour. On remarqua comme une chose singuliere, que les Gardes du Corps ne marcherent point en cette occasion. Les Mousquetaires commandés par le Duc de Noailles, furent choisis pour suivre Leurs Majestés.

Il arrive à Boulogne.

Enfin toute la Cour arriva à Boulogne, & le Roi fut le jour même visiter les fortifications de la Place; le lendemain il monta à cheval & se transporta au Havre d'Ambleteuse à deux lieues de Boulogne, & de là à celui de Wissan. Le Marquis de Seignelai lui rendit compte de ses remarques, & lui fit connoître que la situation du Port d'Ambleteuse étoit bien plus favorable que celle de l'autre Port, en ce qu'il étoit le seul sur le Canal du côté de la France, d'où l'on pût faire voile avec vent du Nord: outre qu'il étoit plus commode, plus propre, & qu'il avoit plus d'eau, non-seulement que le Port du Wissan, mais

encore que celui de Dunkerque même, quoique très-favorable. Le Roi commanda donc qu'on le rendît propre à l'usage, & Sa Majesté partit sur le champ pour Calais ; elle visita les fortifications de cette Place, celles d'Aire, de Saint Omer, & le Roi se rendit ensuite à Dunkerque, avec la Reine & toute la Cour ; Leurs Majestés y furent reçues avec de grands honneurs par le Maréchal d'Estrades, Gouverneur de la Ville, qui les régala magnifiquement le soir même à l'Hôtel de Ville. 1679.

Le Roi va à Dunkerque & visite le Port.

Le Marquis de Seignelai avoit fait mettre toutes choses en état dans le Port de Dunkerque, pour donner à Leurs Majestés un spectacle digne d'elles. Le Chevalier de Leri, Capitaine d'un Vaisseau de guerre, nommé l'Entreprenant, l'avoit amené par ses ordres. Le Roi alla visiter ce Navire le lendemain, ce Monarque laissant une partie de sa Cour sur le rivage, entra dans une Galiotte dorée, comparable pour la magnificence à celle qui porta cette fameuse Reine d'Egypte, lorsqu'elle vint apporter sous l'apparence de plaisirs, le désordre, la honte & la mort dans la Maison d'Antoine : les

cordages de ce petit Vaiſſeau étoient
1679. de ſoye cramoiſi & or, & tout l'équipage du Navire avoit des habits brodés d'or & d'argent. Le Marquis de Seignelai avoit choiſi le Chevalier de Leri, comme un homme agréable à la Cour, & qui s'étant diſtingué dans différens combats ſur mer, s'acquitteroit avec ſuccès de la commiſſion dont le Miniſtre l'avoit chargé.

Réjouiſſance à ce ſujet

Auſſi tôt que Sa Majeſté fut près du bord, le Capitaine plaça ſon monde, aſſignant à chacun ſon poſte, avec les armes couchées par terre. Le Roi monta dans le Vaiſſeau par le moyen d'une échelle, & il fut ſuivi de M. le Dauphin & d'un grand nombre de Seigneurs. Tout étoit dans un ordre admirable, & le Marquis de Seignelai qui procuroit ce plaiſir à Sa Majeſté, eut celui de remarquer qu'elle lui en ſçavoit beaucoup de gré. Sans s'amuſer ſeulement au brillant du ſpectacle, & mettant au contraire chaque inſtant à profit, le Roi demandoit au Chevalier de Leri l'uſage de chaque choſe qu'il voyoit, & l'écoutoit avec autant d'attention, que s'il eut eu deſſein de devenir homme de mer. Pour ſatisfaire le Monarque, qui ſe plaiſoit ſurtout à

voir des images de la guerre, le Chevalier de Leri ordonna aux Matelots 1679.
l'exercice des voiles, & fit prendre en même tems les armes aux Soldats, pour repréſenter la maniere d'aborder; cela fut d'autant mieux exécuté, que tous les gens du Chevalier de Leri avoient une longue expérience de la manœuvre & des combats de mer.

Le Roi ſe retira fort content, & la Reine avec toutes les Dames, alla voir le même Vaiſſeau l'après dîner. L'équipage, quoique fatigué, recommença les mêmes exercices qu'il avoit fait pour le Roi, ce qui dura près de trois heures. Louis ne laiſſant aucun moment inutile, avoit viſité pendant ce tems-là les fortifications de la Place. Le Marquis de Seignelai, qui l'accompagnoit partout, lui fit donner une attention particuliere aux nouveaux ouvrages, qu'il avoit fait conſtruire au Havre. Ce Miniſtre avoit reglé de telle ſorte toutes les choſes qui concernoient la Marine, que le Roi ne pouvoit ſe laſſer de regarder le Port; cette multitude de Matelots qui convroient le rivage, & le nombre prodigieux de Vaiſſeaux de toutes grandeurs, répandus à perte du vûe ſur la ſurface de la

mer. Le peuple étoit accouru en foule
1679. pour être témoin de la magnificence
du ſpectacle, & pour contempler de
près la plus brillante Cour de l'Univers
& la Majeſté du Souverain; la
bonne mine du Monarque étoit ſurtout
admirée; les agrémens naturels
de ſa perſonne étoient encore relevés
par cet air libre & ſupérieur, que donne
plus que le rang ſuprême une fortune
conſtante à nous favoriſer.

1680. Le Roi ne pouvoit s'arracher d'un lieu, qui raſſembloit à la fois ſous ſes yeux l'image des combats pour leſquels il étoit paſſionné, & tout ce que la paix eſt en état de procurer de richeſſes & de plaiſirs. Le Marquis de Seignelai, charmé de donner à ſon Maître une haute idée de la Marine, ordonna un nouveau ſpectacle dans le même Vaiſſeau du Chevalier de Leri, un des plus beaux qui fût alors ſur l'Océan. Sa Majeſté s'étant rendue à bord, trouva tout le monde en état de combattre, mais comme à l'improviſte & dans une alarme; les Matelots allant à l'abordage, avoient l'un un ſabre, l'autre une hallebarde, une hâche, un mouſquet; aſſemblage, qui pour paroître en quelque façon riſible,

n'en sembloit pas moins formidable. Après cet exercice, le Roi fit prendre le repas à l'équipage, autre espece de spectacle, qui le divertit beaucoup. 1680.

Enfin Sa Majesté descendit dans une Galiotte, dont le Chevalier de Leri tenoit le gouvernail, & se joignit à la Reine, au Dauphin & à tout le reste de la Cour, pour voir le combat de deux Frégates, montées l'une de trente-six piéces de canon, & l'autre de trente. L'air étoit pur & sérein, la mer étoit calme, le rivage étoit couvert d'une multitude de spectateurs, mille Chaloupes se croisoient sur la mer, & les deux Galiottes que montoient leurs Majestés, ornées de tous côtés d'or & de soye, accompagnées d'un grand nombre de petits Vaisseaux de différentes formes, chargés de Courtisans & d'autres personnes superbement vêtues; toutes ces choses formoient ensemble le spectacle le plus pompeux.

Les deux Frégates destinées à se combattre, s'étoient avancées en mer. Elles étoient ornées de riches Pavillons, qui flottoient dans les airs, & l'on voyoit de loin tout l'appareil du combat; le signal de l'attaque étant donné, les deux Frégates firent leurs

efforts pour gagner le deſſus du vent, avantage conſidérable qu'elles ſe diſputerent long-tems, ſans ceſſer néanmoins de ſe lâcher ſouvent de terribles bordées, s'approchant pour cela juſqu'à la portée du piſtolet. Elles étoient commandées par deux Capitaines habiles, qui mirent en uſage tout ce qu'ils avoient d'expérience pour faire une belle manœuvre. Ils perdirent & gagnerent le vent tour à tour, s'éloignant ou s'approchant avec une viteſſe extraordinaire, juſqu'à ce que le Roi fit donner le ſignal de la retraite. Tout le rivage avoit retenti d'applaudiſſemens; leurs Majeſtés parurent auſſi très ſatisfaites, elles firent de grandes largeſſes à l'équipage, & rentrerent dans le Port.

1680.

1681. Le Roi revient à Verſailles.

Le Roi partit peu de jours après de Dunkerque, il viſita encore quelques Places frontieres & ſe rendit enſuite à Verſailles, raſſûrant par ce prompt retour ſes voiſins alarmés d'un voyage qu'ils ſoupçonnoient avoit été entrepris pour exécuter quelque deſſein contr'eux. Mais au lieu d'entrer en guerre avec ſes voiſins, il ſongea à ſe garantir de leurs efforts, en mettant les côtes de ſon Royaume en état de

résister aux entreprises des ennemis. 1681.
Ayant alors pour principal objet l'augmentation de la Marine, le Roi ordonna au Marquis de Seignelai de faire travailler au Port de Brest, que ce Ministre lui avoit représenté, comme celui qui pouvoit recevoir plus de secours de l'art, & qu'il étoit aisé de rendre le plus beau Port de l'Europe.

On travaille au Port de Brest.

La Ville de Brest, située à la pointe de la Province de Bretagne vers le couchant, est assise en partie sur le penchant d'une collinie, qui regarde la mer, on la voit comme d'un amphitheâtre; l'entrée du Port est défendue par un assez bon Château; & ce Port est formé par l'eau de la mer & par celle de la petite riviere de Penfelt; ce qui le rend d'une telle profondeur, que les plus grands Vaisseaux y peuvent entrer en tout tems, même dans le tems des plus basses marées.

Le Port tel que je viens de le décrire, peut tenir jusqu'à cinquante gros Navires, sans compter les autres Vaisseaux différens de forme & de grandeur. On revêtit les deux côtés de la riviere de Penfelt de grands Quais de maçonnerie, ensuite le Marquis de Seignelai fit construire sur ses bords

des magazins & des atteliers, où ce
1681. Miniſtre ſçut réunir l'ordre, la commodité & la magnificence; bientôt une multitude d'Ouvriers qu'il employa, remplirent les Magazins de toutes ſortes d'armes propres aux combats de mer. M. de Seignelai voulut auſſi que la rade, une des plus belles du monde, & qui a neuf lieues de tour, fût miſe hors d'inſulte. Elle n'a qu'une entrée aſſez étroite, que la nature a défendue par un Rocher ſitué au milieu de ce Canal; Seignelai y fit placer pluſieurs batteries de canon & de mortiers; précaution qui aſsûra entiérement cette belle rade: elle peut contenir plus de mille Vaiſſeaux; & depuis ce tems, le Port de Breſt eſt devenu le magazin de l'Amirauté de France ſur l'Océan.

Cependant les Corſaires d'Afrique continuoient à déſoler les mers, & leurs courſes cauſoient d'autant plus de maux au Royaume, que le commerce ſeul étoit en état de réparer ſes pertes. M. de Seignelai prit la réſolution de les faire pourſuivre, & le Marquis du Queſne fut chargé de cette expédition. Il pourſuivit les Corſaires de Tripoli; & ceux-ci pour éviter

une perte certaine, se réfugierent sous le canon de la Forteresse de Chio, appartenante aux Turcs. L'Aga qui y commandoit, fit préparer quarante piéces de canon, pour défendre les Corsaires; mais le Marquis du Quesne, sans s'étonner du feu de ces batteries nombreuses, s'avança contre les Vaisseaux ennemis en coula à fond une partie; & pour se venger de l'Aga, qui protégeoit les Corsaires, il renversa plusieurs maisons de la Ville, & abbattit les principales Mosquées; ce qui donna tant de frayeurs aux Habitans, qu'ils envoyerent à la hâte demander du secours à Constantinople.

1681.

Du Quesne pour suit les Corsaires de Tripoli.

Le Divan s'assembla, & le Grand Vizir parut fort irrité de la hardiesse des François. Dans le premier mouvement, il voulut envoyer une Flotte pour les combattre; mais l'Ambassadeur du Roi sçut appaiser ce Ministre, en lui représentant que le Marquis du Quesne n'avoit jamais prétendu attaquer les Vaisseaux, ni les terres du Grand-Seigneur; qu'il voulut seulement donner la chasse à des Corsaires, qui troubloient par leurs courses le commerce de la France, & se déclaroient ouvertement ennemis du Roi.

1681. L'Ambaſſadeur craignoit pour ſa perſonne dans une Cour où l'on reſpecte peu le droit des Gens, & ce Miniſtre tâchoit d'adoucir les eſprits; mais le Marquis du Queſne parloit un autre langage, & il continuoit de foudroyer les Vaiſſeaux de Tripoli & la Fortereſſe de Chio. Le Capitan Pacha fut obligé de s'embarquer, & de ſe rendre en diligence à la tête de quarante huit Galeres, pour conférer avec les François & demander la paix pour les Tripolains. Le Marquis du Queſne l'accorda, à condition que tous les Eſclaves François lui ſeroient remis, ce qui fut exécuté.

Enſuite ceux d'Alger. Cette expédition fit beaucoup d'honneur à la Marine de France, au Miniſtre qui l'avoit ordonnée, & au Marquis de Queſne, qui en étoit venu ſi heureuſement à bout; mais qui auroit crû que ſur ces mêmes côtes, encore toutes couvertes des débris des Tripolains, on eût oſé inſulter leurs Vainqueurs. C'eſt cependant ce que firent les Algériens. Ces peuples ne ſubſiſtent que de leurs rapines; toujours preſſés par la même néceſſité qui leur a fait embraſſer le métier de Pirates, ils continuent de l'exercer au mépris

de tous les périls dont ils ſont menacés. Le plus effroyable à leurs yeux, 1681.
eſt la miſere profonde où ils ſe verroient réduits, s'ils n'avoient le courage de braver tout le reſte. De ſorte que les mêmes motifs qui les animoient d'abord ſubſiſtant toujours, les Algériens n'ont point ſigné plus de Traités, qu'ils n'en ont enfraint, & la force peut ſeule ſoumettre un Peuple de barbares que la miſere ſouleve à chaque inſtant.

Ils avoient promis ſolemnellement de reſpecter le Pavillon François; 1682.
mais le tems & l'amour du gain leur ayant fait mépriſer & leur promeſſe, & la punition qui ſuivroit de près leur perfidie, ces Corſairis firent un grand nombre d'Eſclaves François. On ordonna auſſi-tôt l'équipement de pluſieurs Vaiſſeaux pour leur donner la chaſſe. Le Marquis du Queſne à la tête d'une forte Eſcadre, partit des Ports de Toulon, & arriva peu de tems après devant Alger. On commença auſſi-tôt à bombarder cette Ville, & jamais il ne s'eſt préſenté un ſpectacle auſſi terrible; tout étoit en feu ſur la mer & ſur la terre : on tiroit continuellement de la Ville & des Vaiſ-

ſeaux; mais la barbarie Africaine fit
1682. voir en un inſtant un ſpectacle plus affreux encore, que celui qu'avoit pû étaler aux regards des deux partis, les bombes, le canon, la mouſqueterie, & le ravage de leurs coups meurtriers. Après avoir pouſſé des cris épouvantables, les Algériens déſeſpérés de voir les ruines de leurs plus beaux édifices couvrir les rues de leur Ville, la plus grande partie de leurs maiſons en proye aux flammes, leurs remparts criblés de coups, & les barques du Port, les unes coulées à fond, les autres rendues hors d'état de ſervir; ces Barbares, dis-je, prenant tout-à-coup une réſolution digne d'eux, faiſirent pluſieurs Eſclaves François, & les mettant dans leurs mortiers les tirerent au lieu de bombes; leurs membres lancés avec violence par ces redoutables machines, vinrent tomber ſur les Ponts des Vaiſſeaux François.

On peut juger de l'horreur que cette vûe inſpira, on tira avec fureur contre les Algériens, & ils continuerent d'y répondre de la même façon; fâchés ſans doute de n'avoir pû qu'enchérir, par une idée auſſi cruelle, ſur ce que

la méchanceté des hommes a inventé de plus propre à leur destruction. 1682.

Cependant voyant leur Ville réduite en cendres, ils arborerent le Drapeau blanc & demanderent à capituler. Les François attendoient ce moment avec impatience, pour n'être plus témoins des horreurs d'un siége si meurtrier. Mais dans le moment que l'on croyoit aller signer la capitulation, les Algériens qui étoient divisés en deux partis, recommencerent à tirer sur les Vaisseaux François, ils y répondirent par une décharge de toute leur Artillerie; mais la saison avancée, ne leur permettant pas de continuer le siége, le Marquis de Quesne après avoir fait tout ce qui dépendoit de lui, pour soumettre les Algériens, ramena sa Flotte à Toulon.

Le Marquis de Seignelai regardant la conduite de ces Corsaires, comme un affront fait à la Marine, se rendit en personne à Toulon, pour travailler lui-même à un second armement, capable de réduire enfin ces vils ennemis. En attendant le départ, le Marquis de Seignelai visita l'Arsenal, & son humeur toute guerriere s'accordant avec les devoirs de son état, rien 1683. Voyage de Seignelai en Provence.

ne manqua à l'armement pour le rendre formidable. Il voulut voir auſſi les différens exercices de troupes, & entr'autres celui de la grenade. Le jeune Chevalier de Forbin, ſi connu depuis ſous le nom de Comte de Forbin, s'y trouva, & le courage qu'il y fit paroître en ramaſſant une grenade prête à éclater à ſes pieds, lui ſervit beaucoup dans la ſuite auprès d'un Miniſtre, que l'on peut dire avoir été paſſionné pour les braves hommes.

1683.

1684.

Le Marquis de Seignelai fut oblig de ſe rendre une ſeconde fois en Provence, le Roi ſe préparoit à deſcendre lui-même en Flandre à la tête d'une puiſſante armée. Sa Majeſté avoit à cœur de ſe venger de l'obſtination des Eſpagnols, & ſon intention étoit que le Miniſtre de la Marine ne négligeât rien de ce qui pouvoit aſſurer le ſuccès de ſes entrepriſes ; mais craignant que ſon abſence ne produisît des inconvéniens, le Roi lui fit expédier un pouvoir en forme de ſigner tous les ordres, comme ſi Sa Majeſté y avoit été préſente ; ces ſortes de diſtinctions s'accordant rarement, j'ai jugé à propos de rapporter la Pièce toute entiere.

Pouvoir donné par le Roi à M. le Marquis de Seignelai, de signer pendant son absence. A Versailles, le 12 Avril 1684. 1684.

» LOUIS, par la grace de Dieu, » Roi de France & de Navarre: à » notre amé & féal Conseiller en nos » Conseils, Secretaire d'Etat & de nos » Commandemens, le Sieur Marquis » de Seignelai: SALUT. Ayant résolu » de faire mettre une puissante armée » Navale en Mer, pour s'opposer aux » forces des Espagnols dans la mer » Méditerranée, Nous avons estimé » nécessaire de vous envoyer en Pro- » vence pour faire disposer toutes cho- » ses pour l'exécution de nos desseins; » & comme nous partons en même » tems pour nous rendre en personne » sur notre Frontiere de Flandre, » pour y commander & faire agir l'ar- » mée que nous y devons assembler; » & que l'éloignement des lieux pour- » roit apporter un retardement consi- » dérable à notre service, si nous ne » vous donnions le pouvoir de signer » en notre absence toutes les expédi- » tions qui regardent les fonctions de » votre Charge, ainsi que vous pour-

» riez faire si vous étiez auprès de
1684. » nous.
» A CES CAUSES, & autres bonnes
» considérations, à ce Nous mouvans,
» Nous vous avons commis & ordon-
» né, commettons & ordonnons par
» ces présentes, signées de notre main,
» pour expédier, signer en notre nom
» & contresigner toutes & chacunes
» les dépêches & expéditions, qui ont
» accoutumé d'être faites par notre
» commandement & pour nos affaires
» même dans les occurrences qui pour-
» roient survenir, celles qui seront
» pressées, & sur lesquelles on ne pourra
» attendre notre résolution, icelles ex-
» péditions dater du lieu où nous
» nous trouverons, tout ainsi que si
» elles étoient ordonnées par Nous, &
» que nous vous en eussions donné le
» commandement; & ce pendant tout
» le tems de votre voyage, & jusqu'à
» votre retour auprès de Nous : de ce
» faire vous avons donné & donnons
» pouvoir, autorité, commission &
» mandement spécial : Voulons & nous
» plaît, que les dépêches & expédi-
» tions, qui seront par vous signées
» & expédiées, soient de pareille for-
» ce & vertu, que si elles avoient été,

comme dit eſt, commandées & or-
» [illegible]onnées par Nous-même, & en tant 1684.
» [illegible]e beſoin eſt, ou feroit, nous les
» a[illegible]ns validées & autoriſées, vali-
» do[illegible] & autoriſons par ceſdites Pré-
» ſente[illegible] nonobſtant que vous ne
» ſoyez p[illegible]ès de [illegible]ous, & toutes autres
» choſes à [illegible]ce [illegible]traires : car tel eſt
» notre plai[illegible]nné à Verſailles, le
» douziéme [illegible] Avril, l'an de gra-
» ce mil ſix [illegible]s qua[illegible]e-vingt-quatre,
» & de notr[illegible]egne le [illegible]arante-unié-
« me. Signé [illegible]ouis ; & plus bas, Par
» le Roi, P[illegible]peaux.

Le Marq[illegible] de Seignelai fit de ce pouvoir un [illegible]ge avantageux, il ſe rendit à Tou[illegible] & bientôt ce Miniſtre mit ſur pi[illegible]ne Flotte nombreuſe, pour oppoſer [illegible]elle des ennemis. Quelque tems a[illegible]fut inſtruit de ſa véritable deſt[illegible] & des démarches des Génois, auſſi favorables aux Eſpagnols, que contraires aux intérêts de l'Etat. Ces Républicains fiers de leurs forces & de leurs richeſſes, ſe confiant ſur la grandeur & ſur les fortifications de leur Ville, ne répondirent que par de nouvelles infractions aux premieres plaintes

se venger de la fierté de ces Républi-
1684. cains.

Le Marquis de Saint Olon, Résident de France à Gênes, fit encore quelques instances auprès du Sénat; mais voyant qu'on n'avoit aucun égard à ses plaintes, & que la dignité de son Maître se trouvoit compromise, il parla avec hauteur, & déclara que si la République entreprenoit de mettre en mer les quatre Galeres destinées pour le Roi d'Espagne, Sa Majesté leur déclareroit la guerre, & qu'ils pourroient bien avoir dans peu la même destinée, que les Hollandois en 1672. Ces ménaces n'ayant produit aucun effet, le Marquis de Saint-Olon prit son Audience de congé & sortit des terres des Génois.

On s'étonna dans le reste de l'Europe, que cette République eût la hardiesse d'offenser le plus puissant Monarque de la Chrétienté, dans un tems où ils ne pouvoient espérer de diversion en leur faveur. Le Roi avoit montré par un grand nombre d'actions de vigueur, que l'éloignement ne mettoit point ses ennemis à couvert de sa vengeance; il avoit fait poursuivre les Corsaires d'Afrique jusques dans leurs

Ports

Ports; & ces Barbares qui bravoient impunément tous les autres Potentats, s'étoient vus forcés de s'humilier devant ce Prince & de veinr à sa Cour obtenir le pardon de leur resistance Le Roi étoit dans le dessein de faire le même traitement aux Génois, & de châtier d'une maniere aussi éclatante l'orgueil de ces Républicains; mais les occasions lui en paroissoient trop éloignées & peu sûres; en leur déclarant simplement la guerre, c'étoit se mesurer avec les Génois & les traiter enégaux. Louis souhaitoit au contraire d'en user avec eux, comme avec des ennemis très-inférieurs; il vouloit les punir en Maître; & dans la situation présente, sa gloire sembloit exiger qu'il se conduisît de cette sorte, pour ajouter à la crainte qu'il avoit déja sçu inspirer aux Souverains du second ordre; mais les circonstances sembloient s'opposer à ce projet, & même le rendre impossible. Les Génois avoient d'autres ressources que les Algériens, & leur audace en faisoit imaginer que peut-être ils n'avoient pas. 1684.

On agita cette affaire dans le Conseil; il s'en étoit peu présenté d'une plus grande conséquence, & qui mé-

ritât plus de réflexion ; il falloit à la
1684. fois se conduire avec prudence, & répondre à la réputation que le Roi s'étoit acquise. Plusieurs furent d'avis de temporiser, ils représenterent que la France ayant déja un monde d'ennemis qui se préparoient à se déclarer contr'elle, la politique exigeoit que l'on ménageât les esprits; que les Génois étoient considérables sur la Méditerrannée, & que plus étroitement unis avec les autres ennemis de la France, ils étoient en état de lui causer de grands maux.

Le Roi convint de la solidité de ces raisons ; mais il laissoit entrevoir qu'il abandonnoit à regret le projet d'une vengeance, qui importoit également à sa gloire & à celle de ses Sujets ; cependant il paroissoit se déterminer à faire ce sacrifice à la raison de l'Etat, lorsque M. de Seignelai, comme s'il n'avoit point entendu ce que l'on venoit de dire de la puissance des Génois, & du danger qu'il y avoit à les attaquer, proposa au Roi de faire bombarder Génes. Tout le monde se regarda avec surprise dans le Conseil : on crut même que l'on pouvoit s'épargner la peine de lui faire sentir com-

bien ſon deſſein étoit impraticable, & qu'il alloit plutôt chercher à l'excuſer, qu'à le faire recevoir : mais quoique Seignelai eût remarqué l'étonnement de tous les Membres du Conſeil, il ne laiſſa pas d'inſiſter ; il ſçavoit bien qu'une idée auſſi ſinguliere & auſſi hardie, ne pouvoit être tout-à-coup adoptée. Celui qui l'avoit pu concevoir étoit ſeul en état de fournir les réflexions propres à faire comprendre la facilité de l'exécution. Il s'expliqua donc ; & conciliant dans ſon diſcours le raiſonnement & la ſolidité d'un Miniſtre, avec la vivacité & l'audace d'un Guerrier, il mérita toute l'attention du Roi & de ſon Conſeil. Louis fut charmé qu'on lui offrît une voye auſſi conforme à ſa grandeur pour punir les Génois. Quelques-uns réſiſterent encore ; mais d'autres opinerent en faveur du projet de M. de Seignelai. On dit que ce fut dans l'eſpérance que ce Miniſtre échoueroit, & qu'il perdroit les bonnes graces dn Roi, qui avoit cette expédition fort à cœur. 1684.

Il fut queſtion enſuite de ſçavoir quel Officier de Marine, quel Général voudroit ſe charger d'une entrepriſe auſſi périlleuſe, & dont les ſuites

étoient ſi fort à craindre. Ce fut un
1684. nouveau ſujet de ſurpriſe, lorſque M.
de Seignelai ſe propoſa lui-même &
répondit du ſuccès. Le Roi l'approuva
hautement, & le Miniſtre de la Ma-
rine fut nommé pour commander *la*
Flotte deſtinée à bombarder Genes.
Seignelai donna auſſitôt ſes ordres
pour un armement conſidérable : Of-
ficiers, Soldats, Matelots, tout fut
prêt à la fois, ainſi que les munitions
de guerre & de bouche, & tout l'atti-
rail néceſſaire pour une expédition de
cette nature. Enfin il ſe rendit en per-
ſonne à Toulon, où la Flotte étoit
aſſemblée, laiſſant l'Europe incertaine
de l'endroit où devoit tomber l'orage.
Le Marquis du Queſne même, qui de-
voit commander ſous le Marquis de
Seignelai, ignoroit abſolument ſes
deſſeins. Le Miniſtre arriva à Toulon,
le 26 d'Avril, & auſſitôt il alla viſiter
la Flotte compoſée de quatorze Vaiſ-
ſeaux, de trois Frégates légeres, de
dix Galiotes, deux Brulots, huit Flû-
tes, diy-ſept Tartanes, & vingt Gale-
res. Tous ces Vaiſſeaux de différentes
grandeurs, étoient chargés de bonnes
troupes, & l'on avoit choiſi pour les
commander ce qu'il y avoit alors de

plus vaillant dans la Marine. Je ne nommerai aucun de ces Chefs, parce qu'ils mériteroient tous d'être nommés, & que la liste de ces braves Marins seroit trop longue dans l'Histoire particucliere d'un Ministre. Leur émulation naturelle étoit encore excitée par la vûe du Marquis de Segnelai, qui les exhortoit à répondre à la confiance que le Roi avoit en eux, & à mériter les récompenses qu'il leur destinoit. 1684.

La Mediterranée vit alors un spectacle nouveau, un Ministre d'Etat devenu Général d'une Flotte nombreuse, montrant les talens & l'expérience d'un Capitaine consommé. Il s'embarqua le cinq Mai pour les Isles d'Yeres, où étoit le rendez-vous de l'armée Navale; de-là il mit à la voile le douze, & arriva devant Genes le dix-sept de Mai.

Le Marquis de Seignelai disposa aussitôt sa Flotte; les Galiotes chargées de deux mortiers chacune, furent placées à la portée du canon des murailles; les Vaisseaux & les Galeres formerent deux lignes derriere cette premiere, & le même jour tout fut prêt pour le bombardement; mais la

Marquis de Seignelai voulut attendre
1684. la résolution du Sénat, qui à l'arrivée de la Flotte Françoise, s'étoit assemblé extraordinairement. Le lendemain ce Corps nomma six Députés, qui se rendirent à bord du Marquis de Seignelei; la vûe des forces qui suivoient ce Ministre, avoit épouvanté les Genois, ils lui firent les plus grandes soumissions; mais ces Députés ne promettant aucune satisfaction marquée, & s'en tenant à faire des excuses générales, le Ministre refusa de les écouter davantage & les renvoya dans la Ville. A peine y furent-ils rentrés, que les Genois tirerent sur l'armée de France.

Alors le Marquis de Seignelai fit commencer le bombardement: on tira une grande quantité de bo mbes, & la plûpart étant tombée sur le Quartier de la Prée, elles y ruinerent un grand nombre de Palais, & d'autres édifices. Le bombardement continua durant plusieurs jours avec la même fureur; les Genois de leur côté faisoient tonner leur artillerie: en sorte que tout étoit en feu dans la Ville, sur les murailles & sur la mer. On changea plusieurs fois la situation des Ga-

liotes, & toujours au dommage des Genois, qui virent fracaſſer dans leurs Ports la plus grande partie des Vaiſſeaux & des Barques qui s'y étoient retirés. 1684.

Le peuple effrayé, également ménacé d'une mort prochaine, ſoit dans les rues, ſur les remparts, ou ſous les ruines de leurs maiſons abattues, rempliſſoit l'air de leurs cris & demandoit la paix. Le Sénat conſentoit à faire de nouvelles ſoumiſſions; mais les troupes Eſpagnoles qui étoient entrées dans Genes, comptant pour rien la perte de tant de beaux édifices, ne voulurent entendre à aucune compoſition, & continuerent de faire grand feu ſur l'armée Françoiſe; mille accidens qui arrivoient coup ſur coup, augmentoient la conſternation des Citoyens: une bombe lancée au haſard tomba ſur un Palais fort éloigné, où pluſieurs Dames des plus qualifiées s'étoient retirées croyant y être en ſûreté: on peut juger de leur frayeur. Elle fut encore redoublée par la vûe d'un grand nombre d'édifices en proie aux flammes. On ne ſçavoit où fuir; les machines infernales menaçoient également tous les endroits de la Ville.

1684. Pour augmenter le désordre, & faire tomber uue partie du danger sur les troupes Espagnoles, le Marquis de Seignelai ordonna une descente d'environ quatre mille hommes. On fit une fausse attaque de sept cens hommes du côté de Bisagno, & le reste alla fondre sur le Fauxbourg de Saint-Pierre d'Arena. Pendant que le Marquis d'Amfreville à la tête du détachement de sept cens hommes, occupoit une partie des forces de la République, on combattoit avec une vigueur égale au Fauxbourg d'Arena. D'abord les François s'emparerent d'un Fort, qui pouvoit nuire à leur retour; & poussant ensuite les ennemis de maison en maison, ils ruinerent une partie de ces beaux Palais qui composoient le Fauxbourg, Après cette exécution, qui eut tout le succès qu'on s'en étoit promis, les troupes victorieuses remonterent sur la Flotte; & le Marquis de Seignelai ne voyant plus que des ruines, remit à la voile, & laissa la Ville de Genes dans la plus effroyable consternation; il arriva à Toulon le premier de Juin sans aucune perte.

La République se voyant hors d'état de résister à une seconde attaque,

eut recours à la médiation du Pape, qui s'entremit pour l'accommodement; il fut tout à l'avantage de la France, & l'on pourroit dire, à la honte des Genois, si la néceſſité ne juſtifioit toutes ſortes de ſoumiſſions. Enfin la paix fut conclue aux mêmes conditions que le Roi avoit d'abord fait propoſer par le Marquis de Seignelai. Elles étoient que le Doge accompagné de quatre Sénateurs, viendroit en France faire ſatisfaction au Roi; que contre l'uſage ordinaire, le Doge conſerveroit durant ſon voyage les prérogatives de ſa dignité, & qu'il continueroit d'en exercer les fonctions après ſon retour; c'étoit aller contre les Loix fondamentales de la République; mais la force eſt la premiere de toutes les Loix. Il fallut ſubir celle-ci, & promettre de congédier les troupes Eſpagnoles, de reduire les Galeres à l'ancien nombre, de rendre aux François toutes les priſes qui avoient été faites ſur eux, & de payer cent mille écus au Comte de Fieſque, pour lui tenir lieu de la ſucceſſion du Comte de Lavagne. 1685.

Les Genois trouverent ces conditions bien dures; mais l'audace qu'ils avoient témoignée méritoit un tel *Le Doge de Genes à Verſailles.*

châtiment. On vit donc peu de tems
1685. après arriver en France le Doge de Genes & quatre Sénateurs, avec une suite nombreuse; ils tâcherent de distraire l'attention des peuples sur leur humiliation par la magnificence de leur cortége. On les reçut à Versailles avec de grands honneurs, & le Marquis de Seignelai les présenta au Roi. Toute la Cour s'empressoit pour être témoin d'une cérémonie si extraordinaire, elle l'étoit en effet; & lorsqu'on demanda au Doge, étonné des merveilles qu'il voyoit briller de tous côtés dans le Château de Versailles, ce qui excitoit le plus sa surprise. *C'est*, repondit-il, *de me voir ici.* Le Doge parla au Roi couvert; mais les quatre Sénateurs n'eurent point cette distinction. Ils étoient revêtus comme le Doge de leurs robes de cérémonies. « Sire, » dit-il au Roi, la République ressent » une douleur très-vive des sujets de » mécontentemens qu'elle a donnés à » Votre Majesté; elle ne pourra ja» mais s'en consoler, si Votre Majesté » ne lui rend ses bonnes graces. Et » pour marquer l'extrême desir qu'elle » a de les mériter, elle envoye son » Doge & quatre Sénateurs lui deman

» de pardon, dans l'eſpérance qu'une
» ſi ſinguliere démonſtration de reſ- 1685.
» pect, perſuaderoit Sa Majeſté juſqu'à
» quel point les Genois eſtimoient Sa
» Royale bienveillance. Le Roi répondit à ce diſcours avec beaucoup de dignité, & le Doge avec les Sénateurs s'étant retirés, on n'oublia rien de ce qui pouvoit leur diminuer le déſagrément d'une pareille ſoumiſſion, & leur faire connoître que les François étoient auſſi généreux que fiers & redoutables. Le Doge étant retourné à Genes, fut conſervé dans ſa dignité, malgré le parti contraire, ce qui mortifia beaucoup ſa fiere République.

Cette grande action eſt l'époque la plus ſinguliere du régne de Louis XIV. On s'étonna dans toute l'Europe de la conduite des Genois, qui après avoir montré tant de réſolution, s'étoient ſoumis tout-à-coup à une démarche ſi humiliante; mais l'étoile du Roi étoit encore dans toute ſa force, & les plus opiniâtres étoient forcés de céder au torrent d'une ſi longue proſpérité.

Les François déja accoutumés aux ſpectacles extraordinaires, virent arriver en ce tems-là dans leur Pays,

1685. des Ambassadeurs du Roi de Siam. On avoit alors en Europe une idée de ce Prince, semblable à celle qu'on a d'ordinaire pour toutes les choses éloignées, dont on parle beaucoup & qu'on ne connoît point. Le peuple au seul nom de Siamois, s'imagina avec raison que c'étoient des Barbares, mais des Barbares riches. Les Ministres de France, trompés d'abord comme le vulgaire, éprouverent bientôt que les Siamois étoient barbares & pauvres. Comme on étoit encore dans l'erreur, les Ambassadeurs de Siam furent reçus avec de grandes distinctions, & l'on peut dire que le Roi n'oublia rien de ce qui pouvoit récompenser ces Asiatiques de la peine d'un voyage si long & si pénible, & qu'ils avoient entrepris pour sa gloire.

Ambassadeurs Siamois en France.

Le Marquis de Seignelai venoit d'arriver de son expédition de Genes; il fut chargé de faire les honneurs aux Ambassadeurs Siamois, & ce Ministre s'en acquitta, non suivant l'idée qu'il avoit conçue de ces Orientaux, mais d'une façon digne du Monarque, pour lequel ils étoient venus des extrêmités du monde. Il leur envoya deux carrosses, qui les amenerent à son

l'Audience. Les Ambaſſadeurs en l'abordant, le ſaluerent par trois revérences, ayant la face contre terre & les deux mains jointes élevées en haut; ils s'aſſirent enſuite ſur des tapis, & expoſérent le ſujet de leur venue, qui étoit d'établir un commerce entre les François & les Siamois. Les Ambaſſadeurs firent la même propoſition au Marquis de Croiſſi, chargé des affaires Etrangeres, & ce Miniſtre conclut avec eux un Traité de commerce, que l'on crut fort avantageux à la France; tout le monde étant charmé de ce qui ſe débitoit alors des richeſſes du Roïaume de Siam. 1685.

Il eſt ſitué dans la preſque Iſle de l'Inde, au-delà du Golfe de Bengale. Son circuit eſt à peu près de quatre cens cinquante lieues. On diviſe cet Etat en pluſieurs Provinces, plus ou moins riches, ſelon l'éloignement de la mer. Les côtes ſont fort peuplées à cauſe du Commerce, & le dedans du Pays eſt très-fertile; il abonde en différentes ſortes de grains, en ris & en fruits de toutes eſpéces, il y a des mines d'or, d'argent, de plomb & d'étain, & un grand nombre d'éléphans, ce qui rend l'ivoire fort commun. Les

Chinois y trafiquent beaucoup; mais
1685. le plus souvent par échange, en quoi ils trouvent toujours leur avantage. Ces peuples ne sont pas les seuls que le commerce attire dans le Royanme de Siam: on y voit des Tonquinois, des Japonois, & divers peuples de l'Europe, qui en rapportent des richesses immenses. Les Temples de ce Pays sont couverts d'or, les tours les plus élevées sont dorées, & forment à l'aide d'une vive lumiere, le spectacle le plus brillant, mais ces ornemens extérieurs ne sont rien en comparaison de ce qui pare le dedans des Temples & des Palais du Roi; le peuple les regarde les uns & les autres avec la même vénération. On n'y voit que de l'or & des pierreries. Il y a une statue entr'autres dans le plus beau Temple de la Ville de Siam, qui a quarante-cinq piés de hauteur; elle est toute d'or, & on l'estime plus de douze millions cinq cens mille livres.

C'est ainsi que l'on parloit en France des richesses du Royaume de Siam, & la Cour se hâta d'assurer le commerce avec cette Nation opulente. Il fut résolu d'y envoyer un Ambassadeur, & le Chevalier de Chaumont fut revêtu

de ce titre; l'Abbé de Choisi l'avoit sollicité, mais le Marquis de Seignelai, de qui la chose dépendoit, s'étant montré contraire à son dessein, il ne put être Ambassadeur qu'en second. L'Abbé de Choisi étoit d'une famille fort connue à la Cour, & il avoit de l'esprit; mais la maniere étrange dont il avoit été élevé, ayant vêcu jusqu'à un âge fort avancé habillé en fille, une grande liberté dans ses façons de parler & d'agir, le rendoient peu propre à tenir le premier rang dans une Ambassade que l'on croyoit alors fort importante. Il fut très-piqué du peu de cas que le Marquis de Seignelai témoigna faire de lui en cette occasion, & il chercha à s'en venger, en parlant fort mal dans la suite de ce Ministre & de Colbert son pere. On pourroit supposer qu'il se seroit déterminé quelque jour à supprimer ce que son dépit lui avoit dicté contre ce grand homme, s'il n'avoit ôté ce moyen de justifier sa mémoire, par la Préface imprimée à la tête de son Livre, intitulé : *Mémoires de l'Abbé de Choisi.* Au reste, comme on est instruit dans le Public du sujet de son mécontentement, le nom de Colbert doit être à

1685.

1685. l'abri de sa vengeance qu'il a voulu tirer du Marquis de Segnelai. Tout Historien qui se souvient de sa Patrie, de ses Concitoyens, de sa famille, qui se souvient de lui-même en écrivant, ne mérite aucune croyance. Au reste, l'Abbé de Choisi peut être en quelque sorte excusé. Le mépris est la sorte d'injure qu'il est le plus pardonnable de ne pardonner point.

Le Chevalier de Chaumont, l'Abbé de Choisi, & le Chevalier de Forbin, je nomme les plus connus, partirent pour le Royaume de Siam. Mais ils trouverent ce Pays bien différent de la peinture qu'on leur en avoit faite. Ce commerce prodigieux des Chinois, des Japonois, & des autres Peuples de l'Asie, se bornoit à quelques-unes de leurs Barques, que l'on voyoit errer de Port en Port, pour rassembler quelques marchandises propres à leur usage. Ces murs revêtus de lames d'or, ces colosses prodigieux que l'on disoit être du même métal, se trouverent de plâtre doré *; & les François après un séjour de quelques mois dans ce Royaume si vanté, revinrent dans leur Pays chargés de présens; mais la

* Mémoire du Comte de Forbin.

richesse de ces dons ne les empêcha pas d'avouer la pauvreté des Siamois, 1685.
qui s'étoient épuisés pour dérober la vûe de leur misere.

Cependant M. de Seignelai qui n'étoit point encore tout-à-fait revenu de son erreur sur le chapitre des Siamois, fit des grands arrangemens pour l'établissement du Commerce entre ces peuples & les François; mais tous ces projets s'en allerent en fumée : & quoique le Chevalier de Chaumont eût amené avec lui de nouveaux Ambassadeurs du Roi de Siam, on abandonna cette entreprise.

Il se tenoit alors à Saint-Germain-en Laye une Assemblée du Clergé, pour délibérer sur les moyens d'extirper entiérement du Royaume la Religion Prétendue Réformée. Le Roi envoya pour ses Commissaires dans cette Assemblée, Louis Boucherat, depuis Chancelier de France, Claude Pelletier & le Marquis de Seignelai, qui étoit alors celui de tous les Ministres à qui le Roi témoignoit le plus de confiance. Ils allerent ensemble à l'Assemblée du Clergé, & y rendirent compte des intentions de Sa Majesté. Louis étoit déterminé à pousser vive-

1685. ment les Proteſtans, & il preſſoit le Clergé d'annoncer ſes décisions. Enfin les Députés de l'Aſſemblée, conduits par le Marquis de Seignelai, vinrent informer le Roi de leurs délibérations. Sa Majeſté conféra enſuite avec ce Miniſtre, & l'on travailla peu après à l'Edit portant révocation de celui de Nantes, & de tous les autres Edits favorables à la Réligion Prétendue Réformée.

Le Marquis de Seignelai étoit chargé des affaires du Commerce. La modération lui ſembloit un parti plus ſage que la force, pour ramener à la croyance de leurs Ancêtres, tant de milliers d'hommes, à qui l'on ne pouvoit alors reprocher aucun déſordre, & que l'on avoit d'autant plus d'intérêt de ménager, qu'ils étoient par leurs richeſſes & par leur induſtrie, les principaux mobiles du Commerce du Royaume. Le Miniſtre voulant donc employer d'abord les voyes de la douceur, fit venir dans ſon Hôtel les plus accrédités d'entre les Proteſtans de Paris. Il leur parla en préſence d'Achille de Harlai, Procureur Général du Parlement, & de Nicolas de la Reynie, Lieutenant de Police; il leur

fit connoître les intentions du Roi, & leur dit à ce ſujet des choſes ſi fortes, 1685.
que tous ces Notables promirent de ſe réunir à l'Egliſe Romaine; & le Marquis de Seignelai eut le plaiſir de voir leur exemple ſuivi d'un grand nombre de Proteſtans, ſur-tout de ceux qui avoient des établiſſemens dans la Capitale.

Le Roi regarda ce ſuccès du Marquis de Seignelai, comme le plus important ſervice que ce Miniſtre eût rendu à l'Etat: ſon crédit ſe trouva conſidérablement augmenté; & Madame de Maintenon qui s'attachoit à humilier le Marquis de Louvois, faiſoit pencher entiérement la balance du côté de ſon jeune rival. Seignelai n'abuſoit pas de ſon pouvoir; & quoique ſes ennemis l'ayent accuſé d'avoir fait trop valoir ſes ſervices, & de n'avoir point ménagé aſſez les perſonnes de qualité qui ſervoient dans la Marine, peu d'Officiers ſe plaignirent de lui; & ceux qui ont vêcu de ſon tems avouent aujourd'hui, qu'aucun Miniſtre n'a ſacrifié plus généreuſement que lui ſes intérêts & ſes reſſentimens particuliers, pour accorder aux ſervices les récompenſes qu'ils méritoient.

Seignelai sollicitoit les bienfaits du
1685. Roi, plus souvent pour les autres que pour lui-même *; & ce Prince qui le connoissoit équitable, le laissoit le maître de la distribution des graces, qu'il sçut toujours placer de façon à en faire bientôt mériter de nouvelles. Tous les Officiers de Marine assurés de se voir avancés, aussitôt qu'ils auroient mérité de l'être, s'attachoient à remplir dignement les devoirs de leur état. Ce fut sous le Ministere du Marquis de Seignelai, que l'on vit les du Quesne, les Jean Barth, du Guetrouin, le Comte de Forbin & tant d'autres, qui se sont signalés sur les mers par un si grand nombre d'exploits; & la gloire des belles actions, qu'ils ont faites, réjaillit en partie sur le Marquis de Seignelai: on n'a jamais vu de grands hommes que sous de grands Rois & de grands Ministres.

La France étoit alors en paix avec ses voisins; quelque mauvais effet qu'eût produit sur l'esprit des Etrangers l'expédition de Genes, ils n'avoient cependant osé remuer. Il est vrai que le Prince d'Orange, irrité des

* Mémoire du Chevalier de Forbin. De du Guetrouin.

mauvais traitemens qu'essuyoient les Protestans de France & de sa Principauté d'Orange, cherchoit à former une nouvelle ligue contre Louis le Grand ; mais le Stathouder mesuré dans ses démarches, évitoit d'éclater si-tôt, & laissoit durer la paix, pour avoir le tems d'assembler plus de forces, & de se trouver plus en état de faire la guerre. Les Ministres de France instruits de ses desseins, s'y opposoient secrettement & avec succès. Ils auroient même réussi à renverser tous ses complots, s'ils l'avoient suivi de plus près dans ses détours. A force de se couvrir & de marcher lentement, le Prince d'Orange vint à bout de dérober la connoissance de ses démarches à ceux qui l'observoient ; ce qui lui procura peu de tems après l'acquisition d'un des plus puissans Royaumes de l'Europe, & le rendit le plus redoutable des ennemis du Roi. 1685.

On étoit bien éloigné alors en France de prévoir un orage qui devoit causer une révolution si surprenante, & l'on ne pensoit à la Cour qu'à donner chaque jour de nouveaux divertissemens, Seignelai, qui depuis ses expéditions de Genes, l'emportoit en

crédit sur tous les autres Ministres;
1685. donna une fête superbe au Roi dans sa belle maison de Sceaux, Sa Majesté y étant arrivée sur les six heures & demie. Il la reçut à la descente de son carrosse; & l'ayant conduite dans le jardin, il la fit entrer avec Madame la Dauphine, Madame, & Madame la Duchesse, dans une chaise à quatre places, à laquelle on avoit attaché aucun de [illegible]: elle étoit traînée par des hommes. Les Dames de la Cour la suivoient dans des chaises à une place. Les Princes & les Seigneurs se tenoient aux côtés & derriere la chaise du Roi: on entra d'abord dans le pavillon de l'Aurore, où se tenoit dans un enfoncement, ce que la France avoit de plus habiles Maîtres pour les instrumens.

Lorsque le Roi fut arrivé à la cascade, il entendit les sons de plusieurs hautbois. Ils étoient cachés derriere la palissade, & marcherent long-tems sans etre vus. A chaque pas on entendoit de nouveaux concerts. Sa Majesté arriva à l'orangerie: on avoit pris dans la galerie qui y aboutit, sept toises de profondeur pour les places; elles étoient séparées du côté de l'orangerie

par de grands pilaſtres de marbre, où cinq luſtres étoient attachés. Le même ordre ſuivoit juſqu'au fond, où paroiſſoient deux manieres d'eſcabelons de chaque côté, qui rampoient ſuivant la pente d'un amphitheâtre, placé dans le fond, & qui paroiſſoit conduire à une galerie, qui étoit auſſi dans le fond au-deſſus de l'amphithéâtre. Une multitude de bougies répandoient une vive lumiere dans ce beau lieu, & ſervoient à faire remarquer entre autres ornemens, une riche tapiſſerie repréſentant des chaſſes & les douze mois de l'année. Le concert étant fini, le Roi ſortit par la grande porte du milieu de l'orangerie, & vit à main droite quantité d'orangers, qui formoient des allées éclairées par un grand nombre de lumieres placées devant les caiſſes. 1685.

Après avoir marché quelques pas dans l'une de ces allées, Sa Majeſté découvrit la table, qu'on avoit dreſſée ſous une feuillée; elle régnoit autour du canal, mais il n'y avoit de couverts qu'aux endroits marqués. Le Roi ſe mit à table ſous le milieu d'une feuillée, qui étoit à l'un des bouts du canal, & Monſeigneur, ſous le milieu de

celle qui lui étoit opposée, étant ainsi
1685. séparés par l'eau du canal & par deux côtés de table de quarante-huit pieds chacun, garnis d'un cordon de corbeilles, & de vases de porcelaine remplisde fleurs entre des girandoles, & d'autres ouvrages d'orfévrerie; elles portoient jusqu'à vingt-cinq bougies; il y en avoit d'autres moins élevées, & toutes étoient différentes, représentant des figures allégoriques. Ces deux feuillées étoient si artistement ménagées, que les corniches & les autres parties d'architectures'y distinguoient aisément. L'endroit où étoit le Roi, formoit un ceintre, dont le plafond étoit ceintré. Ceux des deux aîles étoient plats, avec les portiques en arcades, ornés des armes & des chiffres de S. M. dans le milieu.

Plusieurs Bustes & des Festons de fleurs pendoient aussi au milieu des mêmes arcades, & de semblables ornemens couvroient celle où mangeoit le Roi. Toutes les corniches étoient bordées de 150 girandoles, portant chacune six bougies, & entre chaque girandole, il y avoit une corbeille d'argent remplie de fleurs. On avoit mis desrideaux de damas blanç à toutes

les

les Arcades, pour se garantir de la pluye, en cas qu'il en tombât, & ces 1685.
rideaux étoient renoués à chacun des pilastres. Il y avoit deux buffets de parade vis-à-vis les flancs de la table, appuyés chacun contre une grande Arcade.

Des Berceaux, des Boulain-grains, & ces Arcades formoient un couronnement à chaque buffet. Ils étoient de vingt pieds de face & avoient trois gradins; chaque gradin étoit de glaces de miroir, ce qui multiplioit les objets. Les buffets étoient garnis de plusieurs piéces curieuses de vermeil, d'argent & d'or, entre lesquelles on voyoit un grand nombre de girendolet, qui portoient plusieurs bougies. Il y eut cinq services de tout ce que l'on avoit pû trouver de plus rare. Le Roi fut servi par le Marquis de Seignelai; Madame la Dauphine, par le Bailli Colbert; Monsieur par le Marquis de Blainville; Monseigneur & Madame, par le Marquis de Maulevrier. Les trompettes, les tymbales, les violons, les fluttes douces & les Haut-bois, se firent entendre alternativement durant le repas. Il y eut encore dans le Château deux tables de

vingt à trente couverts chacune, pour
1685. les personnes distinguées de la Cour, qui voulurent y prendre place, & plusieurs autres en divers endroits du jardin & de la Cour pour les Officiers, même pour les Valets.

Le Roi fut très-satisfait de la réception que lui avoit faite le Marquis de Seignelai. Ce Ministre mérita les éloges de toute la Cour, pour avoir sçu répondre par sa magnificence à l'honneur qu'il recevoit, sans étaler cette vaine profusion de richesses inutiles, qui excitent la jalousie, & qui passent souvent dans les mains de ceux qui ne les ont vûs que pour les envier & pour en faire un crime. Pendant que tout étoit tranquille en France, les vaisseaux du Roi commandés par le Duc de Mortemar, beau-frere du Marquis de Seignelai, couroient les côtes d'Afrique, & donnoient la chasse aux Corsaires. Le Duc de Mortemar en
1686. vouloit surtout à ceux de Tripoli, qui refusoient le payement d'une somme considérable, quoiqu'ils s'y fussent engagés par le Traité de l'année précédente. Il se présenta devant Tripoli, & son arrivée inspira tant frayeur aux habitans de cette Ville, qu'ils

ſubirent telles conditions qu'il voulut leur impoſer. 1686.

Les Tripolains ne manquerent pas de les exécuter ponctuellement. Le Divan & la Milice, qui craignoient de voir leur ville devenir l'objet de la vengeance des François, envoyerent au Roi Khelit Aga, Lieutenant du Bacha, & Hector Aga, Officier de l'Etat, pour préſenter au Roi en forme de tribut, deux dromadaires, ſix chevaux d'un grand prix, & quelques autruches. Ces Envoyés arriverent à Toulon dans le commencement du mois de Mai. Le Marquis de Seignelai avoit donné les ordres néceſſaires pour leur réception. Ils furent défrayés avec leur ſuite de huit perſonnes, durant leur ſéjour dans cette ville & pendant toute la route.

Etant arrivés à Charenton, un Officier de Marine qui les avoit accompagnés, alla avertir le Marquis de Seignelai, qui les attendoit avec impatience. Ils ſe rendirent à Verſailles, & le Miniſtre les préſenta au Roi. Sa Majeſté vit avec plaiſir les animaux ſinguliers qu'ils lui avoient amenés.

Quelques jours après, ces Envoyés allerent à Sceaux, pour y voir la belle

maison du Marquis de Seignelai. Ce Ministre n'y étoit pas, & les Tripolains ne l'avoient point prévenu ; cependant ils furent régalés par ses Officiers, qui rassemblerent à la hâte ce qu'ils purent trouver de meilleur, donnant par-là aux Envoyés de Tripoli une haute idée de la magnificence de leur Maître. Quelque-tems après, ces Envoyés songerent à s'en retourner dans leur patrie. Ils reçurent en partant des mains du Marquis de Seignelai, avec de grands témoignages de reconnoissance, chacun une chaîne d'or à laquelle étoit attaché le portrait du Roi.

1686.

1689. Les marques de zèle que Seignelai avoit donné en tant d'occasions pour la gloire de son Maître, lui mériterent en ce tems-là le titre de Ministre d'Etat. C'étoit aussi une récompense de l'affection qu'il avoit marquée pour la personne du Roi, lorsque ce Prince étant tombé dangéreusement malade, & ayant souffert l'opération de la fistule, ne voulut avoir pour témoin de cette cruelle opération, que Madame de Maintenon, le Marquis de Louvois & M. de Seignelai. Le Roi sortit heureusement de cette dangereuse mala-

die, & ses peuples en témoignerent une joie extrême. La nouvelle dignité 1689.
que le Marquis de Seignelai venoit de recevoir, augmenta sa reconnoissance; mais son zèle ne pouvoit être plus vif; il continua de veiller sur la Marine avec une attention & un succès qui lui mériterent les éloges de ceux mêmes qui devoient craindre ses efforts. Seignelai vint à bout de persuader aux Nations voisines & aux François eux-mêmes, qu'ils pouvoient acquérir & conserver l'Empire de la mer, malgré les Anglois & les Hollandois réunis. Cette opinion parut téméraire à la Cour, & elle reçut de grandes contradictions, ausquelles M. de Seignelai ne jugea à propos de répondre que par les effets.

Il obtint du Roi que l'on feroit construire plusieurs vaisseaux, plus gros que ceux dont les François s'étoient servis jusques-là; ils furent achevés avec une promptitude merveilleuse. M. de Seignelai se rendit lui-même à Brest & dans les autres Ports, pour hâter le travail, & inspirer une nouvelle émulation aux Officiers & aux Matelots. Sa présence fit l'effet qu'il en avoit attendu; tous ceux qu'il

employoit se surpasserent eux-mêmes ;
1689. & les Officiers les plus jaloux du commandement, souhaiterent que sa santé lui permît d'être lui-même le Général de la Flotte, qu'il faisoit préparer avec tant de soin.

Le Roi Jacques II. d'Angleterre étoit alors en France, il y sollicitoit de nouveaux secours contre le Prince d'Orange, Usurpateur de ses Etats, & n'étoit pas celui qui formoit les vœux les moins sinceres pour la conservation du Ministre de la Marine. On lui avoit déja fourni des vaisseaux, de l'argent & des troupes ; mais toutes ces entreprises avoient été suivies d'un succès malheureux. Jacques étoit un bon Roi, mais plus Soldat que Capitaine, plus capable de regner avec douceur, que de reconquérir un sceptre. Il sçavoit se battre & mépriser la vie ; c'en étoit assez pour mourir avec honneur, & il parut d'abord n'avoir que ce désir, tant l'ingratitude de ses Sujets lui avoit inspiré de dégoût pour la vie. Il se montra tout-à-coup dans une disposition contraire, & ce Prince sembla ne respirer que la satisfaction d'une juste vengeance. Alors il ne dissimula point assez, jusqu'à quel point la perfidie de

ses Sujets lui causoit d'horreur, les coupables s'imaginerent qu'il n'y avoit point de pardon à espérer de la part de ce Prince irrité. Ils crurent ne pouvoir se mettre à convert de sa vengeance, qu'en lui ôtant tous les moyens de les punir. 1689.

Ce Mornarque en abandonnant l'Ecosse, avoit fait mourir quelques rebelles : ils méritoient le supplice ; mais ce n'étoit point le tems d'user de rigueur ; les politiques du tems disoient que le Roi Jacques devoit alors ou pardonner ou du moins dissimuler, & attendre qu'il eût recouvré sa Couronne ; il sembloit ne point connoître le génie des Anglois, en voulant les effrayer par des punitions. On ne devoit point s'attendre qu'elles opéreroient leur effet ordinaire sur des peuples aisés à irriter, & dont la plûpart regardent la vie comme un fardeau, dont eux-mêmes cherchent à se délivrer. Ce Prince se conduisit en particulier, & par des motifs personnels : voilà ce qui empêcha le succès des efforts que l'on tenta en sa faveur.

Cependant le Roi qui le protégeoit comme Roi & comme ami, l'aidoit

d'une partie conſidérable de ſes forces. L'Irlande preſqu'entiere le reconnoiſſoit encore, le Duc de Tirconnel, Viceroi de ce Royaume, & le Comte de Lauzun, y commandoient en ſon nom une armée de près de quarante mille hommes, compoſée de naturels du Pays & de François; mais on ne pouvoit donner le nom de Soldats qu'à ces derniers. Les autres ne ſçavoient dans le danger que le braver témérairement, pouſſer des grands cris, & marcher ſans ordre & ſans diſcipline. Ils n'avoient du ſoldat que ce qui fait perdre les batailles, beaucoup de cœur, plus de préſomption, & point d'obéiſſance.

1689.

M. de Seignelai qui ſecondoit de tout ſon pouvoir l'intention où étoit le Roi de rétablir Jacques II. fournit de bonne heure à ce Prince des vaiſſeaux qui le tranſporterent en Irlande avec des armes. Il ſe mit auſſitôt à la tête de ſon armée, fit des ſiéges, prit des places, & rendit ſon parti dominant dans cette Iſle. La victoire que remporta peu de tems après le Comte de Château-Regnaud ſur les Anglois, & le nouveau ſecours qu'il fournit au Roi Jacques, ſembloient aſſurer ſes

succès, lorsque le Prince d'Orange vint en interrompre le cours, en passant précipitamment d'Angleterre en Irlande; il s'étoit fait précéder par le Maréchal de Schomberg, Général habile, qui rassembla les troupes, & campa avec l'armée Angloise sur les bords de la Boine, dont le passage lui étoit disputé par le Roi Jacques en personne. Ce Prince aidé des Ducs de Berwick, de Tirconnel & du Comte de Lauzun, voulut malgré les conseils de ce Seigneur & des plus sages de son parti, livrer bataille à l'Usurpateur de ses Etats; mais le Prince d'Orange lui fit éprouver bientôt qu'un Tyran secondé par des troupes agguerries, triomphe aisément d'un Roi légitime, qui n'a que des Milices pour défendre son droit. Guillaume passa la Boine, mit les Irlandois en fuite, tailla en piéces leur cavalerie; & après un long combat, contraignit les François de suivre les vaincus; mais ils se retirerent d'une façon à lui faire connoître qu'ils étoient de cette même Nation, à laquelle partout ailleurs il avoit toujours cedé la victoire. 1689.

Le Roi Jacques & Lauzun s'embarquerent peu de jours après pour reve-

nir en France, & ils y apporterent eux-
1689. mêmes les premieres nouvelles de leur défaite. Les Partisans de Jacques II. rebutés de tant de disgraces déliberoient entr'eux, & sembloient disposés à ne plus rien entreprendre en sa faveur, lorsque le faux bruit de la mort du Prince d'Orange se répandit par toute la France. Seignelai fut un des premiers détrompé, & l'on sçut à n'en pouvoir douter, que non-seulement Guillaume n'étoit point mort ; mais qu'il marchoit à grands pas à la conquête du reste de l'Irlande.

Alors on crut les affaires du Roi Jacques absolument déséspereés. Il n'en fut pas de même du Ministre de la Marine. Il avoit conçu le dessein de se servir du malheur même du Roi d'Angleterre pour accabler son concurrent dans le tems de ses plus grands succès. La France avoit sur l'Océan une flotte nombreuse, sous les ordres du Comte de Tourville. Le Marquis de Seignelai qui sçavoit que les Ecossois, & les peuples du Nord d'Angleterre, étoient bien intentionnés pour le Roi Jacques, & qu'ils n'attendoient que l'occasion de se déclarer pour ce Prince, Seignelai, dis-je, proposa d'attaq[illegible]

flottes des Anglois & des Hollandois, qui s'étoient réunis dans le canal de la Manche. Après avoir battu les ennemis (le Ministre avoit pris de telle sorte ses mesures, qu'il pouvoit compter sur la victoire.) Tourville devoit courir la côte d'Irlande, & brûler tous les vaisseaux de transport, qui avoient servi au passage du Prince d'Orange dans ce Royaume, pendant que le Comte de Château-Renaud à la tête d'une forte escadre, composée de frégates légeres & de brûlots, iroit de son côté faire les mêmes ravages dans le canal de Saint-Georges; en sorte que le Prince d'Orange devoit rester enfermé. On se promettoit que le Roi Jacques se montrant tout-à-coup en Angleterre avec une armée, soumettroit sans peine un Royaume où il étoit attendu par tous les gens de bien. Les autres n'étoient en état de lui opposer que quelques Milices, toutes les troupes réglées ayant suivi le Prince d'Orange. 1689.

Tel étoit le projet du Ministre de la Marine; il ne pouvoit être plus conforme aux circonstances présentes, ni conçu dans un tems plus favorable. Le Prince d'Orange étoit ménacé de

toutes parts ; & ceux-mêmes qui
1689. avoient montré le plus de zèle pour ſes intérêts, ſe comportoient de telle ſorte, qu'il ſe défioit d'eux autant que de ſes ennemis ; d'ailleurs les meſures étoient ſi bien priſes, que l'entrepriſe auroit eu ſans doute tout le ſuccès qu'on s'en étoit promis, ſi Seignelai avoit pu l'exécuter lui-même ; ſon premier deſſein avoit été de commander la flotte, ayant ſous ſes ordres les Comtes de Tourville & de Château-Renaud. Le Roi qui avoit ſaiſi avec ardeur le projet de ſon Miniſtre, conſentoit d'autant plus volontiers à lui laiſſer l'honneur de le remplir, qu'il penſoit que l'inventeur d'un auſſi grand deſſein, étoit plus capable qu'un autre d'en aſſurer le ſuccès. Mais comme ſi tout avoit concouru à détruire ce que la prudence humaine pouvoit tenter en faveur du Roi Jacques, le Marquis de Seignelai ſe ſentit attaqué d'une incommodité qui fit douter s'il pourroit ſoutenir la mer.

Cependant le Roi empreſſé de recueillir la gloire que devoit lui procurer la réuſſite d'un projet ſi bien concerté, décida que M. de Seignelai feroit ſes efforts pour arriver juſqu'au

lieu de l'embarquement, & qu'il commanderoit la flotte en quelque état 1690.
qu'il se trouvât, pourvu qu'on pût le mettre à bord de l'Amiral. Cet arrangement si honorable pour le Marquis de Seignelai ne put avoir lieu. Il fut donc résolu d'envoyer à sa place M. de Tourville. Le Ministre de la Marine plus sensible à son état, parce qu'il l'empêchoit de servir son Maître en une occasion si importante, mit tout en usage pour que M. de Tourville marchât à une victoire certaine. Il lui donna d'amples instructions, & recommanda surtout à ce Général de poursuivre les ennemis par-tout où ils se retireroient, & de ne revenir qu'après avoir brûlé ou coulé à fond tous les vaisseaux qu'il pourroit rencontrer sur les côtes & jusques dans les ports d'Angleterre. Seignelai ajouta, que dans la situation présente des affaires, il n'y avoit pas un instant à perdre, que la moindre circonstance devenoit d'une conséquence extrême, qu'il falloit être dans l'exécution des ordres du Roi en cette concurrence, scrupuleux jusqu'à la superstition. Que c'étoit le seul moyen de vaincre cette fatalité qui suivoit toutes les démar-

ches du Roi Jacques & de ses Partisans.

1689. Tourville promit de remplir de point en point ses instructions. Il y devoit être déterminé par la considération de sa gloire & de sa fortune. Le succés d'un dessein formé par le Ministre, & si avantageux à l'Etat, auroit été suivi de toute sa faveur & des plus grandes récompenses. La flotte de France joignit enfin celle des Alliés dans le canal de la Manche. Cette derniere étoit commandée par le Comte de Torrington qui avoit quelqu'inclination pour le parti du Roi Jacques.

Aussi-tôt que les Anglois apperçurent les vaisseaux François, ils délibererent s'ils devoient leur céder la mer ou les combattre; le Comte de Torrington étoit pour la retraite; mais ses Officiers Généraux, & surtout les Hollandois, qui se croyoient invincibles sur la mer, opinerent fortement pour la bataille. Ils représenterent que la réputation des deux Puissances Maritimes dépendoit de la conduite qu'on alloit tenir; que les François deviendroient les maîtres des côtes & du commerce de l'Angleterre, si on persistoit à les fuir, qu'ils se saisiroient

des plus riches vaisseaux de la Nation
qui se preparoient à rentrer dans les 1690.
ports; & ce qui prouvoit la solidité du projet de M. de Seignelai, les plus courageux de nos ennemis, ainsi que les plus éclairés, ajoutoient que le Comte de Tourville délivré de la crainte d'une bataille, ne manqueroit pas de submerger & de brûler tous les vaisseaux, qu'il trouveroit sur les côtes de la Grande Bretagne, & ausquels la fortune de Guillaume étoit attachée. Le Comte de Torrington répondit vainement que les mêmes dangers suivroient plus surement la perte d'une bataille, les autres se flattoient de la gagner; elle fut résolue, & elle se donna près Beachi, ville maritime de la province de Sussex.

Les Hollandois prirent l'avant-garde; méprisant le Comte de Torrington qu'ils accusoient de lâcheté, ils n'écouterent point ses ordres, & s'avancerent de telle sorte, qu'ils se mirent hors de portée d'être secourus. Le Comte de Tourville profitant de cette manœuvre imprudente, les fit attaquer en front & en flanc. Ils se défendirent long-tems avec un courage extraordinaire, & même ils firent re-

culer plusieurs des vaisseaux François;
1690. c'étoit le dernier éclat de leur fureur. Percés de coups & en désordre, ils ne combattirent plus que pour se défendre, & en se retirant. Cependant l'escadre bleue des Anglois faisoit les plus grands efforts pour rétablir le combat. Pour le Comte de Torrington, il se tenoit éloigné de la mêlée, & sembloit ne vouloir que recueillir les fuyards; on tiroit seulement de ses vaisseaux quelques coups de canon, qui n'arrivoient point jusqu'aux François. Cette conduite augmentoit leur courage, & ils pressoient de tous côtés l'escadre bleue, qui sembloit vouloir périr ou vaincre toute seule ses ennemis. Quelques navires Hollandois, des moins maltraités, étoient venus la joindre; plusieurs Capitaines de l'escadre du Comte de Torrington, indignés de l'inaction de cet Amiral, se mêloient dans le combat, & le rendoient plus opiniâtre; l'artillerie tiroit sans relâche, le bruit des coups se faisoit entendre bien avant dans les côtes de France & d'Angleterre, les vaisseaux des deux partis parurent long-tems comme des tourbillons de feu & de fumée. Enfin quelques-uns de ceux

des Alliés furent coulés à fond, le feu des autres diminua, & par rapport à la tempête que l'on venoit d'entendre, il se fit de la part des ennemis une espéce de silence. Le Comte de Tourville se préparoit à joindre les ennemis de plus près, & leur ruine étoit certaine, si le calme ne l'eût retenu. Cependant leur perte ne sembloit que différée; mais Calembourg, qui commandoit les Hollandois, les sauva par son habileté. Il leur ordonna de jetter les ancres en haussant toutes leurs voiles. Les François ne se défiant point de cette manœuvre, ne penserent point à l'imiter. La marée qui survint les emporta, comme Calembourg l'avoit prévu & comme ils s'y étoient attendus eux-mêmes; mais leur surprise fut extrême, lorsqu'ils virent que les Hollandois retenus par leurs ancres, demeuroient immobiles au milieu des flots, & qu'ils étoient au contraire entraînés loin de leurs ennemis.

1690.

Le Chevalier de Forbin avoit été d'avis de jetter aussi les ancres; mais il n'avoit osé le proposer au Général. Malgré cet incident plus favorable aux ennemis, que fâcheux pour les François, il ne restoit plus après une victoire

1690. aussi complette, qu'à suivre les instructions du Marquis de Sèignelai, & courir les côtes de la Grande Bretagne & de l'Irlande. Guillaume qui se trouvoit alors au milieu de ce Royaume, frémit lorsqu'il apprit la défaite entiere de sa flotte. Il donna ses ordres pour faire équiper d'autres vaisseaux de guerre & de transport. Mais il se passa plus d'un mois avant qu'ils fussent prêts; & les Historiens Anglois avouent, (a) » que si les François pro» fitant de la premiere consternation, » s'étoient attachés à mettre le feu à » leurs villes maritimes, ils auroient » entierement ruiné l'Angleterre, où » il n'y avoit pas alors plus de sept » mille hommes de troupes.

Les Partisans de Guillaume se croyoient perdus sans ressource. Chaque instant augmentoit le nombre des Jacobites. Ils parloient haut & s'assembloient & n'attendoient, pour prendre les armes, que l'arrivée de la flotte Françoïse. Ce qui restoit de soldats fideles à Jacques II. dans l'Irlande, se préparoient à passer dans la Grande Bretagne, rien ne s'opposoit à une descente, plus de la moitié des

(a) Burnet, Vie de Guillaume, Prince d'Orange.

Anglois étoient dans le dessein de la favoriser; enfin l'instant d'une nouvelle révolution sembloit arrivé; mais le Comte de Tourville, après s'être amusé long-tems sur nos côtes, se contenta d'ordonner une descente à Tinmouth. Il est remarquer qu'elle se fit avec des Galeres, bâtimens que l'on n'expose qu'avec crainte sur l'Océan. Tinmouth fut mis en cendres, ainsi que quelques barques qui se trouverent le long des côtes; ensuite Monsieur de Tourville ne voyant aucune apparence de soulevement en Angleterre, s'imagina que tout y étoit tranquille, & revint précipitamment à la Cour. Le Roi & les Courtisans le reçurent comme le devoit être le vainqueur de deux Nations, jusques-là réputées invincibles sur les mers, surtout lorsqu'elles étoient réunies; mais le Marquis de Seignelai instruit des mouvemens secrets des Jacobites dans la Grande Bretagne, & qui sçavoit que toutes les choses qu'il avoit prévues avoient pris le tour le plus favorable pour l'heureuse exécution de son projet, ne joignit point ses éloges à ceux que l'on donnoit au Comte de Tourville. Il lui demanda avec chaleur, si c'étoit ainsi qu'il rem- 1690.

1690. plissoit ses instructions, & s'il avoit pensé que les Anglois mécontens le viendroient chercher jusques dans nos ports. Dans le premier mouvement de chagrin, que lui causoit cette suite facheuse d'une si belle entreprise, il lui dit qu'un homme de guerre, & surtout un Général, devoit joindre au courage du cœur, le courage d'esprit, & sçavoir en certaines occasions prendre son parti de lui-même, & acquerir par une heureuse audace, les avantages dont une prudence timide prive pour toujours ceux qui se livrent trop à ses foibles conseils. Un homme ordinaire peut être prudent; mais il faut être grand homme & homme de génie, pour sçavoir réussir par la témérité. Tourville étoit hardi & entreprenant; mais un si grand succès l'avoit ébloui, & ce Général fut un nouvel exemple que les vaincus peuvent toujours fonder quelques ressources sur la négligence des victorieux.

Quoique le Comte de Tourville se fût senti piqué de la vivacité avec laquelle M. de Seignelai s'étoit d'abord exprimé, il ne put s'empêcher d'avouer qu'il avoit eu tort de ne pas poursuivre ses avantages & de remplir

le projet du Ministre ; mais il n'étoit plus tems de rien entreprendre, le Prince d'Orange avoit eu celui de réparer sa derniere perte, & de se mettre à couvert du danger qui le menaçoit. C'est ainsi que s'évanouit en fumée un dessein aussi grand & aussi bien conçu, qu'il fut mal compris & mal exécuté, & avec lui tout ce que le Roi Jacques avoit conservé d'esperance. 1690.

Cependant le Marquis de Seignelai ressentoit les douleurs d'un violent mal de tête ; mais il ne discontinuoit point de travailler. Il lui auroit été en quelque façon plus avantageux d'être exposé à quelque maladie capable de l'affoiblir tout-à-coup, cet état l'auroit forcé de prendre un repos nécessaire, qui peut-être l'auroit sauvé ; mais miné sourdement par un mal, dont les progrès étoient peu sensible, & dont les suites ne sembloient point à craindre, jouissant au reste de tout la force de son esprit, il remplissoit avec autant d'ardeur que jamais les fonctions pénibles de sa Charge ; jaloux de la gloire de l'Etat, il ne songeoit qu'à maintenir la Marine sur le pied où elle étoit alors, & à chercher les moyens de former de nouveaux

établiſſemens utiles. Des chagrins qui
1690. ſurvinrent rendirent encore ſon mal plus dangereux. Toujours étroitement lié avec Madame de Maintenon, Seignelai avoit à ſe maintenir contre les brigues des ennemis de cette Dame. Quoique ſa piété, ſa douceur, & tant d'autres qualités, auſquelles les François prévenus n'ont point rendu aſſez de juſtice, lui euſſent aſſuré l'eſtime & la confiance du Roi, ſes amis n'étoient point à couvert des efforts du parti contraire. On ne ſçait comme il arriva que le Roi, quoiqu'il eût donné en pluſieurs occaſions les plus grandes preuves de la bonté de ſon cœur, & qu'il eût récompenſé en grand Monarque le mérite & les ſervices qu'on lui avoit rendus, en vînt juſqu'à ſentir de l'éloignement pour ceux même qu'il avoit ſemblé le plus aimer. On ne pouvoit imputer une diſpoſition ſi étrange, qu'à des ennemis ſecrets & puiſſans ; mais quelques efforts qu'ayent fait pour les découvrir les perſonnes intéreſſées, elles n'en ont pu venir à bout. Le Marquis de Seignelai, qui juſques-là avoit travaillé avec autant d'application que jamais, après avoir combattu quelque tems

contre la violence du mal de tête qui le tourmentoit, fut enfin obligé de ſe mettre au lit : M. l'Abbé de Fenelon, depuis Archevêque de Cambrai, fut le premier qui lui annonça ſa fin prochaine. Ce qui l'étonna d'autant plus, que deux jours auparavant, il avoit travaillé huit heures avec ſes Commis. Il ſoutint néanmoins les approches de la mort avec beaucoup de courage, & il expira le trois de Novembre 1690 âgé de trente-neuf ans.

1690.

Mort de ce Miniſtre.

Auſſitôt que la nouvelle en eut été portée au Roi, on partagea la dépouille de ce Miniſtre, le Marquis de Louvois eût pour ſa part la Charge d'Ordonnateur des Fortifications & des places Maritimes, & la Grande Maîtriſe des Haras. On donna à M. de Croiſſi la Charge de Commandeur & Tréſorier des Ordres du Roi, & à M. de Pontchartrain, Contrôleur Général des Finances, la place de Miniſtre & de Sécretaire d'Etat. Louvois qui avoit été revêtu de quelques-unes des Charges qu'avoit poſſédées M. Colbert, eut encore les plus conſidérables de celles que la mort de ſon fils laiſſoit vacantes. Il eſt vrai que ce Miniſtre n'en jouit pas long-tems, étant mort

lui-même peu de mois après.

1690. Son eloge. Le Marquis de Seignelai parvenu de bonne heure au Miniſtere, ſe conduiſit cependant avec tant de ſageſſe, qu'on ne s'apperçut jamais de ſon âge dans les affaires, qu'à la vivacité avec laquelle il les conduiſoit : ſemblable à ces Romains, qui ne ſe bornoient point à une ſeule profeſſion, mais qui joignoient divers talens en apparence incompatibles ; il fut Ingénieur, Pilote, Miniſtre & Général. Il avoit mis la Marine de France ſur le pied le plus floriſſant où elle eût été juſqu'alors. La France perdit en lui un Miniſtre auſſi habile qu'entreprenant & zélé. Jaloux de la gloire de l'Etat, juſqu'au point de lui ſacrifier tout ce qu'il avoit de plus cher, ſes biens & ſa ſanté, jamais il ne trouva rien d'impoſſible, que ce qu'il ne put faire par lui-même.

Ses libéralités, ſa magnificence, l'avoient rendu cher à tous ceux qui dépendoient de lui ; & il ne compta point d'ennemis parmi les ſubalternes, parce qu'il n'employa jamais ſon crédit & la confiance que le Roi avoit en lui, que pour l'avantage général ou le bien particulier. Sa maiſon étoit le rendez-vous commun des perſonnes de

de mérite de tous les états. Il attira à Paris un grand nombre de gens à talens. 1696.

L'Académie des Sciences lui doit ainsi qu'à Colbert, ses membres les plus illustres, & ceux dont les connoissances ont été les plus utiles : entr'autres M. de Chazelles, qui rendit de si grands services à la Marine. M. de Fontenelle dans l'éloge de cet Académicien, dit qu'il fut le premier qui osa risquer des Galéres sur l'Océan. Plusieurs l'avoient fait avant lui. Il n'est pas bien décidé si M. de Chazelles fit faire à ses Galéres un plus grand trajet que les autres. Mais le Capitaine Préjean, & Léon Strozzi, si célébre dans l'Histoire par les malheurs de sa Maison, & qui devint illustre par ses actions héroïques, avoient montré des Galéres sur l'Océan deux siécles avant M. de Chazelles, & Strozzi avoit même livré avec elles un grand combat contre des Vaisseaux de guerre.

M. de Seignelai fit venir aussi à Paris Bernard Renau d'Elizagaray, qui fut dans la suite un des ornemens de l'Académie des Sciences. Colbert avoit formé ce Corps, & Seignelai le peu-

pla d'hommes illuſtres. Monſieur Renau dut ſon éducation, & après la nature ; il dut tous ſes talens à Colbert du Terron, qui le prit chez lui dès ſa plus tendre enfance, & qui eut pour lui l'amitié & les ſoins d'un pere. M. Renau profita de cette bonne fortune. Le Marquis de Seignelai inſtruit de ſon mérite, le fit venir à la Cour, le plaça avantageuſement, & lui facilita les moyens de ſe conſacrer tout entier à l'étude de la Géométrie : ſes ſuccès ſurpaſſerent l'attente de ſes protecteurs, & peut-être la ſienne-même ; il perfectionna la plus grande partie de ce qui étoit déja en uſage pour la Marine, & fut inventeur des Galiotes à bombes.

1696.

Semblables à ces ſages Laboureurs, qui ſement avec joie dans l'eſpérance d'une ample moiſſon, M. de Seignelai tâchoit de découvrir ce qui pouvoit produire, & n'attendoit pas toujours que ſes bienfaits devinſſent des récompenſes. Souvent il prévenoit le mérite & le faiſoit éclore, attention qui ſeule peut former de grands hommes. Non-ſeulement ce Miniſtre favoriſa les Arts & les Sciences, mais il les cultiva lui-même, & s'appliqua

ſur-tout à la connoiſſance de l'Hiſtoire. 1696.
J'ai vu de ſa main des Manuſcrits conſidérables, par la quantité & la qualité de la matiere; les principaux ſont ſous ces titres: *Traités des Juriſdictions du Royaume. Chronologie des Ordonnances. Traité des Etats Généraux du Royaume. Mémoires concernant l'établiſſement des Baillifs, Sénéchaux & Préſidiaux, de leur pouvoir & de leur juriſdiction civile & criminelle. Mémoires ſur les Lettres du Sceau. Traité de la premiere origine du Droit François, de la Loi Salique, & des Capitulaires de Charlemagne. Mémoire abregé ſur le Clergé de France, les Conciles Généraux, les Conciles Nationnaux & Provinciaux, les Synodes & les Aſſemblées du Clergé d'à préſent.*

Le Marquis de Seignelai avoit épouſé en premiere nôces, le trois Fevrier 1675, Marie Marguerite d'Alegre, héritiere de cette Maiſon; elle mourut le 16 Mars 1678, laiſſant une fille unique morte en 1680. Ce Miniſtre épouſa en ſecondes nôces le 6 Septembre 1679, Catherine-Thérefe de Matignon, Marquiſe de Lonré, fille puînée de Henri de Matignon, Comte de Thorigny, qui ſe remaria après

la mort du Marquis de Seignelai en
1696. Février 1696. à Charles de Lorraine, Comte de Marsan, dont elle eut pour enfans, Louis de Lorraine, Prince de Pons, Jacques-Henri, Prince de Lixin, & une fille dont elle mourut en couches le sept Décembre 1699. De son mariage avec le Marquis de Seignelai, elle eut cinq fils, 1°. Marie-Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Seignelai, Brigadier des armées du Roi, Colonel du Régiment de Champagne, & Maître de la Garde-Robe de Sa Majesté, mort en 1712. âhé de vingt-neuf ans. Il avoit épousé Marie-Louise de Furstemberg, fille d'Antoine Egou, Prince de Furstemberg, dont il a eu Marie-Louise, morte en bas âge, & Marie-Sophie, Duchesse de Luxembourg. 2°. Paul Edouard d'Estouteville, saisi du titre de Duc d'Estouteville, par Lettres-Patentes d'érection, du Duché d'Estouteville, du mois d'Août 1534. Il a été fait Maréchal de Camp en 1733, & a épousé en Juin 1714, Anne-Marie-Thérese Spinola, née Princesse du S. Empire, fille de Jean-Baptiste Spinola, Prince de Spinola & du Saint Empire, Grand d'Espagne de la pre-

miere classe, Lieutenant Général des armées de S. M. Catholique, Gouverneur d'Ath. 3°. Louis Henri, Chevalier de Malthe, né en 1687, mort en 1705. 4°. Charles-Léonor, Comte de Seignelai, Lieutenant Général pour le Roi, de la Province de Berry, qui épousa au mois de Mars 1717. Anne de la Tour-Taxis, fille de François Sigismond de la Tour-Taxis, Comte de Valsassine & du S. Empire, Lieutenant Général des armées de l'Empereur, Gouverneur de la Ville & du Duché de Limbourg, & d'Anne d'Ursel. Elle mourut en couches le 19 Février 1719, d'Elisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert, mariée le 6 Février 1736, à François-Pierre-Charles d'Esparbez d'Aubeterre, Marquis de Jonzac, Sous-Lieutenant des Chevaux-légers d'Orléans. Il épousa en secondes nôces, le 12 Décembre 1726, Marie-Renée de Gontauld de Biron, Duc, Pair, & Maréchal de France; de ce mariage sont sortis le Marquis de Seignelai, le Comte de Rézai, & Marguerite-Louis Colbert. 5°. Théodore Alexandre, Comte de Ligny, né en 1690, mort en 1695. 1696.

On peut voir dans le Moréri, ce

1696. qui concerne les branches des Colbert, Comte de Maulévrier, & des Colbert, Seigneurs de S. Poüange & de Villacerf. On trouvera par-tout le même zéle pour la Patrie, & les mêmes dispositions pour la servir avec succès.

J'aurois fait un article particulier Charles Colbert, Marquis de Croissi, qui fut d'abord Conseiller d'Etat ordinaire, Président au Conseil Souverain d'Alsace, & que l'on a vu depuis Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle, à Nimégue, Ambassadeur en Angleterre, & auprès du Duc de Baviere; mais ayant parlé assez en détail dans la vie de M. Colbert son frere de ces grands événemens, il ne me reste rien à dire sur son Chapitre, sinon qu'il continua d'exercer d'une façon distinguée jusqu'à sa mort, les fonctions de Ministre des affaires étrangeres.

Il mourut à Versailles le 28 Juillet 1696, & a laissé de Françoise Béraud son épouse, Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, Secrétaire & Ministre d'Etat, Commandeur & Grand Trésorier des Ordres du Roi, qui épousa Félicité Arnaud, fille de Simon

Arnaud, Seigneur de Pomponne, Miniſtre d'Etat. Charles-Joachim, Abbé de Froidmont, qui fut Agent Général du Clergé, & enſuite Evêque de Montpellier. Marie Françoiſe, mariée à Joachim de Montaigu, Marquis de Bouzoles, & Louis-François Henri, Comte de Croiſſi. 1696.





SIMON-ARNAUD DE POMPONNE,

Ministre & Secrétaire d'Etat sous Louis XIV.

Il nâquit à Paris en 1618, de M. Arnaud d'Andilly, Conseiller d'Etat, & de Mademoiselle de la Boderie, fille de M. de la Boderie, Conseiller d'Etat, Ambassadeur extraordinaire auprès des Archiducs Albert & Isabelle, & ensuite auprès de Jacques I. Roi d'Angleterre. La famille d'Arnauld noble & ancienne, est originaire de Languedoc & d'Auvergne, elle a donné plusieurs hommes célebres à la France; le pere de M. de Pomponne prit un soin particulier pour donner à son fils une éducation convenable à sa naissance. A vingt-trois ans on le trouva capable de négocier plusieurs affaires importantes en Italie, & il y conclud des Traités avantageux pour sa Nation, avec les Ducs de Mantoue & de Modêne. La Cour satisfaite de sa conduite, lui ac-

corda ensuite l'Intendance des armées à Naples & en Catalogne. Pendant la guerre de Paris, il fut chargé de l'Intendance de l'armée du Roi; mais à la disgrace de M. Fouquet, il fut éloigné de la Cour, comme plusieurs des illustres amis de ce Ministre.

Il est disgracié.

Ayant été rappellé, on l'envoya en Ambassade d'abord en Suéde, ensuite en Hollande, auprès des Etats Généraux des Provinces unies, dans un tems où Sa Majesté commençoit à s'appercevoir du peu de reconnoissance des Hollandois pour tous les bienfaits qu'ils avoient reçus de la France depuis la fondation de leur République. Pomponne reconnut les mesures que la triple alliance, l'Angleterre, la Suéde & la Hollande, avoient prises pour s'opposer aux avantages que le Roi pouvoit se procurer, en cas que le Roi Catholique son beau-frere vint à mourir sans enfans. Il parut alors nécessaire à Sa Majesté de faire venir M. de Pomponne à Dunkerque, où elle étoit allée en 1670, afin qu'il lui rendît compte de ce qu'il avoit pu pénétrer des desseins des Etats Généraux; Sa Majesté contente de ses services,

1665.

Rappellé à la Cour.

1670.

lui donna une place dans ſon Con-
1670. ſeil d'Etat privé. Il en avoit obtenu le Brevet dès le tems qu'il avoit rempli les Intendances des armées du Roi ; mais comme ces Brevets de Conſeillers d'Etat, étoient devenus trop nombreux, Sa Majeſté par ſon Ordonnance de 1669 ayant fixé le nombre à trente perſonnes des trois Etats, de l'Egliſe, de l'Epée & de la Robe, M. de Pomponne fut conſervé par un nouveau Brevet, dans une des places fixées par cette Ordonnance.

Ce fut pendant le ſéjour qu'il fit à Dunkerque auprès du Roi, que Sa Majeſté le deſtina une ſeconde fois à l'Ambaſſade en Suéde, afin de ſéparer cette Couronne de la triple alliance, & ſur-tout de l'empêcher de ſoutenir la Hollande.

M. de Lionne, ami de M. de Pomponne, le chargea de faire lui-même ſon inſtruction, lui diſant, qu'ayant déja négocié en Suéde avec ſuccès, il devoit connoître mieux que perſonne ce qui pourroit le plus ſûrement engager le Conſeil de ce Royaume à ne pas abandonner l'ancienne alliance de la France, pour s'unir aux Hollandois,

M. de Lionne porta au Conseil cette instruction dressée par M. de Pomponne. Le Roi qui en fut satisfait, dit à M. de Lionne qu'il s'étoit surpassé, & étoit parfaitement entré dans toutes ses vûes. 1670.

Ce Ministre, avec un désintéressement peu ordinaire, répondit à Sa Majesté, qu'il ne vouloit pas ôter à l'Auteur de cette instruction la gloire qu'il méritoit, qu'elle étoit l'ouvrage de M. de Pomponne. Il se rendit peu de tems après à Stokolm. L'idée avantageuse que Sa Majesté conserva de sa capacité, fut la cause du choix qu'elle fit de sa personne deux ans après, pour l'élever à la place de Ministre & Secrétaire d'Etat des affaires Etrangeres. Monsieur de Lionne qui la possédoit étant mort, plusieurs brigues se formerent à la Cour pour obtenir cette Charge. Le Cardinal de Bonzy, & le Président de Mêmes se mirent sur les rangs; tous deux jouissoient de l'estime & de la confiance du Roi, il connoissoit leur capacité; & le dernier neveu du célébre M. de Comte d'Avaux, portoit un grand titre pour le Ministere des affaires Etrangeres. Mais le Roi qui se sou-

venoit des talens qu'il avoit reconnus
1670. dans M. de Pomponne, lorsqu'il l'a-
M. de Pomponne Secrétaire d'Etat. voit fait venir de la Haye à Dunker-
que, se détermina seul à ce choix im-
portant. Il fit l'honneur à M. de Pom-
ponne de lui dépêcher un de ses Gen-
tilshommes ordinaires, & de le lui
envoyer à Stokolm, sans qu'aucun
de ses Ministres le sçût; il honora M.
de Pomponne de la Lettre que l'on
joint à cette Histoire comme un titre
honorable pour la mémoire de ce
Ministre.

Lettre du Roi écrite de Versailles.

1671. » En recevant cette Lettre, vous
» aurez des sentimens bien différens.
» La surprise, la joie & l'embarras
» vous frapperont tous ensemble: car
» vous n'attendez pas que je vous fasse
» Sécrétaire d'Etat, étant dans le fond
» du Nord. Une distinction aussi gran-
» de & un choix fait sur toute la Fran-
» ce doit toucher un cœur comme le
» vôtre; & l'argent que je vous or-
» donne de donner peut embarrasser
» un moment un homme, qui a moins
» de richesses que d'autres qualités.
» Après avoir fait ce préambule, j'ex-
» plique en peu de mots ce que je

» fais pour vouss. Lionne étant mort,
» je veux que vous remplissiez sa pla- 1671.
» ce; mais comme il faut donner
» quelque récompense à son fils, qui
» a la survivance, & que le prix que
» j'ai réglé monte à huit cens mille
» livres, dont j'en donne trois cens
» mille par le moyen d'une Charge
» qui vaque, il faut que vous trou-
» viez le reste dans votre bourse, ou
» celles de vos amis & parens; mais
» pour vous donner plus de facilité à
» le trouver & de hardiesse à vous le
» prêter, je vous donne un Brevet de
» retenue de cinq cens mille livres,
» que vous devez fournir en attendant
» que je trouve dans quelques années
» le moyen de vous donner de quoi
» vous tirer de l'embarras, où vous
» mettent beaucoup de dettes. Voilà
» ce que je fais pour vous, & ce que
» je veux de vous. Travaillez cepen-
» dant à mettre mes affaires en état
» de vous rendre bientôt auprès de
» moi, après les avoir achevées, si je
» vous ordonne de les finir; & aux
» vôtres pour vous mettre en état de
» faire ce que je desire, & sur ce que
» je verrai du côté d'Allemagne & les
» nouvelles que j'aurai de vous, que je

» juge à propos de conclure promp-
1671. » ptement, je vous laisserai la gloire
» d'achever ce que vous aurez com-
» mencé; si au contraire je ne vois
» pas bien clair alors, & qu'il faille
» traîner, ou qu'on ne puisse faire
» autrement, alors je vous envoyerai
» un successeur, qui se servira de vos
» gens pour le peu de tems, qu'il dé-
» vra demeurer où vous êtes, & vous
» partirez pour vous rendre auprès de
» moi, pour consommer pleinement
» la grace que je vous fais, qui ne
» paroît pas petite à beaucoup de
» gens. Elle vous marque assez l'es-
» time que je fais de votre person-
» ne, sans qu'il soit nécessaire que j'en
» dise d'avantage. Vous donnerez
» créance à ce que vous dira ce por-
» teur, & me le renvoyerez aussitôt
» avec les éclaircissemens que je vous
» demande sur l'état des affaires, dont
» vous êtes chargé.

Signé, LOUIS.

L'adresse à Pomponne.

Cette Lettre fut portée par le sieur de la Gibertie, Gentilhomme ordinaire du Roi, qui arriva à Stokolm le 26 Septembre. Le Tellier avoit

sollicité vivement en faveur de M. Courtin son parent; mais n'ayant pu rien obtenir, il fut le premier à féliciter M. de Pomponne, & ils vécurent toujours depuis dans une parfaite intelligence. 1671.

Aussitôt que M. de Pomponne fut en exercice, il se vit exposé aux traits de tous ceux qui avoient aspiré à la place qu'il occupoit; n'ayant fait aucune démarche pour l'obtenir, il ne crut devoir faire que son devoir pour la conserver. Les intrigues, les cabales de ses ennemis, les rapports, les exhortations de ses amis, ne l'engagerent à aucune précaution; si l'on ne veut point taxer à ce sujet M. de Pomponne d'indolence, on peut dire au moins que cette Philosophie n'étoit point celle d'un Ministre qui veut se conserver.

Le Marquis de Louvois voyant que la jalousie avoit suscité à M. de Pomponne un si grand nombre d'ennemis, & qu'il ne se préparoit en aucune façon à prévenir les coups qu'ils lui portoient, ne douta point qu'il ne succombât; & dans cette idée, ce Ministre demanda au Roi, le département des affaires étrangeres, comme s'il avoit

1671. jugé, que défendre avec tant de négligence une place si exposée & si importante, c'étoit consentir à la perdre bientôt. Il représenta au Roi, que le secret des négociations étrangeres devoit être confié au Ministre de la guerre, que les expéditions en seroient plus promptes & plus sûres, & qu'il n'y auroit plus rien à craindre dans la suite de la désunion, ou de la jalousie. Ceux qui accusent M. de Louvois d'avoir sollicité le Département des affaires étrangeres, rapportent que le Roi parut choqué d'une pareille demande, & que le Ministre de la guerre fut très-fâché de l'avoir faite, la faveur de M. de Pomponne semblant en être augmentée. Ce Ministre venoit d'achever la paix de Nimégue, & terminer par le Traité de Fontainebleau, toutes les affaires de la Basse-Allemagne.

Mariage de M. le Dauphin.

Ce fut alors qu'on songea à effectuer la promesse faite au Duc de Baviere, de marier Monseigneur, fils unique du Roi, à la Princesse de Baviere sa fille. M. de Croissi fut chargé de cette négociation, que M. le Cardinal d'Estrées avoit commencée. La conclusion de ce mariage intéressoit

vivement la Cour ; elle épargnoit au Roi une grande dépense, & l'on croyoit s'assurer un puissant Allié. Le Duc de Baviere n'avoit été retenu jusques-là dans les intérêts de Louis, que par les soins du Ministere, qui entretenoit d'étroites correspondances à sa Cour, & qui y faisoit répandre de grandes sommes ; mais les libéralités du Roi, ni le mariage de la Princesse de Baviere avec le Dauphin, n'empêcherent pas cet Electeur de se déclarer peu de temps après contre la France, & de se joindre à la ligue d'Ausbourg. 1671.

M. de Croissi depuis son arrivée en Baviere, avoit déja donné de flatteuses espérances, & l'on comptoit beaucoup sur son habileté. Le Courier qu'il devoit dépêcher pour apprendre cette grande nouvelle, étoit attendu avec une extrême impatience ; le Roi & toute la Cour étant encore dans l'incertitude du bon ou du mauvais succès d'une affaire aussi importante ; M. de Croissi de son côté, se hâtoit de la terminer. Enfin le Courier arriva le Jeudi au soir chez M. de Pomponne, & lui donna ses dépêches. Ce Ministre étoit alors dans sa terre avec quel-

ques amis familiers ; sans refléchir assez sur l'impatience du Roi, il ordonna au Courier d'attendre, & de ne point paroître jusqu'à ce qu'il lui en eût accordé la permission ; c'étoit pour avoir le tems de faire déchiffrer les Lettres ; mais le Courier s'étant montré imprudemment, les nouvelles de Baviere furent répandues par-tout, avant que le Roi eût entendu parler de celles de M. de Pomponne. Ce Ministre resta encore deux jours dans sa Terre, & n'arriva à la Cour que le Samedi à cinq heures du soir.

1671.

On cabale contre M. de Pomponne.

M. de Pomponne n'avoit point d'ennemis personnels ; mais son nom, & certains sentimens qu'on lui supposoit, lui donnoient un grand nombre d'adversaires puissans & accrédités. Ils désiroient depuis long tems, de lui faire perdre une place trop contraire à leurs desseins, & cette occasion leur parut favorable pour renouveller leurs mauvais offices. En sorte que le Roi qui avoit déja sur son compte de fâcheuses dispositions dans l'esprit, déterminé par les derniers discours qu'on lui tint à ce sujet, exigeant d'ailleurs de ses Ministres une exactitude extraordinaire, avoit déja décidé du sort de

M. de Pomponne, lorſqu'il arriva. M. Colbert fut chargé de lui annoncer ce triſte Arrêt. Il ſe trouva fort embarraſſé pour s'acquitter d'une pareille commiſſion, auprès d'un homme qu'il eſtimoit; & il en chargea M. le Duc de Chevreuſe, qui étoit des amis de M. de Pomponne; il aborda ce Miniſtre, & lui dit qu'il étoit au déſeſpoir de lui apprendre une fâcheuſe nouvelle, que le Roi le remercioit de ſes ſervices; mais que pour montrer qu'il étoit content de ſa fidélité, & qu'il ne ſe plaignoit que de ſon manque d'exactitude, en une circonſtance où l'on devoit montrer de l'empreſſement, S. M. lui feroit avoir ſept cens mille francs de ſa Charge, & lui continueroit une penſion de vingt mille livres. Ce fut un coup de foudre pour M. de Pomponne. Dans la ſituation où ſe trouvoient alors ſes affaires domeſtiques, ſa diſgrace ſembloit annoncer ſa ruine entiere, & celle de toute ſa famille; cette penſée lui cauſa beaucoup d'émotion. Il demanda s'il ne lui feroit pas permis de parler au Roi, pour apprendre de la bouche même de S. M. la véritable cauſe de ſon malheur.

1680.

Il eſt remercié.

Ce Monarque qui ne l'éloignoit

qu'à regret, & qui eſtimoit ſa perſon-
1680. ne, auroit été trop embarraſſé de ſa préſence, & la conſolation de le voir lui fut refuſée, M. de Pomponne prit alors le parti d'écrire au Roi, pour lui témoigner une extrême douleur de lui avoir déplu, ſans ſçavoir ce qui avoit pu lui attirer ce malheur, il lui peignit l'état fâcheux de ſa fortune, & celle de huit enfans qu'il avoit; & revint enſuite à Paris.

La nouvelle de ſa diſgrace ayant été répandue dans ſa famille, tout y parut dans la conſternation; lui ſeul fit des efforts pour montrer un courage au-deſſus des revers, mais ſa fermeté ne fut point à l'épreuve des pleurs qu'il vit couler de tous côtés. Ses enfans trop jeunes encore, pour être préparés contre de tels coups, étoient cependant en état d'en comprendre aſſez les ſuites pour s'en affliger vivement. M. de Pomponne étoit d'autant plus touché de leur douleur, qu'elle étoit fondée. Ses amis inſtruits de ſon état, accoururent en foule; mais il ne ſe montra d'abord qu'aux plus intimes. Tous le plaignirent, ce qui eſt un événement rare, ce Miniſtre eut plus d'amis après ſa diſgrace, qu'il n'en

avoit eu durant le cours de ſa faveur ; il eſt un de ceux qui ont éprouvé particulierement dans le ſein de l'infortune, l'attachement & la reconnoiſſance des Courtiſans. 1680.

M. de Pomponne voyant qu'il n'y avoit plus de reméde à ſon malheur ne ſongea plus qu'à le ſoutenir d'une façon digne de lui ; il retrancha ſa dépenſe, & s'appliqua à réparer par ſon œconomie l'injuſtice de la fortune ; mais ce qui l'occupa davantage, ce fut le ſoin de jouir du repos du cœur & de l'eſprit ; ſes perfections d'homme particulier, qui ſembloient étouffées par les qualités de Miniſtre, reparurent avec plus d'éclat ; les premieres ſont plus admirées, les autres ſont plus admirables.

Mais pour avoir travaillé ſi longtems à orner ſon ame, il n'étoit pas encore entiérement le maître de ſes mouvemens ; il ſentit l'ennui de ſa ſolitude, & cet état d'oiſiveté, ſi contraire à la multitude d'occupations différentes qui ne l'avoient point laiſſé un moment à lui pendant ſon Miniſtère, troubla d'abord & inquiéta ſon eſprit : il ſe trouva embarraſſé de la longueur des jours, & ſe plaignit en

quelque ſorte de leur durée ; mais ſes
1680. amis s'apperçurent rarement de ces ſecouſſes de la nature ; il ſçavoit les vaincre devant eux, ou du moins il ſçavoit paroître tranquille : il étoit même aſſez maître de lui pour chercher à éloigner de leur ſouvenir le coup qui l'avoit accablé ; mais il n'affectoit point ce courage pour paroître grand à leurs yeux, c'étoit par amitié, d'une façon naturelle, avec une facilité d'eſprit, & une bonté qui lui aſſuroit en même tems leur attachement & leur admiration.

Perſonne n'avoit plus de ſujet de ſe plaindre que lui de la fortune. Pendant tout le cours de ſon Miniſtère, & même dans le tems de ſes Ambaſſades, il n'avoit reçu aucune grace ſinguliere de la Cour, ni d'autre récompenſe que la Charge de Secrétaire d'Etat dont on venoit de le priver ; & ce Miniſtre avoit dépenſé la meilleure partie de ſon patrimoine, pour le bien des affaires du Royaume. Malgré un grand nombre de ſervices eſſentiels qu'il avoit rendus à ſa Patrie, trop modeſte pour croire mériter, il avoit tout eſpéré du tems, de ſa fidélité, de ſon zéle & des bontés du Roi : &

cette espérance trahie ne lui arrachoit aucun murmure. Cette conduite augmenta l'estime que l'on avoit conçue pour lui ; on alloit le voir en foule dans sa retraite, comme un homme digne de fixer sur lui tous les regards ; on vouloit apprendre en le voyant, comme on doit supporter une disgrace, accompagnée de tout ce qui peut la rendre moins supportable. Tous convenoient que M. de Pomponne n'étoit point un de ces Ministres, sur qui les revers fondoient à propos, pour leur apprendre l'humanité, ses devoirs, & ses droits, qu'ils ont presque oubliés pour eux-mêmes & pour les autres. La fortune en lui donnant moyen de mettre ses talens & ses vertus au grand jour, avoit fait un acte de justice : elle donna un nouvel exemple de son inconstance en l'abandonnant. 1680.

Pendant que M. de Pomponne étoit l'objet de l'attention de toute la France, que l'on admiroit sa fermeté & sa résignation, il éprouvoit malgré tous ses efforts certains retours de la nature, dont il ne pouvoit triompher qu'en les souffrant avec patience. Cette multitude d'affaires, dont un Minis-

1680. tre ſemble accablé, lui inſpira néanmoins un vrai dégoût pour le repos & la tranquillité qu'il paroît ſouhaiter avec ardeur. Ce repos ſi doux pour tous les cœurs, qui n'ont point éprouvé les délices d'un grand pouvoir, devient à charge alors, c'eſt un vuide affreux que rien ne peut remplir. Le tems ſeul ne ſuffit pas pour corriger l'amertume d'une pareille ſituation, il y faut joindre une ſorte de Philoſophie inconnue même à bien des Philoſophes.

M. de Pomponne avoit déja paſſé près de douze années & demie dans cet éloignement des affaires, occupé à écrire les principaux événemens de ſa vie, aux exercices de pieté, à ſes maiſons, à ſes plans, lorſque la mort de M. de Louvois laiſſa une place vacante dans le Conſeil d'Etat. Le Roi dès le lendemain lui fit l'honneur de lui écrire de ſa main, qu'ayant conſervé toujours pour lui une eſtime & une affection particuliere, il le rappelloit dans tous ſes Conſeils en qualité de Miniſtre, qu'il lui ordonnoit de ſe rendre à Verſailles à deux heures & demie, le 22 Juillet après midi, que Bontems le feroit entrer par ſes Cabinets

M. de Pomponne eſt rappellé.

binet près de sa personne, sans être vu, & qu'il lui donneroit ses ordres. 1691.

Cette Lettre fut portée à Pomponne, où il étoit pour lors, par un Domestique de Bontems, premier Valet de Chambre du Roi & Gouverneur de Versailles. Cette nouvelle qui l'assuroit des bontés de son Maître, ne lui inspira que plus de reconnoissance. Il craignoit de rentrer dans l'exercice d'une Charge, qui lui avoit suscité tant d'ennemis; cependant M. de Pomponne se rendit à Versailles, où Sa Majesté le reçut avec des témoignages d'affection, qui firent répandre des larmes à ce Ministre: *Pomponne*, lui dit-elle, *vos ennemis ne sont plus, servez-moi avec votre fidélité ordinaire*. Il fit observer avec respect au Roi, qu'il craignoit que son âge avancé & la cessation de son applicationaux affaires de l'Europe, ne le rendissent moins capable de la bien servir; mais il assura Sa Majesté du même zéle & de la même fidélité dont elle avoit autrefois paru satisfaite. Le Roi ayant achevé de lui expliquer ses volontés, annonça lui-même aux Courtisans qui étoient dans sa chambre, qu'il venoit de rappeller M. de Pomponne dans ses conseils.

Il parle au Roi.

Le nouveau Ministre, comme il en étoit convenu avec le Roi, alla sur le champ chez M. le Marquis de Croissi, qui fut bien surpris, lorsque l'on lui annonça la visite d'un homme dont il possédoit la Charge. M. de Pomponne lui dit en l'abordant, qu'il vouloit lui apprendre le premier l'honneur que le Roi venoit de lui faire, & lui protester qu'il ne conserveroit aucune peine de ce qu'il occupoit la Charge de Sécretaire d'Etat, qu'il avoit possédée; qu'il lui demandoit son amitié, en l'assurant de son estime, & que son dessein étoit d'agir deconcert avec lui pour les intérêts de Sa Majesté, leur commun Maître & leur bienfaicteur.

1691.

Cette démarche, à laquelle M. le Marquis de Croissi répondit avec toute la politesse convenable, prépara l'alliance qui fut contractée quelques années après, entre les familles de ces deux Ministres, par le mariage du Tarquis de Torcy, avec Mademoiselle Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne; mais le Marquis de Croissi n'eut pas la joie de voir cette affaire finie avant sa mort. Ce ne fut qu'après son décès, que le Roi fit lui-même le mariage, Sa Majesté donna cent mille

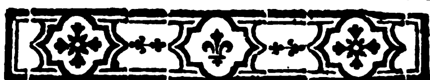
livres d'augmentation de dot à la Demoiselle, chargeant en même tems M. de Pomponne de la principale direction des affaires étrangeres, & le Marquis de Torcy son gendre. ayant ordre de travailler de concert avec M. son beau pere; parce que n'étant pas encore Ministre, il ne pouvoit être présent aux délibérations du Conseil d'Etat: il avoit cependant depuis quelques années la survivance de la Charge de Secrétaire d'Etat de M. son pere. 1697.

Le Roi honora le même M. de Torcy, de celle de Grand Trésorier de ses ordres, que possédoit aussi M. le Marquit de Croissi; & il fut nommé Ministre d'Etat en 1697. L'Histoire célébrera un jour les grands événemens dont il a partagé la gloire avec M. de Pomponne. Lorsque M. le Pelletier quitta entiérement la Cour, le Roi donna à M. de Pomponne la Charge de Sur-Intendant Général des Postes & Relais de France.

Je finirai la vie de ce Ministre, en disant, que dans quelque situation qu'il se soit trouvé, on reconnut toujours en lui des mœurs irreprochables, un esprit doux, moderé, digne la plus brillante fortune, & capable de

ſupporter les plus grands revers. Il
1697. étoit ſérieux par tempéramment; mais cependant agréable dans la converſation, où il méloit beaucoup de politeſſe, de ſçavoir, de traits brillans, & même quelquefois de l'enjouement avec ſes amis particuliers. Il parloit & écrivoit avec beaucoûp de dignité. Après avoir ſervi l'Etat & le Roi pendant un long eſpace d'années, il mourut à Fontainebleau, le 26 Septembre 1699, âgé de 80 ans & 9 mois, regretté du Roi & de toute la Cour, & pleuré par une famille, qui l'aimoit auſſi tendrement qu'elle le reſpectoit.





MICHEL CHAMILLARD,

Chevalier, Marquis de Cani; Seigneur de Courcelles, Miniſtre d'État, ſous Louis XIV.

NAquit le 16 Janvier 1652, de Gui de Chamillard, Maître des Requêtes, & Intendant de Caën, & de Catherine de Compaing. A vingt-quatre ans, ſon pere lui acheta une Charge de Conſeiller au Parlement de Paris. Cette Place, quoique conſidérable par elle-même, donne rarement, & ſur-tout aux jeunes gens, l'occaſion de briller, & de ſe faire une grande réputation ailleurs que dans leur Compagnie. On put ſeulement remarquer dans Chamillard beaucoup d'aſſiduité & d'application, une candeur admirable, avec un air affable & ouvert. Il joignoit à ces qualités une grande ſimplicité de mœurs. Il fut fait Maître des Requêtes, aprés dix années d'exer-

1652.

1676.

cice dans sa Charge de Conseiller.
1676. Son caractere de bonté & de douceur lui attiroit chaque jour de nouveaux amis. Il en avoit de puissans à la Cour, qui s'intéresserent vivement à sa fortune.

Madame de Maintenon lui donna en différentes occasions des marques de son amitié, & le fit connoître au Roi. Ce Monarque estimoit sur-tout la probité & la conduite. Dans tous les tems, on lui vit accorder la préférence aux bonnes mœurs; & la sagesse qu'il remarqua dans M. Chamillard, fut la cause de cette affection, dont il lui donna depuis de si fortes preuves, & que les divers malheurs qui survinrent durant son administration, ni les intrigues de ses ennemis, ne purent jamais effacer du cœur du Roi.

1689. Cependant il fut nommé à l'Intendance de Rouen, & s'acquitta de cet emploi avec honneur. Le Roi fut satisfait de son zéle pour ses intérêts, & les peuples se louerent de son attention & de ses soins.

Il est fait Intendant de Rouen.

M. Chamillard sans se déranger de ses devoirs, faisoit quelquefois des voyages à Paris, pour faire sa cour au Roi & à Madame de Maintenon. Le

Monarque se louoit de plus en plus de la conduite de l'Intendant de Rouen ; & ce Prince, à qui l'exercice violent de la chasse n'étoit plus permis que rarement, le choisissoit, lorsqu'accablé sous le poids des devoirs de la Royauté, il cherchoit à s'en délasser. Ainsi M. Chamillard, sans posséder encore de rang distingué, en comparaison de tant de Princes & de Grands qui envioient son bonheur, partageoit les divertissemens & jouissoit de la familiarité de celui de tous nos Rois, qui exigea le plus de vénération & de respect de ses Sujets, & qui apporta le plus de précaution dans le choix de ceux qu'il voulut honorer d'une bienveillance particuliere. Le Monarqne connoissoit la retenue de Chamillard, il étoit assuré de sa modestie & de sa circonspection, qui ne lui permettroient jamais d'abuser de la situation où il se voyoit. 1689.

Il étoit devenu alors Intendant des Finances, & l'honneur singulier dont il jouissoit, lui avoit donné pour ennemis, tous ceux qui se croyoient plus en droit que lui de prétendre à cette glorieuse préférence, que le Roi lui accordoit sur le reste de ses Courtisans. 1690. Intendant des Finances

La jalouſie, & la haine qui l'accompagne toujours, ne purent néanmoins donner atteinte à ſa réputation, par rapport aux qualités du cœur: on l'attaqua ſeulement du côté de l'eſprit. Tant qu'il avoit occupé des places inférieures, on l'avoit ſouhaité dans un plus haut rang. Mais lorſqu'après la démiſſion de M. de Pontchartrain devenu Chancelier, le Roi eut confié à M. Chamillard l'adminiſtration de ſes Finances, & enſuite le département de la guerre; on ne fit point attention à la péſanteur de ce double fardeau, dont il ne s'étoit chargé qu'à regret, & on lui reprocha d'avoir plus de préſomption que de capacité.

1 590.

1699. Chamillard eſt fait Contrôleur Général des Finances.

Chamillard, qui s'étoit attendu à ces diſcours, craignoit que l'on ne fît de ſon Prédéceſſeur & de lui une comparaiſon qui ne lui ſeroit pas avantageuſe. Monſieur de Pontchartrain ſembloit avoir épuiſé toutes les reſſources. Il n'avoit pas même laiſſé à ſes Succeſſeurs l'eſpérance de pouvoir imiter ſa conduite. Ainſi lorſque le Roi annonça à M. de Chamillard qu'il lui accordoit la Charge de Contrôleur Général de ſes Finances, il ſe défendit de l'accepter, en repréſentant au Roi qu'il

fallois plus de lumieres & d'expérien-ce qu'il n'en avoit, non pour rétablir 1699.
les affaires, cet espoir n'étoit plus permis, tant que dureroit la guerre; mais pour empêcher que le désordre n'augmentât. Il ajouta que les peuples fatigués depuis long-tems, se livrant aux mouvemens de leur chagrin, examinoient rigoureusement toutes les démarches des Ministres; & que loin d'être appaisés en découvrant la véritable cause de l'accablement où ils se trouvoient réduits, ils ne cessoient de se plaindre & de se récrier, interprétant toujours désavantageusement ce qui s'exécutoit de plus utile & de plus conforme à la nécessité des affaires; & qu'enfin une foule de mécontens, qui n'osoient éclatter que par des murmures, attentoient par ce moyen à la réputation des Ministres les mieux intentionnés.

Chamillard avoit fait l'expérience de ces choses pendant qu'il avoit été Intendant des Finances; mais le Roi qui l'aimoit, & qui avoit une confiance particuliere en lui, l'ayant assuré avec bonté, qu'il l'aideroit à supporter le poids des affaires, Chamillard n'eut plus rien à répliquer. Il se vit

1699. de cette forte élevé malgré lui à une place, qui étoit l'objet des vœux de tant d'autres. Son premier soin fut de faire un nouvel état des Finances : il examina avec soin les fonds qui restoient & les dépenses qu'il y avoit à faire ; & ce Ministre espéra qu'en usant d'une économie convenable à la situation présente des affaires, on pourroit subvenir aux frais les plus nécessaires, sans se voir obligé d'augmenter les impôts.

Edit pour le rembourse ment des ren tes.

Le malheur des tems avoit souvent obligé quelques-uns de ses Prédécesseurs, de faire créer des rentes à un intérêt ruineux, moyen séduisant par rapport au peuple, & qui amenoit promptement dans les coffres du Roi des sommes considérables ; mais qui à la fin épuisoit l'Etat. Chamillard représenta à Sa Majesté les inconvéniens de cette conduite, & il obtint aussitôt des Déclarations, qui tendoient à rétablir pour cette partie les affaires du Roi. Le premier Edit qui fut rendu à ce sujet, ordonnoit un remboursement de gages au denier dix-huit, laissant néanmoins la liberté aux propriétaires de les convertir au denier vingt. Cet Edit publié au mois

de Janvier, fut suivi d'un autre dans le même mois, portant création de six cens mille livres d'augmentation de gages héréditaires, aussi au denier vingt. Le Conseil des Finances rendit ensuite un Arrêt, qui ordonnoit le remboursement d'un million de livres de rentes, constitué sur les Postes au denier dix-huit, & on créa en même tems quatre cens mille livres de rentes, qui furent réduites au denier vingt. On crut devoir excepter de cette réduction, cent soixante & quinze mille livres de rente, appartenans à la Reine de Pologne, qui, après la mort du Roi son mari, avoit envoyé son argent en France, & l'avoient constitué sur les Postes. Il fut donc ordonné qu'on lui continueroit les rentes sur l'ancien pied. 1699.

Ces différens Edits exciterent de grands murmures; mais ils servirent à reparer une partie des désordres les plus apparens dans les Finances, & à remplir pour quelque tems les coffres du Roi, soit en y faisant rentrer le fond des rentes, soit en les déchargeant d'un trop gros intérêt. Mais ces précautions apporterent au reste peu de soulagement, à cause des grandes

1699. dépenses que le Roi étoit obligé de faire. M. de Chamillard attentif à tout ce qui pouvoit seconder ses vûes, ne perdoit aucune occasion d'user d'économie. Le moins nécessaire étoit alors retranché comme superflu.

Promotion de Chevalier de Saint Louis.

Le Roi voulant récompenser les services d'une multitude d'Officiers, qui s'étoient distingués dans ses armées, fit en ce tems-là une promotion de deux cens vingt-cinq nouveaux Chevaliers de l'Ordre Militaire de Saint Louis. La coutume étoit de leur accorder des pensions ou des assignations sur des Bénéfices : on ne pouvoit sans une espéce d'injustice, priver de cette récompense des gens, qui avoient prodigué leur bien & leur sang pour le Roi & pour la Patrie. Cependant Chamillard se vit forcé de représenter que cette nouvelle charge, quoique modique, porteroit préjudice aux affaires de Sa Majesté ; qu'il falloit faire ce sacrifice au mauvais état des Finances, & attendre des circonstances plus favorables pour récompenser ces Officiers de leurs services. Il fut reglé néanmoins que les nouveaux Chevaliers jouiroient dans quelques années des pensions ordinai-

res : en attendant, on leur permit de monter selon leur rang aux Commanderies de l'Ordre. 1699.

Etat où se trouvoient les Finances.

En comparant cette conduite de Ministre avec le mauvais état des Finances, on jugea qu'elle étoit convenable aux circonstances; mais il sera aisé de comprendre en même tems les plaintes qu'elle excita contre Chamillard : il chercha à les calmer, en témoignant en tout un grand désintéressement pour lui-même, & ne faisant aucune démarche qui ne fût conforme à l'épuisement où l'Etat se trouvoit. Pour en donner une parfaite connoissance au Roi, ce Ministre fit prendre un état des caisses du Trésor Royal, du Bureau des Gabelles & des Aydes. Les sommes qu'on y trouva, ne monterent qu'à vingt-six millions cinq cens mille livres.

Le Roi ordonna aussi une révision des Registres de l'Hôtel de Ville, & on examina ceux où sont contenus tous les Contrats de rente. On fit le calcul des fonds, & on trouva que moyennant cent mille francs de remboursement, on pouvoit convertir au denier vingt les rentes qui n'étoient qu'au denier dix. Cet Arrêt favorable

aux intérêts du Roi, nuisoit à la for-
1699. tune d'un grand nombre de particuliers; dans le chagrin que leur causoit
On se plaint de Chamillard. cette perte de la moitié de leurs revenus, ils se récrierent contre Chamillard. La correction d'un abus favorable en apparence, excite d'ordinaire les mêmes clameurs, qu'une injustice réelle. Chamillard représenta en vain, que les particuliers avoient profité assez long-tems du mauvais état des Finances, que l'intérêt commun étoit de les retablir; que le dernier moyen dont le Roi s'étoit servi, étoit conforme à toutes les régles de l'équité, & qu'il n'étoit pas juste que le Souverain payât aux particuliers, plus qu'ils ne se payeroient entr'eux. Ces raisons, quelques solides qu'elles fussent, n'empêcherent point les plaintes.

En même tems que Chamillard usoit d'une sage économie, par rapport à l'administration des Finances; il songea aussi à remédier aux excès des dépenses particulieres. On publia un Edit contre le luxe, mais il eut fort peu d'effet par la force de l'usage & de la vanité, ausquels cédera toujours la crainte des peines portées par les Edits. De tant de Réglemens qui se

succéderent, aucun ne fut jugé plus utile que la réforme des troupes, & la 1699.
diminution des dépenses pour les Fortifications & pour la Marine.

Les guerres continuelles que le Roi avoit été obligé de soutenir, l'avoient mis hors d'état d'exécuter plutôt cette réforme; mais la paix étant presque générale dans l'Europe, ce Prince céda aux sollicitations de M. de Chamillard & de M. de Pontchartrain. Celui-ci, fils du Chancelier du même nom, étoit alors chargé du département de la Marine. Ce seul article diminua dix-huit millions des dépenses de la guerre, & le peuple se trouva considérablement soulagé.

Cependant quels que fussent les soins & la vigilance de M. de Chamillard, après tant d'Edits & de Déclarations, ce Ministre s'apperçut qu'il étoit encore éloigné du but qu'il s'étoit proposé, qui étoit la diminution des impôts. Il se trouva même dans la nécessité de chercher de nouvelles ressources, pour subvenir aux dépenses journalieres. Le Roi établit une Lotterie de quatre cens mille Billets de deux louis d'or chacun : moyen innocent, pourvû qu'on ait soin de remplir avec

fidélité les conditions expofées aux
1699. particuliers; mais qui faifoit connoître l'étrange extrêmité où les affaires & les Miniftres fe trouvoient réduits. Cette Lotterie fut fidélement exécutée. Les principaux lots étoient, deux de vingt mille livres de rentes viageres, deux de dix mille, plufieurs autres de cinq cens livres; quoique les Billets n'euffent pas été entiérement remplis, le profit ne laiffa pas d'être confidérable.

Cette Lotterie qui fut regardée plutôt comme un amufement de la Cour, que comme un expédient propre à rétablir le mauvais état des Finances, fut fuivie d'un grand nombre d'Arrêts pour le changement des monnoyes.

Les mutations dans les efpéces de quelque genre que ce foit, ne manquent jamais d'opérer des pertes & d'exciter des plaintes. Le Public reprocha au Miniftere, de vouloir facrifier le paffé & l'avenir aux befoins préfens, fans s'inquiéter des fuites de cette conduite. Il eft vrai que dans la néceffité où l'on fe trouvoit d'amaffer de l'argent, on étoit obligé de fermer les yeux fur bien des confidérations; & que fi l'on rendit quelques

Edits favorables au peuple, il y en eut d'autres qui lui furent onéreux & préjudiciables. Tel fut celui qui abolissoit les Billets de Monnoyes, qu'on ne doit attribuer qu'à l'épuisement des Finances & à la nécessité de les réparer. Ce fut pour dédommager en quelque sorte le Public de cet Arrêt, qu'on en publia un autre, par lequel le Roi déclaroit renoncer à l'hypothéque des amendes, voulant que les créanciers lui fussent préférés, & ne prétendant plus à cette hypothéque que du jour de la condamnation des criminels. 1699.

Dans la même vûe, Chamillard s'appliqua à trouver les moyens de supprimer la Capitation, impôt que les peuples n'avoient jamais payé qu'en murmurant, & dont Sa Majesté avoit promis de les délivrer dans peu. Le Clergé lui ayant fait dans ce tems-là un don gratuit de quatre millions, il se crut plus en état de songer à cette suppression si long-tems désirée; mais pour le malheur de la France, la Capitation subsista malgré les bonnes intentions du Roi, & nous allons voir bientôt qu'il eut plus besoin que jamais de tirer des ressources de son peuple pour l'exécution de ses vastes projets.

1699. La mort de Charles II *, Roi d'Espagne, qui ne laissoit point d'héritier, ralluma le feu de la guerre dans toute l'Europe. Ce Prince en mourant avoit fait un Testament, qui appelloit *Philippe* de France, frere du Duc de Bourgogne, à succéder à sa Couronne. Le Roi s'empressa de faire valoir ces dispositions. Il envoya en Espagne son petit-fils, qui prit possession du Trône. Les autres Puissances jalouses de l'agrandissement de la Maison de Bourbon, s'unirent aussitôt pour disputer la Royauté à Philippe V. L'Empereur sur-tout, prétendoit que le Royaume devoit appartenir à l'Archiduc Charles. Il fit une ligue avec l'Angleterre, la Hollande, & plusieurs autres Etats, & ils se préparerent ensemble à attaquer la France & l'Espagne. Louis XIV songea de bonne heure à se mettre en état de lui résister. Il chercha de l'argent, leva de nouvelles troupes, & fit augmenter ses forces maritimes. Alors il se crut en état de ne point craindre les ennemis de son petit fils, qui étoient devenus les siens. On fit néanmoins des démarches de part & d'autre pour prévenir

Mort de Charles II.

1700.

* Il mourut le 1 de Novembre.

cette fâcheuſe guerre ; mais elles furent inutiles par lopiniâtreté des ennemis. Le Roi ne pouvant ſe diſpenſer de faire la guerre, crut devoir en aſſurer le ſuccès, par le choix de ceux qui devoient le ſervir dans une occaſion ſi importante, ſoit à l'armée ou dans ſon Conſeil. M. de Barbeſieux étant mort au commencement de l'année 1701, ſa Charge de Secrétaire d'Etat fut donnée à M. de Chamillard. Le Roi en agiſſant de cette ſorte, croyoit remédier aux inconvéniens qu'avoit fait naître en des occaſions importantes l'émulation, & même ſi l'on veut, la jalouſie des deux Miniſtres de la guerre & de la Finance. Ainſi Chamillard ſe trouva chargé d'un nouveau fardeau, qu'il refuſa en vain de ſupporter. Le Monarque ne conſulta que ſon inclination & le zéle de ſon Miniſtre. Les événemens firent connoître que la fidélité & les bonnes intentions ne ſuffiſent pas pour aſſurer le ſuccès des grandes entrepriſes. 1701.

Dans la néceſſité preſſante où Chamillard ſe trouva d'amaſſer des fonds, il employa tous ſes ſoins pour n'uſer d'abord que de moyens faciles, & qui de-là, lui ſemblerent les moins

1701. onéreux au peuple; mais ces foibles ressources ayant bientôt manqué, on fut obligé de ne consulter plus que les besoins du Roi. Le Ministere commença par rétablir la Capitation, on mit tout en usage pour faciliter le recouvrement de cet impôt; mais de quelque ménagement qu'on usât, le peuple continua de le trouver insupportable & de le payer à regret. Ainsi la France, dans le tems qu'on voyoit mieux que jamais les obstacles qui s'opposoient au rétablissement des affaires, se vit accablée de nouveau. Peut-être dans cette extrêmité, le Roi auroit-il suivi le sentiment de ceux qui lui conseilloient d'imiter Louis XII, lequel avoit mieux aimé perdre l'Etat de Milan, que de tenter de le recouvrer en levant de nouveaux impôts. Mais quelque répugnance qu'eût ce Prince à exposer son Etat aux malheurs d'une nouvelle guerre; quelques fortes que fussent à ce sujet les représentations de ses Ministres, & entr'autres de M. de Chamillard, qui se sentoit accablé, Louis céda à la justice de la cause de Philippe V, & aux sollicitations pressantes des Régens d'Espagne, qui le conjuroient

de ne point abandonner son petit-fils, incapable par sa jeunesse de gouverner sans ses conseils un si vaste Royaume. Le produit de la Capitation fut employé à la construction d'une nouvelle Flotte, & à subvenir à quelques autres dépenses; en sorte qu'avant de commencer la Campagne, les coffres du Roi furent presqu'épuisés. Les moyens qu'on employa pour remplacer ces premiers fonds, ne firent que trop connoître le mauvais état des affaires. 1701

Cependant on faisoit de nouvelles tentatives de part & d'autre, pour prévenir une guerre qu'on n'étoit pas en état de soutenir, le Pape Clément XI. offrit sa médiation. Les Négociateurs François de leur côté, ne négligeoient rien pour faire reconnoître Philippe V; mais leurs efforts furent inutiles, & Louis se voyant pressé de ous côtés, nomma enfin les Généaux qui devoient agir contre l'Empi-e. Le Duc de Bourgogne en qualité e Généralissime, eut le commande-ent de l'armée d'Allemagne, ayant us lui le Maréchal-Duc de Villeroi. armée de Flandre fut confiée à la nduite du Duc de Bouflers. Le On travaille à la paix.

Maréchal de Catinat fut opposé au
1701. Prince Eugene en Italie, & ces deux Généraux également habiles, commencerent les hostilités le trente de Mai, & il n'y eut proprement d'actions considérables qu'entre ces deux armées. On donna la bataille de Carpi, où le Prince Eugene eut l'avantage, & sans la vigilance du Comte de Tessé, l'avant-garde de l'armée Françoise étoit entiérement défaite. Le Roi peu satisfait de la conduite du Marechal de Catinat, à qui les Courtisans étoient contraires, lui envoya le Maréchal de Villeroi pour Collégue. Celui-ci ne songea qu'à joindre les ennemis. Il les fit d'abord attaquer à Chiari; mais si les troupes Françoises aborderent avec vigueur, elles furent reçues de même, & repoussées avec perte. Cependant elle fut assez égale de part & d'autre pendant cette Campagne.

Tout alloit bien jusqu'alors. Le Roi fier encore des avantages de la derniere guerre, se promettoit les mêmes succès dans celle-ci. Il avoit résisté à l'Europe entiere, conjurée contre lui; & cet agréable souvenir sembloit lui présager un avenir glorieux. De si

flatteuſes eſpérances étoient entremê-
lées de vives inquiétudes. Le Roi ne 1701.
pouvoit ſuivre aucun projet; on ne voyoit plus comme ſous les Miniſteres précédens, les armées Françoiſes précéder de pluſieurs mois celles des ennemis. Le défaut d'argent ſe faiſoit reconnoître à ces triſtes marques; & le peuple épuiſé par les impôts, étoit peu en état d'en fournir. Le Roi s'adreſſa au Clergé qui fut aſſemblé par ſon ordre : lui ſeul avoit été excepté de la Capitation; & pour ménager ſes Priviléges, on ſe ſervit du terme de ſubvention.

Le Cardinal de Noailles prépara d'abord l'Aſſemblée par un diſcours éloquent, à recevoir la propoſition qu'on alloit lui faire. Enſuite M. de Chamillard, le Comte de Pontchartrain & pluſieurs autres, ſe préſenterent & demanderent la ſubvention dont on étoit déja convenu. Le Clergé accorda deux millions pour l'année courante, & quatre millions tous les ans juſqu'à la fin de la guerre. Le Roi charmé d'un zéle qui paſſoit ſes eſpérances, voulut faire voir que les beſoins ſeuls de l'Etat l'obligeoient à faire ces demandes extraordinaires; il

Aſſemblée du Clergé.

remit au Clergé cinq cens mille livres
1901. par an.

Pendant que la France ſe mettoit en état de triompher de ſes ennemis, l'Empereur ſongeoit auſſi à faire réuſſir ſes deſſeins. Ses partiſans tenterent de ſurprendre Naples. Les meſures ne pouvoient être mieux priſes ; mais par un malheur ordinaire dans ces ſortes de circonſtances, où l'on eſt obligé de confier le ſecret d'une entrepriſe à un grand nombre de perſonnes ; celle-ci fut découverte, & les Conjurés furent punis avec la derniere rigueur. Malgré ces différentes tentatives, & la guerre commencée en Italie, l'Empereur ne s'étoit point encore ouvertement déclaré : il déſiroit, avant de faire la guerre ſous ſon nom, que les autres Puiſſances de l'Europe convinſſent de joindre leurs efforts aux ſiens contre la France. L'Empereur vouloit prouver par cette conduite timide en apparence, mais prudente en effet, qu'il craignoit que tant de Potentats réunis contre Louis XIV, ne puſſent encore arrêter le cours de ſes progrès. La paix de Nimegue, & tout ce qui avoit précédé cette paix glorieuſe, juſtifioit la crainte que Sa Majeſté Impériale

périale témoignoit à ses Alliés. Pour les animer, Léopold repétoit que la Maison de Bourbon alloit jouir enfin de cette Monarchie universelle, à laquelle Louis XIV, selon lui, prétendoit depuis si long-tems. 1701.

C'étoit aux Anglois & à la République de Hollande, à qui l'Empereur adressoit particuliérement ce langage. Il n'attendoit que leur décision pour attaquer la France comme Empereur; jusques-là, il avoit fait la guerre au Roi en Italie, sous le nom de l'Archiduc d'Autriche. Louis XIV, de son côté, s'étoit servi dans les Pays-Bas de celui de Philippe V, & les troupes qu'il lui avoit fournies, passoient pour être du cercle de Bourgogne. Le dessein de ces Monarques en agissant ainsi, n'étoit point de faire illusion aux témoins de leur conduite; mais seulement de conserver certains dehors respectables même aux yeux de la politique.

Indépendamment des raisons que je viens d'alléguer, l'Empereur étoit encore retenu par l'appréhension de ne pouvoir résoudre le Corps Germanique à embrasser des intérêts opposés en bien des points, aux idées de

tant de Princes qui le composoient. Ils
1701. avoient en effet plus à craindre encore de l'aggrandissement de la Maison d'Autriche, que de la puissance de la Maison de Bourbon. Les Allemans n'avoient rien à démêler avec cette derniere. L'Empereur au contraire, devenu possesseur des vastes Etats, sur lesquels Charles V. avoit regné, pouvoit avec la même puissance concevoir de pareils desseins, porter à son exemple le fer & le feu dans le sein de l'Allemagne, opprimer ses Princes, & entreprendre comme lui de leur donner des fers.

Ces considérations jointes à une multitude de prétentions diverses, avoient engagé les Electeurs de Baviere & de Cologne, à prendre le parti de la France. Les cercles de Franconie & de Souabe, penchoient pour la neutralité; l'Empereur crut devoir les déterminer en sa faveur par quelque entreprise, qui signalât en même tems la puissance de ses armes, & son autorité sur les Princes de l'Empire. Il commença par l'Electeur de Cologne, qui possédoit aussi la Principauté de Liége; & sur ces entrefaites, l'Angleterre & la Hollande ayant achevé

leur Traité avec l'Empereur, les Alliés firent investir Keyserswerth, le 15 Mars 1702, par le Prince de Nassau Welbourg. On s'étoit déterminé à faire le siége de cette Place, parce qu'elle appartenoit à l'Electeur de Cologne, que l'on vouloit punir de son attachement pour la France; & qu'étant voisine de Dusseldorp, elle incommodoit l'Electeur Palatin, que la Cour de Vienne avoit dessein de favoriser. D'ailleurs le mauvais état de cette Place, laissoit espérer aux Alliés un succès aussi prompt que favorable. 1701.

Siége de Keyserswerth.

Keyserswerth, est situé le long du bas Rhin; la partie de la Ville que ce Fleuve arrose, étoit alors sans aucunes fortifications; & le reste n'étoit défendu que par un bastion, & deux demi-bastions d'une très-petite étendue; le fossé étoit étroit & sans profondeur. Il n'y avoit pas non plus de chemin couvert, en sorte que l'ennemi avoit la liberté d'approcher jusques sous les murailles de la Place. Je dois ajouter, que l'artillerie destinée à sa défense, consistoit en six piéces de canon de fer.

Aussitôt que l'Electeur de Cologne s'étoit vu menacé, il avoit demandé

1701. au Roi des troupes, & sur-tout un Chef en état de suppléer par sa valeur & par sa capacité au mauvais état de la Place, dont les ennemis vouloient s'emparer. Colbert, Marquis de Blainville, lui fut envoyé avec cinq bataillons, Orléans, Touraine, la Châtre & Vexin. Son premier soin, après avoir examiné l'intérieur de la Place, & les munitions de guerre & de bouche, fut de faire travailler à un chemin couvert. Il étoit à peine achevé, que les ennemis parurent au nombre d'environ seize mille hommes. Cette armée resta quelques jours sans Artillerie, & sans rien entreprendre. Blainville crut que l'on pouvoit profiter de leur inaction pour les surprendre, & délivrer par leur défaite, l'Electeur de Cologne de la crainte de leurs armes & Keyserswerth d'un siége, qui, selon les apparences, ne pouvoit soutenir huit jours. Il fit proposer à M. de Boufflers, posté avec l'armée Françoise au-delà du Rhin, de traverser ce Fleuve & la Ville de Keyserswerth, pour attaquer les Assiégeans, dont les forces étoient fort inférieures aux siennes.

Est défendue par la ville.

Quelque hardi que parût un pareil

projet, ce ne fut point la difficulté de l'exécution qui arrêta le Maréchal de Boufflers; Blainville y avoit pourvû, en assemblant une grande quantité de Bateaux, destinés non-seulement à former un Pont, mais encore à passer un grand nombre de troupes en peu de tems. En conséquence de ce dessein, que le Marquis de Blainville jugeoit le seul capable de sauver Keyserswerth; il faisoit exercer chaque jour les soldats de la garnison à manier la rame, & ils étoient parvenus à traverser le Rhin en cinq ou six minutes. Ajoutez à cela, qu'on pouvoit se servir d'un pont volant & d'un autre pont de Bateaux, construit par les Habitans, pour leur communication, avec les Pays situés au-delà du Rhin. Mais le Maréchal de Boufflers, qui sans doute avoit d'autres vûes, ne fit aucun usage de l'avis du Marquis de Blainville. Et cette Place, qui étoit pour ainsi dire, ouverte de tous côtés, se seroit rendue alors, si elle eût été défendue par un Commandant moins brave & moins expérimenté. Il falloit qu'il remplît à la fois les devoirs de Gouverneur de Place & de Général. Les fréquentes sorties qu'il entrepre- 1701.

noit pour éloigner l'ennemi, étoient
1701. comme autant de batailles qu'il livroit avec des forces inégales, mais dont le succès lui étoit toujours favorable. Les ennemis avoient à peine poussé quatre toises de tranchées, qu'elles étoient comblées par la garnison.

Le Maréchal de Boufflers qui s'étoit éloigné, arriva sur ces entrefaites; & au bout d'un mois de siége, il s'approcha alors de la Place; & les détachemens qu'il y fit passer, donnerent lieu à Blainville de faire une plus vigoureuse résistance. On prétend que les ennemis auroient été obligés de lever le siége, si ces secours fussent arrivés plutôt. Les Officiers qui se distinguerent dans les fréquentes sorties que Blainville se vit alors en état d'entreprendre, furent le Chevalier de Croissi, son neveu, & le Marquis de Brancas; l'un & l'autre y commandoient un Régiment. Le premier fit une sortie pendant la nuit à la tête de cinq cens hommes, combla la tranchée, encloua le canon des ennemis & rentra Vainqueur dans la Ville. Le Chevalier de Croissi fit sa sortie le lendemain; elle eut un succès aussi heureux, malgré la résistance des Allié-

geans. Le Chevalier y fut blessé, & il
donna en cette occasion de grandes 1701.
marques de courage.

Cependant le Marquis de Blainville, avant l'arrivée du Maréchal de Boufflers, s'étoit vu obligé d'abandonner une Isle qui protégeoit la Place, & dont les ennemis s'étoient rendus les maîtres; en sorte qu'il se trouva extrêmement resserré. Les Bourgeois avoient abandonné la Place; toutes les maisons, sans en excepter une seule, étoient détruites par le canon, les bombes & les carcasses. Il n'y avoit nul endroit dans la Ville, où les hommes, les vivres & les munitions, pussent être en sûreté; jusques-là qu'on étoit obligé de mettre les farines & la poudre de distance à distance sur le rempart à découvert.

Les ennemis continuoient d'attaquer avec beaucoup de vigueur: on ne pouvoit les éloigner, parce que la garnison manquoit d'artillerie. Il y avoit au delà du chemin couvert une petite Chapelle, autour de laquelle on avoit fait relever de la terre ou plutôt du sable. Ce foible ouvrage formoit néanmoins une partie considérable des fortifications de la Place;

1701. il fut pris trois fois par les ennemis, & repris enfin par la garnison qui le rasa.

On attaque le chemin couvert.

Les Assiégeans en vinrent alors à l'attaque du chemin couvert. Ils la commencerent en plein jour avec toutes leurs forces. La garnison dans le chemin couvert & sur le rempart, se défendit avec une vigueur incroyable durant trois heures entieres. Elle se vit néanmoins obligée de céder au nombre, & le Marquis de Blainville obtint la capitulation la plus glorieuse. Je ne dois pas omettre qu'au bout d'un mois de tranchée ouverte, l'ennemi avoit été obligé d'abandonner sa premiere attaque, & d'en recommencer une nouvelle. La garnison alla détruire la vieille tranchée, & mettre le feu aux fascines à la vûe des ennemis. Ainsi ce fut plutôt un combat de deux mois, qu'une défense de Place, & où les Assiégés attaquoient les Assiégeans.

Prise de Keyserswerth.

Tel fut après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte, la fin du siége de Keyserswerth, dont le nom étoit à peine connu de ses voisins, & que le courage de ses braves défenseurs a rendu immortel dans l'Histoire.

Je ne m'arrêterai point à faire un

détail auſſi circonſtancié des autres faits qui ſe paſſerent dans cette guerre, 1701.
quoique celui dont j'écris les actions, y ait eu, à cauſe de la place qu'il occupoit, une part conſidérable. Je me bornerai à dire, que M. de Chamillard fut toujours attentif à faire paſſer aux armées les ſecours dont elles avoient beſoin ; mais ſouvent ce Miniſtre manquant de moyens, & n'ayant en vûe que l'objet préſent, ne garniſſoit les frontieres qu'aux dépens de l'intérieur du Royaume. Pour comble de malheur, les affaires commandoient à ceux qui devoient les gouverner ; le préſent accabloit & ne laiſſoit aucune liberté de penſer à l'avenir.

La Cour rendit alors un Arrêt qui ruinoit entiérement le commerce avec l'Angleterre. Le rabais & le rehauſſement ſucceſſif des Monnoyes, loin de tirer l'argent des bourſes, ne ſervoient qu'à le faire reſſerrer de plus en plus. Ce qui occaſionnoit des emprunts à gros intérêts, & enſuite des banqueroutes fréquentes, qui achevoient de ruiner l'Etat. Les Tréſoriers des deniers Royaux perdirent ſur-tout leur crédit par une banqueroute que firent deux Tréſoriers Généraux, & qui ſe

montoit à plus de dix millions. Le
1702. Roi pour y remédier, se chargea de la perte; mais les besoins de l'Etat furent préférés aux dettes des créanciers, & le Commerce général & particulier se trouva considérablement dérangé.

Les principaux événemens de l'année 1702, après le siége de Keyserswerth, fut la surprise de Crémone par le Prince Eugene, entreprise aussi hardie que bien conduite, & qui auroit dû rendre célébre à jamais le nom de chacun de ces braves Officiers & soldats, qui malgré la perte de leur Général, chasserent les ennemis d'une Ville, où ils les avoient surpris, & qu'ils occupoient presqu'entiérement. Les Irlandois se distinguerent sur-tout à cette action, qui fut la plus singuliere & la plus glorieuse dont l'Histoire ait jamais fait mention.

Mort du Roi d'Angleterre.

La mort du Roi d'Angleterre qui arriva sur ces entrefaites, sembla devoir rompre les projets des Alliés; mais la Reine Anne qui lui succéda, adopta tous ses desseins, & suivit exactement le plan qu'il s'étoit proposé d'exécuter. Cependant les affaires d'Italie tournerent d'abord à notre

avantage, & le Duc de Vendôme qui
remplaça M. de Villeroi, gagna la 1702.
bataille de Santa-Vittoria. A celle de
Luzara, nous n'eumes d'autre avantage que la permiſſion d'enterrer nos morts, dont le nombre égaloit celui des Impériaux, qui nous céderent cependant le Champ de bataille. Pendant ce tems-là, les Alliés nous prenoient des Villes en Flandre, & gagnoient ſur nous des combats; mais leur joie fut tempérée par la défaite d'une de leurs armées à Fridelengen, par le Marquis de Villars. Leurs Vaiſſeaux furent auſſi repouſſés de devant Cadix, qu'ils avoient voulu ſurprendre. Ils s'en vengerent bientôt, en attaquant dans le Port de Vigo les Gallions d'Eſpagne, qu'ils brûlerent preſque tous.

L'Electeur de Baviere, qui avoit pris le parti de la France, ſe diſtingua auſſi par pluſieurs entrepriſes, qui lui réuſſirent. Son union avec Louis XIV. étoit l'effet des négociations de M. Ricoult, que M. de Chamillard lui avoit envoyé. Cet Agent écrivoit ſans ceſſe au Miniſtre, pour l'informer des mouvemens des Princes de l'Empire. Le Roi des Romains inſtruit de ce

commerce de Lettres, fit arrêter un
1702. Courier du Ministre; & dans les dépêches interceptées, on connut que le Maréchal d'Arco n'attendoit qu'un renfort de troupes Françoises, pour agir avec plus d'efficacité dans l'intérieur de l'Allemagne. On songea aussitôt à prevenir cette jonction, en envoyant des troupes pour garder les passages; ce qui rompit les mesures de l'Electeur.

Pendant qu'on se battoit avec vigueur sur les frontieres, le Roi & ses Ministres n'étoient occupés que du soin de trouver de l'argent: Sa Majesté pour procurer à son Royaume de nouvelles richesses dont il pût profiter, permit à sa Noblesse de commercer. Il rendit un Edit à ce sujet; mais quelque favorable qu'il fût, cette ressource parut trop lente aux besoins pressans de l'Etat, & on eut recours à d'autres moyens, dont l'effet étoit plus prompt, & aussi plus onéreux. On tint une Assemblée chez M. de Chamillard, où furent admis, avec le premier Président, plusieurs Financiers. On mit d'abord sur le tapis les Billets Royaux. On délibéra, s'ils seroient introduits dans le commerce,

& si on les feroit circuler sur le crédit 1702.
du Roi.

Chamillard qui sçavoit que ces sortes de projets sont toujours une source de haine contre les Ministres, ne voulut rien décider sans avoir consulté quelques Négocians plus à portée de l'instruire, que qui que ce fût. Il en assembla plusieurs, & leur ayant demandé leur avis, tous lui déclarerent qu'un semblable projet ruineroit infailliblement le commerce, ce qui entraîneroit ensuite la ruine de l'Etat. Il ne fut donc plus question d'un moyen qui pouvoit avoir des suites si fâcheuses; & le Ministre cherchant d'autres moyens, les Partisans lui conseillerent de se saisir de plusieurs biens Ecclésiastiques, sur lesquels, selon eux, le Roi avoit droit. Le Ministre ne voulut encore rien conclure sans l'avis des Gens d'Eglise. Il alla trouver le Cardinal de Noailles, à qui il fit part des délibérations du Conseil. Cette Eminence lui représenta avec beaucoup de force les intérêts de l'Eglise, Chamillard insista sur les besoins de l'Etat, & il fut résolu que le Clergé s'assembleroit extraordinairement. Ce qui fut exécuté; & les

Prélats par prudence aimerent mieux
1702. s'imposer une taxe, que de souffrir qu'on donnât atteinte à leurs Priviléges. Comme ce don gratuit n'étoit pas suffisant, on eut recours aux ressources si souvent employées. Les Edits parurent en foule aux mois de Mars & d'Avril. Les grosses espéces furent réformées : on augmenta les petites, on créa de nouvelles Charges & de nouvelles rentes; enfin on trouva moyen d'amasser plus de quarante millions.

On peut juger par toutes ces différentes manœuvres; de l'extrêmité où l'Etat étoit réduit, & combien le peuple devoit soupirer après la paix. Pour le délivrer des maux dont ils étoient menacés par les ennemis, on lui préparoit bien des années d'une misere affreuse. Elle fut telle, qu'un Pays aussi fertile que la France, eut besoin d'un long repos pour revenir de son épuisement. Le malheur fut qu'aucune Province ne s'en trouva exempte; & celles qui ne furent point en proie aux fureurs de l'ennemi, payerent cette apparence de tranquillité, par l'épuisement de leurs bourses, la ruine de leur commerce, & par le sang d'une

partie de leurs habitans, qu'on traînoit à la guerre malgré eux. 1702.

Cependant les grandes occupations de M. de Chamillard, ne l'empêchoient point de songer à l'avancement de sa famille. Son frere, qui étoit entré dans l'état Ecclésiastique, venoit d'être pourvû par son crédit de plusieurs Abbayes. Le Roi voulant solemniser les Fêtes de Pâques, nomma à plusieurs Evêchés vacans. L'Abbé de Chamillard fut pourvu de celui de Senlis, dont il alla aussitôt prendre possession. Il fut aussi choisi à peu près dans le même tems, pour être d'un des quarante de l'Académie Françoise, à la place du célébre Charpentier, Doyen de cet illustre Corps, où il étoit entré, il y avoit soixante ans passés.

Quoique les peuples ressentissent déja tous les maux qu'une longue guerre entraîne après elle, leur profonde misere augmenta encore cette année. Aux guerres étrangeres se joignirent les discordes civiles. Mais les commencemens de la campagne nous furent d'abord heureux. M. de Tallard fit lever le siége de Taerbach, & M. de Villars s'empara du Fort de Kell, 1703.

1703. pendant que l'Electeur de Baviere notre Allié, faisoit une puissante diversion dans le cœur de l'Allemagne. Ce Prince, que quelques-uns ont regardé comme un des plus braves Généraux de son siécle, informé que l'Empereur alloit le faire attaquer de toutes parts, songea à couvrir ses frontieres en s'emparant des Places voisines. Il prit Neubourg & Ratisbonne, battit le Général Schlick & le Prince d'Anspach, & alla ensuite joindre le Maréchal de Villars, afin d'agir de concert.

Révolte des Cévennes.

Pendant ce tems là, le Royaume étoit déchiré par une guerre intestine. Les Habitans des Cevennes, voyant toute l'Europe armée contre la France, regarderent cette circonstance comme la plus favorable qui pût s'offrir, pout se procurer l'indépendance, l'objet des souhaits de tous les peuples qui professent la même Doctrine, & après laquelle les Cevennois soupiroient depuis si long-tems. Ce peuple étoit issu du reste malheureux des Vaudois & des Albigeois. Les bois & les montagnes qui couvrent leur Pays, les avoient dérobés à la vengeance des Souverains Pontifes, dans les pre-

miers siécles de leur hérésie, & aux persécutions que souffrirent depuis en France, tous ceux qui voulurent innover en fait de Doctrine. En quelque sorte sequestrés du commerce des autres hommes, & formant comme un peuple à part, ils s'ingeroient néanmoins dans tous les mouvemens qui s'excitoient pour le fait de la Religion: on les voyoit sortir tout-à-coup du fond de leurs bois & de leurs montagnes, se joindre aux mécontens, aux Novateurs, & troubler ensemble le repos de leurs voisins. Ils résisterent néanmoins aux instances du Duc de Montmorenci & du Prince de Condé, lorsqu'ils les solliciterent; le premier sous le régne de Louis XIII, le second pendant la minorité de Louis XIV, de se joindre à eux contre le Ministere; mais les Habitans des Cevennes n'opposerent pas toujours la même fidélité aux ennemis de l'Etat. 1703.

De la diversité de sentimens, surtout en matiere de Religion, naît une foule d'intérêts opposés, qui conduisent nécessairement à une révolte ouverte. Les Habitans des Cevennes, d'abord différens d'opinion en bien

des points des Religionnaires de Fran-
1703. ce, en avoient reçu un si grand nombre parmi eux, & s'étoient liés si étroitement avec les autres, qu'ils se regardoient comme un même peuple. Ils devinrent unis d'inclination & d'intérêt, ils souffrirent de leurs pertes, & profiterent des avantages que leur procura la bonté de Henri IV. & du besoin que ce Monarque eut de leurs services.

Les Cevennois abuserent, comme les autres Religionnaires, des Edits favorables que la reconnoissance avoit dicté à ce grand Roi : si quelques-uns se montroient bons Citoyens & Sujets fidéles, le grand nombre cherchoit à rendre leur parti dominant, & à faire souffrir aux Catholiques les persécutions, dont les Protestans se plaignoient d'avoir été l'objet.

On a vu ci-devant leurs liaisons avec les mécontens de l'Etat & avec les Etrangers. Le Cardinal de Richelieu prévint leurs complots par la conquête de la Rochelle. Toute l'Europe retentit alors des plaintes des Religionnaires; ils se trouvoient dans la même dépendance que les autres Sujets du

Roi. Cet état si contraire à leur génie Républicain, leur parut insupportable. Plusieurs abandonnerent leurs biens & leurs maisons, & se réfugierent chez les Etrangers, d'autres dans les Cevennes. Tous les Princes de l'Europe ligués contre la France, voyant leurs efforts inutiles, lui chercherent des ennemis dans son propre sein. Ils jetterent les yeux sur ce petit coin de terre, où les Protestans vivoient dans une plus grande liberté. Ils répandirent des Emissaires parmi eux; on s'apperçut de leurs mouvemens, & la Cour fut obligée de leur donner une attention particuliere. 1703.

La constitution du Gouvernement de France, est contraire à la pluralité de Religion, & l'esprit des peuples y répugne. Les fureurs de la Ligue ne le prouvent que trop. En conséquence de ce principe, on fit des efforts pour ramener les Habitans des Cevennes à la Religion dominante. Ils n'opposerent d'abord que la fermeté; mais bientôt ils devinrent opiniâtres, & enfin rebelles; il faut avouer qu'on les pressa vivement de se soumettre. On les auroit plaint sans doute d'un aveuglement, qui excitoit contr'eux de si

violentes tempêtes, si ces peuples en
1703. prenant les armes pour soutenir leur Doctrine, n'avoient donné l'exemple de l'attaquer par la force : ils prétendirent qu'on les avoit prevenus : mais rien ne peut justifier la révolte.

De l'excès de zéle & de l'ignorance, procéde l'opiniâtreté & le fanatisme; les Habitans des Cevennes, aussitôt qu'ils se virent poursuivis, se crurent autant de prédestinés au Martyr : on vit naître tout-à-coup parmi eux des Prophétes de tout sexe & de tout âge. Aussitôt qu'ils eurent pris les armes, ils se retrancherent dans les bois, & dans les lieux de difficile accès. Ces Rebelles n'étoient la plûpart que des gens du bas peuple & des paysans endurcis au travail, & de-là plus propres aux fatigues de la guerre. Ils portoient des habillemens de toile, assez semblables à des chemises; c'est de-là qu'ils prirent le nom de Camisards.

M. de Chamillard ayant appris ces désordres, que tout étoit en feu dans les Cevennes, & que les ennemis Etrangers mettoient tout en usage pour profiter de ces troubles domestiques, donna les ordres nécessaires pour arrêter les progrès du mal, mais

avec cette modération qui lui étoit naturelle ; & le Roi, à qui le Ministre rendit compte de la révolte des Cevennes, ne voulut punir ses Habitans que de leur sédition, & non de leur prévention sur la Doctrine. On apprit bientôt que les Camisards si humbles, si soumis en apparence dans les commencemens, se croyant en état de se défendre, étoient devenus furieux ; leurs Prophétes, après les avoir surpris par des saintes extases, par des revélations favorables, en annonçant des victoires, & la délivrance prochaine d'Israël, dont Dieu seul & leurs bras alloient être les Libérateurs, se mettoient à leur tête ; & la flâme & le fer à la main, brûloient les Couvens & les Presbiteres, massacroient les Prêtres & les Religieuses, & méritoient comme scélerats, les supplices qu'ils croyoient subir comme Martyrs. 1703.

On commença à regarder la guerre des Camisards, comme une guerre sérieuse, qui demandoit une grande attention de la part du Ministere, il fut résolu même qu'on envoyeroit contr'eux un Maréchal de France. On choisit Montrevel pour cette expédition. Sans doute que la Cour considéra

plus en cette occasion son courage &
1703. son zéle, que son caractere. Il étoit prompt, bouillant, avide de gloire, & brûloit de se signaler : en un mot, Montrevel étoit tel qu'il falloit être pour détruire un parti ; mais non pour le ramener par la douceur à la soumission & à l'obéissance.

Les Alliés ne purent alors tirer tout l'avantage qu'ils avoient esperé des troubles de la France. Le principal d'entr'eux, l'Empereur lui-même, étoit obligé de veiller sur les Hongrois révoltés. Ces peuples amoureux de leur liberté, faisoient de nouveaux efforts pour la recouvrer. Le Ministere de la France opposant aux intrigues des Alliés une conduite pareille, avoit grand soin de fomenter ces troubles, pour occuper l'Empereur. On conseilla d'abord à ce Prince de céder au tems, & d'accorder quelques-unes des demandes des Hongrois, mais il refusa d'avoir cette condescendance, dans la crainte de donner un exemple dangereux, & de perdre ce qu'il avoit acquis de despotisme sur ces peuples.

Cependant les François & les Bavarois profitoient de leurs avantages sur les Impériaux. Ceux-ci forcerent nos

lignes à Stecken ; mais il leur coûta un grand nombre de soldats tués dans l'attaque, & le Maréchal de Boufflers battit le Baron d'Obdan, proche Eckeren. Pendant ce tems-là, les Bavarois pénétroient dans le Tirol, & s'emparoient de plusieurs Villes. Ils s'y seroient établis ; mais l'Electeur de Baviere n'ayant pu joindre le Duc de Vendôme ramena son armée, qu'il réunit à celle du Marquis de Villars. Ils marcherent ensemble contre le Général Stirum, qu'il défirent à plate-couture dans la plaine d'Hochster. Cet affront fut amplement lavé par la défaite des François dans la même plaine, comme nous le verrons l'année suivante. La fortune jusques-là attachée aux armes de France, lui fut encore fidéle tout le reste de cette année. Le Maréchal de Tallard, après avoir gagné la bataille de Spire, s'empara de Landau ; mais les prospérités ne servirent qu'à nous faire sentir davantage les maux dont la France fut ensuite accablée. Ils commencerent à se manifester par le besoin où la Cour se trouva d'établir de nouveaux impôts.

1703.

Succès du Duc de Baviere.

Les succès des armées sur les fron-

1703. tieres étoient si peu décisifs, qu'ils mettoient l'Etat dans la nécessité d'en remporter sans cesse de nouveaux, le moindre revers auroit tout perdu : on manquoit moins de troupes que d'argent. Les impôts du sel furent augmentés On créa de nouvelles Charges : on aliéna les Justices des Domaines, dépendantes de Sa Majesté. On érigea aussi en Charges tous les Emplois de l'Artillerie. Le Duc du Maine voulut d'abord s'opposer à cette derniere Déclaration, qui portoit préjudice aux prérogatives de sa Charge ; mais un dédommagement de cent mille écus, que le Roi lui accorda, le satisfit. Il reçut encore une augmentation de gages de trente mille livres de rentes.

Chamillard se demet de sa charge de Contrôleur Général.

Chamillard se trouvant accablé du soin que lui donnoit l'administration des Finances, dans un tems si difficultueux, avoit tenté plusieurs fois d'obtenir sa démission. Chaque jour étoit marqué par quelque nouveau projet, pour amasser de l'argent ; & pendant que la disette se faisoit sentir avec plus de force, on étoit obligé d'augmenter la dépense pour l'entretien des troupes. La paix lui paroissant encore

éloignée

éloignée, Chamillard épouvanté des fatigues qu'il prévoyoit devoir essuyer encore long-tems, & dont le Public ne lui tenoit point assez de compte, supplia le Roi de lui permettre enfin de se démettre de sa Charge de Contrôleur Général des Finances. Sa Majesté y consentit, & cette place fut donnée à M. Desmarets, neveu de M. de Calbert, & que ce Ministre avoit instruit lui-même avec un soin particulier. On s'apperçut bientôt que l'administration des Finances, pour un homme tout entier & ca pable étoit encore un pesant fardeau. L'habileté reconnue de M. Desmarets ne le mit point en état de faire cesser les plaintes du Public, & bientôt on se récria plus que jamais.

1703.

Desmarets Contrôleur Général des Finances.

Chamillard débarrassé d'une partie de ses occupations, s'adonna avec plus de liberté aux affaires de la guerre. Il eut soin que les Frontieres fussent mieux garnies, & plus en état de résister aux ennemis, dont le nombre venoit encore d'augmenter. Le Duc de Savoye mécontent de la Cour s'étoit déclaré pour l'Empereur. Appuyé de ses propres forces, il occupo. seul notre armée dans ce Pays-là. D'un

1703. autre côté, le Roi de Portugal refusant d'obſerver la neutralité, aſſembla des troupes pour ſoutenir les droits de l'Archiduc Charles. On ſe déclara la guerre, on publia des Manifeſtes de part & d'autre, & le plus foible n'omit rien de ce qui pouvoit faire croire qu'il avoit au moins la raiſon de ſon côté. Cependant on mit de part & d'autre de puiſſantes armées ſur pied.

Siége de Dullingen. Les vûes du Roi & de ſon Miniſtre, étoient de porter le fort de la guerre dans l'intérieur de l'Allemagne. Le Maréchal de Tallard fut commandé avec une armée pour aller joindre celle de l'Electeur de Baviere. Ce Général après avoir quitté ſon Camp de Kell, s'avança dans la Forêt noire, qu'il traverſa aſſez heureuſement. Comme ſon gros bagage n'avoit pû le ſuivre, il ſe crut obligé de l'attendre, & voulant faire de ce tems-là un uſage qu'il croyoit avantageux, il mit le ſiége devant Dutlingen. Le Duc de Baviere, dont les idées étoient différentes, lui fit dire qu'il perdoit là un tems précieux, & qu'il ne ſeroit plus le maître de le regagner. L'Electeur lui dépêcha enſuite Courier ſur Courier, pour le prier de hâter ſa marche.

M. de Tallard n'abandonna l'entreprise, que lorsque les ennemis accourus au secours de la Place, se disposoient à l'attaquer. Le Prince Eugene qui n'avoit pû empêcher le passage du Maréchal à travers la Forêt noire, voulut au moins l'incommoder dans sa marche, & empêcher la jonction de son armée avec celle des Bavarois; mais le Maréchal par une conduite à laquelle on rendit justice, vint à bout de rompre toutes les mesures d'un ennemi aussi habile, & ayant reçu un convoi & ses bagages, il s'avança jusqu'à Ulm, où l'armée s'arrêta. Pour lui, escorté de quelques escadrons de Cavalerie, il se rendit au Camp d'Ausbourg, pour conférer avec l'Electeur & le Maréchal de Marsin. Ce fut-là qu'on lui fit appercevoir tous les inconvéniens qui résultoient du tems qu'il avoit passé devant Dutlingen; mais il n'étoit plus question que de réparer le passé.

1703.

La situation présente des affaires, loin d'obliger l'armée Françoise à en venir à une action générale, exigeoit au contraire qu'elle se tînt sur la défensive. Il n'étoit question que de garantir la Baviere, & de faire du sein

de l'Allemagne le théatre de la guerre.
1704. Pour exécuter un projet si sage, il falloit moins d'habileté que de patience;
Bataille d'Hochstet. mais la jalousie dérangea tout. Le Maréchal de Tallard, en arrivant au Camp d'Ausbourg, y parut en libérateur de la Baviere. Marsin, Général présomptueux & fier, regarda cette nouvelle armée comme un surcroît de forces, dont il pouvoit se passer, & qui venoit lui enlever la moitié de sa gloire. Cette indisposition des Chefs passa jusqu'aux simples Soldats. Elle fut encore augmentée par l'inconsidération d'un Officier Général de l'armée de M. de Tallard. En arrivant à la tête de quelques troupes, on lui cria *qui vive*, de l'armée de Marsin : *France*, répondit-il avec fierté, *& les plus braves de tous les François*. Depuis ce moment, la jalousie se communiqua par-tout; loin de se réunir, les troupes demeurerent séparées en deux armées, & marcherent à l'ennemi dans cette situation,

Les mêmes raisons qui devoient obliger les François à temporiser, forçoient les Alliés à chercher toutes les occasions de combattre. Les Magasins de Nuremberg & de Nortlin-

ghen, ne pouvoient suffire long-tems pour la subsistance d'une armée de près de cent mille hommes. Cette difficulté, jointe à celle d'établir des Quartiers dans un Pays gardé par des forces presque égales, étoit seule capable de forcer les ennemis à se retirer dans peu : en voulant précipiter cet événement qui étoit assûré, on se perdit. 1704.

Les troupes Françoises toujours séparées en deux armées, s'avancerent jusqu'au Village de Pleintheim, se flattant de contraindre les ennemis à abandonner les bords du Danube. Ceux-ci remarquant notre disposition, & que nos deux armées réunies sans avoir changé de situation, n'en formoient plus qu'une, mais dont le centre, contre toutes les régles, étoit de Cavalerie, passerent un ruisseau qu'ils avoient devant eux, & dont les François s'étoient trop éloignés pour pouvoir examiner leurs mouvemens. Profitant du terrain qu'on leur avoit abandonné, les ennemis formerent quatre lignes l'une sur l'autre, pour être en état de faire un plus grand effort contre ce centre de Cavalerie, placé un peu au-dessous de l'espace,

qui sépare les Villages de Bolstat & 1704. de Pleintheim. L'Electeur de Baviere avoit posté beaucoup d'Infanterie dans le premier; vingt-sept bataillons & douze escadrons étoient dans Pleintheim, & auroient pû en chargeant l'ennemi, avant qu'il se fût mis en ordre en deçà du ruisseau, remédier à la mauvaise disposition de nos troupes; mais Malbouroug suivant sa maxime, qui étoit qu'une armée ne pouvoit jamais être battue par le centre, ayant fait de concert avec le Prince Eugene attaquer la gauche de l'Electeur de Baviere, nos Généraux semblerent avoir oublié les troupes qu'ils avoient dans Pleintheim.

Les ennemis furent repoussés à la premiere & second charge qu'ils firent à l'aîle gauche. Alors Malbouroug fit par nécessité ce qu'il auroit dû faire par prudence. Il vint lui même attaquer le centre avec de l'Infanterie, & renversa les deux lignes de Cavalerie qui le formoient. Les extrêmités de ces deux lignes battues se reployerent, l'une sur sa droite & l'autre sur sa gauche; en sorte que les deux armées se trouverent séparées, laissant l'ennemi maître du terrain sur lequel nottre cen-

tre de Cavalerie avoit d'abord été placé. M. de Tallard, qui s'étoit porté à la gauche, revenant à la droite au premier bruit de l'attaque, se jetta dans un escadron ennemi, que la foiblesse de sa vûe l'avoit empêché d'appercevoir. M. de Marsin pouvoit alors avancer sur la droite, & charger en flanc la Cavalerie des Alliés, qui avoient passé les Villages; par ce mouvement, il se mettoit en état de recueillir les débris de l'armée de M. de Tallard, & de sauver les troupes qui étoient dans Pleintheim, peut-être même de gagner la bataille; mais il retira au contraire son armée sous Ulm, & laissa les troupes de M. de Tallard à Pleintheim, sans faire attention qu'elles étoient en grand nombre, & les meilleures que le Roi eût sur pied. Cette brave Infanterie privée de son Général, se seroit peut-être sauvée, si elle eût en même tems perdu quelques-uns de ses Officiers Généraux. 1704.

Elle resta dans le Village de Pleintheim, & le plus grand nombre étoit résolu de se faire jour la bayonnette au bout du fusil, plutôt que de se rendre; mais quelques-uns des Officiers Généraux leur représenterent l'impos-

ſibilité de ſe défendre contre tant
1704. d'ennemis à la fois. Il fallut donc capituler, quelque honteuſe que parût une telle démarche. Pluſieurs Régimens briſoient, à ce qu'on dit, leurs fuſils de rage, & enterroient leurs Drapeaux après les avoir déchirés, plutôt que de les rendre à l'ennemi. Cependant l'Electeur & Marſin ayant raſſemblé leurs troupes, & pourvû à la défenſe des Places, qu'ils prévoyoient devoir être attaquées, allerent joindre le Maréchal de Villeroi.

Tel fut à peu près le ſuccès de la célébre bataille d'Hochſtet, où la méſintelligence & la précipitation de nos Généraux nous cauſa une perte, qui influa, pour ainſi dire, ſur toutes celles qui la ſuivirent. La victoire pour les ennemis y fut des plus complettes: Bagages, Drapeaux, Artillerie, tout fut en leur pouvoir. Outre douze mille morts ou bleſſés, de l'aveu même de la France, ils firent preſque autant de priſonniers. Cependant elle leur coûta cher, & peu s'en fallut que la valeur des François ne l'emportât ſur l'habileté du Prince Eugene & ſur le bonheur de Malbouroug. Tout ſe plaignit dans l'armée vaincue, les troupes re-

procherent leur défaite à leurs Généraux, & ceux ci l'imputerent aux Soldats, ſurtout à la Cavalerie. 1704.

Le Roi reçut la nouvelle de ce malheur avec beaucoup de fermeté; mais les Miniſtres y parurent extrêmement ſenſibles. Cependant balancés par des accuſations réciproques, ils ne ſçavoient particuliérement ſur qui en rejetter la cauſe, lorſque l'arrivée du Marquis de Silli les détermina. Cet Officier pris à la bataille d'Hochſtet, fut envoyé par M. de Tallard, pour informer le Roi du mauvais ſuccès de cette journée, dont il rejettoit la faute ſur la Cavalerie. Le Marquis de Silli ajouta (on ne ſçait par quel motif) que la déroute avoit commencé par la Gendarmerie; c'en fut aſſez pour que Sa Majeſté dans un premier mouvement caſsât pluſieurs Officiers de ce Corps. Quelques raiſons qu'ils puſſent alléguer pour leur juſtification, on ne leur répondit rien autre choſe, que cette maxime des Romains, digne d'être appliquée à un Corps auſſi nombreux, auſſi bien compoſé, & auſſi brave que la Gendarmerie; qu'*il falloit battre l'ennemi, ou ſe faire tuer.*

Cependant M. de Chamillard, par

une attention louable, envoya sur les
1704. lieux pour s'informer exactement de
la vérité du fait. Il chargea un Officier
experimenté, de lui rendre un compte
fidéle de la conduite qu'avoit tenue la
Gendarmerie à la bataille, & cet Officier
lui écrivit la Lettre suivante, que
j'ai cru devoir rapporter.

MONSEIGNEUR,

» Comme vous m'avez ordonné par
» votre Lettre du 15 Septembre 1704,
» de vous informer de tout ce qui
» s'est passé dans la Gendarmerie; je
» crois être obligé, en l'absence du
» Major, de vous faire sçavoir le dé-
» sespoir où sont tous les Officiers des
» avis qu'ils reçoivent de Paris, sur
» les bruits que fait courir M. de Silli,
» Officier dans les troupes, contre le
» Corps. Seroit-il possible que sa ré-
» putation, si bien établie par tant
» d'actions différentes, qui lui ont
» attiré tant d'envieux, dépendît du
» caprice d'un particulier sans expé-
» rience ? Sera-t'il cru, lorsqu'il vou-
» dra dèshonorer de si braves gens,
» qui ont fait tout ce qu'ils ont pû
» pour se faire tuer pour le service du

» Roi en cette malheureuse journée ?
» Cependant il n'est que trop vrai 1704.
» qu'il a persuadé tout ce qu'il a voulu
» contre nous, & l'on nous mande
» qu'il a avancé, que la défaite de la
» Gendarmerie avoit attiré celle de la
» Cavalerie. Toute l'armée sçait, que
» nous avons chargé deux fois, avant
» que la Cavalerie ait approché des
» ennemis; que nous sommes restés
» en leur présence jusqu'à six heures &
» demie du soir; & que c'est par le
» centre où nous n'étions pas, qu'ils
» ont percé & commencé la déroute;
» c'est une chose de fait que personne
» ne peut contredire. Ne refusez donc
» pas, Monseigneur, en cette occa-
» sion si délicate, le privilége qu'on
» accorde aux criminels même, qui
» est, de ne nous pas juger sur le rap-
» port d'un homme seul, mais de plu-
» sieurs irréprochables, accoutumés
» aux actions, & qui virent clair en ce
» jour-là, que la vérité seule & non
» l'envie fera parler. Vous sçavez qu'il
» y en a une grande contre nous, jus-
» qu'à la bataille de Spire, où la Gen-
» darmerie seule avoit percé les enne-
» mis, & par-là donné le tems à notre
» Infanterie d'arriver. On osa d'abord

» parler mal d'elle; mais vous fûtes
1704. » bientôt informé de la vérité. Faites-
» nous la grace, Monseigneur, de la
» vouloir développer dans cette der-
» niere affaire; & vous sçaurez, que
» le Corps ne pouvoit faire autre chose
» dans la situation où il étoit, de se
» faire tuer comme il a fait, sans réus-
» sir dans ses charges, ayant toujours
» essuyé un feu d'Infanterie postée
» dans un chemin creux avec une pa-
» lissade devant elle, qui n'a été vûe
» que par ceux qui ont approché des
» ennemis aussi près que nous. Je dois
» vous dire aussi, Monseigneur, que
» nous nous sommes apperçus que M.
» le Maréchal de Tallard ne nous ai-
» moit pas, & nous ne sçavons par
» quel endroit nous avons eu le mal-
» heur de lui déplaire. Cependant nous
» le croyons trop juste, pour avoir
» chargé M. de Silli, de jetter sur
» nous les fautes de cette malheureuse
» journée. Il n'a point vû les deux
» premieres décharges que nous avons
» faites, n'étant revenu qu'après de
» la gauche de l'armée de M. le Ma-
» réchal de Marsin, où il étoit allé,
» il n'a pû voir à son retour, que les
» ennemis avoient eu le tems de for-

» mer devant nous quatre lignes l'une
» ſur l'autre : ce qui rendoit tous les 1704.
» efforts inutiles, renverſant bien la
» premiere, mais étant repouſſé par
» les trois autres. Enfin, ſi nous euſ-
» ſions pris la fuite, aurions-nous cin-
» quante-un Officiers tués ou bleſſés,
» quoiqu'il y en eût cinquante-trois
» abſens ? & preſque tous ceux qui
» reſtent, ont eu deux chevaux tués
» ſous eux, avec le grand nombre de
» Gendarmeries, dont j'ai eu l'honneur
» de vous informer. Meſſieurs de La-
» nion, Hautefort & Magnac, pour-
» ront vous dire que nous avons reſté
» avec eux ſur les hauteurs d'Hochſtet,
» juſqu'à dix heures du ſoir ; que c'eſt
» nous qui avons retiré du Château
» Meſſieurs de Surlaube & de Baume,
» & fait l'arriere-garde de tout juſqu'à
» Ulm. Oſerions-nous eſpérer que
» vous aurez la bonté d'informer le
» Roi des vérités que j'ai l'honneur de
» vous mander, & de donner par-là
» quelques conſolations à des Offi-
» ciers, à qui on a mis le poignard
» dans le cœur, & qui ſacrifient tous
» les jours leur vie & leurs biens pour
» ſon ſervice ? Nous attendons cette
» graçe de vous, &c.

1704.

Embarras de la Cour après la bataille.

M. de Chamillard satisfait de cet éclaircissement, parla au Roi en faveur de la Gendarmerie ; ce Corps excitoit depuis quelque tems la jalousie des autres troupes ; mais Sa Majesté méprisant les discours de ses ennemis, lui rendit son estime, ce qui ne contribua pas peu à lui conserver celle du Public, dont on s'efforçoit injustement de le priver. La cour s'occupa ensuite à faire de nouvelles levées, & comme la longueur de la guerre avoit épuisé les Villes & les Campagnes des Sujets qu'on y employe ordinairement, on fut obligé d'avoir recours à la force pour avoir des hommes. On augmenta par ce moyen la misere des familles, qui se virent la plupart privées de leurs principaux soutiens. Une partie de ces troupes furent destinées à marcher en Espagne, avec ordre de s'arrêter dans les Cevennes, pour combattre les Camisards. On avoit en vain employé pour réduire ces rebelles, la force des armes & les supplices les plus rigoureux.

Le Maréchal de Montrevel avoit aussi inutilement épuisé toutes les ressources, que lui inspiroit son extrême sévérité. Il avoit aigri le mal au lieu

de le soulager. Le Maréchal de Villars, qui fut envoyé à sa place, suivit une route tout opposée; aux menaces & aux supplices, il fit succéder la douceur & la clémence. Les Camisards déja fatigués par une longue guerre, dont ils ne prévoyoient pas si-tôt la fin, furent touchés de la conduite de ce Général, & plusieurs profiterent de l'Amnistie qu'il leur offroit. Le Maréchal essaya d'abord de gagner les Chefs; & il ne crut point s'abaisser en traitant avec de pareils gens, que les circonstances rendoient considérables, dans un tems où la Cour avoit besoin de toutes ses forces. Il traita avec Cavalier, & lui promit une Amnistie générale, la liberté de sortir du Royaume, la délivrance des prisonniers & la restitution des biens confisqués. Cavalier voulut ensuite faire ratifier par ses Compagnons ce Traité qu'il accepta, mais ils le reçurent à coups d'arquebuse, en l'appellant renegat & traître; en sorte qu'il fut tenté de rentrer dans leur parti, & de rompre avec le Maréchal de Villars; mais ce Général ne le perdit point de vue, & trouva bientôt moyen de s'assûrer de lui.

1704.

Suite de la guerre des Camisards.

Cavalier acheva de se laisser gagner par la promesse qu'on lui fit d'une pension de quinze cens francs & d'un Brevet de Lieutenant Colonel qui lui fut accordé en effet. On le combla de caresses ; & la Cour lui permit d'avoir une Garde qui le suivoit par-tout, jusques dans la chambre des Grands Seigneurs, chez lesquels il étoit invité. La Noblesse & le peuple s'empressoient pour le voir, & il étoit reçu par tout avec honneur. Il alla à Lyon & dans plusieurs autres Villes du Royaume. Voulant ensuite venir à la Cour, pour en obtenir la permission, il feignit d'avoir des secrets importans qu'il ne pouvoit, disoit-il, revéler qu'au Roi même. S'étant rendu à Versailles, il y demeura plusieurs jours, & eut quelques conférences avec M. de Chamillard qui le présenta à Sa Majesté ; ce Monarque le regarda & passa sans lui rien dire. Cavalier se vanta néanmoins de lui avoir parlé. On assura que Sa Majesté en le quittant avoit plié les épaules, comme pour marquer son dédain pour un homme qui avoit cependant tenu tête à ses meilleurs Généraux ; mais dont l'air & la figure n'avoit rien en effet que de bas & de

1704.

Leurs Chefs se sonmettent.

méprisable. Cavalier continua de parcourir le Royaume, toujours accompagné de ses Gardes, qui le garantirent souvent des insultes d'une foule de peuple mal-intentionné, qui se trouvoit sur son passage, moins pour voir un homme extraordinaire, que pour l'outrager. L'intention de la Cour étoit de le faire conduire au vieux Brissac; & pour cet effet, on donna ordre à la Maréchaussée de le suivre, sous prétexte de l'escorter. Cette conduite lui fit naître de violens soupçons, & il trouva bientôt moyen de s'échapper avec quatre vingt de ses gens. Sa diligence fut si grande, qu'il se vit en sûreté avant que la Maréchaussée se fût mise en devoir de le suivre. Elle courut néanmoins après; mais comme il avoit une nuit d'avance, on ne put l'atteindre. Il traversa le Piémont, se rendit en Suisse, & enfin en Angleterre où il s'arrêta. En passant par la Suisse, il écrivit à M. de Chamillard, pour justifier son évasion. Ce Ministre, qui vouloit le regagner, lui fit la réponse suivante: 1704.

» Je reçois votre Lettre du 4 de ce » mois, par laquelle vous prétendez » justifier votre évasion. Les prétextes

» dont vous vous servez, pourront
1704. » être reçus parmi les ennemis du Roi;
» mais moi, qui ai connu toute l'éten-
» due des bons traitemens qui vous ont
» été faits, je n'ai qu'à vous plain-
» dre de votre aveuglement, & de-
» mander à Dieu comme Chrétien,
» qu'il ne vous fasse pas porter la pei-
» ne de votre perfidie. Car comme
» homme, je sçais que vous ne la
» méritez que trop. Vous m'avez por-
» té vos plaintes, telles que vous les
» avez faites en Suisse. Vous deviez
» du moins attendre ma réponse, si
» vous aviez été de bonne foi. Je sçais
» que vous aviez dépêché un Courier
» au Duc de Savoye, depuis que vous
» êtes à Lauzane, & vous assembliez
» tout ce qu'il y a de Religionnaires
» fugitifs, pour en faire un Régiment,
» avec lequel vous lui offrez vos ser-
» vices. On m'a même assûré que M.
» l'Abbé de la Bourlie, qui se fait ap-
» peller le Comte de Guiscard, qui est
» d'Eglise depuis plus de quarante
» ans, jouissant d'une très-grosse Ab-
» baye, après avoir mené durant plu-
» sieurs années une conduite désor-
» donnée, abandonné de Dieu, &
» méprisé des hommes, a pris le parti

» de se faire *Renégat*, & de travailler
» contre son Roi, son devoir, son 1704.
» honneur, à détruire sa propre Patrie.
» Si ce sont-là les sentimens, dont
» vous composez le parti que vous
» formez contre le Roi, il faut espérer
» qu'il en sera vengé par une main
» plus puissante que la sienne. Il est
» encore tems d'avoir recours à la clé-
» mence de Sa Majesté, & un homme
» d'une condition aussi basse que la
» vôtre, chargé de tant de crimes,
» s'il n'est pas possedé d'un esprit dé-
» moniaque, sçauroit profiter de la
» grace que Sa Majesté lui avoit faite,
» en se retirant dans un lieu, où il
» pourroit vivre doucement, prier
» Dieu pour son bienfaiteur, sans ap-
» préhender les événemens d'une mal-
» heureuse destinée. Si vous êtes capa-
» ble de pareils sentimens, & de fidé-
» lité envers votre Roi, principe in-
» séparable de la véritable Religion,
» je vous offre tous les bons offices
» que je puis vous rendre; si au con-
» traire vous voulez vivre en Sujet re-
» volté, il ne me convient pas d'avoir
» davantage commerce avec vous.

Signé, CHAMILLARD.

1704. Le Marquis de Puisieux tenta vainement de l'avoir en sa puissance. Il sçut toujours se soustraire à la vengeance des Ministres de France ; mais à peine fut-il arrivé en Angleterre, qu'il tomba dans un mépris général. Le Chef des Camisards qui avoit eu l'audace de traiter avec son Souverain, détruisit bientôt par sa présence & par sa conduite, une réputation fondée sur l'imagination de quelques Partisans fanatiques. Il fut vû avec d'autres yeux par les Anglois, qui l'apprécierent selon sa juste valeur. A peine sçait-on l'année de sa mort. Ainsi la Cour se vit débarrassée de l'inquiétude qu'il lui causoit, & cessa de vouloir regagner un homme, dont elle n'avoit plus rien à craindre. Rolland son Successeur fut tué peu de tems après, & plusieurs de ses Lieutenans furent roués vifs. Il restoit un dernier Chef, dont le Maréchal de Villars avoit mis la tête à paix. Ce rebelle, témoin du supplice de ses Compagnons, reconnoissant que tôt ou tard il lui faudroit subir le meme sort, prit un parti qui lui réussit. Il connoissoit la générosité & la clémence du Maréchal, s'étant présenté à ce Général, qui ne le con-

Belle action d'un Chef de Camisards.

noiſſoit que de nom ; il lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis mille écus à celui qui le livreroit mort ou vif. Le Maréchal ayant répondu que oui : *Cette récompenſe me ſeroit due*, continua le Camiſard, *ſi mes crimes ne m'en avoient rendu indigne ; mais j'ai tant de confiance en la clémence du Roi & en votre généroſité, que je ne crains point de vous apporter moi-même cette tête criminelle, dont vous pouvez diſpoſer.* Il étoit à genoux en diſant ces paroles. Le Maréchal l'ayant fait relever, lui fit compter ſur le champ les mille écus promis, & expédier une Amniſtie générale pour lui & pour quatre-vingt perſonnes de ſa ſuite, exemple rare de douceur, qui fit plus d'effet que tous les ſupplices, & même que l'armée du Maréchal de Montrevel. Cette action de généroſité rapportée dans les Montagnes, fit réſoudre un plus grand nombre de Camiſards laſſés de leur miſere, à imiter l'exemple de leur Chef. En ſorte que ceux qui reſterent, mériterent peu les attentions de la Cour. 1704.

Cependant la guerre continuoit de toutes parts avec fureur, & avec des ſuccès aſſez égaux, La France voulant reprendre la ſupériorité qu'elle avoit

perdue depuis la bataille d'Hochſtet, 1704. fit de nouveaux efforts pour avoir de l'argent & des troupes. On publia diverſes Ordonnances pour enrôler de force les Payſans, qui refuſoient de ſe laiſſer ſurprendre aux piéges qu'on leur tendoit. Les Edits burſaux parurent auſſi en grand nombre. L'augmentation des monnoies ne fut pas oubliée, ni la création des nouvelles Charges. Le Parlement s'oppoſoit ſeulement pour la forme, à l'enregiſtrement des plus onéreux, ſçachant bien qu'on paſſeroit outre en cas de refus. Il montra cependant de la vigueur, en s'oppoſant à une innovation préjudiciable à ſes droits. La Cour voulant mettre une augmentation de gages pour les Conſeillers, le premier Préſident fit de ſi vives repréſentations à M. de Chamillard, que ce Miniſtre fit échouer le projet.

L'adminiſtration des Finances & le département de la guerre, n'étoient pas les ſeuls ſoins auſquels s'occupoit Chamillard. Il avoit également à contenir les eſprits, & à diriger les mouvemens de troupes ſur les Frontieres. Le Janſeniſme, flétri par tant de Décrets & de Conſtitutions, reparoiſſoit

de tems en tems avec de nouvelles forces. Le Ministre auroit pû se dispenser de se mêler de cette guerre Ecclésiastique ; mais les dispositions présentes de la Cour & la piété du Roi alarmée, l'avoient obligé de donner tous ses soins pour prévenir le désordre qui peut naître de la diversité des opinions. 1704.

La Cour, qui dans le tems des plus mauvais succès, avoit montré une constance à l'épreuve des revers, & continué de signaler sa magnificence par des fêtes & des plaisirs, vit augmenter sa joye par les avantages que remportoit le Duc de Vendôme en Italie. Les principales Villes de la Savoye avoient cédé sous l'effort de ses armes. Il venoit de triompher de l'habileté du Prince Eugene, & de la bravoure des Impériaux dans la bataille de Cassano, & la situation des affaires lui promettoit la conquête entiere de la Savoye. Cependant le peuple gémissoit dans l'intérieur du Royaume. Accablé sous le faix des impôts, achetant les victoires d'une partie de lui-même, il étoit peu sensible aux vains spectacles qu'on lui donnoit chaque jour des dépouil-

1704. les prises sur l'ennemi. Il parut être plus satisfait du supplice d'un Financier, qui avoit été long-tems l'objet de sa haine & de ses murmures.

Affaire de la Oouë. Le malheureux, nommé la Nouë, d'abord Laquais d'un Intéressé dans les Fermes, avoit trouvé moyen de suivre la fortune de son Maître, & de devenir lui-même Fermier Général. Bientôt oubliant son premier état dans le sein des richesses, il se soucia peu de lasser la patience du Public, par des concussions exorbitantes & par des dépenses excessives. Son argent aussi aisément distribué, qu'il étoit mal acquis, lui valut des protections qui le soutinrent quelque tems. Il se crut alors à l'abri de tout revers, & n'en devint que plus orgueilleux & plus insatiable. Les superbes édifices qu'il faisoit élever, sa table, ses ameublemens recherchés, sembloient vouloir braver les cris & la misere publique. On fit ouvrir les yeux à M. de Chamillard, sur l'insolence de la Nouë. Ce Ministre pressa la justice de venger le Roi & l'Etat par une punition exemplaire, qui épouvantât ses semblables. Son procès lui fut aisément fait

fait ; & ce grand nombre de protections qu'il avoit achetées d'une partie de ses rapines, purent à peine le sauver du dernier supplice. Il fut condamné à neuf années de Galeres & au Pilori, où il parut trois jours différens. Le peuple de Paris accourut en foule pour jouir de son ignominie, & oublia dans le moment, par une si foible vengeance, les maux dont il ne devoit pas être si-tôt délivré. 1703.

On vit former & exécuter dans ce même tems une entreprise odieuse en elle-même ; mais que ne peut l'amour de la liberté sur des gens intrépides ? Le Comte de la Barre, Officier de la garnison de Montmelian, un nommé la Place, Trésorier des Bailliages de Ternier & de Gaillard, & un autre Gentilhomme, avoient été enfermés dans le Château de Pierre-Encise à Lyon, pour différens sujets. Il n'y avoit point d'apparence qu'ils dussent être élargis si-tôt ; c'est ce qui les fit résoudre à périr ou à se sauver, préférant avec raison le danger de la mort, aux tourmens d'une longue & dure captivité.

Le Comte de la Barre n'étoit proprement qu'un prisonnier de guerre,

qu'on avoit surpris dans Chamberi,
1704. où il s'étoit introduit pour le service du Duc de Savoye. Il avoit la facilité d'écrire à ses amis, & l'on ne décachetoit point les lettres qu'il en recevoit. Son projet étant formé, il profita de la liberté qu'on lui laissoit, & de la négligence du Gouverneur, pour mander à ses amis, qu'on lui tînt des chevaux prêts pour un certain jour, qui étoit le 22 de Mai. Après avoir disposé les compagnons de sa captivité, il alla trouver Manneville, Gouverneur du Château, & lui dit, qu'ayant appris que sa femme étoit accouchée d'un fils, il souhaitoit se réjouir de cette heureuse nouvelle avec plusieurs autres prisonniers; qu'il alloit donner un repas à ce sujet, & qu'il le prioit d'être de la partie. Le Gouverneur y consentit, & se rendit dans la chambre du Comte, avec son Major & plusieurs personnes du dehors; ce qui empêcha les conjurés d'exécuter d'abord leur projet. Après le repas, le Major sortit pour reconduire les convives étrangers. Manneville le suivit & se rendit dans sa chambre, où il se mit dans un fanteuil un livre à la main.

Les Conjurés demeurés ſeuls, déliberent ſur le parti qu'il y avoit à prendre. Effrayés de l'horrible attentat qu'ils alloient commettre ſur des gens qui en uſoient bien avec eux, quelques-uns propoſerent de differer; mais le Comte leur ayant fait voir les ſuites fâcheuſes d'un retardement, la crainte d'être découverts, les détermina à cette exécution. Ils ſortirent au nombre de cinq; deux reſterent dans la cour, & les trois autres monterent à la chambre du Gouverneur, qui ne ſe défiant point du danger qui le menaçoit, les reçut à ſon ordinaire. Ils ſe jetterent ſur lui, & lui mirent un baillon pour l'empêcher de crier. Leur intention étoit ſans doute d'en reſter là; mais ayant voulu faire de la réſiſtance, il fut poignardé à l'inſtant. Les cris qu'il pouſſa attirerent une ſervante qui voulut ſonner la cloche pour donner l'alarme; mais elle eut le même ſort que ſon maître. Après lui avoir donné un coup de poignard, ils lui liérent les pieds & les mains, & la laiſſerent expirante à côté de lui. Deux autres priſonniers reſtés exprès dans la cour, envoyoient les gardes l'un après l'autre dans la chambre; &

1704.

à meſure qu'ils entroient, on les maſ-
1704. ſacroit. Un jardinier & un cuiſinier, furent auſſi poignardés. Enſuite, le Comte de la Barre fit ouvrir tous les cachots, en criant: *Sauve qui peut, le Gouverneur eſt tué avec toute ſa Garde.* Pluſieurs, qui n'étoient là que pour cauſe de Religion, refuſerent de profiter de la liberté qu'on leur offroit de cette maniere. Ils aimerent mieux la devoir à leur innocence, ou à la clémence du Roi; & le Comte de la Barre ſortit, lui cinquiéme, en plein jour par une porte de derriere. Ils monterent ſur des chevaux qu'on avoit eu ſoin de tenir prêts, & ſe rendirent en diligence à Genêve. La Maréchauſſée avertie trop tard, courut inutilement après eux. M. de Chamillard écrivit à l'Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe & au Réſident à Genêve; mais ceux-ci firent de vains efforts pour qu'on leur remît les coupables.

1706. A cette exécution ſanglante ſuccéda un établiſſement digne des ſoins d'un Miniſtre ſi éclaré. La ville de Montpellier, déja ſi célebre par ſon Ecole de Médecine, envioit depuis long-tems à la Capitale l'avantage d'avoir une Académie des Sciences.

Les principaux Habitans écrivirent à M. de Chamillard. Ce Ministre sollicita Sa Majesté en faveur de la ville de Montpellier, & elle obtint cette année des Lettres-patentes pour l'érection d'une Académie des Sciences. Le Roi déclaroit dans ses Lettres, qu'il la prenoit sous sa protection, & que son intention étoit, qu'elle ne fît qu'un même corps avec celle de Paris. Il lui donna en même-tems des Statuts, qui contenoient quarante-trois articles, assez conformes à ceux de l'Academie des Sciences de Paris. Ainsi l'on voit qu'au milieu même du tumulte des armes, & dans des tems de disgraces, on continuoit d'élever de nouveaux Temples aux Muses & de protéger les Sçavans. 1706.

Cependant la France espéroit de se remettre bientôt de ses pertes. L'Electeur de Baviere étoit fortement attaché à nos intérêts. Il s'étoit déclaré ouvertement contre l'Empereur; ses troupes étoient jointes aux nôtres, & l'on avoit tout sujet d'espérer que les armées Françoises alloient reprendre leur premier ascendant sur celles des ennemis, lorsqu'on reçut à la Cour la nouvelle fâcheuse de la perte de la

1706. bataille de Ramillies. On sçait assez les tristes détails de ce fatal évenement. Toute la Cour fut consternée, & on croyoit voir les ennemis dans le cœur de la France, qui restoit, pour ainsi dire, sans défenseurs, l'armée presqu'entiere ayant été faite prisonniere de guerre. M. de Chamillard sur-tout, se montra extrêmement sensible à cette perte. Il en comprenoit les suites, & sçavoit trop qu'il est ordinaire d'attribuer aux Ministres les évenemens fâcheux. On s'en prit à lui comme il l'avoit prévû : on se plaignit de toutes parts.

Les François trop accoutumés aux bons succès, ne pouvoient supporter alors le moindre revers. Heureusement pour le Ministre de la Guerre, le Roi ne parut aucunement ému de ce qui causoit tant d'inquiétudes à ses Sujets. Ce n'est pas qu'il ne fût touché d'un événement qui menaçoit de rendre ses Etats le Théâtre d'une guerre, qui avoit été faite jusques-là sur les terres de ses ennemis. Il entendoit aussi tous les discours qui se débitoient au désavantage de Chamillard ; mais Sa Majesté connoissoit la droiture de son intention, & l'inconstance de la fortu-

ne; de ſorte que ſans faire d'attention aux vaines clameurs d'une multitude mécontente; il concerta avec le Miniſtre de la Guerre, les moyens de réparer les malheurs de la derniere campagne. M. de Chamillard employa en cette occaſion, tout ce qui pouvoit rappeller la victoire dans le parti des François, il donna ſes ordres pour amaſſer des proviſions ſur les frontieres. Il ſongea à la défenſe des villes, qui demeuroient expoſées, & à lever de nouvelles troupes, pour arrêter, s'il étoit poſſible, les progrès des Alliés. En même tems le Roi rappella le Duc de Vendôme, qui commandoit dans le Piémont. M. de Chamillard auroit ſouhaité qu'il eut pû ſe multiplier. Il valoit lui ſeul une armée, & d'ailleurs on ne ſe plaignoit jamais du Miniſtre de la Guerre, où ce Général combattoit.

1706.

M. de Vendôme commande en Flandre.

Rien n'étoit plus flatteur que l'expoſé des Patentes, qui confioient au Duc de Vendôme le commandement de l'armée de Flandres. On vouloit par ces témoignagnes honorables à ſon courage & à ſa capacité, le diſpoſer au périlleux emploi, dont il alloit ſe trouver chargé. Ce Prince en connoiſ-

1706. ſoit lui-même le danger; & dans les différentes conférences qn'il eut avec le Roi & M. de Chamillard, il ne leur diſſimula point, qu'on l'expoſoit à perdre en Flandre la réputation qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe ailleurs. Le Miniſtre de la Guerre l'aſſura qu'il recevroit de prompts ſecours, que le malheur des tems avoit réduit la Cour à ſe contenter d'arrêter les progrès des Alliés en Flandre, & qu'on lui tiendroit alors autant de compte de la conſervation d'une ſeule place, que de la plus éclatante victoire, dans les occurrences plus heureuſes. Le Duc de Vendôme partit donc, & fut reçu des troupes avec de grandes acclamations. Son deſſein étoit d'obliger les ennemis à lever le ſiege de Menein; mais que pouvoit-il eſpérer avec les débris d'une armée à peine remiſe de ſes frayeurs contre des troupes victorieuſes, encouragées par leur nombre & par leurs premiers avantages? Elles aſſiégerent & prirent pluſieurs villes, ſans qu'il pût s'oppoſer à leurs conquêtes.

Le même malheur qui accompagnoit nos armes dans la Flandre, les ſuivoit en Italie. Pour l'intelligence de ce fait, je ſuis obligé de remonter à l'année

précédente, & de faire voir la dispo- sition où étoient alors nos armées au-delà des Monts. Le Roi ayant eu dessein de subjuguer en peu de tems le reste de la Savoye, avoit envoyé le Duc de Vendôme & le Maréchal de Tessé, pour y commander ses armées. Le premier avoit autant d'habileté que de réputation. Le second s'étoit distingué en plusieurs occasions importantes, tantôt à la tête des armées, tantôt dans les conseils, & dans les discussions pénibles des affaires de l'Etat; il connoissoit & sçavoit soutenir les intérêts de sa patrie & de son Roi, il possédoit l'art de plaire & de se rendre utile, & il n'y eut gueres de plus parfait Courtisan; cette derniere qualité qui semblera peut-être la moins nécessaire, est souvent la plus difficile à acquérir, elle sert également à la fortune & au succès des entreprises de celui qui la posséde. Enfin Tessé après s'être montré brave Officier & grand Négociateur, parut d'abord heureux Général. Il conquit plusieurs places avec le Duc de Vendôme; & ces premiers avantages leur assuroient la conquête de la Savoye, lorsque le Maréchal de Tessé tomba malade. Il falloit

1706.

le remplacer,& le Roi choisit la Feuil-
1706. lade, gendre de M. de Chamillard. La Feuillade étoit brave, cette qualité est héréditaire dans sa Maison. Il avoit servi avec honneur, & s'étoit distingué pendant plusieurs campagnes. On présuma favorablement de sa capacité, & ses ennemis ne lui trouverent alors d'autre défaut, que celui de se confier trop lui-même sur son habileté, & de ne pas faire assez de cas de l'expérience & de l'avis de ses subalternes; soit qu'il eût en effet cette présomption dont on l'accusoit, ou qu'il craignît que les différens conseils qu'il recevoit de toutes parts, ne l'obligeassent de s'écarter des regles qu'on lui avoit prescrites. Cependant le titre de gendre du Ministre de la Guerre, étoit un avantage capable de suppléer à ce qui auroit pû manquer au Duc de la Feuillade, des qualités de Général.

Chamillard doublement intéressé au succès d'une guerre, dont dépendoit sa réputation & celle de son gendre, n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le faire réussir. Le Marquis de Sales fut le premier qui ressentit les effets de l'activité du nouveau Général.

Le Duc de la Feuillade l'attaqua, lorſqu'il eſſayoit de jetter des troupes dans Anneci, & le défit entiérement. Il raſſembla enſuite les différens Corps épars, afin de s'oppoſer à Saint-Remi, Officier du Duc de Savoye, qui venoit de faire lever le blocus de Montmelian. Enſuite ſes troupes étant devenues ſupérieures, il lui fut aiſé de ſe rendre maître de la campagne, & par conſéquent de toute la Savoye, qui n'étoit preſque défendue par aucune place forte. Après avoir délivré Chamberi, & remis le blocus devant Montmelian, il ſe prépara à entrer dans le Piémont, où le Duc de Savoye avoit raſſemblé ſon armée. Ce fut par de tels exploits, qu'il ſignala ſon arrivée dans la Savoye. Les nouvelles qui en furent apportées à la Cour, conſolèrent la France des pertes qu'elle faiſoit ailleurs, & réjouirent beaucoup le Miniſtre en particulier. 1706.

Pendant ce temps-là, le Duc de Vendôme toujours favoriſé de la fortune, s'étoit emparé des principales villes du Piémont en préſence même de l'armée ennemie. Le Duc de la Feuillade pouſſa de ſon côté les troupes de Savoye juſqu'à Suze, qu'il in-

vestit le 29 de Mai. La ville étoit de-
1707. fendue par une forte garnison. De
plus, les Vaudois réconciliés avec
leur Souverain, se jetterent dans la
place, & la garnison fut encore ren-
forcée par un secours, que le Comte
de Castel-Monte amena aux assiégés.
Leur nombre n'empêcha point M. de
la Feuillade de réduire la place au bout
de douze jours de tranchée ouverte.

Une reddition si prompte d'une ville si bien fortifiée, surprit tout le monde, & le Duc de Savoye ne doutant point qu'il n'y eût de la trahison, ou du moins de la lâcheté dans les défenseurs de Suze, fit punir les principaux Officiers de la garnison; mais leur supplice ne répara point ses pertes, & le bonheur qui accompagnoit par-tout les armes du Duc de Vendôme & du Duc de la Feuillade, lui faisoit craindre de perdre bientôt jusqu'à la derniere de ses places. Il implora de nouveau le secours de ses voisins, & sur-tout de l'Empereur, qui étoit principalement intéressé à sa défense. Le Prince Eugene, un des plus grands Généraux du monde accourut le défendre à la tête d'une puissante armée. Le salut du Duc de Savoye dépendoit

de ſes ſuccès. Auſſi le Prince Eugene mettoit-il tout en uſage pour pénétrer dans le cœur de ſes Etats ; mais le Duc de Vendôme oppoſoit un obſtacle invincible à ſon paſſage, pendant que le Duc de la Feuillade préparoit toutes choſes pour mettre le ſiége devant Turin, & cette ville fut inveſtie. C'étoit porter le dernier coup au Duc de Savoye, auſſi ce Prince n'épargna-t'il rien pour conſerver une place, qui ſeule pouvoit lui rendre, ou lui faire perdre le reſte de ſes Etats. Il la munit d'hommes & de vivres, fit placer ſur les ramparts une artillerie nombreuſe, choiſit de bons Canoniers & d'excellens Ingénieurs ; & croyant après ces précautions que ſa préſence n'étoit plus néceſſaire à Turin, il en ſortit & ſe poſta aux environs de cette ville, avec un Corps de trois ou quatre mille chevaux, pour examiner les mouvemens des François, & attendre le Prince Eugene qui s'avançoit à ſon ſecours. Malgré la vigoureuſe réſiſtance du Comte de Thaun, à qui le Duc de Savoye avoit confié la défenſe de ſa capitale, elle ne pouvoit éviter de tomber bientôt au pouvoir des François, lorſque la Cour, comme je l'ai

1707.

Siége de Turin.

1707. dit plus haut, rappella le Duc de Vendôme, qui laissa le siége sous la conduite de la Feuillade.

Le siege de Turin forme un si grand événement dans notre Histoire, l'on a débité tant de sentimens différens, le Public a jusqu'ici témoigné à cet égard tant de prévention, & aussi tant d'incertitude, que je me crois obligé de m'étendre sur ce qui le concerne; d'autant plus que M. de Chamillard, déja maltraité après la perte de la bataille de Ramillies, se vit déchiré avec fureur après la levée du siege de Turin. Dans cette horrible confusion de murmures, de plaintes, de reproches & d'accusations, la vérité n'osa se montrer au grand jour; non qu'elle fut conforme à ces discours téméraires, qui se sont débités au désavantage de tant de personnes considérables; mais parce qu'elle choquoit ouvertement certaines apparences, que trop de gens étoient intéressés à faire recevoir le faux, ou du moins à faire durer l'incertitude, & qu'en certaines occurrences, il est plus dangereux de se justifier, que de se laisser croire coupable. On regardoit d'ailleurs comme nécessaire, de rejetter la cause des

mauvais événemens sur les Généraux, sur les Ministres, & sur des intrigues, pour ne pas décourager les troupes, & les laisser jouir entr'elles de leur réputation de valeur; mais après avoir lû avec toute l'attention possible, la multitude d'Ouvrages qui ont traité de cette matiere; après avoir murement réfléchi sur leurs contradictions, & sur les rapports qu'ils ont entr'eux; j'ai cru devoir retracer encore une fois aux yeux du public, le triste monument de notre Histoire. On conviendra que s'il ne m'a pas été possible de découvrir la vérité, j'ai fait à cet égard plus d'efforts que ceux qui m'ont précédé. 1707.

On sçait assez quel fut le caractere de Louis XIV. Madame de Maintenon avoit un grand pouvoir sur son esprit; cependant son crédit n'étoit point fondé sur la facilité du Roi, mais seulement sur la connoissance qu'avoit le Monarque de l'attachement de Madame de Maintemon pour sa personne, de son zèle pour ses intérêts, de sa candeur & de sa capacité. Il suivoit ses avis seulement, parce qu'ils étoient avantageux & salutaires. On n'a jamais douté qu'elle n'eût beaucoup

d'eſprit, & cette qualité, jointe à un
1707. grand intérêt de réuſſir, ſuffit pour inſpirer les meilleurs conſeils.

M. de Chamillard faiſoit aſſiduement ſa cour à Madame de Maintenon. Il déſiroit comme elle le bien du Royaume, & la ſatisfaction d'un grand Roi leur bienfaicteur commun. Ce Prince aima comme un particulier, tous ceux qu'il eſtima. Il eſt plus aiſé aux François, qu'à aucun autre peuple, de comprendre quel ſentiment la faveur & l'amitié d'un grand Roi impriment dans une ame; & lorſque l'on ajoutera que M. de Chamillard ne pouvoit faire ceſſer les murmures excités par la derniere défaite, que par d'heureux ſuccès, & que ſes plus grands ennemis ont toujours reconnu en lui de la probité, & une droiture à toute épreuve; on ſera perſuadé que ce Miniſtre n'a donné aucun fondement aux calomnies dont on a tenté de noircir ſa réputation. On n'employe d'ordinaire l'intrigue que pour réuſſir. Que pouvoit-il lui arriver de plus fâcheux qu'une nouvelle défaite?

Madame de Bourgogne, jeune, belle, vive, pleine d'eſprit & d'enjouement, jouiſſoit de la tendreſſe de

Louis XIV, elle désiroit sans doute
que la fortune cessât de persécuter son 1707.
pere, & peut-être que la nature lui fit former quelquefois des vœux contraires aux progrès des armes du Roi, contre le Duc de Savoye, & à ses devoirs présens; mais qui peut prouver que ses démarches ayent jamais cessé d'être innocentes? On allégue qu'oubliant tout-à-coup l'éloignement qu'elle avoit témoigné jusques-là pour Madame de Maintenon, aussitôt qu'elle vit les Etats de son pere ravagés par les troupes Françoises & sa capitale assiégée, elle accabla cette Dame de caresses, & rechercha son amitié avec empressement. Cette Princesse espéroit que les prieres de Madame de Maintenon, jointes aux siennes, désarmeroient la colere du Roi, irrité plus que jamais contre son pere. Cette opinion paroît plus naturelle, que celle qui veut que la confidente & l'amie d'un grand Roi, qu'un Ministre fidèle & attaché, l'un & l'autre dégagés par toutes sortes d'intérêts par rapport au Duc de Savoye, ayent sacrifié leur réputation, la gloire de leur Maître & le salut de la Patrie, aux sollicitations d'une Princesse, qui

1707. d'ailleurs étoit incapable sans doute de leur demander le sacrifice de tant de devoirs sacrés. La pureté des intentions du Ministre, étoit suffisamment marquée, par ce qu'il fit au sujet du Duc d'Orléans : ce Prince avoit signalé son courage en plusieurs occasions ; il avoit étudié particulierement l'art de la guerre, & désiroit avec ardeur de commander une armée. Chamillard seconda ce désir. Il étoit persuadé de la capacité du Prince ; le Roi lui-même étoit parfaitement instruit de ses grandes qualités. Il montroit dès lors toutes celles qui forment un grand Capitaine ; mais son âge inspiroit quelque défiance ; & si l'exemple du Prince de Condé, vainqueur à vingt-deux ans, parloit en sa faveur, il avoit contre lui la prudence du Roi & le mauvais état des affaires, qui ne permettoient pas de rien hasarder. Ainsi lorsque Sa Majesté consentit à lui donner le commandement de l'armée d'Italie, elle crut devoir prendre quelque précaution contre l'ardeur & la témérité, qui accompagnent presque toujours le courage & la jeunesse. Il étoit à craindre qu'un premier Prince du Sang, avide de gloire, ne

Le Duc d'Orléans va commander en Italie.

s'exposât trop pour en acquérir plus promptement, & ne fut trop aisément suivi. La Cour donna donc des ordres précis au Maréchal de Marsin, digne éleve du grand Condé, pour opposer ses conseils à la vivacité du Duc d'Orléans. Notre Histoire est remplie des exemples d'une pareille conduite; & cependant cet ordre du Roi, qui confioit secrettement au Maréchal de Marsin la principale autorité, est le fondement de ces bruits injurieux répandus dans toute l'Europe, contre les personnes les plus respectables de l'Etat. 1707.

Le Duc d'Orléans joignit l'armée Françoise, qui avoit quitté les bords de l'Adda, dont elle n'avoit osé disputer le passage au Prince Eugene, espérant de mieux défendre celui du Mincio. Le nouveau Général trouva les troupes en désordre, plus disposées à fuir qu'à combattre, manquant d'ailleurs de vivres & de provisions, pendant que tout étoit en abondance dans le camp du Maréchal de la Feuillade. Le Ministre de la Guerre, à qui l'on fit un grand crime de cette disette dans l'armée d'observation, se justifia en faisant connoître la difficulté qu'il

y avoit à faire passer des convois à
1707. cette armée, environnée de toutes parts des troupes du Prince Eugene & du Duc de Savoye, qui avoit échapé aux poursuites de la Feuillade, reculant sans cesse devant le premier, lui abandonnant, sans presque rendre de combat, les postes les plus avantageux, & ses Chefs n'entreprenant rien pour se procurer plus de secours & plus d'aisance.

Les troupes s'étoient en effet extrêmement relâchées depuis le départ du Duc de Vendôme; elles faisoient revivre entr'elles cet ancien proverbe, que les armées Françoises n'obtiennent jamais en Italie que des succès passagers. Le Prince Eugene profitant en habile homme de leur inaction & de leur découragement; aidé par les gens du pays, aussi ennemis des François, qu'ils étoient dévoués au Duc de Savoye, il eut toujours des vivres en abondance; les Paysans travailloient eux-mêmes à lui construire des Ponts, pour faciliter son passage, pendant que les François harcelés de tous côtés, avoient en tête un Général habile & des troupes supérieures. Le Prince Eugene si bien secondé, par-

vint à leur dérober plusieurs jours de marche. Ce fut en vain que le Duc d'Orléans entreprit de lui fermer l'entrée du Piémont. Il y pénétra malgré ses efforts, & le Duc d'Orléans qui avoit laissé le Comte de Medavi sur le haut Mincio, pour faire tête au Prince de Hesse, se hâta de rejoindre le Duc de la Feuillade; celui ci s'avança pour le rencontrer, & ils revinrent ensemble devant Turin. Cette ville eut alors à soutenir les efforts de deux armées & de trois Généraux célébres, le Duc d'Orléans, le Maréchal de Marsin & le Duc de la Feuillade. 1707.

Le Duc d'Orléans, mécontent des travaux de ce dernier, lui reprocha la longueur du siége, commencé depuis près de trois mois, sans qu'il y eût apparence d'une reddition prochaine. La Feuillade représenta la force de la capitale du Piémont, défendue par sa situation avantageuse & par la régularité de ses fortifications, ayant pour garnison une armée entiere commandée par les meilleurs Officiers de l'Europe, & se trouvant munie de tout ce qui étoit nécessaire pour faire la plus vigoureuse résistance. D'ailleurs, il manquoit d'Ingénieurs; la plupart

avoient été tués, & il ne lui reſtoit
1707. qu'un petit nombre de gens peu au
fait de cet Art. Ses batteries étoient
mal diſpoſées, & ſe trouvoient le plus
ſouvent démontées par celles des ennemis.
Le Duc d'Orléans répara ces
déſordres : on redoubla les attaques;
une nombreuſe artillerie foudroyoit
jour & nuit tous les ouvrages. Ce
Prince étoit toujours ſur pied, animoit
le ſoldat ; c'étoit un feu terrible
& continuel : enfin les Aſſigés obligés
d'y répondre, après avoir rempli le
Camp d'une grêle de bombes & de
pierres, que leurs mortiers lançoient
continuellement, manquerent de poudre.
Ils avoient auſſi conſumé la plus
grande partie de leurs vivres ; & de
l'aveu même des ennemis, la place ne
pouvoit plus ſe défendre deux jours,
lorſque le Prince Eugene ayant joint
le Duc de Savoye, ils ſe préparerent
à marcher enſemble pour forcer nos
lignes. Le Duc d'Orléans informé de
leur deſſein, aſſembla auſſitôt un
grand Conſeil de guerre, & propoſa
de ſortir des lignes, pour combattre
les ennemis en raſe campagne. Il dit
qu'il ne doutoit point qu'alors on ne
remportât une victoire complette, &

Extrémité des Aſſiégés.

que l'on seroit battu au contraire, si l'on s'obstinoit à rester dans les retranchemens. Ce Prince ajouta, que les quartiers se trouvant éloignés & séparés les uns des autres, ne pourroient se secourir mutuellement, & que les ennemis les attaquant ainsi divisés, en triompheroient sans peine.

1707.

Avis différens des Généraux François.

Le Maréchal de Marsin fut d'un avis opposé. Il eut d'abord ses approbateurs comme celui du Duc d'Orléans. L'un & l'autre tendoient également à prendre Turin & à battre les ennemis; mais les moyens étoient différens. Le Prince étoit persuadé que les Alliés attaqueroient ses lignes. Marsin ne pouvoit les croire capables de cette témerité, & il pensoit qu'en se tenant à l'abri des retranchemens, on épargneroit les troupes, & on forceroit la ville, réduite aux dernieres extrêmités, de se rendre à la vue même des ennemis.

Le Comte d'Estain, qui s'étoit signalé par son courage & par sa prudence durant tout le cours de ce siége, venoit de battre un parti de quatre cens cavaliers ennemis, qui s'étoient avancés à dessein de se jetter dans la place; ils avoient chacun un sac de

poudre en croupe. Les prisonniers que
1707. le Comte d'Estain avoit fait en cette occasion, déclarerent que la ville manquoit de munitions ; un déserteur de la garnison assura en même-temps que la ville étoit réduite aux abois, ce qui fortifioit de plus en plus le Maréchal de Marsin dans son opinion, il l'appuyoit de raisons plausibles. Celles du Duc d'Orléans ne paroissoient pas moins solides, & s'accordoient mieux avec cet axiome de guerre, qui veut que toute armée soit battue dans ses lignes. Il y eut à ce sujet de grandes contestations dans le Conseil de guerre, chacun soutint son opinion avec fermeté ; mais celle du Duc d'Orléans alloit l'emporter, lorsque le Maréchal de Marsin tira, dit-on, de sa poche un ordre du Roi, qui défendoit de risquer le combat. Peut être le Maréchal de Marsin ne fit-il point attention que les circonstances l'exemptoient de l'exécution de cet ordre. La Cour avoit supposé comme lui, que les ennemis n'oseroient entreprendre de forcer les retranchemens, & peut-être avoit-elle laissé à sa prudence d'agir moins selon qu'elle avoit prévû, qu'en conséquence

quence des mouvemens des ennemis.
Quoiqu'il en soit, on ne répliqua 1707.
point à l'ordre qu'il montra. Le Duc d'Orléans fut le premier à donner l'exemple d'une prompte obéissance ; & quoiqu'il prévît le malheureux succès de la défense qu'il se préparoit de faire, ce Prince donna ses ordres avec la même securité, que s'il eût été assuré de la Victoire.

On a vû ci-devant la situation de la Ville de Turin & du Pays qui l'environne ; il reste à dire, quelle étoit dans cet instant celle de l'armée Françoise. Elle se trouvoit encore forte d'environ quarante mille hommes, divisés d'abord en trois corps ; le premier commandé par le Duc d'Orléans, étoit posté en deçà du Po ; le second sous le Duc de la Feuillade, s'étendoit depuis la gauche de la riviere Doire, jusqu'à la droite de ce fleuve ; le troisiéme & le plus considérable, occupoit la hauteur des Capucins, sous les ordres d'Albergotti & d'Arene, Lieutenans Généraux. Tous les Quartiers de notre armée étoient ainsi séparés les uns des autres par trois rivieres, le Po, la Staure & la Doire. De plus, les Généraux avoient été

1707. obligés de s'affoiblir, en dispersant des troupes dans une multitude de Cassines, répandues aux environs de Turin. Sans cette précaution, les milices & les Paysans qui s'assembloient de tous côtés, auroient harcelé sans cesse les Assiégeans. De sorte qu'avec moins de trente mille hommes, les François étoient obligés de garder une circonvallation de près de cinq lieues, coupée par les rivieres que je viens de nommer, & rendue plus difficile à garder par l'inégalité du terrain.

Le Prince Eugene ayant fait ses observations, jugea que si l'ennemi l'attendoit dans ses lignes, il couroit risque d'être battu; que s'il prenoit le parti d'en sortir pour lui livrer bataille, il ne pourroit alors lui opposer que la moitié de ses troupes, ou bien que Turin cessant d'être si étroitement serré, il seroit d'autant plus aisé d'y faire entrer un puissant secours, que tout le Pays étoit pour le Duc de Savoye, & que différens corps de troupes, qui rodoient nuit & jour autour de la Place, n'attendoient qu'un instant favorable pour se jetter dedans avec des vivres & des munitions.

Le raisonnement du Prince Eugene justifioit à peu près également les opinions différentes du Duc d'Orléans & du Maréchal de Marsin : il y avoit du danger à rester dans les lignes, à cause de la difficulté de les conserver. On ne pouvoit non plus les abandonner sans se mettre en risque de perdre la Place, qui comme je l'ai dit plus haut, ne pouvoit plus tenir deux jours. Le Prince Eugene ayant pris ses mesures, les ayant arrangées sur cette foule de circonstances qui toutes lui étoient favorables, se présenta d'abord comme s'il eût voulu attaquer le Duc d'Orléans, qui se tenoit toujours en deçà du Po; mais ce Prince prévoyant qu'il seroit aisément forcé par une armée entiere, lui qui n'avoit que huit mille hommes, obligea les Alliés à changer de dessein en se postant entre la Staure & la Doire, où il croyoit pouvoir se défendre avec plus d'avantage. Il laissa les troupes sous le Commandement de Marsin, & se rendit à la grande armée. Les ennemis certains que le succès dépendoit de leur diligence, passerént aussi-tôt la Doire avec toutes leurs forces, & se posterent vis-à-vis

1707.

Les ennemis marchent contr. nos retranchemens.

le nouveau Quartier. Quoique Mar-
1707. sin eût fait travailler avec toute l'ardeur imaginable à ses retranchemens, ils n'étoient point achevés lorsque le Prince Eugene se présenta pour l'attaquer. La nuit qui survint, suspendit l'action, & l'Artillerie de la Ville & des deux Camps, commença à tonner avec fureur à la pointe du jour.

Les Habitans de Turin, espérant de sortir enfin de la profonde misere où ils étoient réduits, animés par les cris de joye de la garnison, sortirent en foule de leurs maisons pour être les témoins du combat; les plus curieux se placerent sur les lieux les plus élevés de la Ville, & même sur les remparts. Les plus braves prirent les armes & se mêlerent avec ceux qui se préparoient à faire une sortie sur les François, pendant que l'armée du secours les attaqueroit de front. Néanmoins comme on manquoit de poudre dans la Ville, le Comte de Thaun avoit décidé que cette sortie ne se feroit point, si les François avoient l'avantage, & qu'on ne l'entreprendroit que tard, en cas que la victoire balançât, pour la déterminer en faveur des Alliés.

Le Comte de Thaun ayant fait inſtruire le Prince Eugene de cette diſpoſition, ce Général marcha contre le Maréchal de Marſin, à la tête de toutes ſes forces, ſi l'on en excepte un détachement de milices, qu'il avoit envoyé vers la hauteur des Capucins, ſur la droite du Po, dans l'intention de faire entrer du ſecours de ce côté-là dans Turin, pendant qu'il combattroit. Marſin s'étonna d'abord que les ennemis oſaſſent l'attaquer; mais conſidérant leur nombre, & examinant avec d'autres yeux l'état des retranchemens qui le couvroient, ce Général s'étonna bien plus qu'il eût lui-méme oſé les attendre.

1707.

Le Maréchal de Marſin eſt attaqué.

Les Alliés excités ſurtout par l'exemples & par les exhortations de Langallerie, fondirent de toutes parts ſur lui. Quoique Marſin déſeſpérât alors de conſerver ſon poſte, il ſe battit avec une valeur extraordinaire, voulant réparer, s'il étoit poſſible, à force de courage le deſavantage du nombre, & peut-être la faute qu'il avoit commiſe, en s'oppoſant à l'avis du Duc d'Orléans. Ce Prince ayant appris que Marſin, après avoir repouſſé pluſieurs fois les ennemis du-

[redacted] pendant trois heures entieres, se voyant
707. sur le point d'être forcé, s'abandonnoit à son désespoir, accourut à son secours. Ce fut alors que l'on comprit combien il y avoit eu de témerité à attendre l'ennemi dans les lignes. Le Duc d'Orléans ne put être suivi que de ses Domestiques, & par environ cinquante chevaux, à cause de l'éloignement des Quartiers, & des précautions que les ennemis avoient pris pour augmenter les obstacles qui s'opposoient à leur réunion.

En arrivant au Quartier de Marsin, ce Prince apperçut les ennemis sur le point d'entrer de tous côtés dans les retranchemens; nos Soldats quoique mis en desordre se défendoient comme des lions, & ne cédoient le terrain qu'avec la vie. Tous s'étoient flattés de la conquête de la Place, & ils aimoient mieux mourir, que de survivre à leur défaite. L'arrivée du Duc d'Orléans augmenta leur fureur, surtout lorsqu'ils virent que ce Prince, croyant qu'il étoit inutile dans cette extrémité de faire le Général, ne parut plus qu'un Soldat plus déterminé qu'ils ne l'étoient eux-mêmes. Il se jetta au milieu des ennemis l'épée à la

main, tua ou écarta ceux qui oſerent l'approcher. Les principaux Officiers de ſa Maiſon qui l'accompagnoient, le couvroient autant qu'il leur étoit poſſible. L'Abbé de Grancé même, oubliant ſon état pour partager les périls de ſon Maître, tomba mort à ſes côtés des coups qu'on lui portoit, & qu'il avoit paré aux dépens de ſa vie. Enfin le Duc d'Orléans reçut lui-même deux playes dangereuſes, dont l'une lui découvroit l'os du bras; ce qui l'obligea de ſe retirer, pour ſe faire penſer. Alors Marſin ayant été tué, ce qui reſtoit de troupes dans les retranchemens, couvertes de bleſſures, ou épuiſées de fatigues, prirent le parti de la retraite, & abandonnerent leurs équipages & leur Artillerie.

1707. Valeur du Duc d'Orléans.

Cependant le reſte des troupes Françoiſes, ſous les ordres d'Albergoti & de S. Frémont, deſeſpérées de n'avoir pû ſecourir le Quartier de Marſin, bravoient les ennemis dans les poſtes qu'elles occupoient; & pendant que ceux-ci ſatisfaits de s'être ouvert un paſſage juſqu'à la Ville aſſiégée, ſe hâtoient d'y faire entrer des Soldats & des proviſions, Albergoti

1707. & Saint Frémont continuoient de battre en bréche, interrompant à coups de canon les cris de joye des Alliés. Ils tirerent contre la Place jusqu'à la nuit *; mais croyant avoir assez fait pour leur gloire, ils songerent à leur sureté. Le Duc d'Orléans blessé, venoit d'ordonner la retraite, & l'avoit commencée lui-même avec ce qui restoit des troupes du Quartier de Marsin, prenant la route de Pignerol. Il envoya ordre à Albergoti & Saint Frémont de le suivre, & ils firent prendre les devans aux bagages & à l'Artillerie, qu'ils suivirent eux-mêmes quelques heures après. Les Milices qui les observoient, n'oserent les troubler dans leur retraite; & ils auroient joint sans obstacle le Duc d'Orléans sous le canon de Pignerol, les ennemis fatigués du combat de la veille, ne songeoient à rien moins qu'à les poursuivre; mais l'implacable Langallerie les en fit souvenir. Il se mit à la tête d'un Corps de Cavalerie & l'arriere Garde de François. Saint Frémont qui la commandoit, fit des prodiges de valeur. Langallerie fut vivement repoussé; & ne pouvant plus

Retraite des François.

* Limieres.

troubler leur retraite, il revint à Turin avec quelques blessés, que ses Soldats avoient fait prisonniers. 1707.

On le poursuit.

Pour le malheur des François, leur armée s'étoit séparée en deux, après la déroute du Quartier de Marsin. Une partie avoit fait retraite vers Chivas,& l'autre se trouvoit alors sous le canon de Pignerol. Les Fuyards se rendant de tous côtés à cette armée, on s'apperçut que la perte n'étoit point aussi considérable qu'on se l'étoit représentée; en comprenant avec les morts, les blessés & les prisonniers, la perte montoit à peine à quatre mille hommes, ce que l'on refusera de croire, entendu les tristes suites de cette défaite. L'armée souffrant beaucoup dans les environs de Pignerol, & se trouvant forte de vingt mille hommes, M. de Villars proposa de rentrer en Italie malgré les ennemis qui n'étoient point en état de l'empêcher. Le hazard & la témerité les avoit rendus victorieux, le courage & la conduite pouvoit les vaincre; mais cet avis si sage & si glorieux ne fut point suivi, & l'armée se dispersa dans les montagnes du Dauphiné & sur les confins de la Savoye du côté de Fenestrelles &

1707. de Briançon. D'abord on publia que notre dessein étoit de rentrer dans le Piémont ; on fit même quelques mouvemens pour appuyer ces bruits; mais ce projet, le seul qu'il y eût à suivre, n'eut point de lieu; on craignoit d'un côté, que le Duc de Savoye n'eût des intelligences avec les Habitans des Cevenes, & que le Dauphiné dégarni de troupes ne se trouvât exposé aux entreprises de ce Prince ; de l'autre, on répondoit que tous les passages étoient si bien garnis, qu'il étoit impossible de les forcer. Ainsi ce fut bien moins la perte de la bataille de Turin, que le découragement des François, qui les chassa de l'Italie. *Ils* pouvoient s'y conserver sans peine, rejoindre le Comte de Médavi, victorieux dans le Milanès, remettre le siége devant Turin ; & profiter du malheur qui leur étoit arrivé devant les murailles de cette Place pour se conduire avec plus de circonspection & de prudence.

La prompte retraite de notre armée en France, ne fut pas la seule faute qu'on reprocha à nos Généraux. On blâma le Duc de Vendôme lui-même, de n'avoir pas profité de tous les

avantages qu'il avoit dû retirer de la victoire de Caſſano : en pouſſant les ennemis, il les auroit mis hors de portée de ſecourir Turin. Le Duc de Savoye ne ſe ſeroit point vû en état de joindre le Prince Eugene ; au lieu que dans la ſituation où le Duc d'Orléans trouva l'armée après le départ du Duc de Vendôme pour la Flandres ; il ne lui étoit plus poſſible d'empêcher cette jonction. Le Général de l'Empereur avoit gagné deux jours de marche ſur les troupes Françoiſes. 1707.

Auſſi-tôt que les troupes du Duc de Savoye ſe furent réunies avec celles du Prince Eugene, on ne douta point de la levée du ſiége de Turin : tout le Pays étoit pour eux;les Milices environnoient de tous côtés l'armée Françoiſe, & harceloient tous les convois ; en ſorte que la Feuillade obligé d'envoyer de groſſes eſcortes pour leur ſureté, ne put fournir aſſez-tôt au Duc d'Orléans, les troupes que ce Prince lui avoit demandées pour s'oppoſer au Prince Eugene. Il étoit naturel aux François de croire que les ennemis n'oſeroient entreprendre de les forcer dans leurs lignes ; mais dans

1707. l'extrémité où le Duc de Savoye se trouvoit réduit, il devoit être téméraire; ce Prince ne pouvoit sauver sa Capitale, qu'en risquant ses troupes & celles de l'Empereur. Cette relation exacte & détaillée de ce qui se passa devant Turin prouve, je crois suffisamment, qu'on ne doit attribuer le malheur de cette funeste journée, qu'à l'inconstance de la fortune, aux fautes que commirent nos Généraux, & peut-être au bonheur & à l'habileté de nos ennemis.

Inquiétude de la Cour de France.

Cependant la nouvelle de cette défaite ayant été répandue en France, tout y retentit de murmures & de plaintes. On éclatta surtout à la Cour contre Chamillard, à qui l'on imputoit ce fatal événement. Comme s'il dépendoit du Ministre de la guerre d'en régler les succès. On alla même jusqu'à demander au Roi l'éloignement de ce Ministre; mais Sa Majesté loin de se prêter à l'injustice de ses ennemis lui donna de nouvelles marques de sa confiance. Chamillard avoit besoin de cette consolation, il étoit au désespoir de la perte de la bataille, moins parce que ce revers pouvoit influer sur sa fortune, qu'en ce qu'il

étoit contraire aux intérêts de l'Etat. Il voyoit que ses ennemis grossissoient 1707. les objets, pour aliéner contre lui l'esprit du peuple disposé par de longs malheurs à recevoir toutes les impressions de haine qu'on voudroit lui donner. La nouvelle de la victoire remportée par le Comte de Médavi, sur les troupes des Alliés en Italie, avoit été reçue avec indifférence; c'étoit en vain qu'on avoit publié les prompts secours envoyés à l'armée du Duc d'Orléans. Le Public prévenu, reprochoit à Chamillard les défaites qu'il n'avoit pû prévoir, sans vouloir lui tenir aucun compte des avantages occasionnés par son activité & par ses soins. Dans cette extrêmité, il fit de nouveaux efforts, employa toutes les ressources qui lui restoient: & vint à bout, au milieu de la guerre la plus sanglante, dont l'Europe ait été le Théâtre, après la perte de deux batailles, ayant un Royaume entier à conquérir, de diminuer les impôts. Ce trait lui gagna tous les cœurs: j'en excepte ces esprits pervers, pour qui les bienfaits sont des outrages. Le Roi surtout applaudit à cette marque d'amour que son Ministre venoit de don-

ner à la Patrie. Chamillard se prépara

1707. alors à se rendre en Flandres, où les ennemis venoient de nous prendre Menin.

Chamillar va en Flandres,

Le Duc de Vendôme en donna avis au Roi, qui craignant pour les autres places moins fortifiées, envoya le Ministre de la guerre, afin de consulter avec le Duc de Vendôme sur les opérations de la Campagne. Les honneurs que Chamillard reçut dans les Villes de son passage & à son arrivée à l'armée, lui firent connoître que les troupes & les Généraux, bien loin de lui attribuer les malheurs passés, rendoient justice à ses intentions. Le Maréchal de Villars détacha en même tems plusieurs bataillons de son Camp volant, pour les envoyer à la grande armée.

Le Duc de Vendôme & le Ministre furent d'avis d'observer les ennemis, jusqu'à ce qu'on eût trouvé occasion de rendre la confiance aux troupes par quelque léger avantage. La Campagne de 1706, la plus funeste que la France ait éprouvée depuis Charles VII. se termina par la prise de Dendermonde & d'Ath, dont les Alliés se rendirent maîtres après une vigoureu-

ſe réſiſtance. M. de Chamillard ayant pourvû à la ſureté des autres Places, & à la ſubſiſtance des troupes, quitta l'armée pour ſe rendre à Verſailles, où le Roi avoit beſoin de ſes conſeils. 1707.

Cependant l'Electeur de Baviere qui avoit embraſſé les intérêts de la France avec tant de zéle, voyoit avec chagrin le train que prenoient les affaires. La France, loin de pouvoir le rétablir dans ſes Etats, avoit aſſez de peine à ſe maintenir elle-même. Il eut encore la douleur de ſe voir mettre au ban de l'Empire avec des cérémonies humiliantes; mais il n'étoit pas le ſeul que la fortune abandonnoit. Le Roi d'Eſpagne éprouvoit auſſi des revers, & pluſieurs fois il ſe vit prêt à céder le Trône à ſon Rival. Cependant il fut le premier à ſe relever par la bonne conduite de ſes Généraux; & lorſqu'on le croyoit perdu ſans reſſource, il reprit tout à coup l'aſcendant ſur les troupes des Alliés. Louis XIV. leur fit faire en même tems des propoſitions; mais elles n'eurent aucun lieu, les deux partis ayant également refuſé d'établir leurs prétentions réciproques.

La Cour étoit ainsi partagée entre
1707. la joye & la tristesse, l'espérance & la crainte. Le Roi qui étoit plus sensible aux unes qu'aux autres, entra dans des inquiétudes qui le conduisirent à une maladie, dont on craignit les suites. Pour les prévenir, on lui cachoit avec soin les mauvais succès, & on affectoit de lui raconter l'Histoire de gens qui étoient morts dans un âge avancé. A force de chercher des exemples, on en trouva d'extraordinaires, comme un homme qui se maria à cent huit ans, un autre qui mourut à cent vingt-deux & plusieurs de cette espéce. Le Roi eut un nouveau motif de joye, auquel il fut aussi fort sensible; ce fut la naissance du Duc de Bretagne son arriere-petit-fils.

La Cour témoigna son allégresse à cette heureuse naissance; & ce ne fut pendant quelque tems que Fêtes & feux de joye à ce sujet; mais ces divertissemens se terminerent par un Edit qui tendoit à augmenter la misere du peuple. Ce fut l'introduction des Billets de Monnoye, que le Conseil des Finances jugea être une nouvelle ressource pour avoir de l'argent. M. de Chamillard secondé du Clergé, di-

Etablissement des Billets de Monnoye.

minua un peu le mal que ces Billets devoient faire; mais il ne fut pas en son pouvoir d'y remédier entierement. 1707.

La Cour fut alors troublée par une entreprise des plus hardies. Des Partisans tenterent d'enlever le Dauphin dans le cœur du Royaume même; mais en sa place ils ne prirent que M. de Beringhen premier Ecuyer du Roi; & ayant été arrêtés sur la Frontiere, on les traita avec douceur & seulement en prisonniers de guerre. On apprit en même tems le succès de l'armée des deux Couronnes à la bataille d'Almanza qui fut décisive pour la fortune de Philippe V. Cette victoire inspira une nouvelle ardeur au Maréchal de Villars, qui s'étoit distingué depuis le commencement de la Campagne par plusieurs actions d'éclat sur la Frontiere d'Allemagne.

L'intention de la Cour étoit de profiter de ces heureux succès pour tenter de diviser les forces de ses ennemis, en leur suscitant des affaires jusques dans leurs propres Etats. Dans ce dessein, elle arma plusieurs Vaisseaux en faveur du Prétendant d'Angleterre; mais soit timidité dans ce Prince, soit par une suite du bonheur

1707. qui accompagnoit la Reine Anne ; l'entreprise n'eut point de succès ; & le Chevalier de Saint George étant revenu en France, se rendit à l'armée de Flandres. M. de Chamillard l'y suivit bien-tôt.

La Cour qui voulut faire honneur au Duc de Bourgogne des avantages qu'on se proposoit de remporter, envoyoit ce Ministre afin de lui préparer, s'il étoit possible, des succès plus certains. Chamillard parcourut les Places & les Magasins, & n'omit rien de ce qui pouvoit lui fournir de nouveaux fonds pour l'entretien des troupes. Si la France avoit fait de plus grands efforts pour reprendre le dessus sur ses ennemis, ils n'avoient rien oublié de leur côté pour conserver leurs premiers avantages, & même pour en acquérir de nouveaux. Leurs armées déja nombreuses furent encore augmentées ; & voulant commencer la Campagne par une entreprise qui répondit à leurs forces, ils résolurent de faire le siége de Lille. Cette Place fut investie le 22 du mois d'Août. Le Duc de Bourgogne ayant reçu ordre d'empêcher la prise d'une Place aussi importante, s'avança avec son

Siége de Lille.

armée, après avoir joint celle du Duc de Bervick, & se dispofa à passer la Marck pour entrer dans la plaine de Lille. 1708.

Pendant que des pionniers applanissoient le chemin pour donner plus de hauteur aux bataillons & aux escadrons, les Généraux tinrent conseil sur les mesures qu'il y avoit à prendre. Les avis furent partagés, & la mésintelligence se mit entre les Chefs. Il étoit de la derniere conséquence qu'on s'entendit, à la vue d'une armée formidable. Le Duc de Bourgogne crut devoir informer le Roi de ce qui se passoit. Aussi-tôt ce Monarque donna ordre à M. de Chamillard de joindre l'armée, enfin de concilier les esprits, & de régler ce qu'il y avoit à faire. Ce Ministre suivant les ordres de la Cour, se rendit au Camp au commencement de Septembre, & tint plusieurs conférences avec le Duc de Bourgogne, M. de Vendôme & le Maréchal de Bervick. Son premier soin fut de rétablir la bonne intelligence entre ces deux derniers; ensuile ayant tenu Conseil sur les affaires de la guerre, on convint unanimement qu'il falloit attaquer l'en-

1708. nemi avant qu'il fût mieux retranché.

On se prépare à secourir cette Place.

L'armée Françoise passa la Marck, & se mit en bataille en présence des retranchemens ennemis. On attaqua aussi-tôt plusieurs postes avancés, qu'on emporta heureusement; mais on ne trouva pas la même facilité contre les retranchemens. Ils étoient si bien fortifiés, qu'on auroit vainement tenté de les forcer. Le Duc de Bourgogne & les autres Généraux allerent néanmoins les reconnoître, & on fit tirer l'Artillerie. Il monta ensuite dans le clocher de Seclin avec M. de Chamillard. Ce fut-là qu'il vit mieux l'impossibilité d'attaquer les ennemis. Ainsi il fut question de prendre d'autres mesures. On tint Conseil, & il fut résolu, que puisqu'on ne pouvoit forcer les lignes, il falloit s'appliquer à empêcher l'arrivée des convois.

L'armée décampa aussitôt, repassa la Marck, & on ne songea plus qu'à faire des détachemens pour occuper les postes aux environs de Lille. Ces mesures paroissoient les plus justes. Cependant elles furent inutiles, par la prudence des ennemis qui avoient

tout prévu, & pourvu à tout. Ils prirent Lille à la vûe de notre armée, & nous n'eumes d'autres avantages que celui d'enlever quelques convois, & de retarder par-là la prise de la Place. Après cette campagne, les deux partis mirent leurs troupes en quartier d'hiver, & M. de Chamillard revint à la Cour pour chercher de nouvelles ressources. 1708.

Cependant accablé du poids des affaires, & ne pouvant suffire à tant de projets qu'il falloit former chaque jour pour avoir de l'argent, il supplia le Roi de le débarrasser d'un fardeau qui devenoit de jour en jour plus pénible. Desmarêts partageoit déja avec lui l'administration des Finances avec l'agrément de Sa Majesté, il lui céda entiérement la Charge de Contrôleur Général. Le Roi content des services de Chamillard, n'accepta sa démission qu'avec peine, & eût la bonté de lui témoigner qu'il cédoit à l'importunité de ses prieres; & pour lui marquer combien il l'estimoit, il le gratifia d'une pension de quarante mille livres, & voulut qu'il conservât sa Charge de Secrétaire d'Etat, pour le département de la guerre. Ce Mi-

niſtre n'y conſentit que par l'eſpéran-
1709. ce qu'il avoit d'une paix prochaine. Tout ſembloit en effet tendre à ce but tant déſiré. Le Ciel même par des fleaux, ſembla vouloir punir les hommes de leurs trop longs différends. Cette année 1709 fut fatale à la France par la diſette de vivres, occaſionnée par le froid exceſſif.

Le retour des Plénipotentiaires de la Haye, fit connoître à Chamillard qu'il n'y avoit point de paix à eſpérer ſi-tôt. C'eſt pourquoi, fatigué de tant de travaux, dont il ne prévoyoit pas la fin, il ſe démit enfin de ſa Charge de Secrétaire d'Etat pour le détail de la guerre. Son fils en fit autant de la ſurvivance qu'on lui avoit accordée, & le Roi augmenta les penſions du pere de vingt mille livres, & celle du fils de douze. On leur donna pour Succeſſeur François Voiſin. Dèſlors Chamillard commença à vivre en homme privé, & montra plus à découvert dans la ſociété, les vertus qui lui étoient naturelles, & qu'il avoit quelquefois été obligé d'étouffer à la tête des affaires, je veux dire, de la douceur & de la pitié pour la miſere du peuple.

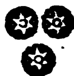
Le Roi n'oublia jamais les ſervices que Chamillard lui avoit rendus, ni les belles qualités de ce Miniſtre, qui lui avoient mérité ſa confiance. Il lui donna en toute occaſion des marques de ſa bienveillance & de ſon amitié. Il fut long-tems ſans le voir, pour ne point donner lieu aux diſcours des ennemis de Chamillard; mais lui ayant permis un jour de ſe trouver ſur ſon paſſage, lorſqu'il alloit à Madrid, M. de Chamillard l'attendit, il avoit mis pied à terre, auſſitôt que le carroſſe du Roi avoit paru: Sa Majeſté eut la bonté de deſcendre elle-même, & Chamillard ayant voulu ſe jetter à ſes genoux, le Roi l'empêcha, l'embraſſa à diverſes repriſes, cauſa long-tems avec lui, & l'aſſura, en le quittant, qu'il l'aimeroit toujours. 1709.

Cette proteſtation ſi glorieuſe pour Chamillard, fut accompagnée de tout ce qui pouvoit témoigner plus avantageuſement pour ſa réputation. Une foule de Courtiſans ſe rendit dans ſa Maiſon, il y reçut des gens de toute qualité, qui venoient l'aſſurer de leurs reſpects, Ils ſembloient autant de Députés, qui venoient lui faire réparation des reproches injuſtes du peuple.

Après avoir vécu plusieurs années de
1721. cette sorte, assuré de l'estime des
Sa mort. honnêtes gens, il mourut le 14 Avril 1721, âgé de 70 années.

Il avoit épousé le 28 Novembre 1680, Isabelle-Thérese le Rebours, sa cousine-germaine. Il a eu de ce mariage Michel Chamillard, Marquis de Cani, marié le 11 Janvier 1708 à Marie-Françoise de Rochechoüart; Catherine Angelique Chamillard, mariée le 14 Juin 1698, à Thomas-Dreux, Marquis de Brezé, Grand-Maître des Cérémonies de France; Madelaine Chamillard, mariée le 24 Novembre 1721, à Louis d'Aubusson, Duc de la Feuillade, & Elisabeth Chamillard, mariée le 14 Decembre 1702 à Guy de Durfort, Duc de Quintin, dit de Lorge.

Fin du Tome VI.



TABLE



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce sixième Volume.

A

C

D

E

G

H

J

M

O

R

S

T

V

Fin de la Table du sixiéme Volume.

